

# **HUGUES CAPET ET LA TROISIÈME RACE**

**TOME DEUXIÈME**

**PAR JEAN-BAPTISTE CAPEFIGUE.**

PARIS – CHARPENTIER - 1845

LETTRE SUR L'ESPRIT DES XI<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> SIÈCLES.

**CHAPITRE XVI.** — DÉMOCRATIE DE LA CROISADE. - PEUPLES ET COMMUNES.

**CHAPITRE XVII.** — CROISADE DE LA FÉODALITÉ.

**CHAPITRE XVIII.** — GUERRE CONTRE LES COMTES ET CHATELAINS DU PARISIS. - DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE PHILIPPE I<sup>er</sup>.

**CHAPITRE XIX.** — SÉJOUR DES FRANCS ET DES FÉODAUX A CONSTANTINOPLE. LES CROISÉS EN ORIENT.

**CHAPITRE XX.** — RÉGULARISATION DES COMMUNES. - FÉODALITÉ. - CHEVALERIE.

**CHAPITRE XXI.** — LES ÉCOLES ET LA SCIENCE.

**CHAPITRE XXII.** — LES PAPES. - LES EMPEREURS. - LES CONCILES.

**CHAPITRE XXIII.** — FIN DU RÈGNE DE LOUIS LE GROS. - COMMENCEMENT DE LOUIS VII.

**CHAPITRE XXIV.** — LES COLONNIES CHRÉTIENNES D'ORIENT. - CROISADE DE LOUIS VII.

**CHAPITRE XXV.** — RÉGENCE DE SUGER. - ADMINISTRATION DU ROYAUME FÉODAL. - RETOUR DE LOUIS VII.

**CHAPITRE XXVI.** — DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

**CHAPITRE XXVII.** — DERNIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS VII.

## LETTRE SUR L'ESPRIT DES XI<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> SIÈCLES.

Je quitte l'époque désolée, la forêt silencieuse et l'ermitage au désert, quand l'oiseau de nuit secouait ses ailes sur le beffroi ! J'abandonne ces temps de désordre où chaque tour noire sur la colline semblait une aire d'où le féodal s'élançait pour le pillage. L'an mil avait été dans la population un morne effroi ; on aurait dit que la colère de Dieu allait s'appesantir sur les hommes, aux approches de cette fin du monde annoncée par les chroniques.

Maintenant ce deuil du peuple a cessé ; une époque nouvelle s'ouvre devant la génération : tout est riant et coloré ; l'Église n'a plus ses voiles de tristesse ; partout revêtue d'une robe inimitable, elle s'élanche en ogive vers les cieux ; ses cloches ébranlent joyeusement les flèches dentelées qui frissonnent au vent des cantiques, chant du départ des pèlerins. La féodalité s'organise en châtelainies ; ce n'est plus l'aspect sombre d'une société incessamment envahie par les Barbares, les Hongres et les Normands ; les châsses des saints sont éblouissantes de pierreries, de topazes, d'escarboucles ; elles se montrent radieuses sur l'autel au milieu des plus merveilleuses orfèvreries. Les vitraux reproduisent sous le soleil les mille nuances de leurs couleurs variées ; le château a cessé d'avoir cette vie monotone et silencieuse, secouée seulement par les phénomènes du ciel et l'ouragan qui siffle dans les tours isolées : les cours plénières partout s'établissent avec la chevalerie ; les trouvères et les troubadours viennent égayer les longues soirées d'hiver ; la légende elle-même abandonne ce caractère assombri qui marque le Xe siècle. Ce ne sont plus les chroniques sinistres des loups dans le désert et des pieux ermites qui vivent sous l'arbre séculaire, en creusant leur fosse de mort ; les légendes prennent un caractère moqueur et plus attrayant ; la société est joyeuse comme si les temps de tristesse étaient loin d'elle : le paon féodal apparaît sur la table avec ses ailes déployées ; le faisan d'or avec sa belle couronne s'épanouit sur de riches plats que servent les varlets. Les lices, les tournois se multiplient, et la vie se passe avec un caractère plus sensualiste.

Ce changement dans l'esprit de la société, qui l'a produit ? Ce progrès vers une civilisation plus grande, qui l'a préparé ? Les croisades. Ces glorieuses expéditions en Palestine ont entraîné la nouvelle génération dans une vie plus active : on a traversé bien des pays ! on a vu tant de merveilles ! l'Italie, la Grèce, la Syrie. On a secoué l'enveloppe de pierre pour courir au delà des mers, et fonder des seigneuries à Antioche, à Jérusalem, à Édesse ; on a éprouvé des malheurs durant les croisades, mais ceux qui sont revenus de ces climats lointains ont tant de belles histoires à raconter ! ils ont vu Rome et ses sept collines, Constantinople et ses mille tours ; ils ont vu le soleil avec ses feux éblouissants, tel qu'il se montre dans les pays du Midi. Quand ils s'en reviennent dans les villes froides, pluvieuses du Nord et du centre de la France, depuis la Loire jusqu'au Rhin ; quand ils séjournent à Blois, à Tours, à Caen la normande, à Paris en l'Île, ils apportent là leurs légendes dorées et les émotions de leur longue route ; ils content avec délice ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont senti. Tout se colore de leur joie ; on n'a plus à craindre la famine et les fléaux du Xe siècle ; autant les deux époques précédentes semblent frappées de malédiction, autant le XII<sup>e</sup> siècle se complaît dans les délassements des nobles cours de chevalerie. Ainsi se montre et se développe le caractère des temps qu'embrasse ce volume.

Un autre fait dominant, c'est l'apparition de la scolastique, de l'idée universitaire en face de la pensée catholique. Je trouve à cette époque ces deux forces en lutte ; elles se personnifient dans saint Bernard, la puissante intelligence, et dans Abélard l'universitaire. J'éprouve joie au XIIe siècle à monter sur la colline Sainte-Geneviève, alors toute coupée en jardinets avec leurs puits et leurs figuiers, pour entendre les disputes universitaires, et Champeaux qui donna là ses premières leçons. Puis vint Abélard, son élève, qui voulut établir une vive controverse, et mit en révolte l'esprit d'examen contre l'esprit d'autorité. Il est important de s'arrêter sur cette lutte immense au XIIe siècle ; la forme passe dans la succession des temps, mais la pensée reste ; les grands systèmes se transforment ; ils ne se perdent jamais. Au moyen âge la force de l'Église triompha, et cela devait être, parce que la foi était alors la pensée dominante ; et quand j'emploie ici cette expression de la foi, je la prends dans l'acceptation la plus absolue ; je l'applique aussi bien à la croyance pour une pensée religieuse que pour un système politique. Les sociétés les plus fatalement menacées sont celles précisément où il n'y a plus de foi, où l'indifférence dessèche tout ; elles sont en décadence et en ruines. L'examen produit le terrible résultat de ne rien laisser debout, et tandis que saint Bernard organisait l'admirable et forte hiérarchie monastique, Abélard s'efforçait d'introduire des idées de doute et de réformation dans l'œuvre du génie ; il ne réussit pas à cette lutte, et l'on vit le scolastique abaisser son front devant la parole du saint abbé.

Mon but dans ce livre est de faire connaître encore l'esprit de toute une génération ; je me complais dans la peinture d'un siècle, et loin de le juger avec la froide méthode des philosophes, je m'identifie avec lui. Hélas ! qui pourrait dire la pensée des âges qui ne sont plus ? qui pourrait pénétrer dans les œuvres des vieux siècles pour porter des jugements téméraires ? qui pourrait réveiller les morts pour leur demander compte de leurs œuvres ? Chaque temps a ses idées, chaque homme ses passions : tout roule sous la main de la Providence au milieu de ce vaste océan où s'engloutissent les pensées et les systèmes.

J'ai laissé la société à la première croisade, quand l'ermite Pierre, Gauthier sans Avoir et Godefroy de Bouillon se préparaient pour leur passage en Palestine. Dans ce grand mouvement des peuples, il a fallu distinguer les races, séparer les Francs, les Allemands, les Provençaux, qui transportent leurs habitudes dans les colonies chrétiennes d'Orient. Ici l'auteur a dû rectifier bien des idées, et descendre de l'épopée du Tasse à la réalité historique ; il a dû rendre les personnages à leur brutalité féodale, et ne pas faire de Godefroy de Bouillon un paladin du XVe siècle. Dans ce livre les croisades seront ce que les chroniques et les Chartres veulent qu'elles soient ; le Tasse a été, par son droit de poète, un des grands corrupteurs de l'histoire ; il a entraîné les écrivains les plus froids à de fausses peintures et à des portraits de fantaisie.

Trois règnes se développent dans ce volume : la fin de Philippe Ier, l'administration de Louis VI et de Louis VII, Philippe Ier se place en dehors des croisades, tout absorbé par le grand coup de l'excommunication, il ne règne plus ; c'est Louis VI, enfant élevé à Saint-Denis, qui prend en main le gouvernement de la monarchie ; on le voit, noble sire féodal, attaquer successivement toutes les châtelainies du Parisis, assiéger Montmorency ou Luzarche, comme s'il s'agissait de lutter contre la race germanique ou anglaise. Pauvre suzerain, il n'est pas maître à quelques lieues du territoire et de son palais en l'île ; il conquiert et lutte corps à corps, il sue peine et travail sous son casque et sa cotte de mailles. Avec l'aide de Dieu, des communaux et de son activité, il reprend un peu sa couronne, et à sa mort il laisse un meilleur héritage à Louis

VU, enfant élevé aussi à Saint-Denis ; Saint-Denis, la grande abbaye de France, où pendait l'oriflamme sur lâchasse bénite ! Louis VII commence à peine sa vie qu'elle est immédiatement absorbée par une pensée de croisade. Souverain impétueux, il a puni d'une manière impitoyable ses vassaux révoltés ; ses vêtements sont couverts de sang, et le voilà dominé par l'idée de pénitence. Il conduit en Orient Aliénor de Guienne, qui lui avait donné tant de terres eu mariage. Là les haines de races éclatent encore ; Aliénor est Poitevine et méridionale, les barons francs ne sont satisfaits que lorsque Louis VII l'a répudiée ; il s'agit moins ici d'une affaire de jalousie ou de lignage intime que d'une question de races. Louis VII personnifie les barons francs, Aliénor la châtelainie provençale ; le divorce les sépare violemment.

Ces trois rognés amènent mon travail jusqu'à l'administration de Philippe Auguste, qui forme une histoire spéciale. J'ai peint cette civilisation du moyen âge sans la juger ; je n'en ai ni la mission ni la volonté ; et qui pourrait entreprendre la téméraire tâche de déprécier un siècle si loin de nous ? chaque génération n'est-elle pas soumise à des infirmités particulières, à des tendances bonnes ou mauvaises ? Certes je suis fier de mon époque, mais au milieu même de ces immenses progrès de la civilisation, je me surprends souvent à avoir peur, à tressaillir involontairement comme en face d'un danger. Les temps de merveilles annoncent de grandes catastrophes ; quand on foule la poussière de Tyr, de Palmyre, de Ninive, de Memphis, on se rappelle avec une indicible mélancolie qu'elles eurent, elles aussi, des pyramides qui s'élevaient aux cieux, des tours gigantesques qui défiaient les nuages, des jardins suspendus, des rivières qui passaient sur des villes immenses, des palais de porphyre et d'or, des canaux qui unissaient les mers, des galères de bois de cèdre, d'ébène et d'ivoire. Eh bien, tout a disparu sous le glaive des Barbares ou sous les fléaux qui ravagent le monde. Les Barbares peuvent venir de loin ou de près ; les Romains les avaient à leurs frontières ; nous peut-être, nous les avons dans notre sein, nous les portons dans nos flancs ! Les siècles passés eurent leurs pompes, leurs richesses, leur civilisation ; les âges les ont détruites quand ce n'est pas la fureur de l'homme. Notre génération ingrate se prépare à son tour de grandes ingratitude ; et nous qui avons dégradé de nos mains profanes les monuments de nos pères, qui sait ? d'autres mains profanes aussi gratteront un jour les images de nos victoires, et briseront les souvenirs d'Austerlitz et de Wagram, comme nous avons brisé les vitraux de Suger qui reproduisaient les croisades, l'héroïque mémoire des conquêtes de nos aïeux en Palestine.

Je cherche en vain, dans l'antique abbaye où j'écris ces lignes, les vestiges des traditions nationales ; il n'y a plus de chasses bénites, l'oriflamme a cessé d'ombrager l'autel, et les tombes ont pris un aspect de rajeunissement qui décolore la vieille épopée de trois races de rois se déroulant dans ces sépulcres noircis. Je vois à peine quelques débris qui me rappellent Suger. On n'a pas respecté ta vieille image, digne abbé de Saint-Denis, avec ta mitre en tête et tes deux doigts de marbre roides qui bénissaient les générations depuis tant de siècles ! Tout a été mutilé, fracassé. Noble abbé, ouvre-moi une fois encore les vieilles traditions de tes chroniques, afin que je puisse pénétrer dans ce mystérieux moyen âge, qui nous apparaît comme une épopée fantastique où se pressent les légendes, les vies des saints, les exploits de chevalerie et les magnifiques œuvres dont je vois s'effacer chaque jour les débris !

Saint-Denis en France, juin 1839.

## CHAPITRE XVI. — DÉMOCRATIE DE LA CROISADE. — PEUPLES ET COMMUNES.

Les villes municipales. — Reims. — Paris. — Metz. — Bourges. — Périgueux. — Toulouse. — Nismes. — Marseille. — Mouvement de serfs et ric peuples. - Tumulte des communaux en Normandie. — Armements. — Régularisation de quelques communes. — Croisade populaire. — Départ des croisés. — Le peuple marche sur la Palestine.

### XI<sup>e</sup> SIÈCLE.

La prédication de la croisade, celle prise d'armes du peuple, avait excité une grande effervescence parmi les barons, les clercs d'église, les manants et les serfs. C'était sur la place publique, à la suite d'ardents sermons, pour appeler l'égalité des hommes devant Dieu, que les chrétiens s'armaient pêle-mêle afin de délivrer leurs frères d'Orient<sup>1</sup>. La parole du pape avait été comme une sainte propagande qui s'annonçait au monde. De toutes parts dans les campagnes on n'entendait que des exhortations pieuses, le bruit des armes et le hennissement des chevaux de bataille ; le pape Urbain II avait appelé la multitude à prendre la croix, et cet enthousiasme créait entre tous les fidèles un système d'égalité catholique favorable à l'émancipation du pauvre. Tous suivaient le même drapeau ; la confusion tumultueuse des clercs, des barons, des manants et des serfs s'avancant sur une même route, au milieu des mêmes périls, favorisait une sorte de fraternité démocratique, et la croisade était ainsi un mouvement qui partait des entrailles du peuple.

Au moyen âge, la servitude était le caractère général des populations qui cultivaient la terre et arrosaient la campagne de leurs sueurs ; les serfs, vilains et manants des villes se trouvaient pour la plupart soumis à des seigneurs, à des évêques, aux comtes du palais, au roi ou aux monastères qui avaient été la source de leur origine antique. Cependant, au milieu de cette soumission générale, il y avait de grandes cités qui conservaient les traces de l'administration romaine, et le vaste système de surveillance fondé par Charlemagne<sup>2</sup>. De glorieuses dominations ne passent pas sur un peuple sans laisser de profondes empreintes ; le gouvernement des villes, la commune même dans le vaste développement de sa liberté, ne naquirent pas comme un produit immédiat qui s'implante dans le cœur d'un pays à la suite d'un événement fortuit : l'idée municipale était vieille comme Rome ; partout où se groupaient quelques hommes, se formulait en même temps l'idée de l'administration communale, institution de résistance et de défense mutuelle. Les municipes étaient répandus

---

<sup>1</sup> Comparez la *Chronique* d'Albert d'Aix, liv. Ier, et Guibert, abbé de Nogent, liv. Ier.

<sup>2</sup> Les Capitulaires publiés par Baluze en sont encore le témoignage : voyez tom. II. Je développerai, dans le règne de Charlemagne, l'histoire du droit municipal dans la Gaule. Je me trouve encore ici en opposition avec l'école qui a découvert la commune. Nous vivons à une époque où l'on découvre beaucoup de choses que la vieille école des Bénédictins n'avait fait que raconter sans prétention de découvertes et de récompenses. Voyez aussi préface du tome XI à XIII, Ordonnances du Louvre.

sur toute la Gaule ; les Barbares avaient détruit les monuments, foulé les populations ; mais comme il y avait des ruines, des ponts, des routes, des aqueducs, magnifiques débris du grand empire, des cirques et des arcs de triomphe, il restait aussi debout quelques souvenirs des franchises municipales échappés à la conquête et aux ravages des Barbares<sup>1</sup>.

Au nord, Reims était une des cités les plus antiques de la Gaule, dans l'histoire de son évêché et de sa tradition de saint Rémi<sup>2</sup> : toutes les Chartres constatent qu'elle avait, depuis sa fondation, un ordre de citoyens, un peuple qui élisait ses magistrats, et l'évêque lui-même, le premier de la cité. Sous la seconde race, Reims avait des échevins, une administration ; et quand Urbain II écrivit sa lettre encyclique pour la croisade, il l'adressa à l'ordre, aux chevaliers et peuple de Reims<sup>3</sup>. Dans une chartre en lambeaux du Xe siècle, on voit un juge, un vidame et les échevins de ville qui exerçaient la magistrature dans la cité<sup>4</sup>. Et qui pouvait refuser à Reims ces nobles titres d'une liberté née dans la première race ? N'avait-elle pas partout les monuments de sa vieille splendeur ? Sur les ruines du temple de Vénus et de Cybèle, l'archevêque Ebbon avait fait construire l'église de la Vierge ; l'antiquaire en salue encore les vieux débris reproduits sur le portail de la belle cathédrale du sacré. Reims, avec ses arcs de triomphe de la porte de Mars, le mont d'Arène, souvenir des sables qui le couvraient, alors que les empereurs et les proconsuls parcouraient ses grandes voies, et les sept chemins qui sillonnaient les Gaules : rouillez la terre, et vous en retrouverez encore les traces ; puis vous verrez à Reims la porte vieille et noircie qui servit de prison à Ogier le Danois, le preux de Charlemagne, selon les traditions chevaleresques. Reims, la noble cité, avait donc tous les titres pour un gouvernement municipal ; elle en était en possession au Xe siècle, et la commune trouva dans ses vieilles Chartres un beau modèle d'indépendance.

Paris, de Saint-Germain et de Sainte-Geneviève, sur la rivière qui coule à grands flots, avait une administration de nautes et de marchands qu'a symbolisée le vaisseau peint au fond de ses armoiries d'or sur azur, depuis surmonté de fleurs de lis<sup>5</sup>. La vieille corporation de la marchandise et de l'eau, ainsi que la nomment les Chartres, était le corps municipal ; il y avait un prévôt de la marchandise, des échevins, des bourgeois, et un parloir où se réunissaient les prud'hommes, et il le fallait bien, car Paris s'agrandissait tous les jours vers la montagne Sainte-Geneviève<sup>6</sup> ; on y trouvait des oratoires, des stations pour monter si haut ; le sommet de la colline était peuplé d'ermitages avec des jardinets, le puits et le figuier sauvage. Au revers, du côté du midi, s'élevait Saint-Victor, abbaye solitaire, et puis dispersées quelques petites maisons où les docteurs

---

<sup>1</sup> C'est ce que M. Raynouard a prouvé avec une grande richesse de documents dans sa Dissertation sur le droit municipal des Gaules, Paris, ann. 1829.

<sup>2</sup> La liberté était antique à Reims ; elle datait de saint Rémi : *Dummodo eos jure tractaret, et legibus vivere pateretur, quitus civitas continue, usa est a tempore sancti Remigii, Francorum apostoli.* (Épître de J. de Sarisbury.)

<sup>3</sup> *Urbanus Episcopus..... clero, ordini, militibus, et plebi Remis consistentibus.* Baluz., *Miscell.*, tom. V, p. 290.

<sup>4</sup> J'ai trouvé dans un autre titre : *Major de suburbio Remennis* (maire du faubourg.) Marlot, *Metrop. Rem. Hist.*, tom. II, p. 238.

<sup>5</sup> Une autre opinion veut que la forme de la Cité en l'île ait été la première origine du navire dans les armoiries.

<sup>6</sup> Dans un titre de très-vieille date, on trouve une contestation. *Cum tabernarii parisienses dicerent contra præpositum et scabinos mercatorum parisiensium.* Félibien, *Hist. de Paris*, pièces justificatives, p. 103.

enseignaient les élèves et étudiants, plus tard si folâtres en leurs jeux. Le centre était toujours Paris-en l'île, avec ses rues étroites et bien pressées, car les prud'hommes voulaient éviter les grands vents de Seine, les feux du soleil, et la pluie battante qui fouette le visage ; chacun en sa ruelle était paisible, trotinant pour les affaires du ménage sur sa mule ; après le couvre-feu, nul ne sortait, quoiqu'au coin de chaque rue il y eût un oratoire grillé, avec la Vierge et le saint patron, éclairé en sa niche par un réjouissant luminaire.

A Metz, la cité de Childéric II, les titres municipaux révèlent aussi l'existence des échevins, des prud'hommes maîtres et patrons, élus par le concours simultané des clercs et du peuple sur la place publique<sup>1</sup>. A Bourges, la ville des grandes libertés, tout habitant était affranchi du servage : *Les citoyens (cives) de la cité et septaine de Bourges, dit la coutume, sont libres*<sup>2</sup>. Voulez-vous savoir également l'histoire de Périgueux, colonie romaine, où le sénat et les empereurs ont laissé d'immenses amphithéâtres et d'utiles aqueducs ? Les chartres disent, en parlant de la cité de Périgueux : *les citoyens-seigneurs de Périgueux*<sup>3</sup>. Ils étaient gouvernés par des consuls ; et la commune, c'est-à-dire le droit de défense mutuelle, existait de temps immémorial avec sa garde de l'universalité des habitants. Toulouse avait son Capitole et son sénat ; le titre de consul se lit dans les Chartres de la langue d'oc du Xe siècle, Le vieux droit romain appelait Toulouse une cité, c'est-à-dire qu'elle possédait le privilège des municipes, affranchie de tout servage envers le comte ; Toulouse faisait la guerre ou la paix en son nom. Le Capitole, qui formait comme le centre de la cité, donna le nom aux capitouls, magistrature si élevée et si puissante au moyen âge<sup>4</sup>.

A quelques lieues d'Avignon, la ville papale, se déployait Nîmes la romaine : qui peut le disputer en souvenirs et en grandeur à l'amphithéâtre et à sa Maison carrée, œuvres admirables de Rome impériale ? Plus tard, lorsque la comtesse Berthe fait une donation à la cathédrale de Nîmes, elle écrit sous la garantie de son scel : *que si les parents n'héritent pas d'après la coutume romaine, les biens et fiefs de ladite dame reviendront à la puissance publique de Nîmes*<sup>5</sup>, expression qui se rapporte sans doute à la magistrature du *Potestat*, qui domina au moyen âge les cités de Provence, d'Italie et du Languedoc. Si le peuple de Nîmes était libre et souverain, Arles nous apparaît, au Xe siècle, comme un débris des colonies romaines dans la Gaule ; un comte d'Arles traite avec le monastère de Saint-Victor pour les terres fertiles sur le Rhône, et la chartre est scellée en présence de *tous les hommes d'Arles, des juges et des chefs*<sup>6</sup>. Il y avait des fiefs communaux, une communauté d'habitants ; Grégoire Vil écrit au peuple d'Arles, et c'est à ce même peuple que Gibelin, créé patriarche de Jérusalem, adresse ses adieux<sup>7</sup>. Arles fut comme une colonie de Marseille. Nulle

---

<sup>1</sup> *Clero et populo Metensi.... cleri.... miliium et civium communicato consilio.* (*Gallia Christian.*, tom. XIII.)

<sup>2</sup> La Thaumassière, *Nouv. Comment. sur les coutumes générales du Berri*, art. Ier.

<sup>3</sup> *Mémoire sur la constitution politique de Périgueux*, ann. 1775, in-4°.

<sup>4</sup> La liste des consuls de Toulouse a été religieusement conservée depuis le XIe siècle. Voyez *Traité de la noblesse des capitouls de Toulouse*, p. 77, et Catel, *Hist. des comtes de Tolose*.

<sup>5</sup> *Ad ipsam potestatem de Nemauto publice revertant istas res*, dans dom Vaissète, col. 113, tom. II, aux preuves.

<sup>6</sup> *Consiliantibus Arelatensium principibus.* On lit aussi dans une autre chartre : *De feaudo communitati communitate Arelatensi.* — Anibert, *Mém. sur la rép. d'Arles*, 1re partie, p. 112.

<sup>7</sup> Ce titre est de l'an 1095, l'époque même de la croisade. Guesnay, *Prov. Massil.*



ville ne pourrait se comparer à la vieille république municipale des Phocéens, quand l'étendard marseillais flottait au vent sur les tours noircies, au haut de cette enceinte où était placée la porte de Jules César ! Marseille avait sa maison de ville, ses magistrats, ses échevins ; Geoffroy le vicomte fait une vente de fiefs et de terres vaines ; elle porte don à l'universalité des citoyens de Marseille, qui traitent avec Pise, Gaëte, Venise et Gênes. Marseille assure les droits de son commerce par de précieux statuts qui depuis furent rédigés en dues formes<sup>1</sup>.

Ainsi, dans les vieilles cités, la liberté municipale était contemporaine de l'époque romaine ; la commune ne fut point un produit spontané du XI<sup>e</sup> siècle ; sur toute la surface du sol on trouve des modèles de municipalités, des types antiques sur lesquels les chartres de communes et de bourgeoisies se modelèrent. L'épaisse race de Bourgogne, de Champagne, n'allait pas si vite dans les conquêtes de la liberté que les populations vives et intelligentes du Midi ; le soleil est favorable aux idées de peuple, le cœur peut rebondir librement quand il voit la nature réchauffée et l'azur des cieux rayonnant de lumière. L'air embrumé comme une vapeur qui oppresse est pour l'imagination et les idées exaltées ce qu'est le mur humide et épais du cachot pour le corps humain, une sorte de paralysie de l'âme. Seulement, au Xe siècle, déjà une agitation profonde se manifeste parmi les serfs, la parole avait agi<sup>2</sup> ; les prédications catholiques annonçaient la liberté et l'égalité de tous devant Dieu et l'Église.

Dans plusieurs provinces, les serfs se réunissent pour résister ; on sent que le peuple souffre et qu'il est opprimé ; il n'y avait pas de classes intermédiaires, le serf crie à la *commune* comme à la meilleure organisation des biens du peuple. Voulez-vous un exemple de ce grand rassemblement pour demander la *commune* ? en voici un des plus remarquables. Dans les divers comtés de la Normandie, les serfs, les vilains, irrités de leur condition, se réunissent pour appeler une situation plus libre ; rassemblés en foule et en armes dans la campagne, autour des villes, ils s'arment en tumulte : que disent-ils entre eux, et que réclament ces hommes confusément soulevés ? *Ne consentons plus à porter le joug des seigneurs ou de leurs agents, nous n'en recevons jamais que du mal, jamais notre bon droit n'est respecté par eux ; nous perdons à la fois nos profits et nos travaux, on prend chaque jour nos bêtes de somme, on exige sans cesse de nouveaux services ; ce sont toujours des demandes, des procès pour les forêts, pour les chemins, pour les monnaies, pour les canaux, pour les moutures, pour l'hommage, pour les redevances, etc. ; on enlève de force nos troupeaux, et s'il existe des conventions à notre avantage, on ne les exécute pas. Pourquoi souffrir tous ces outrages ? osons nous dérober à l'injustice de nos tyrans ; ne sommes-nous pas hommes comme eux ? n'avons-nous pas des membres aussi robustes, des corps formés comme les leurs ? nous portons aussi bien qu'eux la fatigue et la peine ; s'il nous manque quelque chose, c'est le courage<sup>3</sup>. Qu'un serment sacré nous lie à jamais ; nous avons à défendre nos*

---

<sup>1</sup> Les statuts marseillais furent écrits au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> L'idée de commune se produit depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, comme l'expression de la défense mutuelle, et c'est en quoi le système de l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* n'est ni vrai ni neuf. Consultez toujours les admirables préfaces des Xe et XI<sup>e</sup> volumes des *Ordonnances du Louvre*.

<sup>3</sup> *Par kei nus laissum damagier ?  
Metum nus fors de lor dangier ;  
Nus sumes homes eum il sunt,  
Tex membres avam eum il unt.*

biens et nos personnes, soyons unis, aidons-nous, et s'ils veulent nous attaquer, nous serons contre un seul chevalier trente et quarante paysans adroits et résolus<sup>1</sup>....

Ce langage des serfs et vilains de Normandie sentait un peu la couardise ; ils se mettaient quarante contre un chevalier, et encore ils tremblaient ! Et vous ne voulez pas que ces lâches fussent esclaves attachés à la chaîne ? Qu'avait de commun cette race d'hommes avec le féodal qui jetait à l'aventure sa fortune et sa vie ? Néanmoins cette révolte raisonnée se formula bientôt en assemblée générale, car tous ces hommes s'étaient organisés sous des chefs ; chaque communauté députa deux manants qui la représentèrent dans le conseil provincial de Normandie ; on prêta des serments sur la croix du Christ, symbole d'égalité ; on discuta les intérêts de la Neustrie, et quand le comte Raoul arriva, au nom du duc leur suzerain, avec ses chevaliers, pour dissoudre l'assemblée communale, il trouva une résistance active. Pauvres serfs ! pauvres communaux ! Aux uns le comte Raoul fit couper les mains et les pieds, ou leur fit arracher les dents et les yeux<sup>2</sup> ; on devait un exemple ! Aux autres, les plus riches, il les taxa de fortes sommes de deniers pour racheter leur vie, et les serfs retournèrent à leur charrue. Le temps n'était pas venu d'un peu de liberté<sup>3</sup> ! Les communaux avaient les membres forts, mais la cotte de mailles n'enveloppait pas leur corps durci ; ils n'avaient pas surtout le courage de résister à la face des hommes de bataille. Cet essai de commune fut donc ainsi détourné dans son développement par les hommes d'armes. *Commune* devint néanmoins le mot adopté par tous les vilains réunis tumultueusement ; il fut comme la formule d'usage pour exprimer la loi du peuple sous une administration locale. Dès que les serfs, les manants se groupent autour d'un village ou d'un clocher, ils forment une commune et déploient leurs étendards sous des formes bizarres ; que peut avoir de noble un serf de terre ? Tout ce qu'il crée est grotesque et contrefait. Au Mans, les habitants forcent le comte à approuver une conjuration qu'ils appellent commune ; ils couraient sur la place publique en poussant des clameurs ; et comment faire pour résister à l'invasion des Barbares, des Hongres et des Normands ? comment faire pour s'opposer aux excursions des châtelains ? *Commune ! commune !* tel était le traité de mutuelle garantie entre les habitants, traité vieux comme le sentiment de la défense réciproque quand la multitude est éparse et faible.

---

*Roman du Rou*, vers 5979. On voit déjà poindre les idées chrétiennes de liberté.

<sup>1</sup> Alium nus par serement :  
Nos aveir e nus defendum  
E tuit ensemble nus tenum.  
E se nus voilent guerreier,  
Bien avum, contre un chevalier.  
Trente u quarante païsans  
Maniables et cumbatans.

*Roman du Rou*, vers 5979-6038.

<sup>2</sup> A plusurs fist traire les dens  
E li altrez fist espereer,  
Traire les cils, li puings colper  
A tex i fist li guares cuire.

<sup>3</sup> La commune remest a tant  
Ne firent puis vilains semblant.....  
E li riches le cumpererent  
E par lur burse s'aquiterent.

*Roman du Rou*, vers 6090-6114.

La commune s'organisa souvent les armes à la main, et plus d'une fois, au XI<sup>e</sup> siècle, on vit les clercs, suivis de leurs paroissiens, l'étendard déployé, accompagner leur roi à la guerre<sup>1</sup>. Ce n'était pas tout avantage que la communauté. Il s'agissait de l'administration de la chose publique, bien plus pénible que la servitude habituelle et résignée. La commune ne naquit donc pas spontanément, ce ne fut pas un fait inouï, écloso d'une situation accidentelle ; le système municipal existait dans la plupart des cités de la Gaule, il se développait successivement comme un modèle et un type pour la défense mutuelle des habitants. On avait emprunté ce gouvernement électif de la cité aux communautés religieuses ; l'ordre de Saint-Benoît fut le premier modèle de hiérarchie et de liberté ; on avait étendu l'admirable idée de corporation à toutes les réunions d'habitants. La vie de la cité était commune, comme celle des monastères ; on avait des biens viagers, des forêts où tous, pauvres et riches, pouvaient aller couper du bois et faire du charbon ; il y avait de gras pâturages pour les troupeaux, qui pouvaient vaguer en liberté sur le bien de la bourgade. Ces droits existaient, un peu confus, souvent disputés entre le seigneur, révoque et les habitants<sup>2</sup>. On prenait les armes pour un péage, pour un pont, pour un moulin, pour un four banal ; les disputes judiciaires se manifestaient plus violentes au XI<sup>e</sup> siècle, et lorsque la croisade eut donné une impulsion démocratique aux serfs, aux manants et aux vilains, ils prirent les armes pour obtenir une chartre spéciale de commune, qui réglait les droits et les devoirs de chacun, ou bien ils achetèrent le scel du baron ou de l'évêque en bons deniers comptants. Le fait fut écrit spécialement dans le XI<sup>e</sup> siècle, mais il ne fut pas conquis à cette époque, le régime municipal était bien antérieur ; seulement il se manifesta plus ardent et plus énergique ; on aurait dit que la croisade, en semant partout les idées de voyage et de liberté, avait animé d'une ardeur nouvelle les habitants des cités et de la campagne. Les seigneurs avaient alors tant de besoins, qu'ils vendaient les communes comme leurs fiefs ; les paysans rudes et lourds de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine, s'étaient pris dans ce temps de l'esprit de liberté, comme s'ils étaient ivres de vin nouveau, tant ils étaient ardents et décidés à obtenir leur chartre communale ; de là, en plusieurs villes, de sanglantes révoltes parmi les communaux. Cela devait être ; et bientôt les cartulaires de Vézelay, Noyon et Beauvais s'ouvrirent devant nous, pour dire comment toutes ces villes conquièrent leurs Chartres ou privilèges scellés des rois, des comtes, des évêques et des seigneurs féodaux ! Que pouvaient-ils faire de mieux que d'assurer par chartres écrites les coutumes de la cité ! Lorsque la parole retentit solennellement dans une bouche enthousiaste, le peuple en éprouve la première impression, et c'est lui qui s'émeut ; il se groupe, il se précipite sans ordre vers une idée ou vers la passion généreuse ou mauvaise ; il agit sans calcul, sans crainte, avec la foi des

---

<sup>1</sup> Le mot *commune* se trouve déjà partout dans les monuments du XI<sup>e</sup> siècle.

Assez tôt oï Richard dire  
Que vilains cumune faseient.  
A Valmerei Franceix s'armerent  
E lor batailles ordenerent ;  
Puis entrerent à Valedunes,  
Là s'assemblerent li cumunes.

*Roman du Rou* de Robert Wace, vers 6070-8997.

<sup>2</sup> M. Raynouard, dans sa Dissertation sur le droit municipal, a suffisamment prouvé que l'origine de la commune datait de Rome et de la conquête des Gaules par les Romains. Voyez Raynouard, *Droit municipal*, tom. II.

grandes choses. Le peuple avait été remué par la prédication de Pierre l'Ermite, et il suffit qu'on peignit aux enfants de l'Église universelle les souffrances de Jérusalem, pour qu'aussitôt la multitude s'armât avec cette impétuosité qu'on avait vu éclater, comme les vagues de la mer, au concile de Clermont<sup>1</sup>. L'idée dominante fut alors la croisade, c'est-à-dire la délivrance des pauvres frères d'Orient et la glorification de l'étendard du Christ ; on prêchait cette croisade partout, on soulevait les masses avec l'idée de la propagande chrétienne contre la servitude qu'imposaient les musulmans. L'enthousiasme fut indicible, la foule prit avec feu l'idée d'un pèlerinage armé, on se réunissait confusément : Jérusalem fut le vœu de tous. Il ne fallait plus qu'un chef à ces masses pour les diriger dans le pays inconnu.

La féodalité comptait deux natures de seigneurs et tenanciers : les uns avaient des fiefs, d'opulentes terres, de riches seigneuries, des domaines qui s'étendaient sur les rivières lointaines, des prés fleuris et des forêts sombres comme les Ardennes ; riches dans leurs escarcelles, ils n'avaient rien à désirer en hommes ni en serfs ; ceux-ci étaient les sires terriers, les suzerains de vassaux et de riches manses. Mais à côte d'eux il y avait encore de braves chevaliers au bras puissant, aux rudes coups de lance et d'épée ; ils n'avaient point de terres, ils vivaient de batailles et de butins ; souvent prodigues, avaient passé leur vie à la chasse au sanglier dans la forêt ; tantôt ils se mettaient au service de tels sires, tantôt ils se posaient comme défenseurs et avoués d'un monastère, moyennant certaines redevances d'argent. C'était comme les prolétaires du baronnage et de la chevalerie ; gens dissolus pour la plupart, qui mangeaient leur patrimoine ou leur avoir dans de joyeux festins, quand la coupe pétillait jusqu'au bord. Y avait-il une expédition périlleuse, ils se mettaient à la tête par plaisir et passe-temps, ils allaient conquérir la fortune : qu'avaient-ils à perdre et que laissaient-ils après eux ? ils n'avaient ni terre ni famille. Ces chevaliers plaisaient au peuple, qui aime des caractères hardis et chercheurs d'aventures<sup>2</sup>. Quand la multitude donc s'éleva confuse, pêle-mêle, pour marcher en Orient, les plus impatientes choisirent un chef : il se nommait Gauthier sans avoir (*Walter senz aveir*)<sup>3</sup>. Voyez comme ce nom allait bien au pauvre chef du peuple et comme il avait été élu à propos par les pèlerins dénués de tout ! (*Walter senz aveir*), c'est-à-dire sans sou ni maille, joyeux compagnon de bonne naissance, mais ayant tout dépensé dans la vie aventureuse de la chevalerie. La première troupe de pèlerins n'était pas elle-même très-huppée ; on ne comptait que huit hommes à cheval dans toute cette masse qui marchait à pied, armée d'arcs, de pieux et d'arbalètes. On voyait cette foule en capuchons et guenilles, avec ces figures grotesques et bizarres des multitudes aux gros nez, aux lèvres épaisses, aux membres forts ou mal lotis : les dignes compagnons étaient pauvrement vêtus, sans chaussures, ni sandales, mais ils avaient un puissant enthousiasme qui leur faisait tout supporter ; ils marchaient ainsi à la conquête, au triomphe de la grande idée qui leur tenait au cœur : la délivrance de la patrie

---

<sup>1</sup> Je vais suivre l'histoire des croisades sous un point de vue que je crois nouveau ; j'ai toujours pensé que le grand poème du Tasse avait séduit et perdu les historiens des croisades. Le poète a conçu une œuvre d'art ; il a suivi sa fantaisie, et il a bien fait, mais les historiens des croisades ont voulu l'imiter ; ils ont essayé de l'épique au lieu de faire du vrai ; on a calqué des discours, peint des caractères d'invention, et fait un cadre compassé partout là où existe toute la confusion d'une multitude. Je me garde bien de nie poser épique, je reste chroniqueur.

<sup>2</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Feuda*. — Sainte-Palaye, *Chevalerie*, tom. II.

<sup>3</sup> Voyez Albert d'Aix, liv. Ier, et Guibert, liv. Ier.

céleste et de leurs frères opprimés. Chaque fois que le peuple s'émeut en armes, il n'invoque que son courage, il marche à la défense de son principe ou de la patrie, sans souliers, sans vêtements, et il n'en est pas moins beau dans l'histoire. Il y a une sorte de magnificence dans l'enthousiasme de la misère, elle ne se bat point pour des idées sans élévation, elle est désintéressée dans les résultats ; et, au milieu de cette foule, s'élève à toute la hauteur du temps un homme d'armes, comme Walter (*senz aveir*), pour la diriger et la conduire aux grandes choses !

Ce fut donc avec cette pauvre troupe, où l'on voyait pêle-mêle, comme le dit la chronique, chevaliers, moutons, chèvres, ânes et mulets sans belle apparence, que Gauthier sans avoir se mit en marche pour Jérusalem, sans s'inquiéter s'ils auront à la face amis ou ennemis<sup>1</sup>. En traversant la Hongrie, le seigneur Coloman, roi très-chrétien des Hongrois, instruit des résolutions courageuses des fidèles et des motifs de leur entreprise, accueille Gauthier avec bonté, lui accorda la faculté de passer en paix sur toutes les terres de son royaume et d'y faire des achats. Il marcha en effet, sans faire aucun dégât et sans aucun accident, jusqu'à Belgrade, ville de Bulgarie ; ayant passé à Malaville<sup>2</sup>, cité située sur les confins du royaume de Hongrie, là il traversa en bateau et en parfaite tranquillité le fleuve du Méroé<sup>3</sup> ; mais seize de ses hommes s'étaient arrêtés dans ce même lieu de Malaville pour y acheter des armes à l'insu de Gauthier, qui déjà se trouvait de l'autre côté du fleuve ; quelques Hongrois d'un esprit pervers, voyant Gauthier et son armée déjà éloignés, leur enlevèrent leurs armes, leurs vêtements, et les laissèrent aller ensuite nus et dépouillés. Désespérés, privés de leurs armes et de leurs effets, ceux-ci pressèrent leur marche et arrivèrent bientôt à Belgrade, où Gauthier et son armée avaient dressé leurs tentes en dehors des murailles pour se reposer, et ils racontèrent en détail le malheur qu'ils avaient éprouvé. Gauthier, qui ne voulait pas retourner sur ses pas pour se venger, supporta cet événement avec fermeté d'âme. La nuit même que ses compagnons de voyage le rejoignirent dénués de tout, il demanda au prince des Bulgares et au magistrat de la ville la faculté d'acheter des vivres pour lui et les siens ; mais ceux-ci les prenant pour des vagabonds et des gens trompeurs, leur firent interdire les marchés. Gauthier et les gens de sa suite, blessés de ces refus, se mirent à enlever les bœufs et les moutons qui erraient çà et là cherchant leur pâture dans la campagne ; et comme ils voulurent les emmener, il s'éleva bientôt de sérieuses plaintes entre les pèlerins et les Bulgares qui voulaient se faire rendre leurs bestiaux. On s'échauffa des deux côtés, et l'on en vint aux armes ; tandis que les Bulgares devenaient de plus en plus nombreux, au point qu'ils se réunirent enfin cent quarante mille, quelques hommes de l'armée des pèlerins s'étant séparés du reste de l'expédition, furent trouvés par les Barbares dans un certain oratoire où ils s'étaient réfugiés. Les Bulgares, ainsi renforcés en même temps que Gauthier perdait du monde et fuyait avec tout le reste des siens, attaquèrent cet oratoire, et brûlèrent soixante hommes de ceux qui s'y étaient réfugiés ; les autres ne s'échappèrent qu'avec peine du même lieu, eu cherchant à défendre leur vie, et la plupart d'entre eux furent dangereusement blessés. Après ce malheureux événement, qui lui fit perdre un grand nombre des siens, Gauthier, laissant les autres dispersés de tous côtés,

---

<sup>1</sup> Comparez Guibert. liv. Ier, Albert d'Aix, liv. Ier, et Guillaume de Tyr.

<sup>2</sup> Semlin.

<sup>3</sup> La Morawa.

demeura pendant huit jours caché et fugitif dans les forêts de la Bulgarie<sup>1</sup>, et arriva enfin auprès d'une ville très-riche nommée Nissa, située au milieu du royaume des Bulgares ; là, ayant trouvé le duc et prince de ce pays, il lui parla des affronts et des dommages qu'il avait soufferts. Le prince, dans sa clémence, lui rendit justice sur tous les points, et lui donna généreusement, comme gage de réconciliation, des armes et de l'argent ; il le fit en outre accompagner en paix à travers toutes les villes de la Bulgarie, Sternitz, Phinopolis, Andrinople, et lui accorda la permission d'acheter, jusqu'à ce qu'il fût arrivé avec toute sa suite dans la ville impériale de Constantinople. Lorsqu'il y fut parvenu, Gauthier demanda humblement et avec les plus vives instances au seigneur empereur la permission de demeurer en paix dans son royaume, et la faculté d'acheter les vivres dont il aurait besoin, jusqu'au moment où Pierre l'Ermite, sur les exhortations duquel il avait entrepris ce voyage, viendrait le rejoindre, afin qu'alors, réunissant les milliers d'hommes qu'ils conduisaient, ils pussent passer ensemble le bras de mer de Saint-Georges, et se trouver ainsi mieux en mesure de résister aux Turcs et à toutes les forces des Gentils. Le seigneur empereur, nommé Alexis, répondit avec bonté à ces demandes, et consentit à tout<sup>2</sup>.

Ce devait être en effet un bien triste voisinage pour les Hongres et les Bulgares, que cette troupe aventureuse de pauvres pèlerins, querelleurs, mutins comme le peuple dans toutes les entreprises où il s'expose à des périls ! Gauthier (*senz aveir*) avait eu là une rude tâche pour lui, digne compagnon de chevalerie ; mais enfin le hardi paladin arrivait, après d'inouïes fatigues, à Constantinople, le lieu de rendez-vous pour toutes les troupes de pèlerins ; là devait se réunir l'armée des fidèles, pour agir de concert dans une expédition contre les musulmans. Pendant cette longue route, les compagnons de Gauthier avaient éprouvé bien des souffrances, avaient subi bien des privations : les pèlerins débordaient sur Constantinople exténués de besoins ; ils avaient devant eux une grande et merveilleuse cité, pleine de richesses et d'abondance. Ils avaient traversé bien des terres arides, bien des montagnes sauvages ; ils pouvaient plonger maintenant leurs regards ravis sur le Bosphore et ses rivages<sup>3</sup> aux mille tours grecques qui s'élevaient autour des murailles, géants qui enveloppaient de leurs vastes bras les palais de marbre, les hippodromes, les cirques, les jardins de roses de Damas, de cyprès et de sycomores. Quelle différence entre les tristes villes de l'Occident, sans en excepter Paris sur Seine, Orléans sur Loire, avec leurs noires murailles ; Auxerre la vineuse, Champlitte, Troyes, Reims, dont les coteaux arides et rougeâtres offraient le triste aspect d'une végétation de ceps noircis comme une bruyère de bois mort ! Tout était vert et ravissant à Constantinople ; les grands arbres avaient le soleil à la cime et l'onde aux pieds ! Quelle description pompeuse ne font pas les chroniqueurs, de ces richesses de la nature et de l'art, de ces villes merveilleuses, du peuple si opulent, de ces vêtements de pourpre, de ces robes traînantes, de ces palais où les eunuques gardaient les portes d'airain roulant sur les parvis de marbre ! Quelle féerie pour les pauvres compagnons de Gauthier sans avoir ! Les débris de ce grand pèlerinage étaient dans le ravissement à l'aspect de Constantinople ; tous n'avaient, comme Gauthier, ni denier ni maille, lorsque l'empereur leur fit

---

<sup>1</sup> Comparez ce récit avec celui du chroniqueur Baudri, ad ann. 1095-1096.

<sup>2</sup> Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. Ier.

<sup>3</sup> Anne Comnène décrit avec pompe l'aspect de Constantinople et les grands travaux des empereurs, *Alexiade*, liv. X.

distribuer quelques mesures de tartarons de cuivre, ce qui excita l'enthousiasme de cette espèce de Cour des Miracles ambulante<sup>1</sup>.

Pendant ce temps, l'ermite Pierre continuait sa prédication pour la croisade. Le voilà donc qui convoque le peuple chrétien pour le départ, au son des trompettes et buccines ; la foule qui vint à lui était plus innombrable que le sable de la mer ; telle est l'expression de la chronique. Pierre avait parcouru la Langue d'oïl et la fougue d'oc, la Suisse, la Souabe, l'Italie ; la troupe qui suivait sa parole était encore un pêle-mêle de Français, de Lorrains, de Bavares et de peuples étranges qui s'étaient levés à la sainte prédication. On y vit paraître même les Écossais, si féroces chez eux, si doux chez les autres, la cuisse nue, le manteau et le carquois sur l'épaule ; ils arrivaient du pays des brouillards<sup>2</sup>. La croisade était une de ces entreprises d'opinion qui remuent si profondément ; le mouvement du peuple devenait universel ; Pierre l'Ermite, avec sa tunique de bure, ses pieds nus, son pauvre âne trotinant, avait rassemblé les populations autour d'une idée qu'on saluait avec enthousiasme. Cette multitude lui dit : Conduis-nous, toi qui as la parole si brûlante, toi qui as vu Jérusalem. Et l'ermite accepta ; il était l'homme du peuple, il sortait de ses entrailles : avant la vie de solitude, n'avait-il pas fait la guerre ? il se souvenait des champs de bataille où il avait brisé plus d'une lance contre ses adversaires. Périlleuse mission que de guider la multitude émue quand elle entoure de son enthousiasme une idée de religion, de gloire ou de patrie ! Pierre avait prêché la croisade, et il résolut de conduire le pèlerinage. Le peuple s'était rassemblé sans ordre<sup>3</sup> ; il se groupait par bandes de ville en ville, de campagne en campagne ; l'ermite prêchait, et quand la multitude s'était rassemblée, il lui donnait la parole, le baiser et la croix. Ce peuple avait du cœur, une résolution de mourir ; et à quels emportements n'allait-il pas se livrer dans une si longue route ! que d'imprudences cette folle armée ne devait-elle pas commettre à travers les populations hostiles ou étrangères à ses mœurs et à sa langue ! Elle était pauvre, et elle allait traverser de beaux pays et des terres plantureuses ; elle quêtrait l'aumône, et elle avait en face des villes riches et bien munies de tout ; elle se sacrifiait pour l'idée chrétienne, et autour d'elle l'égoïsme savourait paisiblement les biens et les plaisirs du monde. Une armée qui marche sous les feux de l'exaltation est naturellement cruelle ; elle ravage tout, parce que, se sacrifiant elle-même à une cause, elle considère comme ennemi non-seulement ce qui s'oppose à ses desseins, mais encore ce qui reste indifférent au milieu de l'émotion commune.

Ainsi était l'armée du pauvre ermite ; que de peine pour la contenir ; Pierre se montra digne du commandement ; il comprima tant qu'il le put le désordre. Ce fut une longue et difficile marche ; la multitude se dirigea, comme la troupe de Gauthier sans avoir, vers le royaume de Hongrie. Pierre dressa ses tentes devant les portes de Ciperon avec toute l'armée qu'il traînait à sa suite ; de là, dit la chronique, il envoya des députés au souverain de ce royaume pour lui demander la permission d'y entrer et de le traverser avec tous ses compagnons de voyage. Il en obtint l'autorisation sous la condition que l'armée ne ferait aucun dégât sur les terres du roi, et qu'elle suivrait paisiblement sa route en achetant les choses dont elle aurait besoin, sans querelle et à prix débattu. Pierre se réjouit beaucoup de ces témoignages de la bienveillance du roi envers lui-même et tous

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, liv. Ier.

<sup>2</sup> *Videres Scotorum apud se ferocium, alias imbellium, cuneos, crure intecto, hispida clamyde, ex humeris dependente psitarcia, de finibus uliginosis allabi.* (Guibert, liv. Ier.)

<sup>3</sup> Albert d'Aix, liv. Ier. — Guibert, liv. Ier.

les siens ; il traversa tranquillement le royaume de Hongrie, donnant et recevant toutes les choses nécessaires en bon poids et bonne mesure, selon la justice ; et il marcha ainsi avec toute sa suite et sans aucun obstacle jusqu'à Malaville. Comme il approchait du territoire de cette ville, la renommée lui apprit, ainsi qu'à tous les siens, que le comte de ce pays, nommé Guz, l'un des primats du roi de Hongrie, séduit par son avidité, avait rassemblé un corps de chevaliers armés, et arrêté les plus funestes résolutions avec le duc Nicétas, prince des Bulgares et gouverneur de la ville de Belgrade, afin que celui-ci, à la tête de ses vaillants satellites, combattît et massacraît ceux qui avaient précédé Pierre l'Ermite, tandis que lui-même attaquerait et poursuivrait avec ses chevaliers ceux qu'il trouverait sur les derrières, en sorte que cette nombreuse armée pût être entièrement dépouillée, et perdit ainsi ses chevaux et tous ses vêtements<sup>1</sup>. En apprenant ces nouvelles, Pierre ne voulut pas croire que les Hongrois et les Bulgares, qui étaient chrétiens, oseraient commettre de si grands crimes ; mais lorsqu'il fut arrivé à Malaville, il vit, et ses compagnons virent aussi, suspendues encore aux murailles de la ville, les armes et les dépouilles des seize hommes de la troupe de Gauthier que les Hongrois avaient surpris tandis qu'ils étaient demeurés en arrière, et pillés sans remords. En apprenant l'affront fait à ses frères, en reconnaissant leurs armes et leurs dépouilles, Pierre excite ses compagnons à la vengeance. Aussitôt ceux-ci font résonner les cors bruyants, les bannières sont dressées, ils volent à l'attaque des murailles, lancent des grêles de flèches contre ceux qui occupent les remparts, et les accablent sans relâche d'une si grande quantité de traits, que les Hongrois, hors d'état de résister à l'impétuosité des Français qui les assiègent, abandonnent les remparts, osant à peine croire qu'il leur soit possible de faire face, dans l'intérieur même de la ville, aux forces qui les attaquent. Alors un certain Godefroy, surnommé Burel, né dans la ville d'Étampes, chef et porte-enseigne d'une troupe de deux cents hommes de pied, et qui était lui-même à pied<sup>2</sup>, homme plein de force, voyant les ennemis quitter les remparts en fuyant, saisit une échelle qu'il trouve là par hasard, et s'élança aussitôt sur la muraille. Renaud de Bréis, illustre chevalier, la tête couverte d'un casque et revêtu d'une cuirasse, monte après Godefroy sur le rempart, et dans le même temps tous les cavaliers et les gens de pied font les plus grands efforts pour entrer dans la place. Se voyant serrés de près et en danger, les Hongrois se réunissent au nombre de sept mille pour se défendre, et sortant par une autre porte de la ville qui fait face à l'Orient, ils se rendent et s'arrêtent sur le sommet d'un rocher escarpé, au pied duquel coule le Danube, et qui forme une position inaccessible de ce côté. La plupart d'entre eux cependant n'ayant pu se sauver assez vite, à cause des étroites dimensions de la porte, succombèrent sous le glaive auprès même de cette porte ; d'autres, qui espéraient se sauver en parvenant sur le sommet de la montagne, furent mis à mort par les pèlerins qui les poursuivaient ; d'autres encore, précipités de ces hauteurs, se noyèrent dans les eaux du Danube ; mais un plus grand nombre se sauva en traversant le fleuve en bateau. On tua environ quatre mille Hongrois dans cette affaire ; les pèlerins perdirent cent hommes seulement, non compris les blessés. Après avoir obtenu cette victoire, Pierre et tous les siens demeurèrent pendant cinq jours à Malaville, à cause de la grande quantité de provisions qu'ils y trouvèrent en

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, liv. Ier. — Guillaume de Tyr, liv. Ier, et Guibert de Nogent, toujours un peu mordant contre les croisés, liv. Ier.

<sup>2</sup> *Magister et signifer ducenterum peditum qui et ipse pedes erat.* Albert d'Aix, liv. Ier.



grains, en troupeaux de gros et menu bétail, et en boissons ; ils prirent aussi un nombre infini de chevaux<sup>1</sup>.

Pierre avait déployé dans cette marche militaire de l'audace et de la fermeté ; il n'avait pu retenir l'indignation des pèlerins à l'aspect des cadavres de leurs frères massacrés à Malaville ; Pierre avait dirigé l'assaut ; en d'autres temps il avait porté le casque. Il y avait parmi cette troupe émue quelques chevaliers qui connaissaient les grands coups de lance ; ils avaient secondé l'ermite dans le commandement de cette multitude désordonnée qui était restée en possession d'une grande cité. La guerre se trouvait ainsi déclarée par les pèlerins aux Hongrois, aux Bulgares, populations nomades dont ils traversaient le territoire<sup>2</sup>. Pierre pouvait-il empêcher que des troupes pleines de misères tussent toujours disposées à ravager la campagne pour se munir de vivres ? Cette foule de peuple, comme toutes les multitudes, passionnée, impatiente, avait le sentiment profond des sacrifices qu'elle s'imposait pour une mission sainte, et cette conviction rend les masses difficiles à conduire et à comprimer. Tout ce qui arrêtait le peuple dans son pèlerinage, il le brisait ; il avait des méfiances contre ses chefs, contre les nations qui lui donnaient l'hospitalité : ici les pèlerins prenaient une ville, là ils pillaient les troupeaux. Les Hongrois eux-mêmes, population à peine civilisée : les Bulgares, les Petchenègues s'étaient levés pour les combattre : n'avaient-ils pas à défendre leurs propriétés et leur vie ? Il faut lire dans les chroniques les peines et les douleurs de ce peuple franc à travers la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie jusqu'à Constantinople ; Pierre les conduisait avec une fermeté, une tactique remarquables ; il s'agissait de dominer tout un peuple avec ses passions, ses inquiétudes, ses besoins ; il fallait tout l'ascendant de la parole de l'ermite, toute la puissance de son caractère pour empêcher les pèlerins de s'abandonner à leur fureur contre ces races tartares qui les entouraient de toutes parts. Ils avaient devant eux de si beaux troupeaux, des bœufs aux cornes ornées de fleurs, des chariots à quatre roues, des moutons et des brebis qui se trouvaient épars au milieu des caavales et de leurs poulains bondissants !

Dans cette indiscipline de ses compagnons, l'ermite s'était souvenu de son ancien métier de guerre ; on le voyait sans cesse entouré d'un petit conseil d'hommes d'armes : Gauthier le Franc, cadet de la race de Galeran, sire de Breteuil, près de Beauvais<sup>3</sup>, et Godefroy Burel, de la ville d'Étampes, tous deux chevaliers nommés dans les Chartres. C'est avec l'aide et les conseils de ces hommes d'armes que Pierre l'Ermite conduisait sa troupe indomptée ; son itinéraire fut un passage incessant de tristesse, de joie, de hardiesse et de découragement, comme il arrive toutes les fois que le peuple entreprend une œuvre de patience et de résignation. Les pèlerins étaient poursuivis par les Bulgares, les Komans et les Hongrois ; çà et là on les voyait accourir sur des chevaux tartares, leurs arcs de corne sur l'épaule et la pique en main ; ils se précipitaient sur les troupes éparses, ils emmenaient les chars, les femmes, les jeunes filles, les pèlerins épuisés qui s'écartaient de l'armée chrétienne, alors organisée en rangs pressés. Pierre veillait à tout avec sa puissance de parole, il

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. Ier.

<sup>2</sup> Ils avaient surtout pour ennemis les Petchenègues. (*Pincenarii, qui Bulgariam inhabitant*. Albert Aquens, lib. Ier.)

<sup>3</sup> Cette généalogie des chefs de la croisade et de Pierre l'Ermite est toujours attestée par les chroniqueurs. *Walterus filius Waleramni de Bretoit castro, quod est juxta Belvatium*. (Albert d'Aix, liv. Ier.)

avait besoin de réprimer les masses, toujours leurs caprices, leurs volontés, leur souveraineté mobile ; ses compagnons Godefroy Burel et Foucher d'Orléans exécutaient ses ordres, se portant tantôt à la tête, tantôt sur le derrière de la troupe, pour que les rangs ne fussent point ouverts : tous veillaient à la subsistance si difficile ; et comme on était au milieu des chaleurs de juillet, on coupa les moissons jaunies qui fléchissaient sous les pas des chevaux ; on fit rôtir les grains à des fours que les pèlerins portaient avec eux, et cette pourriture agreste et abondante servit à tout ce peuple qui marchait en armes vers Constantinople en parcourant les plaines immenses de la Romanie<sup>1</sup>.

A travers un si long itinéraire, Pierre l'Ermite s'était montré d'une grande prévoyance, et les malheurs qu'avaient subis les pèlerins n'étaient pas son ouvrage, ils avaient été le résultat de l'indiscipline et des besoins du pèlerinage : avec sa seule parole, Pierre avait dompté bien des passions brutales au cœur des multitudes. Sternitz, près de Phinopolis, l'ermite reçut des messages d'Alexis conçus en ces termes : Pierre ; le seigneur empereur a reçu des plaintes graves contre toi et ton armée, car dans son propre royaume, cette armée a enlevé du butin et semé partout le désordre. C'est pourquoi l'empereur lui-même te défend de demeurer plus de trois jours dans aucune des villes de son royaume, jusqu'à ce que tu sois arrivé à la cité de Constantinople ; nous prescrivons, en vertu des ordres de l'empereur, dans toutes les villes par lesquelles tu auras à passer, que l'on vende tranquillement à toi et aux tiens toutes les choses nécessaires, et qu'on ne mette aucun obstacle à ta marche, puisque tu es chrétien et que tes compagnons sont chrétiens. L'empereur te remet en outre entièrement toutes les fautes que, dans leur orgueil et dans leur fureur, tes soldats peuvent avoir commises contre le duc Nicéas, car il sait que déjà ils ont chèrement expié ces offenses<sup>2</sup>. C'était donc à l'intervention de Pierre, à sa grande renommée catholique, à la puissance de sa parole, que les pèlerins francs devaient les secours qu'ils recevaient de l'empereur Alexis dans leur longue route. L'éclat de l'ermite était grand : quand il arrivait dans une ville, il montait sur une hauteur et rassemblant le peuple, il demandait quelques secours pour les soldats de la croix et pour le saint sépulcre. Ces harangues produisaient toujours un effet merveilleux : à Phinopolis et à Andrinople, les Grecs se dépouillèrent de leurs vêtements, jetèrent à pleines mains les byzantins d'or et d'argent, afin que les pèlerins pussent continuer leur route, car ils étaient bien fatigués. On amenait des mulets, des chevaux, des vivres en abondance ; et la puissance morale de Pierre fut si active, que l'empereur Alexis lui écrivit encore plusieurs lettres pourprées, pour l'inviter à hâter sa marche sur Constantinople. On avait dessein de voir ce peut Pierre, et Anne Comnène ne dissimule pas qu'elle était impatiente de contempler l'homme qui avait soulevé l'Europe, celui qu'elle nomme le petit encapuchonné<sup>3</sup>.

Tout ce peuple arriva dans la ville de Constantin ; l'étonnement fut encore grand parmi ces pauvres pèlerins exténués de fatigue, quand ils virent, comme les compagnons de Gauthier sans avoir, ces murailles de sept lieues de tour, ces palais somptueux sur le Bosphore, et ces jardins qui s'étendaient sur les rivages fleuris. Dès que l'empereur Alexis eut appris l'arrivée de cette multitude de

---

<sup>1</sup> Guibert a des reproches très-durs contre les croisés ; il les accuse même d'arracher les poils de la barbe à leurs hôtes. *Suis hospitibus barbas rellehant*. (Guibert, liv. Ier.)

<sup>2</sup> Albert d'Aix, liv. Ier. Anne Comnène commence aussi à s'occuper de la marche rapide des croisés vers la Grèce ; elle n'épargne pas les reproches. (*Alexiade*, liv. X.)

<sup>3</sup> Anne Comnène, *Alexiade*, liv. X.

pèlerins sous la conduite de Pierre l'Ermite, il désira l'appeler immédiatement auprès de lui. Or Pierre, petit de taille, mais grand de cœur et de parole, suivi seulement de Foucher, fut conduit par les députés en présence de l'empereur, désireux de voir s'il était tel en effet que la renommée le publiait. Alors se présentant avec assurance devant l'empereur, Pierre le salua au nom du Seigneur Jésus-Christ ; il lui raconta en détail comment il avait quitté sa patrie pour l'amour et par la grâce du Christ lui-même pour aller visiter son saint sépulcre ; il rappela brièvement les traverses qu'il avait déjà essuyées, annonçant que des hommes très-puissants, de très-nobles comtes et ducs marcheraient incessamment sur ses traces, enflammés du plus ardent désir d'entreprendre le voyage de Jérusalem, et d'aller aussi visiter le saint sépulcre<sup>1</sup>. L'empereur, après avoir vu Pierre, et appris de sa bouche même les vœux de son cœur, lui demanda ce qu'il voulait, ce qu'il désirait de lui ; Pierre lui demanda de lui faire donner, dans sa bonté, de quoi se nourrir lui et tous les siens, ajoutant qu'il avait perdu des richesses innombrables par l'imprudence et la rébellion des hommes de sa suite. Ayant entendu cette humble prière, et touché de compassion, l'empereur ordonna de lui faire compter deux cents byzantins d'or, et de distribuer à son armée un boisseau de pièces de monnaies que l'on appelle *tartarons*. Après cette entrevue, Pierre se retira du palais de l'empereur qui parla de lui avec bonté ; mais il ne demeura que cinq jours dans les champs voisins de Constantinople. Gauthier sans avoir dressa ses tentes dans le même lieu, et dès ce moment ils se réunirent et mirent en commun leurs provisions, leurs armes et toutes les choses dont ils avaient déjà besoin<sup>2</sup>. Pierre, ainsi que tout le peuple chrétien, accueillit avec empressement le message et les conseils de l'empereur, et tous passèrent deux mois de suite en festins continuels, vivant en paix et en joie, et donnant en pleine sécurité à l'abri des Attaques de tout ennemi.

La politique habile d'Alexis consistait tout entière à s'emparer de l'autorité morale sur les croisés, à mesure de leur arrivée à Constantinople, et de les réduire à l'hommage ; l'empereur voulait, en réprimant leur insolence, employer leur courage à la défense du territoire grec si fatalement menacé. Ces pèlerins francs, qui arrivaient par nuées comme les sauterelles des champs, avaient le bras fort, une valeur éprouvée ; on pouvait les appeler au service de l'empire, comme les Bulgares et les Warenges gardes du palais ; ils pouvaient former une barrière de fer opposée aux races turques sur le Bosphore et Alexis les avait sous sa main à Constantinople. Pierre écoutait ses conseils et servait d'organe à l'empereur pour les porter ensuite au camp des pèlerins<sup>3</sup>. On jetait à ces pèlerins des boisseaux de tartarons, la monnaie du peuple ; on leur distribuait des vivres avec régularité comme à des pauvres de Jésus-Christ. Anne Comnène nous raconte quels furent les soins de son père pour assouplir, le fier caractère des Francs et comprimer leur impatience. Il fallut de grands sacrifices ! mais l'ermite, par sa parole et son habileté, préserva les croisés de beaucoup d'imprudences. Hélas ! resterait-il toujours le maître<sup>4</sup> ?

Constantinople avait été choisie comme le vaste rendez-vous du pèlerinage ; les troupes des croisés s'y succédaient comme les flots qui suivent les flots ; et

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. Ier.

<sup>2</sup> Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. Ier.

<sup>3</sup> Pierre l'Ermite fut dès ce moment très-dévoués à l'empereur Alexis ; il fit tout par ses conseils. Albert d'Aix et Guibert, liv. Ier. Anne Comnène avait vu Pierre l'Ermite, elle fait son portrait avec une attention scrupuleuse, *Alexiade*, liv. X.

<sup>4</sup> *Alexiade*, liv. X.

bientôt les coureurs de l'empire annoncèrent qu'une nouvelle troupe de pèlerins venait de se montrer sur les frontières de la Bulgarie. Les lettres des officiers de l'empire disaient que ces nouveaux croisés parlaient la langue dure et gutturale de la Souabe et des frontières du Rhin. Dois-je raconter la chronique de ces nouveaux venus ? Avez-vous quelquefois longé les bords du Rhin, depuis sa chute tumultueuse qui rebondit en écume de neige, jusqu'à Cologne la vieille cité ? Là vivaient des chevaliers un peu insoucians de l'avenir ; ils passaient leur existence de mécréants à boire le vin du Rhin, boisson divine qui coule à grands flots dans les immenses foudres de Nuremberg et d'Heidelberg, le château aujourd'hui désert sur la colline. Tout à coup la population des sept montagnes, ces chevaliers, ces burgraves de cités, se sentant animés d'une sainte ardeur, vendirent leurs terres, aliénèrent leurs tonnes à vil prix, tous pour prendre la croix. C'étaient des Lorrains, des Bavaois, des Allemands, bonnes gens, gros buveurs, la trogne rouge, comme le disent les chroniques, et qui avaient les escarcelles pas mal garnies<sup>1</sup>. Voilà donc ces rustres, ces chevaliers si réjouis qui se mettent en marche pour Constantinople ! Les Hongrois les traitèrent dignement en frères, car ils étaient pèlerins pour la foi du Christ ; le roi Coloman fit donner ordre de les bien nourrir et de les bien vêtir durant toute la route. Mais qui peut répondre des Allemands quand Us ont la tête frappée par le vin nouveau et par la bière qui fermente ? Ils se mirent à vagabonder, et voici comment : **Les Bavaois et les Souabes, hommes impétueux, et d'autres insensés encore, se livrèrent sans mesure aux excès de la boisson, et en vinrent bientôt à enfreindre les conditions du traité. D'abord ils enlevèrent aux Hongrois du vin, des grains et les autres choses dont ils avaient besoin ; puis ils allèrent prendre dans les champs des bœufs et des moutons pour les tuer ; ils tuèrent aussi ceux qui voulurent leur résister ou reprendre sur eux les bestiaux, et ils commirent encore beaucoup d'autres crimes que je ne saurais rapporter en détail, se conduisant en gens grossiers, insensés, indisciplinés et indomptables<sup>2</sup>**. Ainsi étaient un peu les Allemands ; la race germanique n'était pas méchante une fois la colère apaisée ; tous ces Bavaois, d'une simplicité candide, avaient fait beaucoup d'excès, et tout repentants ils consentirent, pour donner bon témoignage aux Hongrois, de se désarmer ; ils devaient marcher désormais comme de pauvres pèlerins, sans épées et même sans bâtons. A peine avaient-ils quitté leurs cuirasses, que les Hongrois mécréants se précipitèrent sur cette multitude aux chairs lourdes, et la poursuivirent sans pitié.

Cette troupe des pèlerins partie des provinces de Souabe et de Lorraine ; arriva donc exténuée de fatigues sur les confins de l'empire grec ; l'Allemand, bon et confiant, s'était échauffé la tête avec ce vin de Hongrie noir et épais comme le raisin au midi du Danube. Hélas les pauvres Germains avaient payé cher leur ivresse un peu brute ; les officiers de l'empire les accueillirent par ordre d'Alexis<sup>3</sup>.

Les troupes de croisés se succédaient dans cette tempête de peuples qu'avait soulevés la parole de Pierre l'Ermitte, Ce même été, quand les feux de juillet se firent sentir, on vit accourir sur les bords du Rhin des bandes de pèlerins de France, de Flandre, d'Angleterre et de Lorraine ; pris d'un zèle impétueux, ils

---

<sup>1</sup> Comparez Albert d'Aix, liv. Ier, Guillaume de Tyr, liv. Ier, et Guibert de Nogent, liv. Ier.

<sup>2</sup> Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. Ier.

<sup>3</sup> Guibert et Albert d'Aix, liv. Ier. Ces détails sur les croisés allemands, détails qu'on trouve surtout dans Albert d'Aix, disent assez que ce chroniqueur était d'Aix-la-Chapelle, et non d'Aix en Provence.

appelaient Jérusalem dans leurs cris d'armes et dans leurs idées exaltées ; ils se livraient à tous les excès du plaisir et de la dissipation. Les chroniques disent : qu'ils se divertissaient sans cesse avec les femmes et les jeunes filles qui sortaient aussi de chez elles pour se livrer aux mêmes folies<sup>1</sup>. Voilà donc une croisade de joyeux compagnons s'abritant sous la tente et passant nuit et jour en agréables festins ! Au bord du Rhin, l'argent manqua ; mais n'y avait-il pas dans toutes ces villes des juifs à la barbe longue et sale, aux vêtements longs et crasseux ? à Cologne la vieille ville, à Mayence la cité de Charlemagne, pillards de bourgeois et de serfs, ils prêtaient à usure : un chevalier, un pauvre avait-il besoin de quelques besans rognés, il allait trouver le juif, lui portant l'escarboucle de sa toque, ou bien encore son cheval de bataille, sa lance aiguë, et le pauvre, même son vêtement trempé de sueur. Ces maudits juifs n'avaient-ils pas élevé en croix le Sauveur des hommes ? Quoi ? l'on partait pour Jérusalem à la délivrance du saint sépulcre, et on laisserait les juifs paisiblement se gorger des richesses du peuple ! Ainsi parlaient les pèlerins en contemplant les juiveries toutes pleines d'or et d'argent imposés à la misère du pauvre. De la colère à la vengeance le passage est rapide ; pour les nobles, un beau lévrier était plus qu'un juif ; pour le pauvre, l'israélite au vêtement sale était-il autre chose qu'un animal immonde qu'on pouvait écraser du pied ? Au juif on pouvait arracher les poils de la barbe ou briser les dents de la mâchoire : alors le cri de massacre se fit entendre, on courut partout sur eux comme à la chasse d'un gibier friand, car celui-là était doré. A Cologne, rien ne fut épargné : ni le vieillard aux cheveux blancs, ni la belle figure d'Abraham et de Jacob, ni la jeune femme aux magnifiques traits de la Sulamite, ni l'enfant à peine circoncis ; tout fut massacré sur les rives du Rhin par les paysans allemands pleins de haine contre le juif pillard et usurier ; c'était une vengeance du peuple<sup>2</sup>.

A ce moment, en effet, la race germanique s'était levée sous le comte Emicon, seigneur d'habitudes sauvages, qui vivait sur les bords du Rhin, dans ces nids d'aiglons où se déployaient encore les ruines féodales. Le comte Emicon fut le chef de cette guerre à la juiverie ; les malheureux israélites se placèrent en vain sous la tutelle de l'évêque de Mayence ; ce bon évêque les reçut en son château fortifié : qu'importe aux Allemands enflammés de colère ? ils attaquèrent la maison épiscopale, brisèrent les gonds, fracassèrent les murs ; tout ce qui portait au front le caractère juif fut massacré ; puis Ton se partagea les mares d'or renfermés dans les huches. On vit alors comme à la prise de Jérusalem par les légions de Rome, les juifs s'immoler entre eux. Hélas ! disent les rabbins, les frères perçaient de leurs poignards la poitrine de leurs sœurs et de leurs femmes. Il périt là des docteurs de la loi, des vierges élevées dans le temple, de jeunes hommes, espérance d'Israël<sup>3</sup> ; et le lendemain le comte Emicon et Enguerrand de Vandeuil, qui commandaient les pèlerins, burent à longs traits

---

<sup>1</sup> Guibert de Nogent, liv. Ier.

<sup>2</sup> Toutes les fois qu'il y avait une grande émotion de peuple, on tombait sur les juifs. On massacra les juifs dans la croisade du duc d'Aquitaine contre les Mores d'Espagne (Collection Duchesne, tom. IV, p. 88). Le pape Alexandre II prit leur défense, Alexand. II, *Epistol. in collect. Concil.*, tom. IX, p. 1154. Les rabbins Joseph ben Josué, 1re part., f° 5, p. 2, et David Ganz, *Tzemach David*, f° 27, p. 1re, parlent également des massacres de leurs coreligionnaires. La Chronique de Rouen a conservé souvenir d'un massacre de juifs lors de la croisade. Labbe, *in nor. Biblioth.*, Mss., tom. I, p. 367.

<sup>3</sup> Voyez tout ce récit dans Albert d'Aix, liv. Ier. La situation des juifs en Allemagne est restée mercantile et abaissée ; je me souviens qu'en 1838, entre Scharding et Lintz, je vis un juif battu et bafoué par les étudiants.

dans de vastes coupes d'or, pour célébrer leur victoire. Les chefs de la troupe se distribuaient les immenses trésors qu'ils avaient trouvés dans la juiverie ; ainsi procèdent toutes les armées qui se lovent pour une opinion exaltée ; elles tuent, elles massacrent, et cela pour une idée politique comme pour une idée religieuse ! Voilà donc cette troupe furieuse à travers la Hongrie et la Bulgarie ; partout des excès et d'effrayantes catastrophes : ces croisés, partis innombrables, arrivaient à Constantinople exténués de fatigues et de privations ; ils étaient si simples, si simples, qu'ils avaient entre eux les pratiques les plus folles, comme toutes les armées de peuple. Les chroniques nous ont conservé de curieux épisodes de ce pèlerinage et les témoignages de ces naïves et brutales croyances. Ces hommes avaient une oie et une chèvre qu'ils disaient animées d'un souffle divin, et ils avaient pris ces animaux pour guides de leur voyage à Jérusalem ; ils allaient jusqu'à leur porter respect, et semblables eux-mêmes à des bêtes, ils adoptaient ces erreurs avec une pleine tranquillité d'esprit. Que les cœurs fidèles, ajoute Albert d'Aix, se gardent de croire que le Seigneur Jésus veuille que le sépulcre où reposa son corps très-saint soit visité par des bêtes brutes et dépourvues de sens, et que ces bêtes servent de guides aux âmes chrétiennes que lui-même a daigné racheter au prix de son sang pour les arracher aux souillures des idoles ; car en montant aux cieus, le Christ a institué pour guides et pour directeurs de son peuple les très-saints évêques et abbés qui sont dignes de Dieu, et non des animaux brutes et privés de raison<sup>1</sup>. Il y avait, hélas ! une simplicité instinctive dans ces gros pèlerins allemands qui préféraient une oie et une chèvre aux prêtres et aux évêques, comme le rapporte avec une colère pleine de naïveté Albert d'Aix. La chèvre bondissait sur les collines de la Souabe j et faisait les délices de cette population de pasteurs ; l'oie s'épanouissait également par troupeaux dans les villes du Rhin, et quand le pâté de venaison était servi à la table féodale, il était rare que le foie d'oie, gras et luisant, ne se mêlât au jambon de sanglier, à la hure réjouissante et à la chair du chevreuil faisandée sous les bandes de lard. L'oie et la chèvre qui guidaient les pèlerins étaient donc un souvenir de la patrie !

Les pauvres Allemands furent bien accueillis à Constantinople, le rendez-vous général des croisés ; là mille tentes diverses étaient dressées dans les faubourgs ; Pierre l'Ermite, à l'aide de sa grande renommée et de sa parole entraînante, cherchait à maintenir quelque discipline dans les rangs des croisés<sup>2</sup> ; mais l'ascendant de l'ermite s'affaiblissait sensiblement. Il en est toujours ainsi du peuple : il élève ses idoles et les brise presque aussitôt. Ce pèlerinage tout multitude s'était préparé avec enthousiasme ; on l'avait vu se développer dans une sorte de pêle-mêle et de tumulte, comme un torrent qui rebondissait de rocher en rocher en éparpillant ses ondes immenses. Maintenant ce peuple de pèlerins était à Constantinople, et l'empereur cherchait à le discipliner pour le faire servir à ses desseins ; il n'y avait aucun ordre, aucune hiérarchie, et les croisés pouvaient se précipiter sur les Grecs aussi bien que sur les mécréants, car ils avaient un besoin de batailles et de pillages : vous voilà rendu à la ville de Constantin, peuple de la croisade ; soyez prudents ! attendez, pour combattre dignement les infidèles, qu'il vous arrive le secours de la féodalité en pèlerinages ; si la multitude n'a que son zèle et son corps, la chevalerie a ses armes bien trempées, ses rangs pressés de lances. Ainsi parlaient les chroniqueurs. Les

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. Ier.

<sup>2</sup> Voyez Anne Comnène, liv. X.

barons avaient de plus vastes desseins lorsque poussant leur cri d'armes ils déployaient leurs bannières de guerre loin de la patrie !

## CHAPITRE XVII. — CROISADE DE LA FÉODALITÉ.

Préparatifs du départ. — Les grands feudataires. — Le duc de Normandie. — Concile de Flandre. — Comte de Blois et de Champagne. — Comte de Toulouse. — Les comtes de Boulogne. — Godefroy de Bouillon. — Hugues de France. — Caractère du pèlerinage féodal. — Le roi Philippe Ier au temps de la croisade. — Itinéraire des grands féodaux.

1095-1098.

Ils marchaient tous pêle-mêle, les pèlerins du peuple, dirigés par le petit ermite, ou bien conduits par ce chevalier si pauvre qu'on rappelait Gauthier sans avoir ; les caractères exaltés comme les caractères sans souci, sans passé, sans avenir, jetant leur vie au vent, conviennent aux multitudes ; elles aiment l'homme qui les entraîne par la parole vers les grandes choses, ou les esprits insouciantes et vagabonds qui portent leur existence au jour le jour, comme le pauvre, le bâton à la main et la besace sur le dos<sup>1</sup>. Le peuple suivait l'ermite couvert de bure et le chevalier qui portait la plume de faucon sur son casque, sans autre pensée que Jérusalem, sans autre avenir que sa ferveur et sa croyance. La troupe des pèlerins, conduite par Pierre l'Ermite, avait éprouvé trop de malheurs dans son itinéraire à travers la Hongrie et la Bulgarie, pour que la féodalité des comtes et grands vassaux ne prît pas de nombreuses précautions militaires dans l'accomplissement de son propre pèlerinage. La féodalité, c'était la partie guerrière des nations envahissantes, les hommes d'armes du territoire ; ils devaient faire la guerre incessamment ; leur métier n'était pas de cultiver la terre et de tremper les sillons de leur sueur comme les serfs ; ils dédaignaient les arts et réécriture des clercs : réunir les carrés de lances, jouter à toute arme, ou briser le crâne à coups de gantelet, traverser les cottes de mailles épaisses ; fracasser les armures quand se heurtait le poitrail des pesants chevaux, telle était la vie des sires comtes et des hommes d'armes<sup>2</sup>. Fallait-il s'emparer d'un château sur la montagne, traverser une rivière à la nage, construire des batistes ou de longues poutres pour renverser les tours, la chevalerie était là, prête à toutes ces œuvres transmises des Romains ; c'était sa destinée ; elle passait sa vie à perfectionner les instruments de destruction, l'art des sièges et des batailles. Le varlet commençait son éducation d'homme par apprendre le *déduit des armures*, et le vieux chevalier à la barbe blanchie par les ans racontait sous le large foyer domestique les vaillants exploits qui avaient illustré sa jeunesse<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Le dénombrement des chefs de la croisade, fait par le Tasse dans la *Jérusalem*, a été encore une source d'erreurs et d'illusions historiques ; on a créé des héros imaginaires, on les a vernissés et policés de telle sorte qu'on ne reconnaît plus ces féodaux sauvages tels que les chroniques et les Chartres les reproduisent. Le Tasse a été le grand corrupteur de l'histoire des croisades.

<sup>2</sup> Lisez dans la *Vie de Louis le Gros*, par Suger, le véritable caractère de la féodalité, chap. I à XXI.

<sup>3</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Miles*.



Tout était guerre ainsi dans la vie du comte, et quand le haut baronnage de France résolut son pèlerinage armé en Palestine, ce voyage dut se préparer et s'accomplir dans des conditions véritables d'une expédition féodale avec la tactique et la méditation des batailles ; ce n'était plus ici une troupe qui s'en allait tumultueusement en pèlerinage comme des vagabonds enthousiastes, mais de fortes armées régulières, comme elles avaient marché sous les empereurs, les rois et les comtes, en Flandre, en Souabe, en Normandie ou en Angleterre. Là devaient se montrer les vieux chevaliers des guerres d'Allemagne, les sergents d'armes au corps dur, à la main plus dure encore, et habile à décocher une flèche ; il y avait des chariots pleins de vivres, des marcs d'argent et d'or qui provenaient de la vente des fiefs ; tous ces comtes étaient bien armés, leurs casques reluisaient d'acier, leurs cuirasses, leurs brassards étaient de bonne trempe, comme cela convenait à de dignes chevaliers<sup>1</sup> ; leurs bannières flottaient au vent ; il y avait de ces bannières de toutes couleurs et de tous les émaux ; ce n'étaient plus des serfs de ville, des pauvres chevaliers sans avoir ; il y avait un puissant baronnage, et l'or et l'argent se voyaient sous la tente comme le fruit d'automne dans les greniers<sup>2</sup>.

En tête la *Courte-Heuse*, Robert, duc de Normandie, le fils du *Bâtard* et le petit-fils du *Diable* ou du *Magnifique* ; qui ne savait l'insouciant chronique de Robert, le duc sans peur ? il passait incessamment des joies du festin aux batailles<sup>3</sup> ; il portait marquée sur son front toute sa vieille origine Scandinave ; car il aimait les trouvères, les scaldes, les baladins qui égayaient ses cours plénières ; il était si prodigue, si fol de sa huche ! Pour eux il se dépouillait de la robe écarlate, du mantel d'hermine ; quand un *chant de Geste* racontait les hauts faits de ses aïeux, ou de Charlemagne, ou de Roland, ou du Bâtard, devenu roi des Anglais, comment un duc de Normandie n'aurait-il pas récompensé les poétiques inspirations qui rappelaient les grands exploits des ancêtres ? Il était prodigue de son trésor, son escarcelle s'emplissait et se vidait incessamment, et le noble duc, tant il était libéral, restait souvent au lit faute de vêtements qu'il avait abandonnés aux folles filles et aux trouvères<sup>4</sup>. Les hommes de batailles aiment à jeter leur vie, leur or à tout vent. Le pèlerinage d'Orient souriait à Robert, car il allait voir l'Italie, Constantinople et la Palestine. Ici, ce n'était plus un Gauthier *sans avoir*, pèlerin aventureux, mais un féodal possesseur de belles terres, de verts herbages qui produisent le cidre doré ; il était maître du duché de Normandie, noble fief qui s'étendait depuis Pontoise jusqu'à la mer, avec la suzeraineté même de la Bretagne et de plus soixante villes, cent dix bourgs et cinq cents châtelainies : le pèlerinage n'était-il pas d'origine normande ? La Scandinavie avait jeté sur le midi de l'Europe une population errante qui avait déposé ses glorieux enfants dans la Neustrie, et plus récemment encore des colonies s'étaient établies à Naples, dans la Sicile et dans l'Angleterre. La *Courte-Heuse* avait pour aïeul ce Robert *le Diable* qui avait accompli le saint voyage à Jérusalem ; pourquoi ne suivrait-il pas l'exemple du *Magnifique* ! Robert se plaça donc à la tête de ses vassaux ; sa chevalerie était brillante, il fallait beaucoup d'argent pour aller outre-mer<sup>5</sup> ; la *Courte-Heuse*, prodigue, insouciant, engagea son duché de Normandie à son frère *le Roux*, roi d'Angleterre, prince déloyal et

---

<sup>1</sup> Comparez Guibert de Nogent, liv. II, et Albert d'Aix, liv. II.

<sup>2</sup> Robert le Moine, liv. Ier. Il était témoin oculaire.

<sup>3</sup> Orderic Vital, dans Duchesne, *Hist. Norm.*, p. 786.

<sup>4</sup> Orderic Vital, dans Duchesne, p. 786.

<sup>5</sup> Voyez sur le pèlerinage de Robert le Magnifique, les diverses chroniques de Normandie.

habile, pour dix mille marcs<sup>1</sup>, comme s'il avait mis en gage son cheval de bataille ou sa couronne d'escarboucles à un juif mécréant : Robert ne tenait plus à sa terre ; l'idée de pèlerinage l'entraînait dans un avenir de changement et de dissipation. Les dignes Normands allaient trouver partout les colonies de leurs frères ; avant de toucher la terre sainte, ils visiteraient l'Italie, ils devaient y saluer le fils des Hauteville.

La bannière de Robert II, comte de Flandre, est levée ! Il est le seigneur de ces grandes cités de métiers qui depuis un siècle déjà fermentaient pour l'indépendance. Robert était fils du *Frison*, comte de Flandre, si renommé pour son pèlerinage ; seigneur de haute expérience, de grande noblesse et de fermeté<sup>2</sup>, sa réputation retentissait jusqu'à Constantinople même. On se rappelle qu'Alexis lui avait écrit pour demander son secours quand les Barbares envahissaient l'empire grec ; dans une seconde épître pourprée, Alexis éploré disait au comte : *Je fuis de ville en ville, et je ne reste dans chaque cité que pour fuir encore ; j'aime beaucoup mieux être soumis à vous autres Francs que d'être le jouet des païens*<sup>3</sup>. Comte, comte, accourez donc avant que Constantinople tombe en leur pouvoir ! Ainsi Robert le Flamand était appelé par les prières de l'empereur dans son lointain pèlerinage ; il quittait la Flandre et ses villes, les métiers et les clercs : toute la grande vassalité flamande suivit le comte ; l'éclat de sa chevalerie brillait dans les campements autour de Bruges et de Lille. Noble compagnie que celle de Robert, comte de Flandre, avant que ces mutins de bourgeois et de métiers eussent abaissé les gonfanons de la chevalerie<sup>4</sup> !

Rien ne pouvait égaler le Flamand, si ce n'est Etienne, comte de Blois, le batailleur ; Etienne n'avait point encore la Champagne : en naissant il reçut le comté de Meaux et de Brie, belles plaines si plantureuses en grains et en blé. Dès son enfance, il avait montré son ardeur de guerre et de chicane, car il sortait d'une race de tricheurs ; Etienne avait conquis fiefs sur fiefs, suivi de ses braves vassaux, si bien qu'à la fin il eut autant de châteaux qu'il y avait de jours dans l'année<sup>5</sup>, grands et petits manoirs sur les hauteurs près des rivières, et tous avec redevances : la richesse du comte de Blois était passée en proverbe ; il s'était croisé avec les barons du Blaisois, suivant ainsi le fils de leur suzerain. Il y avait alors confusion dans la race des comtes ; on se partageait les comtés, les fiefs, car on trouvait en la terre champenoise tant de beaux vignobles et de villes resplendissantes au milieu desquelles brillait Troyes, l'escarboucle de la Champagne.

Accourez tous maintenant pour saluer Raymond IV, comte de Toulouse, le fin, le matois saint Gilles, dont parlent même les chroniques arabes<sup>6</sup>. Quelles richesses ! combien ne commandait-il pas à de florissantes villes, à des vassaux qui arboraient leurs gonfanons sur Montpellier, sur Lunel, la ville au vin doux, sur Béziers, déjà pleine d'Albigéois et d'hérétiques moqueurs des moines et des

---

<sup>1</sup> Orderic Vital, Duchesne, *Collect. Norm. script.*, p. 785.

<sup>2</sup> *Chronic. Bertiniacens.*, dom Bouquet, tom. XIII, p. 459. — *Chronic. Cambr.*, *ibid.*, p. 482.

<sup>3</sup> Albert d'Aix, liv. Ier, et Guibert, *ibid.*

<sup>4</sup> Voyez aux chapitres suivants le drame de la mort de Charles le Bon, comte de Flandre, emprunté aux Bollandistes.

<sup>5</sup> Les Bénédictins ont consacré un article, dans l'*Histoire littéraire de France*, à Etienne, comte de Blois, tom. IX.

<sup>6</sup> Extraits arabes de dom Berthereau, analysés par M. Reinaud, *Bibliothèque des Croisades*.

clercs ! Le comte avait ses droits de suzeraineté sur Saint-Pons, vieux monastère, sur Saint-Hippolyte et le Vigan<sup>1</sup>, près de la montagne et des noires Cévennes ; puis sur Frontignan et le bel étang de Maguelone, si riche pour le trésor des sires de Toulouse. Raymond IV, spirituel comme toutes ces populations méridionales, aimait les jeux et les plaisirs, la poésie et les troubadours : qu'elles étaient riches toutes les campagnes de la Langue d'oc ! elles avaient pour elles le soleil, l'eau et l'ombrage ; le peuple avait l'imagination vive, la résolution prompte, et ce babil de la langue d'oc, dont se plaignent si souvent les chroniques plus graves du nord des Gaules. Raymond, le comte de Toulouse, s'était montré digne des populations du Midi dans son ardeur pour les guerres de Palestine ; il avait offert au concile de Clermont son corps et ses vassaux, et quand il prit la résolution de quitter son comté, quand il visita l'église de Sainte-Maguelone pour prendre congé des reliques, il fut suivi par plus de cinq cents chevaliers possédant fiefs et demeures à la face du ciel, ainsi que le dit le chroniqueur Raymond d'Agiles, chapelain du comte, à l'imagination vive et légendaire, qui accompagna son suzerain à la croisade<sup>2</sup>.

Ainsi se préparaient les hauts sires de la féodalité territoriale : Normandie, Flandre, Champagne et Toulouse, n'était-ce pas les plus dignes baronnages de France ? Qui pouvait se comparer à ces bannières flottantes au vent, où Ton voyait le lion rampant, la merlette et le lévrier, le griffon ailé, le lambel de la table pendante, le tourteau crénelé, le pal ou les émaux, symboles qui furent plus tard régularisés dans le blason héréditaire ? Chacun de ces grands sires entraînait à sa suite des vassaux particuliers dépendant de haut baronnage, Normands, Champenois, Flamands ou de Guienne, dans la Langue d'oïl ou dans la Langue d'oc. Pour le baronnage de Normandie, voici le sire de Grandménil, Roger de Barneville, Etienne comte d'Albermale, et Gauthier de Saint-Valery<sup>3</sup> ; le baronnage franc était représenté par Robert de Paris, l'insolent comte, Éberard de Puysaie, Raoul de Beaugency ; puis les noms bretons de Fergant et de Conon<sup>4</sup>. La Langue d'oc, cette province de vieille noblesse, avait donné Guillaume de Sabran et Éléazar de Castres ; Héraclé, comte de Polignac ; et vous, Ponce de Balazun, le serviteur fidèle du comte, le porte-étendard dans la bataille ! Goulfier de la Tour, et le gai chanteur Pierre Barrât ou Barraï, dont la famille était antique comme les rochers du sol ! quelle foison de nobles comtes sous la bannière de Toulouse ! Salut à vous, Raymond Pelet, seigneur d'Alais ! à vous, Isard, comte de Die ; Rimbault, comte d'Orange ; Gérard, comte de Roussillon ; Gaston, vicomte de Béarn, dignes compagnons de Raymond de Toulouse, votre suzerain dans l'ordre des fiefs<sup>5</sup>.

Parmi tant de nobles barons qui n'avaient pas grands patrimoines, cadets ou puînés de races, brillait un sire de renommée retentissante et sauvage dans les manoirs du Nord<sup>6</sup> : quand on parcourait, il y a moins d'un demi-siècle, la vaste

---

<sup>1</sup> Dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II, p. 280 et suivantes.

<sup>2</sup> Rien n'est plus curieux que la chronique de Raymond d'Agiles ; Raymond suivit son comte, dont il était chapelain, avec une fidélité exemplaire ; ses impressions ne peuvent être plus naïves. Cette chronique a été publiée dans la collection de Bongars, *Gesta Dei per Francos*, 2e partie.

<sup>3</sup> Orderic Vital, ad ann. 1096. — Guibert de Nogent, liv. II.

<sup>4</sup> Albert d'Aix, liv. II.

<sup>5</sup> Dom Vaissète a recueilli avec un grand soin tous les noms des croisés qui se rattachent à la Langue d'oc. *Hist. du Languedoc*, tom. II.

<sup>6</sup> C'est surtout Godefroy de Bouillon dont on a changé le véritable caractère ; le Tasse en fait le pieux Énée ; l'histoire, partant de cette donnée, l'a habillé en véritable paladin de

plaine de Nivelles du côté de Fleurus, si célèbre depuis par d'immenses faits d'armes et de lamentables funérailles, on voyait quelques débris d'un château aux créneaux ruinés, aux tours en poussière ; là, disait-on, avait été élevé un chevalier de haute stature ; son nom était Godefroy (Good-freed dans la langue flamande) ; sa naissance était toute féodale, car son père tenait en lignée le comté de Boulogne : or vous avez dû lire dans les vieilles chroniques ce qu'étaient les comtes de Boulogne, les Eustaches de père en fils, rois de la mer (*see-king*), qui bravaient les flots de l'Océan ; par tradition de race, ils montaient de petits navires pour se livrer à la piraterie la plus audacieuse. Le père de ce Godefroy était le fameux Eustache de Boulogne, qui portait sur son casque un fanon de baleine<sup>1</sup>, symbole de son empire de la mer et de sa lutte contre les monstres qui désolaient les côtes ; Eustache, alors vieilli, avait, aux temps de sa jeunesse, foule aux pieds de ses chevaux les habitants de Douvres, avant l'expédition de Guillaume le Bâtard. Quelle histoire de fiers hommes que celle de ces comtes de Boulogne ! Leurs ancêtres portaient le nom barbare de Régnier Erkenger ; ils sortaient de la ligne collatérale des premiers comtes de Flandre, et par conséquent le sang germanique de Charlemagne coulait dans leurs veines<sup>2</sup>, car un comte de Flandre avait enlevé une fille carlovingienne, et l'avait couchée dans le lit nuptial. Godefroy était le puîné d'Eustache au fanon de baleine, comte à la barbe blanche et pendante sur sa poitrine ; il eut pour mère Goda, fille d'Ethelred, roi d'Angleterre, avant que la race normande eût succédé aux Saxons<sup>3</sup> : Godefroy avait grandi dans le château des Ardennes dont nous avons parlé ; de vieux serviteurs relevaient dans la sauvagerie de la chasse et de la guerre ; et comme à l'abri de l'antique forêt il n'avait pas d'héritage direct, il se jeta impétueusement dans les expéditions de pillage et de féodalité. Godefroy le Flamand suivit les empereurs d'Allemagne dans leurs guerres contre le pape ; sa main était forte, son corps dur comme l'acier, et sur le champ de bataille ce fut Godefroy qui perça d'un coup de lance Rodolphe de Rhinfelden, duc de Souabe, le bras droit de l'Église, que Grégoire Vif avait élevé à la couronne. C'était un de ces vigoureux témoignages dont la mémoire restait : aussi Godefroy fut-il investi par l'empereur Henri IV du duché de basse Lorraine et de Bouillon. Alors sa tête s'anima plus encore, il devint comme l'expression féodale de la race germanique contre les papes et les Italiens ; quand les Allemands, vigoureux envahisseurs, vinrent fouler de leurs chevaux caparaçonnés les monuments de l'antique Rome, le barbare Godefroy des Ardennes et de la Souabe était à leur tête ; ce fut lui qui, brisant les murailles et pénétrant dans le château Saint-Ange, proclama l'antipape Anaclet, l'homme de la race allemande. Là finit la vie grossière et sensuelle de Godefroy et ses violences contre le pape ; comme l'empereur Henri IV, il éprouva à l'aspect de Rome un profond repentir ; l'homme de chair et de sang s'agenouilla devant les pompes de l'Église catholique, et ce fut après ses victoires qu'il jura de revenir pénitent et de se couvrir la tête de cendres ; le Germain abaissa son col devant le pape<sup>4</sup>. Comme il ne devint point ermite, à l'exemple du géant Roboastre des chansons de Geste, il se fit pèlerin.

---

romans. Godefroy était de race barbare, et conservait son caractère indomptable. Voyez Albert d'Aix, liv. II à VIII.

<sup>1</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, art. *Comtes de Boulogne*.

<sup>2</sup> Albert d'Aix, liv. II.

<sup>3</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, art. *Comtes de Boulogne*, tom. III, in-4°.

<sup>4</sup> Les chroniqueurs s'occupent beaucoup de Godefroy de Bouillon ; comparez Albert d'Aix, liv. II, et Guibert de Nogent, liv. II.

Godefroy fut ainsi le type et le modèle de la vie féodale ; sa jeunesse fut donnée à la violence, à la force matérielle ; l'âge mûr vint à la repentance. Il était d'une énergie de corps prodigieuse, qualité hautement saluée aux temps de barbarie ; il jetait un javalot avec la puissance du Parthe, il brisait un écu de batailles, il séparait la chair et les os d'un coup d'épée : il dispersait l'armée la plus serrée<sup>1</sup> : quel homme que ce Godefroy duc de Lorraine et de Bouillon, qui de ses mains étouffait un sanglier de la forêt Noire ou des Ardennes ! Il avait peu de fiefs, peu de fortune et un triste repentir surtout de sa vie passée ; il devait prendre une grande place au pèlerinage sacré. Dans ses nuits pleines de remords pour les désordres de sa jeunesse, il avait eu une vision ; Dieu l'avait appelé à la sainte entreprise par des apparitions soudaines<sup>2</sup>, quand le sommeil vient jeter l'imagination dans des instincts sublimes et révélateurs ; et qui n'a pas dans les temps d'héroïsme ces vives apparitions qui remuent le cœur ? Toutes les fois que l'âme éprouve fortement, le passé, le présent et l'avenir se lient dans une sorte de sympathie ; les rêves fantastiques les unissent d'une chaîne de roses blanches mystérieuses et inconnues ; l'esprit frissonne et s'éclaire à la pâle illumination des cierges jaunes et de cette odeur vague et indéfinie, parfum sans saveur qui brûle dans les songes comme une lampe funèbre, pour nous révéler les instincts de l'âme et l'avenir qui fuit comme une longue traînée d'ombres.

La puissance des apparitions est immense : quand le soldat a profondément admiré une grande renommée militaire, elle lui apparaît dans ses rêves de gloire ! quand on a aimé ou beaucoup souffert, on conserve une indicible prévoyance des maux qui se rattachent à la vie ; quoi d'étonnant que le barbare Godefroy repentant fût entraîné au pèlerinage de la terre sainte par une apparition soudaine ? pourquoi n'aurait-il pas vu le Christ en sa face, lui annonçant sa fortune ? les hommes à grandes destinées ont toujours en leur âme le noble instinct de l'avenir, la révélation de leur sort. Godefroy engagea ses fiefs, aliéna ses domaines, Metz acheta sa commune et sa liberté de Godefroy le comte ; le noble croisé vendit son duché de Bouillon à l'évêque de Liège, moyennant quatre mille marcs d'argent<sup>3</sup> et une livre d'or. Féodal désormais sans fief, Godefroy de Bouillon quitta sans regret son manoir pour les conquêtes dans la Palestine ; il convoqua ses Lorrains, race germanique et sauvage comme lui ; quelques hommes du comté de Boulogne sous Eustache son frère ; Godefroy était habitué à la vie errante ; il avait suivi les gonfanons des empereurs ; il appartenait à la race voyageuse des barons du moyen âge.

Si le roi de France, Philippe Ier, était excommunié, Hugues son frère, surnommé le Grand à cause de sa stature élevée, partait pour la croisade : ainsi le voulaient les mœurs du moyen âge ! Fils puîné de Henri Ier, le roi des Français, il n'avait pas de fief de son chef, le digne comte Hues ou Hugues ; mais il avait épousé Adélaïde, fille d'Herbert IV, duc de Vermandois : Adélaïde lui apporta en dot le fief de Valois et la châtellenie de Mouchi-la-Gâche ; il devint ainsi comte de Vermandois. C'était le seul titre de Hugues, cherchant fortune dans les coups

---

**1** *Sive hasta juculans æquaret Parthica tela ;  
Cominus aut feriens terebraret ferrea scula,  
Seu gladio pugnans carnes resecaret et ossa,  
Sire eques atqus pedes propelleret agmina densa.*

*Hist. Gest. viæ nostri temporis Hierosolym.*, Duchesne, tom. IV, p. 890. En Bithynie Godefroy étrangla un ours de ses mains. Voyez Albert d'Aix, liv. IV.

**2** Albert d'Aix, liv. II.

**3** Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, tom. II, p. 372.

d'épée : caractère tout féodal comme Godefroy, Hugues s'était jeté dans le pillage et le dépouillement des clercs ; il prenait à toutes mains les fiefs d'église, et il s'était fait excommunier par les assemblées d'évêques<sup>1</sup>, comme mécréant et ravageur de monastères. Au temps où la force du corps était tout, on remarquait le comte Hues de Vermandois dans les rangs au milieu même de cette grande milice de féodaux qui allaient conquérir le sépulcre. Les chroniqueurs, qui aimaient à comparer les qualités physiques de l'homme, disaient **que tout ressentait en lui l'origine royale**<sup>2</sup>, car la pensée souveraine, l'idée du commandement se mêlait alors à la conviction d'une supériorité matérielle.

Tous ces dignes barons en quittant leurs terres pour la croisade, vendaient leurs fiefs pour acheter des chevaux de bataille et grossir leurs équipages de guerre. Est-ce qu'on s'imagine qu'ils allaient aux batailles confusément, comme les pèlerins de Gauthier sans avoir ou de Pierre l'Ermitte ? Les féodaux prenaient toutes les précautions militaires pour faire réussir l'expédition lointaine ; on sentait que les vieux envahisseurs des Gaules allaient s'agiter ; ils avaient les rangs pressés de lances, des compagnies de forts archers, d'arbalétriers et de balistaires, à l'abri de leurs boucliers pointus et hauts : si les compagnons de Gauthier sans avoir et de Pierre l'Ermitte comptaient à peine quelques hommes à cheval, les féodaux, au contraire, montaient leurs grands courtiers caparaçonnés de pied en cap ; ils avaient des instruments de siège, de longues poutres pour construire des ponts, et des machines de guerre pour abattre les remparts. Tous étaient habitués aux guerres, aux fortes expéditions ; les uns avaient combattu en Italie, les autres en Flandre ou en Allemagne, l'obéissance existait parmi eux comme une règle féodale ; ils reconnaissaient les supérieurs ; la bannière flottante était le signe commun ; cette chevalerie devait marcher avec ordre ; il y avait sous la tente des vivres pour les lointaines marches, et on empilait les marcs d'argent destinés pour les dépenses du long itinéraire, comme les paysans empilent les fruits de la récolte<sup>3</sup>. Les pauvres pèlerins avaient commencé la croisade avec un enthousiasme irréfléchi, comme il arrive toutes les fois qu'une expédition se fait peuple ; les seigneurs à cheval venaient après pour régulariser la guerre sainte. Si l'on voulait éviter les catastrophes, il y avait des règles, des disciplines à observer, des précautions à prendre ; on ne devait pas courir à la croisade, guidé par le seul entraînement : que de malheurs n'avaient pas éprouvés les compagnons de Gauthier sans avoir et combien de fautes n'avaient-ils pas commises ? Le baronnage féodal avait à se garder contre de tels périls. Allez, nobles chevaliers, et que Dieu soit en aide à vos armes ! Après le peuple du Christ venait l'armée des barons du Christ !

Tout ce mouvement féodal, qui s'agitait dans le royaume pour la croisade, se faisait en dehors du roi Philippe I<sup>er</sup>. C'était un curieux spectacle de voir les grands vassaux saisir les armes, caparaçonner leurs coursiers pour une expédition lointaine, sans que le roi, le sire et seigneur suzerain, exerçât la

---

<sup>1</sup> Comparez le *Cartulaire* de Saint-Pierre de Beauvais, f° 83, et les Bénédictins, *Art de vérifier les dates*. Guibert de Nogent et Robert le Moine parlent aussi du duc de Vermandois.

<sup>2</sup> *Regalem de qua ortus erat commendabat prosapiam*. Robert Monach., lib. II. *Apud inertissimos hominum Græcos, de regis Francorum fratre prævolarat infinita celebritas*. Guibert, lib. II, cap. XIX.

<sup>3</sup> Robert le Moine, liv. II.

moindre influence sur le pèlerinage armé<sup>1</sup>. Le duc de Normandie rassemblait ses vassaux sous ses bannières ; le comte de Champagne faisait retentir les joyeuses villes de Troyes, d'Arcis-sur-Aube, de Bar, de Vitry-le-Français, des chants de Geste et cantilènes pour le départ de la croisade ; les comtes de Flandre et de Toulouse levaient leurs gonfanons, et pendant ce temps le roi Philippe Ier restait dans ses domaines, et la féodalité ne prenait garde à ses commandements ou à ses volontés. D'où venait cette situation si précaire du roi Philippe Ier et qui l'avait jeté dans un si grand abaissement ? comment se faisait-il que Hugues, le comte de Vermandois son frère, partait pour la croisade comme un simple chevalier, tandis que le roi restait dans ses domaines comme s'il n'avait pas porté l'épée ? Cela tenait d'abord à l'existence naturellement abaissée du pouvoir royal, au caractère un peu insouciant du roi. Puis Philippe Ier avait été frappé d'excommunication ; le pape Urbain II avait jeté la solennelle sentence, et le concile de Clermont l'avait approuvée. Le roi était ainsi accablé sous l'anathème, comme incestueux et concubinaire ; s'il ne repoussait Bertrade du lit nuptial, il était flétri comme un lépreux dans l'ordre moral, et nul n'aurait voulu tenir la bannière du roi dans cette abjection, quand il était confondu parmi les mécréants et les hérétiques. Et qu'on remarque combien le moment était parfaitement choisi pour faire éclater la puissance du pape : les croisades avaient inspiré une ferveur nouvelle pour les idées catholiques ; Urbain II avait appelé une milice à lui parmi les pèlerins du peuple et les barons, il s'était placé comme le chef de la guerre en Palestine, comme la parole qui dirige le glaive. Il unissait ainsi à la tiare la puissance de la force, et les féodaux se seraient mis au service d'Urbain II pour combattre leur suzerain, comme ils lui prêtèrent leurs bras pour chasser l'antipape Anaclet dans leur passage en Italie<sup>2</sup>.

Il faut voir l'impression profonde que produisait, même dans le domaine royal, l'excommunication du suzerain ! un sentiment d'horreur se rattachait à lui ; les actes sont datés d'une manière sinistre. Le cartulaire de Saint-Serge, dans l'Anjou, contient une chartre qui porte la suscription suivante : *Écrite et scellée par moi<sup>3</sup>, l'an du Seigneur 1095, indiction troisième, le samedi 25 de la lune, sous le pontificat d'Urbain II ; la France étant souillée par l'adultère de l'indigne Philippe*. Et que pouvait-il y avoir de commun dès lors entre ce roi adultère et les preux chevaliers qui partaient pour la croisade ? Le mouvement féodal se fit tout en dehors du suzerain ; on marchait vers Jérusalem, tandis que le roi était frappé d'excommunication comme hérétique et relaps ; le pape avait son armée enthousiaste et populaire. Urbain II était le véritable suzerain du baronnage féodal de France ; quand tout s'armait pour la croisade, il continuait sa visite pastorale des monastères. Chose curieuse ! le pape expulsé de Rome par Anaclet, exerça un si grand ascendant moral sur les populations gauloises qu'il put répéter l'anathème contre Philippe Ier et ses serviteurs, tous frappés d'excommunication, parce qu'ils servaient le roi. Le pape Urbain II, le dictateur catholique, acheva son voyage triomphal au milieu des abbayes et des monastères ; il était partout accueilli avec pompe, les croix et les bandières allaient au-devant de lui flottantes, l'encens parfumait les églises, et sa bénédiction avait plus de puissance que les prescriptions suzeraines, même les

---

<sup>1</sup> Les chroniques parlent à peine de Philippe Ier durant toute la croisade ; il ne suivait pas la pensée de la génération, et on l'oublia. Consultez le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, *Règne de Philippe Ier*.

<sup>2</sup> Comparez Guibert de Nogent, liv. Ier et Robert le Moine, liv. Ier.

<sup>3</sup> Cette chartre est une donation faite par Foulques, comte d'Anjou, *Ier Cartul. S. Sergii Andeg.* Dans l'abbé de Camps, ann. 1095.

Chartres scellées de l'anneau du roi<sup>1</sup>. Tant la parole du pontife fut retentissante dans à Langue d'oïl et la Langue d'oc que Philippe Ier se résolut d'abandonner Bertrade, au moins momentanément, jusqu'à ce qu'il se fût réconcilié avec le pape et les évêques. La dictature pontificale allait à ses fins ; les censures furent ainsi levées ; Urbain II s'empressa d'annoncer avec joie cet heureux événement à l'Église catholique<sup>2</sup>.

A cette époque le roi Philippe était dans toute la puissance de la vie ; il avait quarante-trois ans à peine ; la force de son corps se déployait dans tous les exercices militaires des cours plénières. Les vieux chroniqueurs disent qu'il avait la tête belle, la tournure majestueuse, quand il montait surtout un fort cheval de bataille ; comme tous les barons, homme de chair, de plaisir et de brutalité, il aimait à porter à ses lèvres la coupe emplie ; il s'asseyait avec joie dans les festins ; le sensualisme de la vie le dominait, et néanmoins Philippe Ier abaissa son cou fier et hautain devant Urbain II, qui parcourait les provinces avec sa seule croix. Le catholicisme était si puissant sur les âmes, et les croisades avaient imprimé un énergique mouvement qui faisait fléchir la tête du suzerain sous la volonté du pape, le dictateur de ce peuple qui allait par multitude en pèlerinage. De son mariage avec la reine Berthe, Philippe Ier avait eu un fils né en 1078. La vie de saint Arnould raconte, dans le pieux style légendaire<sup>3</sup>, toutes les circonstances mystiques de la naissance de Louis, le fils aîné du roi : la reine Berthe, la première femme de Philippe, était stérile ; pauvre épouse, elle priait Dieu nuit et jour de lui donner un fils ; elle se recommanda donc aux prières de saint Arnould. Or, le jour que saint Arnould fut intronisé évêque, il envoya un de ses religieux informer la reine qu'elle était enceinte d'un fils, et le saint lui écrivit que ce fils serait nommé Louis et qu'il succéderait à son père<sup>4</sup>. Ainsi disaient les naïves légendes des monastères, pour annoncer la venue d'un enfant dans les races. N'était-ce pas doux à ouïr conter que ces merveilles dans le foyer domestique ? Louis enfant fut très-gras et très-gros de corps ; quand il fut séparé des femmes, on le mit dans le monastère de Saint-Denis, siège de la science et de la piété ; il apprit beaucoup à l'école des clercs ; à dix ans il montait fortement à cheval, lisait un livre couramment, ce qui faisait merveille parmi les religieux ; à peine touchait-il sa douzième ou treizième année, et Ton disait partout que Louis le Gros, fils du sire roi, serait un bon gouverneur pour le royaume de France. Il reçut alors comme fief Mantes, Pontoise et le comté du Vexin, en apanage destiné à soutenir les dépenses de son hôtel ; l'enfant obtint ainsi gage et participation dans l'administration royale.

Ce fut à quinze ans que Louis le Gros fit ses premières armes dans la guerre contre Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, ce Guillaume si rapace et si fin, à qui le duché de Normandie avait été engagé par le duc son frère. Comme à l'époque de l'excommunication le roi était frappé d'impuissance, les barons ne voulaient plus le suivre en guerre ; il n'y avait pas un seul seigneur féodal qui consentît à déployer sa bannière à côte de la sienne, car adultère et relaps il demeurait couvert de confusion. Louis le Gros, à quinze ans, leva le gonfanon du roi, lui, le digne fils de Berthe, la première et légitime épouse<sup>5</sup> ; Philippe Ier n'aurait pas

---

<sup>1</sup> Annal. de Baronius et Pagi, ad ann. 1095-1096.

<sup>2</sup> *Chronique* Malliac., ann. 1096, et Yves Carnot, *Epistol.* 211, *Spicileg.*, tom. V, p. 513.

<sup>3</sup> Extrait du manuscrit de l'abbé de Camps ; Collection Fontanieu, tom. VIII.

<sup>4</sup> *Vita sancti Arnulfi. Suession. episcopi.*, Duchesne, t. IV, p. 166.

<sup>5</sup> Suger a écrit la vie de Louis le Gros avec entraînement ; on doit un peu se défier de son enthousiasme ; mais où trouver des renseignements plus précieux que dans un



trouvé trois chevaliers pour le suivre, tandis que Louis son fils réunit assez de force pour résister à l'invasion normande de Guillaume le Roux. Ainsi l'enfant royal commençait les efforts de guerre contre le roi des Anglais à la tête de ses batailles de lances. L'excommunication avait enlevé toute la force morale au roi ; il n'avait plus qu'à se hâter de faire pénitence : *qu'il se fit donc religieux et bon ermite*. Les chroniques ne s'occupent plus que de son fils ; les gestes de cet enfant sont suivis pas à pas par les chroniqueurs de Saint-Denis ; les bons moines n'avaient-ils pas assisté au développement de cette jeune intelligence ? Dans la fleur de son printemps, et à peine âgé de douze ou treize ans, le glorieux et célèbre Louis, fils du roi Philippe, avait de si louables mœurs et de si beaux traits, et se distinguait tellement, soit par une admirable activité d'esprit, présage de son caractère futur, soit par la hauteur de son agréable stature, qu'il promettait à la couronne, dont il devait hériter, un agrandissement prompt et honorable, et à l'Église, ainsi qu'aux pauvres, un protecteur assuré. Cet auguste enfant, fidèle à l'antique habitude qu'ont eue les monarques, Charles le Grand<sup>1</sup> et autres excellents princes, et qu'attestent les testaments des empereurs, s'attacha d'un amour si fort, et pour ainsi dire héréditaire, aux reliques des saints martyrs qui sont à Saint-Denis et à celles de ce saint lui-même, que pendant toute sa vie il conserva pour l'église qui les possède, et prouva par une honorable libéralité, les sentiments nés chez lui dès son enfance ; et qu'à son heure suprême, espérant beaucoup dans ces saints après Dieu, il résolut pieusement de se lier à eux corps et âme, et de se faire moine dans cette abbaye, s'il en avait la possibilité. A l'âge dont nous parlons, cette jeune âme se montrait déjà tellement mure pour une vertu forte et active qu'il dédaignait la chasse et les jeux de l'enfance, auxquels cet âge a coutume de s'abandonner, et pour lesquels il néglige d'apprendre la science des armes. Dès qu'il se vit tourmenté par l'agression de plusieurs des grands du royaume, et surtout de l'illustre roi des Anglais, Guillaume, fils de Guillaume, plus illustre encore, vainqueur et monarque des Anglais, le sentiment d'une énergique équité réchauffa, le désir de faire l'épreuve de son courage lui sourit ; il rejeta loin de lui toute inertie, ouvrit les yeux à la prudence, rompit avec le repos, et se livra aux soins les plus actifs. En effet, Guillaume, roi des Anglais, habile et expérimenté dans la guerre, -avide de louanges et affamé de renommée, avait, par suite de l'exhérédation de son frère aîné Robert, succédé heureusement à son père Guillaume ; après le départ de ce même frère pour Jérusalem, il devint maître du duché de Normandie, chercha comme duc de cette province à étendre ses limites qui confinaient aux marches du royaume, et s'efforça, par tous les moyens possibles, de fatiguer par la guerre le jeune et fameux Louis. La lutte entre eux était tout à la fois semblable et différente : semblable en ce qu'aucun des deux ne cédait à son adversaire ; différente en ce que l'un était dans la force de l'âge mûr, et l'autre à peine dans la jeunesse ; en ce que celui-là, opulent et libre dispensateur des trésors de l'Angleterre, recrutait et soudoyait des soldats avec une admirable facilité ; tandis que celui-ci, manquant d'argent sous un père qui n'usait qu'avec économie des ressources de son royaume, ne parvenait à réunir des troupes que par l'adresse et l'énergie de son caractère, et cependant résistait avec audace. On voyait ce jeune guerrier, n'ayant avec lui qu'une simple

---

contemporain qui assista à tous les actes de la vie de son seigneur ? Cet ouvrage de Suger est adressé à Gosselin, évêque de Soissons ; il a été la source de la chronique de Saint-Denis. Voyez Duchesne, tom. IV.

<sup>1</sup> Le souvenir de Charlemagne comme grand protecteur des églises vivait partout. Suger, liv. Ier.

poignée de chevaliers, voler rapidement et presque au même instant au delà des frontières du Berry, de l'Auvergne et de la Bourgogne, n'être pas pour cela moins prompt, s'il apprenait que son ennemi rentrait dans le Vexin, à s'opposer courageusement avec trois ou cinq cents hommes à ce même roi Guillaume, marchant à la tête de dix mille combattants, et enfin tantôt céder, tantôt résister pour tenir en suspens l'issue de la guerre<sup>1</sup>.

Voilà donc ce que les chroniques racontaient des merveilles de l'enfant royal et de ses premières armes ; on l'opposait, lui, élevé religieusement dans un monastère, lui, le protecteur des moines et de la sainte église de Saint-Denis, à Philippe Ier son père, l'homme sensuel et excommunié. Dans l'ordre monacal, Louis le Gros commençait à déployer ses connaissances de clerc et sa piété d'église ; et c'était sur le champ de bataille qu'il apprenait le métier des armes. L'invasion des Normands et des Anglais dans les domaines du roi se rattachait à l'excommunication de Philippe Ier. Guillaume le Roux, si rusé, si matois, rêvant toujours d'accroître son domaine, voulait profiter de l'affaiblissement du roi Philippe pour envahir ses terres. Louis enfant pourrait-il résister aux lances pressées du suzerain d'Angleterre ? Cette guerre fut toutefois très-mollement conduite, car il n'y avait alors d'ardentes pensées que pour la croisade ; c'était à remarquer ; les trois grands suzerains de l'Europe restaient paisiblement dans leurs domaines ; l'empereur laissait partir les croisés allemands sans se joindre à leur expédition ; le roi des Anglais, Guillaume le Roux, trop préoccupé de conquêtes et d'agrandissement de ses domaines pour prendre parti du grand pèlerinage, recevait en gage le bien de ses vassaux et se faisait usurier. Enfin Philippe Ier voyait s'éloigner avec une joie secrète les barons de la monarchie<sup>2</sup>. Le progrès vint plus lard et s'étendit : le pèlerinage, d'abord populaire, se fit ensuite féodal ; il ne reçut une sanction royale, en n'entraînant les suzerains eux-mêmes que plus tard lors des croisades de Conrad d'Allemagne, de Louis VII de France, de Richard d'Angleterre et de Philippe Auguste. Ainsi marchent toujours les idées enthousiastes, elles prennent leur source dans les masses pour s'élever ensuite jusqu'aux grands et s'imposer définitivement aux pouvoirs !

La prédication de Pierre l'Ermite, le voyage d'Urbain II, avaient produit dans la société une impression si profonde, une agitation si soudaine, que le peuple ne s'occupe d'aucun autre intérêt. Quand une idée dominante est ainsi jetée dans le monde, tous les autres intérêts s'effacent et s'absorbent, aussi ne trouve-t-on qu'un petit nombre de Chartres émanées des rois, des barons et des abbés pendant cette période ; il ne reste plus que les prescriptions des conciles qui forment comme un ensemble de lois pour la police politique. Les conciles règlent les devoirs respectifs de la famille et de la propriété en l'absence de toute loi civile. On trouve des canons provinciaux de cette époque ; dans le concile de Rouen<sup>3</sup> où les évêques renouvellent les serments pour la paix de Dieu et du peuple, afin que la trêve générale soit observée : Nul baron ne pourra porter les armes que pour le service de la croix, nul ne pourra exiger la dîme du peuple, nul ne pourra envahir le fief ecclésiastique, la manse abbatiale. Le concile défend aux clercs de reconnaître la supériorité des laïques, ils ne doivent point hommage aux barons ; tous se lient à l'Église et ne doivent reconnaître de lois

---

<sup>1</sup> *Ludovic. Vita* apud Suger, liv. Ier.

<sup>2</sup> Chronique de Saint-Denis, ad ann. 1095.

<sup>3</sup> Février 1096. — Orderic Vital, Duchesne, p. 723.

que les siennes<sup>1</sup>. Ensuite, et comme pénitence, les Pures rassemblés dans la grande cité de Normandie défendent aux clercs comme aux laïques de porter les cheveux longs et flottants ; voudraient-ils ressembler aux histrions et aux baladins des contrées méridionales ? Voici ce que prescrit le concile de Nîmes, présidé par Urbain II : Les évêques, même métropolitains, ne pourront aliéner les bénéfices des églises ; et qu'importe qu'il y ait vacance ? ils nommeront le clerc qui doit remplacer, mais ils se garderont bien de vendre les bénéfices ecclésiastiques, propriété inaliénable de l'Église. Quant aux abbayes, qu'on respecte leurs droits sur tout ce qu'elles possèdent depuis trente ans ; les moines sont clercs, ils peuvent faire le service divin comme les prêtres, ils peuvent administrer les sacrements, lier et délier les âmes, car la solitude n'enlève point à l'homme le caractère indélébile de prêtre du Seigneur<sup>2</sup>.

Ainsi Urbain II grandit, autant qu'il le peut, la monarchie pontificale ; l'entraînement des croisades favorise l'unité de l'Église, en elle se trouve la puissance et la force. L'époque est à la solitude, au désert, à la vie monacale ou à la pieuse émigration ; tout ce qui ne marche pas vers l'Orient se renferme dans les monastères ; les deux forces sont dans la double milice ecclésiastique et militaire ; la société est morte en dehors de ces deux idées. Chaque époque porte avec elle-même ses préoccupations : aussi les chartres et les diplômes sont-ils rares pendant dix ans ; on ne trouve que quelques donations pieuses dans la pensée du pèlerinage en Palestine, ou bien des affranchissements, ventes, aliénations qui sont amenés par le besoin d'argent imposé dans la croisade : ventes de fiefs, chartres municipales, tout est rédigé sous l'influence du saint voyage<sup>3</sup> ; la société en est partout préoccupée comme d'un fait dominant. Point d'ordonnances générales, point de prévoyances qui touchent à tout le royaume : commune, monastère ou croisade, voilà la trilogie du Xe siècle. En ce moment tous les vassaux ont pris les armes, et le retentissement des clairons et buccines annonce leur départ dans tous les grands fiefs du domaine. Beau spectacle que ce départ du baronnage de la vieille Gaule !

Le pieux sentiment qui portait les comtes féodaux au grand pèlerinage avait son origine dans un principe commun ; c'était la même exaltation de pensée, le même enthousiasme. La parole de Pierre l'Ermitte avait remué l'Occident ; la délivrance du tombeau du Christ et des frères de l'Asie était la destination des barons, des vassaux et du peuple ; mais tous ces nobles hommes à la cuirasse étincelante, au casque d'acier, n'appartenaient pas à la même race : qu'avait de commun le Flamand avec le Provençal du comté de Toulouse, qui parlait la langue d'oc ? quelle était la similitude entre le Normand qui se nourrissait de cidre vert<sup>4</sup>, et le Champenois ou le Bourguignon dont la coupe s'emplissait incessamment des côtes brûlées et rôties ? Le sentiment catholique formait le seul lien intime entre tous ces peuples qui marchaient à la croisade pour le triomphe d'une idée et d'une même croyance, patrimoine sacré de toute la génération du XIe siècle. Godefroy le Lorrain avait convoqué ses lourds et

---

<sup>1</sup> Ce concile a seize canons ; il est de 1096, et se trouve dans le *Spicileg.*, tom. IV, p. 236.

<sup>2</sup> Voyez aussi la curieuse correspondance d'Yves de Chartres, ad ann. 1007-1099.

<sup>3</sup> Parcourez les tables de Bréquigny, ad ann. 1095-1099.

<sup>4</sup> Cette distinction entre les races se manifeste même dans les chroniques ; chaque comte a son historien. Raymond d'Agiles est le chroniqueur de la race du Midi ; Raoul de Caen l'est des Normands ; Robert le Moine, des Francs ; Albert d'Aix, de Godefroy et de la race lorraine. (Voyez *Gesta Dei per Francos*, Bongars, 1re partie.)

grossiers compagnons de race germanique, qui formaient la principale bande féodale, au mois d'août, époque fixée pour le départ du pèlerinage ; ses parents, ses amis, presque tous comme lui indomptables pour leurs ennemis et pénitents pour l'Église, entouraient sa personne ; on y comptait son frère Baudouin, fils d'Eustache le pirate de Boulogne ; Garnier de Gray, l'un des pilleurs de monastères ; Renaud, comte de Toul ; Henri de Acheris, et une foule d'autres comtes, chevaliers et barons de ces contrées sauvages qui s'étendaient de la forêt Noire aux Ardennes, des Alpes à la Meuse. Cette troupe passa le Rhin se dirigeant à travers les joyeux coteaux de la Souabe, la Ravière et l'Autriche<sup>1</sup> ; son premier campement fut à Tollenbourg sur la Leytha ; les Lorrains et les Allemands placèrent là leurs tentes de toile grossière, et tous se réunirent pour arrêter un ordre de marche à travers la Hongrie ; ils choisissaient cette route, car que pouvaient craindre les Germains des peuples à demi barbares qu'ils allaient traverser ? Godefroy, familier à toutes ces terres d'Allemagne, y avait fait la guerre de château à château, de ville à ville. Une fois, arrivé sur les frontières de Hongrie, l'indomptable conducteur de la croisade voulut, avant d'aller plus loin, connaître quelles étaient les causes sinistres qui avaient empêché le roi Coloman, chrétien comme les pèlerins, d'accueillir en frères les compagnons de Gauthier sans avoir, le digne précurseur de Pierre l'Ermite. Godefroy manda près de lui un comte franc du nom de Acheris, qui avait visité la Hongrie et en parlait l'idiome : Comte, lui dit-il, prends douze hommes forts, et va vers le roi Coloman pour lui porter les plaintes de tous les barons des Gaules, car il y a eu des massacres et des trahisons en route. Le sire de Acheris n'hésita point, et partit pour rejoindre Coloman à Presbourg<sup>2</sup> ; il portait en son escarcelle une chartre scellée aux armes du duc, et ainsi conçue : Au roi des Hongrois Coloman, Godefroy duc de Lorraine, et les autres premiers seigneurs de la Gaule, salut et tout bien en Christ ! Nos seigneurs et nos princes s'étonnent qu'étant attaché à la foi catholique, vous ayez fait subir un si cruel martyre à l'armée du Dieu vivant, que vous lui ayez défendu de passer sur votre territoire et dans votre royaume, en la chargeant de tant de calomnies ; c'est pourquoi, frappés maintenant de crainte et d'incertitudes, ils ont résolu de s'arrêter à Tollenbourg, jusqu'à ce qu'ils apprennent de la bouche du roi pourquoi un si grand crime a été commis par les chrétiens, se faisant persécuteurs d'autres chrétiens. Et pendant à la chartre était le scel de Godefroy, où se voyaient deux chevaliers à toute armure. Cette chartre fut lue et récitée par le comte franc d'une voix forte ; le roi répondit en présence de toute l'assemblée des Hongrois réunie sous la tente<sup>3</sup> : Nous ne sommes point les persécuteurs des chrétiens ; mais tout ce que nous avons montré de cruauté, tout ce que nous avons fait pour la ruine de ces gens, nous y avons été poussés par la plus dure nécessité ; nous avons donné toutes sortes de choses à votre première armée, celle qu'avait rassemblée Pierre l'Ermite ; nous lui avons accordé la faculté d'acheter en toute probité de poids et de mesure, et de traverser paisiblement le territoire de la Hongrie ; mais les gens de cette armée nous ont rendu le mal pour le bien ; non-seulement ils ont

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix est le plus précis des chroniqueurs sur la croisade de Godefroy de Bouillon ; clerc d'Aix-la-Chapelle, il a dû tout voir et tout suivre sur les bords du Rhin. Voyez Albert d'Aix, liv. II.

<sup>2</sup> Albert d'Aix est le chroniqueur principal du pèlerinage de Godefroy de Bouillon, liv. II.

<sup>3</sup> Albert d'Aix, liv. II. L'itinéraire de Godefroy, et ses rapports avec les Hongrois et les Bulgares ne se trouvent que dans Albert d'Aix. Foucher de Chartres donne également quelques détails topographiques sur la croisade : *Fulcherii Carnotensis gesta peregrinantium Francorum cum armis, Hierusalem pergantium*. (Bongars, p. 381.)

emporté de notre pays de l'or et de l'argent, et emmené avec eux des chevaux, des mulets et des bestiaux, mais encore ils ont renversé les villes et les châteaux ; ils ont mis à mort quatre mille hommes des nôtres, ils leur ont enlevé leurs effets et leurs vêtements. Après les innombrables offenses que nous ont faites si injustement les compagnons de Pierre, l'armée de Gottschalk, qui les a suivis de près, a assiégé notre château de Mersebourg, le boulevard de notre royaume ; voulant, dans son orgueil impuissant, arriver jusqu'à nous, pour nous punir et nous exterminer, elle vient d'être détruite naguère, et vous l'avez rencontrée fuyant en déroute ; mais ce n'est qu'avec peine et par le secours de Dieu que nous avons réussi à nous protéger. Coloman se défendit ainsi contre les graves accusations que les chrétiens faisaient peser sur lui ; car c'était un crime horrible que d'attenter à la vie des pèlerins<sup>1</sup> ! La réponse du roi fut donnée avec calme et modération au comte franc, qui l'accueillit avec la fierté de sa race ; le roi ordonna de traiter honorablement les députés des comtes de Lorraine et de la Germanie, de les loger dans son palais ou sous les tentes, et pendant huit jours consécutifs on leur servit en abondance, de la table même du roi, toutes les choses nécessaires. Puis Coloman ayant pris l'avis de ses principaux seigneurs au sujet du message du duc, renvoya les députés avec de nobles Hongrois couverts de peaux et d'épaisses fourrures. Le roi se hâta de répondre au chef militaire de la croisade sur la demande d'un passage ; sa chartre était écrite par un clerc et en latin, et le roi s'efforçait d'apaiser la colère des Allemands et des Lorrains irrités. Le roi Coloman au duc Godefroy et à tous les chrétiens, salut et amour sans dissimulation ! Nous avons appris que tu es un prince puissant sur ton territoire, et que tu as été trouvé constamment fidèle par tous ceux qui t'ont connu<sup>2</sup> ; aussi, t'ayant toujours aimé pour ta bonne réputation, j'ai désiré maintenant te voir et te connaître. J'ai donc décidé que tu aies à te rendre auprès de nous au château de Ciperon, sans redouter aucun danger, et nous arrêtant sur les deux rives du marais, nous aurons ensemble des conférences sur toutes les choses que tu nous demandes, au sujet desquelles tu nous crois coupable<sup>3</sup>.

Le roi de Hongrie sollicitait une entrevue du chef lorrain seul à seul, cheval contre cheval, avec la loyauté des races nomades, pour arrêter les conditions du passage. Le roi redoutait les excès et la vengeance des pèlerins de Germanie qui marchaient avec Godefroy, car les chevaliers verraient partout la trace du massacre des compagnons de Pierre l'Ermite et de Gauthier sans avoir, et les monceaux d'ossements empilés. Godefroy n'hésita pas à se rendre de sa personne, avec trois cents chevaliers choisis, au lieu fixé par Coloman, afin de régler toutes les clauses d'une convention de passage. Triste et longue route encore' pour ces hommes d'armes ! ils traversèrent la Pannonie sauvage, pleine de marais ; mais qu'importe la fatigue à qui touche le but ! et les chasseurs des Ardennes ou de la forêt Noire devaient se plaire dans un territoire boisé et peuplé de gibier ! Le chef lorrain fut reçu par le roi de Hongrie sous la tente ; ils se pressèrent la main, se saluant à la façon des races nomades ; leur idiome était

---

<sup>1</sup> Voyez dans Ducange, v<sup>o</sup> *Peregrinat.*, les privilèges des croisés.

<sup>2</sup> Une circonstance constate toute la sauvagerie du pèlerinage de Godefroy ; c'est que les autres comtes, francs, champenois, normands, provençaux, avaient des chapelains, des chroniqueurs ; tous écrivaient des chartres, épîtres ; le pèlerinage de Godefroy jusqu'à Constantinople n'a qu'un historien, Albert, chanoine dans le chapitre d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire d'une cité des bords du Rhin. Il ne reste pas une seule chartre du barbare seigneur de Bouillon.

<sup>3</sup> Albert d'Aix, liv. II.

divers, et des clercs servirent d'interprètes. Que veulent donc les tiens en si grande troupe ? dit Coloman. — Le passage à travers les terres de Hongrie et de Pannonie pour se rendre à Constantinople, et combattre ensuite les mécréants à outrance. Telle fut la réponse de Godefroy, duc des hommes d'Occident. J'y consens, répliqua le roi ; mais les tiens sont si nombreux, et les autres pèlerins ont fait tant de mal au peuple, que je te demande des otages ; ils te seront fidèlement rendus après que tu auras traversé mes terres. — Ceci sera fait comme tu le dis, répliqua Godefroy, et la convention fut scellée de l'anneau ducal. Godefroy promit de livrer son frère Baudouin avec sa femme et sa race pour otages : Que puis-je te donner de plus que mon propre sang ? Alors le roi répliqua : Eh bien ! je m'engage à fournir des vivres pendant toute la traversée, et va en paix !<sup>1</sup> Ainsi Godefroy revint à sa tente, et lorsqu'il dit à Baudouin : Frère, il faut aller auprès de Coloman, Baudouin, plein de colère, refusa d'abord ; mais les évêques le supplièrent de sauver l'armée de Dieu, et il se résigna à servir d'otage auprès du roi Coloman et de ces Hongrois qui, un siècle plus tôt, avaient ravagé la Gaule !

Le pèlerinage germanique se mit donc en marche avec les rangs serrés et la lance haute ; les Hongrois paisibles accouraient, d'après les ordres du roi, pour vendre leurs vivres aux pèlerins, tandis que Coloman suivait avec une nombreuse cavalerie nomade, caracolant sur les flancs des diverses troupes de croisés pour surveiller leurs mouvements. Les Lorrains marchèrent ainsi jusqu'à la Save, qui fermait la frontière de la Hongrie ; là Godefroy apprit qu'une armée de Turcomans, de Warenges, de Petchenègues, peuples nomades encore, partis de Constantinople, devaient s'opposer à l'entrée des pèlerins sur les terres de l'empire ; ces multitudes, qui s'amoncelaient comme un orage, effrayaient tant Alexis<sup>2</sup> ! Trois mille chevaliers couverts de cuirasses, à la mine haute comme la race lorraine et germanique, suffirent pour mettre en fuite ces cavaliers qui combattaient à la manière des Scythes, l'arc en main ! Pouvaient-ils résister à la fière chevalerie de Souabe, à ces barons des bords du Rhin si retentissants dans les chroniques ? Bientôt la renommée s'en répandit au loin, et l'empereur reçut la nouvelle de l'invasion des Barbares : quelles étaient les intentions de ces races germaniques et que demandaient-elles à l'empereur ? des officiers du palais furent envoyés auprès de Godefroy, porteurs d'une chartre pourprée écrite en caractère d'or : Alexis, empereur de Constantinople et du royaume des Grecs, au duc de Godefroy et à ceux qui le suivent, parfait amour ! Je te demande, duc très-chrétien, de ne pas souffrir que les tiens ravagent et dévastent mon royaume et mon territoire, sur lequel tu es entré. Reçois la permission d'acheter, et qu'ainsi les tiens trouvent en abondance dans notre empire toutes les choses qui sont à vendre ou à acheter. Godefroy possédait assez de science militaire pour reconnaître la nécessité d'une grande discipline à travers des terres perdues, tout entourées de populations nomades : quelle retraite était assurée

---

<sup>1</sup> Albert, le chanoine d'Aix-la-Chapelle, a suivi jour par jour tous ces gestes : aucun des historiens modernes des croisades n'est entré dans ces détails ; comme ceux-ci voulaient donner à Godefroy de Bouillon une physionomie digne de la Jérusalem délivrée, ils se seraient bien gardés de le présenter au milieu de cette barbarie. Voyez Albert d'Aix, liv. II.

<sup>2</sup> Voyez dans l'*Alexiade*, liv. X, les précautions prises par l'empereur à la nouvelle de l'arrivée de Godefroy. Anne Comnène dit peu de chose de Godefroy ; elle compte dans son année dix mille chevaliers et soixante-dix mille archers ou arbalétriers.

en cas de revers<sup>1</sup> ? Il reçut le message de l'empereur avec respect, et promit d'exécuter en tout point les ordres qui lui étaient adressés ; il fit publier partout que Ton eût à s'abstenir de rien enlever de vive force, si ce n'est les fourrages pour les chevaux. Marchant ainsi conformément aux ordres de l'empereur, les pèlerins arrivèrent à Nissa, Tune des frontières de l'empire ; ils y trouvèrent une étonnante abondance de vivres en grains et en orge, du vin et de l'huile en quantité ; on offrit beaucoup de gibier au duc de la part de l'empereur, et tous les autres eurent pleine liberté de vendre et d'acheter. Ils se reposèrent pendant quatre jours au milieu des richesses et de la joie. De là le duc se rendit avec son armée à Sternitz, et n'y trouva pas moins de sujets de satisfaction et de beaux présents de l'empereur. En étant parti au bout de quelques jours, il descendit vers la belle ville de Philippopolis, et y demeura pendant une semaine, comblé de même des dons de l'empereur, et trouvant avec profusion toutes les choses nécessaires<sup>2</sup>. Ainsi marchaient les Lorrains et les Allemands de la forêt Noire et delà Souabe à travers les races de Hongrie, les Bulgares et les Grecs ; les envahisseurs n'étaient pas plus policés que. les peuples envahis ; c'était *Barbares contre Barbares* ; mais la fermeté de Godefroy empêchait les excès, et maintenait fortement la discipline militaire, nécessité d'une marche lointaine à travers des pays inconnus qui frappaient si vivement l'imagination des pèlerins.

Pendant ce temps, les autres comtes féodaux, Robert de Flandre avec ses châtelains, ses archers et ses hautes bannières, et à côté de lui la *Courte-Heuse*, le brave duc de Normandie ; puis encore Hugues, comte de Vermandois, avec les Francs, tous pèlerins de la langue du Nord, s'étaient dirigés vers les Alpes ; ces comtes avaient choisi l'itinéraire de l'Italie<sup>3</sup> par plusieurs motifs : d'abord les Alpes étaient le chemin le plus fréquenté pour le pèlerinage ; là étaient marqués les stations, les oratoires qui devaient abriter les pieux voyageurs. L'Italie avait Rome pour capitale, et si les comtes marchaient avec enthousiasme vers Jérusalem, ils n'en étaient pas moins désireux de saluer les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul dans les basiliques de Rome ; la renommée des saints apôtres et des reliques leur donnait une si grande physionomie ! C'était la première station pour la sainte entreprise, et d'ailleurs le pape Urbain II avait indiqué cet itinéraire aux nobles hommes qui prenaient la croix. Au moment où l'Italie, et Rome surtout, était agitée par la guerre civile, quand l'antipape Anaclet siégeait à Rome, Urbain II devait avoir un profond désir de montrer à ses ennemis les miracles que sa parole avait produits. Cette armée avait obéi aux inspirations du pape ; et comment la puissance de la tiare ne serait-elle pas grandie en présence du mouvement belliqueux qu'elle avait suscité<sup>4</sup> ?

La *Courte-Heuse* aussi avait ses motifs pour traverser l'Italie ; le duc de Normandie devait trouver dans la Fouille et dans la Sicile de valeureux compagnons, des frères d'origine et de généalogie, avec les souvenirs de la commune terre. Les Normands qui habitaient encore les frais herbages de Caen,

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix explique encore les motifs qui portèrent Godefroy de Bouillon à accepter une convention avec Alexis. Voyez liv. II.

<sup>2</sup> Albert d'Aix, liv. II.

<sup>3</sup> Nous autres Français, dit Foucher de Chartres, après avoir parcouru la France, nous passâmes en Italie, et nous arrivâmes à Lucques, où nous trouvâmes le pape Urbain, avec lequel s'entretenirent le comte Robert, le comte Etienne, et tous ceux qui le voulurent. Nous reçûmes sa bénédiction, et nous allâmes à Rome. *Fulch. Carnotens. Gest. peregrinant. Francor. cum arm. Hierus. pergent.* (Bongars.)

<sup>4</sup> Comparez Baronius et Pagi, ad ann. 1096-1097, et Robert le Moine, liv. I.

de Bayeux et de Vire, ne devaient-ils pas se trouver tout joyeux de revoir leurs bons cousins, leurs parents de lignage dans les riches châteaux et dans les merveilleuses conquêtes de la Fouille et de la Sicile avec ses plaines de blé, ses vignes et ses oliviers ? n'auraient-ils pas là toute la satisfaction et tous les plaisirs des cours plénières, avec le vin de Syracuse et de Marsala, si préférable au cidre vert et au poiré ? Les Normands établis en Italie saisiraient aussi avec enthousiasme l'occasion de conquérir des terres dans la Grèce et dans l'Orient, ce qui était le vœu de leur vieille ambition. Combien de motifs n'existait-il donc pas de diriger le pèlerinage vers l'Italie ! Voilà donc les grandes troupes des comtes et des chevaliers partant pour le pèlerinage, qui s'acheminaient vers les Alpes ; c'était dans les premiers jours de mai, la fleur s'épanouissait aux champs, les oiseaux gazouillaient, comme le disaient les lais et chants des trouvères. Les croisés flamands, français ou normands marchaient par troupes qui se suivaient à peu de distance les unes des autres<sup>1</sup> : chaque comte avait sa bannière déployée, qui servait comme de signe de ralliement ; tous portaient sur leur écu, sur leur casque, sur leurs brassards des figures étranges, échiquier, pal, merlette sur émaux de sinople, sable ou gueule, de telle sorte qu'on pouvait reconnaître à quelle race appartenait tel chevalier, quel était son pays, sa langue, chose utile dans une si grande foule<sup>2</sup>. Chaque soir on dressait les tentes près d'une ville, d'un château, quelquefois au bord d'une rivière, dans les prairies liantes et épanouies : là se pressait autour des pèlerins une population naïve et rieuse qui apportait des fruits, des vivres en abondance pour sustenter les dignes comtes et les soldats du Christ qui allaient délivrer le saint tombeau. A chaque station venaient se réunir quelques nouveaux chevaliers avec leurs bannières pour grossir la troupe ; quand là pieuse armée s'approchait d'un bourg, d'un monastère, d'une cathédrale, les cloches sonnaient à plein vent ; les clercs, revêtus d'étoles et de surplis, venaient au-devant de cette procession armée où l'on voyait briller la croix, les mitres d'or à travers les casques d'acier. On entendait réciter les hymnes, et les cris de *Dieu le veut ! Dieu le veut !* retentissaient au milieu des cantiques d'action de grâces<sup>3</sup>. Hugues de Vermandois, le comte à la haute taille, était en tête avec les Francs, sur des chevaux au fort poitrail ; puis marchaient les Normands sous la *Courte-Heuse*, le noble duc ; enfin les Flamands et les Frisons suivaient comme arrière-garde. Les populations dont on traversait la campagne, les bourgs et les cités, étaient chrétiens et amis ; si Godefroy, le rude duc, à la tête de ses Lorrains sauvages, de la race germanique née dans la forêt Noire ou dans les Ardennes, était en marche à travers les pays inconnus des Hongres et des Bulgares, la fleur de la chevalerie normande et franque allait traverser le gai pays de l'Italie et saluer le beau ciel.

---

<sup>1</sup> Sur l'itinéraire des pèlerins, lisez Foucher de Chartres, liv. I, en le comparant toujours à Robert le Moine, liv. II.

<sup>2</sup> On a dit que l'origine des armoiries se reportait aux croisades : je crois qu'il faut distinguer : à toutes les époques, il y eut des signes pour reconnaître les chevaliers entre eux, quand ils avaient la visière baissée ; mais le blason héréditaire ne se montra, par tradition de race, qu'après la première croisade. Alors seulement commença la famille féodale. Je regrette vivement qu'on n'ait pas établi une école de blason, plus utile peut-être que d'autres travaux politiques : dans l'histoire, le blason était le certificat de civisme des familles.

<sup>3</sup> Sur la marche des Francs, comparez Robert le Moine, liv. I, Foucher de Chartres, si curieux, liv. I. Albert d'Aix n'offre plus aucun intérêt ; il n'a suivi que les Lorrains et Godefroy de Bouillon.



Les pèlerins descendirent en masse pressée du sommet des Alpes dans la Lombardie ; elles étaient belles à voir, ces cuirasses reluisantes, ces armures qui resplendissaient aux feux du soleil, ces lances si serrées qu'elles ressemblaient, selon les chroniqueurs, aux épis de blé dans les vastes plaines de la Beauce<sup>1</sup>. Les pèlerins visitèrent Milan et sa basilique de l'art byzantin ; Florence au delà des Apennins, avec Pise la ville des marchands, la rivale de Gênes et de Venise ; puis ils marchèrent vers Rome avec cet esprit de contrition chevaleresque qui apaisait la fougue des armes. Ce fut à Rome que ces pèlerins annoncèrent leur arrivée et leur dessein aux Normands de la Sicile et de la Fouille ; c'étaient de braves et joyeux compagnons qui arrivaient pour demander passage<sup>2</sup> ; les Normands suivraient-ils dans leur itinéraire les pèlerins d'au delà les Alpes ? non. La *Courte-Heuse* de Normandie n'hésita point à se rendre à Salerne avec ses compagnons du beau duché, tandis que Hugues, le comte de Vermandois, hâtait son embarquement pour se rendre au plus vite à Durazzo, et de la Grèce à Constantinople. Lui, le fier comte franc, irait-il se livrer aux Normands ? les hostilités entre les deux races étaient anciennes ; pourquoi dès lors Hugues viendrait-il se jeter aux bras de ces Normands qui s'étaient fait un si bel état en Sicile ? Ceci répugnait au chef des Francs. Les Normands étaient entièrement maîtres du midi de l'Italie, ils l'avaient conquis par les pèlerinages armés et les coups de lance ! Presqu'un siècle s'était écoulé depuis que les Hauteville avaient fondé leur puissance dans ces contrées si belles, que la mer baignait depuis Canosa et Bari dans la Fouille, jusqu'à Syracuse et Girgenti. Bohémond, élu prince des Normands et chef de la colonie militaire, était fils de ce Robert Guiscard ou le Rusé, qui avait consolidé la puissance normande en Sicile et dans la Fouille ; il avait en propre fief tous les châteaux et villes qui bordaient le littoral : Manfredonia, Otrante, Gallipoli, villes opulentes en face de Durazzo et de Scutari, déjà convoitées par les Normands<sup>3</sup> Bohémond avait suivi Robert Guiscard dans toutes ses guerres contre les Grecs, et lui-même, envahissant alors la Macédoine, courait de rochers en rochers comme la chèvre sauvage jusque dans le vieux berceau de la Grèce. Tandis que son père Robert Guiscard était à Rome pour soutenir les intérêts du pape, Bohémond était au siège de Larisse, et brisait un dernier rempart de l'empire grec du côté de l'Italie.

Parmi ces Normands de la Pouille, il était un homme puissant, sire de plusieurs châteaux, issu de bonne race, car Eudes ou Guillaume son père était marquis, c'est-à-dire défenseur des marches ou frontières, son nom de race était Tancrède, souvenir de Normandie où il se trouve souvent cité dans les Chartres ; il n'était ni bavard ni diseur de hauts faits ; son éducation avait été toute féodale ; Tancrède montait un puissant coursier, se couvrait de rudes armures et brisait des lances ; son caractère sombre, méfiant, irritable au dernier point et aucunement sociable portait le type agreste et indomptable des montagnards<sup>4</sup>. Bohémond, plus rusé que lui, le dominait par son adresse, et il lui manda : Beau

---

<sup>1</sup> Foucher de Chartres regrette quelquefois les belles prairies autour de sa cathédrale, liv. I.

<sup>2</sup> Ici commence le poétique chroniqueur de la race normande, Raoul de Caen ; il a été publié par dom Martenne, *Thésaurus novus anecdotorum*, tom. III, p. 108 ; mais la meilleure édition est celle de Muratori, *Scriptor. rerum Italic.*, tom. V, p. 285.

<sup>3</sup> Voyez, sur la domination des Normands en Italie, la chronique du Mont-Cassin, publiée par M. Champollion-Figeac, liv. I et III. Sur cette famille des Guiscard, consultez également le travail de Ducange (*les Familles normandes*), Mss. Biblioth. royale, suppl. français, n° 1224.

<sup>4</sup> *Les Familles normandes*, par Ducange, Biblioth. royale, suppl. français, n° 1224.

neveu, veux-tu venir en Palestine en traversant la Grèce avec les pèlerins du Christ ; sous mes ordres ? et il accompagna cette chartre de présents en chevaux, mulets, marcs d'or et d'argent. Pour les Normands, c'était tout profit que cette croisade : en traversant les terres de la Grèce, les Normands avaient tout à gagner et rien à perdre ; un magnifique sol se déployait devant eux, des terres abondantes et plantureuses, des villes opulentes, pleines de richesses et de commerce. Sculari, Salonique étaient semées sur la route ; la guerre contre les Grecs était pour les Normands une habitude<sup>1</sup> ; ils avaient plus d'une fois refoulé dans leur rencontre les myriades de ces Grecs couverts de soie, qui s'étendaient et se déployaient en grandes et molles armées. Bohémond convoitait depuis longtemps la Macédoine et l'Épire, et la croisade servait de prétexte pour envahir ces terres et les mettre au pouvoir des Normands. Les voilà donc marchant à travers les terres de la Grèce, les chevaliers normands, avec Bohémond et Tancrède à leur tête<sup>2</sup> ; rien ne résiste à leur impétuosité ; il faut lire dans le poétique Raoul de Caen la description de cette marche chevaleresque des Normands qui s'avançaient vers Constantinople. Quels redoutables adversaires pour Alexis ! Aussi des messagers pleins d'alarme annoncèrent l'invasion nouvelle des terribles compagnons de Robert Guiscard. Voici ce qu'écrivaient les officiers de l'empire à la majesté sacrée dans le palais du Bosphore : Bohémond, de la race de Guiscard, a traversé l'Adriatique et s'est même emparé de la Macédoine ; déjà plus d'une fois tu as senti sa grande force, et celle qu'il déploie aujourd'hui n'est pas moins élevée au-dessus de celle qu'il a déployée auparavant, que l'aigle n'est élevé au-dessus du passereau. Autrefois, en effet, la Normandie lui fournissait des cavaliers, la Lombardie des hommes de pied ; les Normands allaient à la guerre pour remporter la victoire, les Lombards pour faire nombre ; de ces deux peuples, l'un venait comme guerrier, l'autre comme serviteur ; en outre, levés à prix d'argent, forcés par un édit, ils ne marchaient point volontairement, ils ne combattaient point par ardeur pour la gloire<sup>3</sup>. Maintenant au contraire la race entière de la Gaule s'est levée et s'est associée dans sa marche toute l'Italie ; au delà et en deçà des Alpes, depuis la mer d'Illyrie jusqu'à l'Océan, il n'est point de contrée qui ait refusé ses armes à Bohémond ; les chevaliers, les archers, les frondeurs, par leur infinie multitude, n'ont laissé aucune place dans l'armée à la foule de ceux qui ne font pas la guerre. Le blé d'en deçà des mers ne suffit pas à ces armées, pas même celui qu'elles retirent des fosses creusées dans la terre ; si le petit peuple, qui n'a point d'armes, ne renonce à son oisiveté et à son abondance pour se livrer au travail, il pourra endurer la disette. Tous ceux qui servent dans le camp de Guiscard sont armés, belliqueux et savent supporter les fatigues ; ajoutez-y encore quelques hommes de la race de Guiscard, Tancrède et les deux frères Guillaume et Robert, dont le courage est pareil à celui des lions de Phénicie, et qui sont alliés de Bohémond autant par les liens du sang que par leur ardeur à faire la guerre ; celui-ci n'a point, comme jadis, forcé aucun d'eux à le suivre ; vaincu par leurs supplications, il les a transportés au delà de la mer ; aussi ne pourront-ils être que bien difficilement séparés, ceux qu'une seule volonté, des intentions pareilles, un zèle semblable ont liés ensemble d'une étroite amitié. De tels messages firent une profonde impression sur Alexis, la Grèce était envahie

---

<sup>1</sup> Anne Comnène, liv. V, parle longuement de la guerre des Normands contre les Grecs ; la jeune princesse avait présente à sa mémoire la renommée de Bohémond, *Alexiade*, liv. V.

<sup>2</sup> Consultez Raoul de Caen, chap. II à V.

<sup>3</sup> Raoul de Caen, chap. VIII.

déjà de tous côtés ! Les Normands qui arrivaient avaient plus d'une fois effrayé son empire ; ces hommes durs à la peine, ces bras vigoureux pouvaient fracasser ce qui restait de puissance à la vieille Byzance<sup>1</sup> ; les Normands imprimaient partout une grande terreur ; nul Grec n'osait soutenir leurs regards quand ils se rencontraient sur un champ de bataille. Ils s'avançaient avec fierté vers Constantinople : qui pouvait résister à la ruse, dans la force, véritable caractère des Normands<sup>2</sup> ?

Pendant ce temps le pèlerinage des Provençaux, bannière déployée, se mettait en marche ; le comte de Toulouse et ses dignes chevaliers, suivis d'Adhémar, évêque du Puy en Velay, le prédicateur de la croisade dans la race méridionale, les barons et clercs de la Langue d'oc, avec leurs saints de Provence brodés sur leurs gonfanons, prenaient aussi la route de l'Italie, en traversant le mont Jouy, déjà si célèbre par les ermitages<sup>3</sup>. Raymond n'avait pas suivi les hommes de Flandre, de Normandie et de France ; les comtes et les vassaux qui l'accompagnaient parlaient une langue inconnue dans le nord de la Gaule ; leurs mœurs étaient dissemblables, leurs costumes différents ; on eût dit des peuples si divers, qu'on ne pouvait comprendre comment ils marchaient dans une même expédition avec les comtes barbares de la Langue d'oïl : que pouvait-il y avoir de commun entre le dur Godefroy de Bouillon, l'homme de la forêt Noire et des Ardennes, et Raymond, comte de Toulouse, le gai seigneur des troubadours et des contrées méridionales, des villes du Midi tant visitées par le soleil ? Les Italiens et les Provençaux étaient au contraire d'une commune race. Après avoir passé les Alpes, les compagnons du comte de Toulouse trouvèrent des habitants qui parlèrent avec eux l'idiome roman, et ils purent dès lors s'entendre, se communiquer leurs idées, et le pèlerinage fut des plus gais. Le comte irait-il joindre les Normands en Sicile pour se réunir à la grande bande des pèlerins qui suivaient Bohémond ? Une le fit point, car il y avait répugnance du Provençal pour le Normand, pour le Franc ou le Flamand ; et l'on ne pouvait marcher sous une même bannière avec si peu de sympathie : il n'y avait que le lien de la croix qui pût les réunir. Raymond continua sa route par le nord de l'Italie ; il visita Vérone la Romaine, Venise sur l'Adriatique, puis il s'achemina à travers la route de l'Esclavonie par Laybach jusque sur la Drave<sup>4</sup>. Les gais Provençaux eurent besoin de tout leur caractère pour soutenir une route dépourvue de chemins tracés et de soleil ; Raymond d'Agiles, le chapelain du comte, s'écrie en pleurant : *Nous ne vîmes durant trois semaines ni animaux ni oiseaux ; pendant quarante jours, telle fut notre marche dans l'Esclavonie, à travers des brouillards tellement épais que nous pouvions les toucher et les pousser devant nous en faisant le moindre mouvement. Voilà, ajoute le pieux chapelain du comte, tout ce que j'ai à vous dire sur l'Esclavonie.* Les Provençaux arrivèrent enfin à Simendria ; les officiers de l'empire se hâtèrent d'annoncer à Alexis cette nouvelle invasion des Barbares, comme ils avaient mandé l'arrivée des Normands à Durazzo. L'empereur écrivit en toute hâte au comte de Toulouse pour lui offrir la paix et

---

<sup>1</sup> Raoul de Caen, *Tancred. Gest.*, cap. VIII.

<sup>2</sup> *Alexiade*, liv. X. Anne Comnène reconnaît l'indomptable caractère des Normands ; les femmes mêmes combattaient. Voici ce qu'elle dit poétiquement de Gaïta, la femme de Robert Guiscard : Πλλάς ἄλλη καὶ μὴ Ἀθήνη, *Alexiade*, liv. I.

<sup>3</sup> Si pour la race normande j'ai trouvé Raoul de Caen, la race provençale a son chroniqueur spécial dans Raymond d'Agiles. Sa chronique a été publiée dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars, p. 425.

<sup>4</sup> Anne Comnène suppose un combat naval contre le comte de Toulouse : les chroniques n'en disent rien. Voyez *Alexiade*, liv. X.

l'adoption, un échange loyal de vivres et de services. Ces lettres de l'empereur ne pouvaient empêcher les populations nomades de courir sur les Provençaux et de les accabler de tous côtés ! Ce fut donc encore une marche pénible que celle du comte de Saint-Gilles et de l'évêque du Puy en Velai à travers les terres de l'empereur ; à chaque moment on entendait pousser le cri de *Toulouse*, qui était le signe de ralliement<sup>1</sup>, quand un point de l'armée était menacé. Cependant les messages se succédaient de la part de l'empereur, et tant de promesses furent faites que le comte quitta l'armée à Thessalonique pour se rendre directement à Constantinople, afin de conférer avec l'empereur et les autres comtes. A peine le gonfanon de Saint-Gilles avait-il quitté les rangs qu'un grand désordre se mit parmi les Provençaux. En rappelant ce cruel découragement, le chroniqueur Raymond d'Agiles le chapelain se couvre la tête de cendre et s'écrie : *Parlerai-je de l'artificieuse et de la détestable perfidie de l'empereur ? dirai-je la fuite de notre armée et le désespoir auquel elle s'abandonna ? Voici la seule chose véritablement mémorable que je crois ne devoir point passer sous silence : c'est que, tandis que tous les nôtres méditaient d'abandonner le camp, de prendre la fuite, de quitter leurs compagnons, de renoncer à toutes les choses qu'ils avaient transportées de pays si lointains, des pénitences et des jeûnes salutaires leur rendirent enfin tant d'énergie et de force que le souvenir seul de leur désespoir et des projets de fuite qu'ils avaient auparavant formés les accablait de la plus profonde douleur ; qu'il vous suffise de ce que je viens de dire<sup>2</sup>... Les Provençaux n'avaient point abandonné leur caractère national ; la vive impression des événements agissait sur leur imagination mobile ; ils passaient de la joie à l'abattement, de la force à la faiblesse ; la moindre espérance qui paraissait comme un arc-en-ciel, ils la saisissaient ; ils se jetaient dans le désespoir et la désolation lorsqu'ils rencontraient la moindre résistance. Maintenant les pèlerins marchaient bannières déployées vers Constantinople !*

Jugez de ce soulèvement de l'Europe ; l'empire des Grecs était menacé par tous les côtés : les féodaux arrivaient en nuées, les uns par mer, les autres par la Macédoine, les Provençaux par l'Esclavonie, les Lorrains par la Bulgarie, à travers les terres barbares, sous l'impitoyable duc Godefroy de Bouillon. Tous chrétiens sans doute avaient fait vœu de pèlerinage à la terre sainte. Mais allaient-ils respecter Constantinople et les villes grecques ? l'empire n'était-il pas à leur discrétion ? quelle force pouvait-on leur opposer ? quelques troupes nomades pouvaient-elles suffire pour contenir d'innombrables armées cuirassées d'acier, le casque en tête, le glaive en main, montées sur leurs grands chevaux caparaçonnés de fer ? La haute féodalité n'était plus en France, elle campait sur le territoire grec ; Constantinople et ses trois cent soixante tours carrées allait voir le baronnage des Gaules sous la tente au pied de ses murailles ! et à ce temps que devenait la patrie de tous, les fiefs d'Europe qu'ils délaissaient ?

---

<sup>1</sup> Raymond d'Agiles, liv. I.

<sup>2</sup> Raymond d'Agiles, liv. I.

## CHAPITRE XVIII. — GUERRE CONTRE LES COMTES ET CHATELAINS DU PARISIS. - DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE PHILIPPE I<sup>er</sup>.

Montmorency. — Luzarche. — Beaumont. — Clermont. — Montfort-  
l'Amaury. — Corbeil. — Brie-Comte-Robert. — Pillage des féodaux contre les  
églises. — Protection de Louis le Gros. — Répression contre les sires châtelains  
du duché de France. — Les comtes Buchardus. — Roussy. — Montaigu. —  
Montlhéry. — Luttès et mort de Philippe I<sup>er</sup>.

1100—1104.

La vieille cité de Paris, au XI<sup>e</sup> siècle, était entourée de châtelainies féodales. Lorsque le clerc ou le bourgeois, traversant les petits ponts sur Seine, s'acheminait vers la campagne, il était exposé à mille pilleries : se tournait-il vers Sainte-Geneviève, au midi des murailles, ou vers Saint-Denis au nord, ou bien encore vers le mont des Martyrs, si célèbre, il trouvait partout des châteaux crénelés, formidable demeure des seigneurs. Aussi loin que l'œil pouvait aller, on voyait s'élever des tours hautes comme les géants des chansons de Geste, ici sur des rochers entourés de rivières ou d'étangs, là au milieu de vastes forêts. Ces châteaux, dispersés sur le territoire, obéissaient à des sires féodaux, fiers hommes d'armes arborant leurs gonfanons à dix lieues tout autour de la cité<sup>1</sup>. Le pays du Parisis était rempli de dures carrières de plâtre ou de pierre ; les prairies s'étendaient verdoyantes tout auprès des rivières de Seine et de Marne ; des bois touffus, des forêts profondes coupaient ce territoire où l'on voyait des accidents, des rochers de granit qu'on aurait dit transportés par la main des fées. Dans cette terre si accidentée, les féodaux avaient choisi les endroits les plus inaccessibles pour élever leurs manoirs fortifiés ; l'enceinte de ces châteaux peu étendue se composait alors de quatre tours carrées, selon la forme romaine et byzantine ; au centre de la muraille principale était une porte ou poterne garnie de fer, tellement dure qu'elle était plus inexpugnable que la muraille même<sup>2</sup>. Quand le château couronnait un rocher on n'y montait qu'à travers un escalier taillé au vif comme une échelle de pierre, et suffisant pour le passage d'un seul chevalier ou d'un seul archer. Si la tour s'élevait au milieu d'une plaine, alors des étangs empoissonnés, de larges fossés pleins d'eau, environnaient le nid de pierre des hommes d'armes ; un pont-levis avec de lourdes chaînes était dressé à la moindre menace de guerre, ou si le cornet retentissant faisait entendre un bruissement sinistre dans la campagne. Il y avait double château : l'un s'élevait au ciel, l'autre se plongeait dans les ténèbres ; les vieilles églises avaient eu

---

<sup>1</sup> Je regrette vivement qu'un travail spécial n'ait pas été fait sur la féodalité du Parisis. Dom Félibien l'avait commencé ; il est déplorable de voir que l'histoire des environs de Paris ait été livrée à des plumes brutales, comme celle de M. Dulaure. Il y avait là sujet pour des recherches toutes colorées par l'époque féodale. Sur les premières années de Louis VI, comparez Orderic Vital, liv. III, et Suger, *Vita Ludovici VI*, cap. II et III.

<sup>2</sup> J'ai visité en France, en Espagne, en Allemagne, en Italie, la plupart des vestiges des vieux châteaux, car j'aime ces ruines où le vent siffle ; tous sont à peu près bâtis sur un plan commun. Le P. Montfaucon en a reproduit plusieurs dans ses belles recherches, *Monuments de la Monarchie française*, tom. I.

leurs catacombes pour abriter les catéchumènes et les martyrs dans les temps de la persécution ; la féodalité avait ses souterrains, aussi taillés dans le roc profond ; jamais la lumière du jour n'y pénétrait, et plus d'une fois, lorsqu'à la lueur de la poix ou de la lampe on jetait un regard effrayé sur ces longues voûtes, on entendait le gémissement des captifs et le bruit des lourdes chaînes, vieilles traditions qui font frissonner encore, lorsque dans les fouilles de ruines on rencontre quelques débris de squelette avec l'anneau de fer rouillé par le temps.

Les environs de Paris étaient peuplés de ces châtelainies ; au nord, tout à côté de Saint-Denis en France, s'élevait Montmorency dont on salue encore la tour secouée par le temps ; plus au nord, Beaumont-sur-Oise, dont le sire était si redoutable et toujours en dispute avec le châtelain de Clermont. A droite, sur la route, vous voyez s'élever les créneaux de Luzarche, si redoutable aux habitants de Gonesse ! Un peu plus loin s'élevait la tour de Gournay-sur-Marne, aussi redoutable aux pauvres moines de Champigny que Luzarche l'était aux fariniers de Gonesse ; puis Brie-Comte-Robert, la nourrice des comtes féodaux de Champagne, le berceau de la grande chevalerie dans la famille champenoise. Ensuite dans la châtelainie de Corbeil, Corbeil-sur-l'Essonne avec sa vieille église du XI<sup>e</sup> siècle et le tombeau du comte couché sur les dalles<sup>1</sup>. Voici la tour de la Ferté dont les vieux sires sont éteints. A Étampes et à Dourdan, c'était maison royale comme à Rambouillet la grande forêt ; et tout à côté vous aviez Montfort-l'Amaury. Les chroniques parlent déjà des comtes de Montfort, qui acquirent plus tard une si grande gloire dans les croisades du Midi contre les Albigeois ! Par Mantes on approchait de Normandie sous ses ducs indépendants qui n'étaient plus dans la mouvance des rois du Paris.

Chacune de ces châtelainies était située presque à côté d'une cathédrale ou d'un monastère dont elle était la terreur. Les moines de Saint-Denis voyaient avec effroi les gonfanons des sires de Montmorency pendre sur les hautes tours ; abbés et sires étaient perpétuellement en dispute pour une terre, pour une manse ou pour un serf. Hélas ! les cathédrales de Sentis et de Beauvais, avec leurs reliquaires, n'avaient-elles pas à trembler devant les châtelains de Luzarche, de Beaumont et de Clermont ? Et la sainte abbaye de Pontoise, comment pouvait-elle se défendre contre les sires de l'Isle-Adam, de la race des Buchardus de Montmorency ? Si l'on traversait la Marne pour se rapprocher de la Brie, dites-nous, pauvres moines de Melun ou du vieux Corbeil, tout ce que vous aviez à souffrir des sires d'Arpajon et de Boissy-Saint-Léger ! vous, pauvres solitaires de Sainte-Ceneviève-des-Bois ; vous, serfs et manants de Lonjumeau et de Palaiseau ; vous, chanoines d'Étampes, étiez-vous jamais en repos quand les sires de Mérévil, de Fontenay-le-Vicomte, de Montlhéry faisaient entendre leurs cors à travers la campagne fleurie ou la forêt solitaire<sup>2</sup> ? Partout s'était donc établie la lutte entre la féodalité et l'Église, entre la tour carrée des sires et le clocher des cathédrales. Dans cette guerre longue et intestine, les rois avaient toujours pris le parti de l'Église ; ils étaient les avoués féodaux de la plupart des grandes cathédrales ; les abbés et les clercs recouraient à eux, et quand un sire châtelain menaçait la cathédrale du voisinage, elle s'empressait d'écrire au roi son protecteur : que de Chartres existent pour implorer la commisération du

---

<sup>1</sup> Les petites églises des environs de Paris, sans en excepter celles de Vincennes, de Boulogne, méritent la plus grande attention historique. Voyez l'admirable travail de dom Félibien sur le diocèse de Paris, tom. I.

<sup>2</sup> Consultez sur cette longue lutte des féodaux et des églises le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, ad ann. 1070, 1120.

suzerain ! que d'épîtres pour appeler les lances du roi au soutien de la clergie ! Ne fallait-il pas défendre les églises, le laboureur et les pauvres, comme le dit Suger<sup>1</sup> ? Voici d'abord Adam, abbé de Saint-Denis qui réclame aide et protection contre le sire Buchard, seigneur de Montmorency ; ils en étaient venus aux armes, les campagnes étaient brûlées par des hommes de guerre farouches qui vinrent jusqu'au pied de Montmartre. Sur la plainte de l'abbé, le roi somma Buchard devant la cour suzeraine au château de Poissy ; Buchard à la longue barbe fut condamné à restituer les terres réclamées par l'abbé de Saint-Denis. A un féodal fougueux le jugement de la cour importait peu ; il résista, continua ses ravages, s'emparant des terres de l'abbaye ; il fallut le réprimer, et voici comment Suger raconte la guerre de Louis le Gros contre le sire de Montmorency : Le jeune et beau prince porta sur-le-champ ses armes contre lui et contre ses criminels confédérés : Mathieu, comte de Beaumont, et Dreux de Mouchy-le-Châtel, hommes ardents et belliqueux qu'il avait attirés à son parti. Dévastant les terres de ce même Buchard, renversant de fond en comble les bâtiments d'exploitation et les petits forts, à l'exception du château, Louis désola le pays et le ruina par l'incendie, la famine et le glaive ; de plus, comme les ennemis s'efforçaient de se défendre dans le château, il en forma le siège avec les Français et les Flamands de son oncle Robert et ses propres troupes. Ayant, par ce coup et d'autres semblables, contraint au repentir Buchard humilié, il le courba sous le joug de sa volonté et de son bon plaisir, et termina, moyennant une pleine satisfaction, la querelle, cause première de ces troubles<sup>2</sup>. Quant à Dreux, seigneur de Mouchy-le-Châtel, Louis l'attaqua en raison de la part qu'il avait prise à cette guerre, d'autres faits encore, et surtout des dommages causés à l'église de Beauvais. Dreux avait quitté son château, mais sans beaucoup s'en éloigner, afin de pouvoir s'y réfugier promptement si la nécessité l'exigeait ; il s'avança, suivi d'une troupe d'archers et d'arbalétriers, à la rencontre du prince ; mais le jeune guerrier, fondant sur lui, l'accabla si bien par la force des armes qu'il ne lui laissa pas la faculté de fuir et de rentrer dans le château sans s'y voir poursuivi, se précipitant vers la porte au milieu des gens de Dreux et avec eux ; ce vigoureux champion, d'une rare habileté à manier l'épée, reçut et porta mille coups, parvint au centre même du château, ne s'en laissa pas repousser, et ne se retira qu'après l'avoir entièrement consumé par les flammes jusqu'aux fortifications extérieures de la tour, avec ce qu'il contenait d'approvisionnements en tout genre. Ainsi fut finie la guerre contre le sire Buchard le dévastateur des fiefs de Saint-Denis, tout à côté des îles de la Seine aux belles prairies verdoyantes. Le sire de Montmorency et ses confédérés furent contraints à l'hommage<sup>3</sup>.

Accourez, brave prince, héritier de la couronne, au secours de l'église d'Orléans ; le sire de Meun, du nom de Léon, noble homme et vassal de l'évêque d'Orléans, avait secoué le joug de l'Église et s'était emparé de nombreuses châtelainies : comment supporter de tels outrages ? Noble prince de France, venez au secours de l'abbé et de la cathédrale dont vous êtes chanoine, comme le roi Robert votre aïeul ! Louis accourut à la tête d'une forte armée, dompta Léon, et le contraignit à se renfermer dans ce même château avec beaucoup des siens. Le château pris, Léon s'efforça de se défendre dans une église voisine de sa demeure et qu'il

---

<sup>1</sup> La vie de Louis le Gros par Suger est le monument qui fait le plus exactement connaître les mœurs féodales. (*Vita Ludovici VI, auctore Suger*. Duchesne, tom. IV.)

<sup>2</sup> Lisez la chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105.

<sup>3</sup> Suger, *Vita Ludovici VI*, cap. II.

avait fortifiée. Mais le fort fut subjugué par un plus fort que lui ; Léon se vil accablé par une telle nuée de flèches et de traits enflammés qu'il ne put résister. Il ne fut pas seul victime de l'excommunication qu'il avait encourue depuis longtemps, car beaucoup d'autres, au nombre de près de soixante, se précipitèrent avec lui du haut de la tour qui surmontait la flamme, et percés par le fer des lances dirigées contre eux et des flèches qu'on leur décochait, ils exhâlèrent leur dernier soupir, et rendirent douloureusement aux enfers leurs âmes criminelles<sup>1</sup>.

A présent l'église de Reims demande aide : Ebble de Roussy et son fils Guichard, pillards mécréants, ont menacé de brûler la vieille cathédrale des Gaules ; fougueux baron de quelques terres agrestes et pelées, rien n'arrêtait Ebble de Roussy, et, à la manière des rois, il allait çà et là porter les armes ; on le vit courir en pèlerinage en Espagne pour combattre les Sarrasins, et conquérir fiefs en Aragon et en Castille ; puis, à son retour, tout fier de ses exploits, il menaça de briser les portes de l'église de Reims. Les plaintes les plus lamentables contre cet homme si redoutable par sa bravoure, mais si criminel, avaient été portées cent fois au seigneur roi Philippe, et tout récemment deux ou trois fois à son fils ; celui-ci, dans son indignation, réunit une petite armée à peine composée de sept cents chevaliers, mais tous choisis parmi les plus nobles des grands de la France ; il marche en toute hâte vers Reims, venge en moins de deux mois, par des combats sans cesse renouvelés, les torts faits anciennement aux églises, ravage les terres du tyran et de ses complices, et porte partout la désolation et l'incendie ; justice bien louable qui faisait que ceux qui pillaient étaient pillés à leur tour, et que ceux qui tourmentaient étaient pareillement bu même plus durement tourmentés. Telle était l'animosité du seigneur prince et de ses soldats que, tant qu'ils furent dans le pays, ils ne prirent aucun repos, et qu'à l'exception du dimanche et du très-saint sixième jour de la semaine, à peine s'en passa-t-il un seul sans qu'ils en vinssent aux mains avec l'ennemi, qu'ils combattissent avec la lance et l'épée, ou sans qu'ils vengeassent, par la destruction des terres du baron, les crimes dont il s'était rendu coupable<sup>2</sup>. On eut à lutter là, non-seulement contre Ebble, mais encore contre tous les barons de cette contrée auxquels leurs alliances de famille avec les plus grands d'entre les Lorrains donnaient une troupe renommée par le nombre de ses combattants. Cependant on mit en avant plusieurs propositions de conciliation ; alors le jeune seigneur Louis, dont les soins divers et des affaires d'une haute importance exigeaient impérieusement la présence sur d'autres points du royaume, prit conseil des siens, força le tyran d'accorder bonne paix pour les églises, la fit confirmer par la foi du serment, et prit des otages. C'est ainsi qu'il envoya Ebble dûment puni et humilié, et remit à un autre temps à prononcer sur ses prétentions à l'égard de Neufchâteau.

Le prince Louis le Cros, le protecteur de l'Église, se faisait aussi le médiateur des féodaux eux-mêmes. Mathieu, comte de Beaumont, s'était emparé du château de Luzarche, fief de Hugues de Clermont, par une guerre de féodal à féodal, de comte à comte : pourquoi Hugues ne baissait-il pas fièrement la lance pour combattre le sire de Beaumont ? Il était vieux, et le cœur lui manqua ; il préféra donc recourir à son suzerain ; il vint à la cour, et dit à Louis le jeune homme :

---

<sup>1</sup> Suger, *Vita Ludovici VI*, cap. VI. Voyez aussi les éclaircissements des Bénédictins sur la chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105.

<sup>2</sup> Suger, *Vita Ludovici VI*, cap. V, avec les notes des Bénédictins sur la statistique du Parisis.



J'aime mieux, très-cher seigneur, que tu reprennes toute ma terre, puisque je la tiens de toi, que de voir le comte de Beaumont s'en rendre maître, et je désire mourir s'il faut qu'il me dépouille<sup>1</sup>. Touché jusqu'au fond du cœur de sa lamentable infortune, le jeune prince lui tend la main, promet de le servir, et le renvoie comblé de joie et d'espérance. Cette espérance n'est pas déçue : sur-le-champ partent en toute hâte des messagers qui vont trouver le comte, lui enjoignent, de la part du protecteur de Hugues, de remettre ce dernier en la possession habituelle du bien dont il était si étrangement dépouillé, et ordonnent que tous deux viennent ensuite à la cour du prince plaider et soutenir leurs droits<sup>2</sup>. Le comte avant refusé d'obéir, le défenseur de son adversaire s'empresse d'en tirer vengeance, rassemble une armée considérable, vole contre le rebelle, attaque le château, le presse tantôt par le fer, tantôt par le feu, s'en rend maître après plusieurs combats, place dans la tour même une forte garnison d'hommes d'armes, et, comme il l'avait promis, la rend à Hugues après l'avoir ainsi mise en état de défense.

Voici une autre chronique féodale. Il y avait au pays de Laon un très-fort château nommé Montaigu, la demeure de Thomas de Marie, pire que le loup le plus cruel, car il se précipitait de droite et de gauche, dévorant jusqu'aux entrailles du peuple ; fort et indomptable, il avait pour adversaire Enguerrand de Boves, noble aussi, qui fit confédération et pacte pour dompter le fougueux Thomas de Marie. Enguerrand de Boves voulut prendre cette bête fauve dans son nid même ; il s'entend avec Ebbled de Roussy pour entourer le château de Montaigu ; ils placent des pieux et des bouleaux les uns sur les autres, de sorte qu'il n'y avait plus qu'un côté par où l'on pouvait sortir de Montaigu. Cette issue suffit à Thomas de Marie ; il se précipite en dehors de sa châtelainie, brise les palissades, et s'établit dans le camp même d'Enguerrand de Boves<sup>3</sup> ; puis, comme une nombreuse chevalerie l'entoure de nouveau, Thomas de Marie vient demander secours à son suzerain en sa cour de Poissy ; le roi aimait ces recours à sa juridiction qui constataient sa puissance et son droit. Bien en prit à Thomas de Marie, car immédiatement Louis le Gros partit pour délivrer le château de Montaigu ; sa chevalerie galope dans la plaine, on entend la terre trembler sous les pas des nobles coursiers. Le jeune sire est aux prises avec Enguerrand de Boves ; il le dompte, et avec lui Ebbled de Roussy et Hugues le Blanc, ses compagnons de bataille. Thomas de Marie fit hommage, et le roi acquit ainsi une belle seigneurie !

C'était une terrible tour que celle de Montlhéry depuis longtemps convoitée par le roi Philippe et son fils Louis. Le sire de Montlhéry, du nom de Milon, n'avait qu'une seule fille, et il la donna à Philippe, issu du sang royal, le frère puîné de Louis le Gros. De cette manière, Montlhéry tombait par mariage aux royaux princes. Ils s'en réjouirent, dit Suger, comme si on leur eût arraché une paille de l'œil<sup>4</sup>, ou qu'on eût brisé des barrières qui les tenaient enfermés. Nous avons entendu en effet le père de Louis dire à son fils : *Allons, enfant Louis, sois attentif à bien conserver cette tour formidable d'où sont parties des vexations qui*

---

<sup>1</sup> Suger, *Vita Ludovici VI*, cap. III.

<sup>2</sup> Comparez aussi avec le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, ad ann. 1105.

<sup>3</sup> *Chronique* de Saint-Denis, ad ann. 1105. C'est toujours la source la plus curieuse pour l'histoire du Parisis.

<sup>4</sup> Suger, *Vita Ludovici VI*, cap. VIII. Consultez toujours, pour la topographie de ces demeures féodales, les savantes notes ajoutées par les Bénédictins, *Collect. Gall. Histor.*, tom. XI et XII.

*m'ont presque fait vieillir, ainsi que des ruses et des fraudes criminelles qui ne m'ont jamais permis d'obtenir une bonne paix et un repos assuré.* En effet, les maîtres de ce château, par leur infidélité, rendaient les fidèles infidèles, et les infidèles très-infidèles ; ils savaient, de loin comme de près, réunir ces hommes perfides, et faisaient si bien qu'il ne se passait rien de mal dans le royaume qu'avec leur assentiment et leur concours. Comme d'ailleurs le territoire de Paris était entouré du côté du fleuve de la Seine par Corbeil, à moitié chemin de Montlhéry, et à droite par Châteaufort, il en résultait un tel embarras et un tel désordre dans les communications entre les habitants de Paris et ceux d'Orléans, qu'a moins de faire route en grande troupe, ceux-ci ne pouvaient aller chez ceux-là, ni ceux-là chez ceux-ci que sous le bon plaisir de ces perfides. Mais le mariage dont on a parlé fit tomber cette barrière, et rendit l'accès facile entre les deux villes.

Montlhéry et Châteaufort étaient donc bien redoutables, ainsi que Rochefort dans les environs d'Orléans ; car pour gagner les sires de ces deux châteaux et les mettre dans les intérêts de la couronne, Philippe V fut obligé de confier à Gui l'administration de l'État, afin qu'il ne pillât plus les pèlerins et pauvres seigneurs. Il fit de Gui son sénéchal. Quel royaume ! quel pouvoir ! La mutuelle intimité du sénéchal et des princes s'accrut à ce point que le fils, le seigneur Louis, consentit à recevoir solennellement en mariage la fille de ce même Gui, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile ; mais cette Adélaïs, qu'il avait acceptée pour fiancée, il ne l'eut point pour épouse ; avant que l'union se consommât<sup>1</sup>, l'empêchement pour cause de parenté fut opposé au mariage et le fit rompre après quelques années. Cette amitié subsista si bien pendant trois ans que le père et le fils avaient en Gui une confiance sans bornes. Telle était donc la royauté même dans le Parisis, terres environnantes de Paris en l'Ile ; que de peines, que de soins pour mettre un peu d'ordre, un peu d'obéissance dans le territoire à quelques lieues de la cité ! quelle pauvre souveraineté que celle qui lutte ici avec une tour, là avec un château fortifié, avec un comte ou avec un arrière-vassal ! est-ce là le suzerain des Francs ? est-ce là cette royauté telle qu'elle s'étendit après Philippe Auguste surtout<sup>2</sup> ? On gagnait jour par jour un fief, on abaissait un seigneur indomptable, on défendait une église violemment attaquée par un féodal hautain. Il n'y avait aucun droit, aucune puissance incontestée ; l'office du roi était de lutter et de combattre pour acquérir terre ou donation<sup>3</sup>.

Le pèlerinage à la terre sainte favorisa l'accroissement de cette police et de la suzeraineté royale ; tout ce qui était puissant visitait la Palestine ; l'attention était portée sur l'Orient, il ne restait plus que quelques seigneurs turbulents, sans force morale et qui n'avaient pas salué la prédication d'Urbain II et de Pierre l'Ermite. Ces comtes, ces châtelains, quelle puissance d'armes pouvaient-ils avoir, eux qui n'avaient pas voulu suivre les pèlerins dans la croisade ? Le roi Philippe Ier et son fils Louis le Gros profitèrent donc de cet abaissement de la petite féodalité ; le suzerain avait besoin de dompter les châtelains des environs

---

<sup>1</sup> *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1105, et Suger, *Vita Ludovici VI*. C'est le même texte ; les grandes chroniques de Saint-Denis ont ajouté très-peu de chose au travail de Suger, cap. VIII.

<sup>2</sup> C'est sous le rapport des acquisitions de droits et terres du royaume que le Cartulaire de l'abbé de Camps offre de l'intérêt. Voyez *Règne de Louis le Gros*, cart. 2.

<sup>3</sup> Voir mon travail sur *Philippe Auguste*, et le comparer avec le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, ad ann. 1095, ad ann. 1108.

de Paris, et il réussit dans cette œuvre de police. Triste séjour pour les pauvres habitants et bourgeois, pour le clerc, le laboureur et le serf, que ces terres du Parisis ! car cette forêt de créneaux et de tours qui ceignait la cité à dix lieues à la ronde était pleine de mécréants ou de sires vagabonds ! Digne prince, l'enfant du roi Philippe, le noble Louis le Gros, humilia les gonfanons de toutes ces seigneuries, et il fit un peu respecter la suzeraineté des rois francs dans le territoire de Paris en l'Île !

## CHAPITRE XIX. — SÉJOUR DES FRANCS ET DES FÉODaux À CONSTANTINOPLE. - LES CROISÉS EN ORIENT.

L'empereur Alexis. — Anne Comnène. — Récit de l'Alexiade. — Première excursion des Francs sur les côtes de Bithynie. — Désordre et défaite. — Arrivée des grands féodaux à Constantinople. — Entrevue avec Alexis. — Hugues de France. — Godefroy. — Bohémond. — Le comte de Toulouse. — Combat devant Constantinople. — Hommage des croisés. — Lettre du comte de Blois sur le séjour des hommes d'armes à Constantinople. — Les royaumes francs en Syrie. — Chronique des races diverses à la croisade.

1096—1101.

Lorsque les comtes féodaux, à la tête de leur milice, débordaient sur Constantinople, l'empereur Alexis jetait ses regards inquiets sur cet effrayant orage. Tous les officiers du palais, envoyés dans les provinces à la rencontre des chefs barbares, rapportaient l'aspect sauvage de ces féodaux couverts de leur armure noircie<sup>1</sup> : ils disaient la haute stature des cavaliers, la fierté de leurs regards pleins de feu, la ferme attitude des archers à l'abri de leurs boucliers et l'arbalète en main, arme terrible ; ils décrivaient la force des chevaux de Lorraine ou de Normandie aux crins roux et épais ; combien les rangs étaient pressés de lances, et quelles étaient les paroles hautaines des Barbares ! Chose inouïe pour les papas pacifiques de Constantinople, les clercs et les moines latins maniaient l'épée et le glaive : on avait vu des prêtres l'arc en main comme de farouches guerriers. Ces rapports circulaient parmi les officiers du palais et parmi le peuple plein de surprise et d'inquiétude. L'empereur Alexis avait aperçu le danger de cette irruption subite et presque sauvage ; prince d'une haute dextérité politique, il apercevait la faute qu'il avait commise en attirant par trop grandes masses les Francs sur son territoire<sup>2</sup>. Ces hommes indomptables de Normandie, de Champagne ou de Lorraine, à l'aspect des immenses richesses de Constantinople avec ses palais de marbre et ses églises dorées, allaient-ils rester paisibles spectateurs ? et si leur enthousiasme les appelait à délivrer le saint sépulcre, une ambition plus matérielle n'allait-elle pas les appeler à la conquête de Constantinople, la merveille qui resplendissait sur le Bosphore, et le cœur devait s'épanouir à l'idée de tant de richesses<sup>3</sup> ! Alexis ordonna, comme une précaution indispensable, les préparatifs d'une grande défense militaire. Il concentra dans son palais les soldats auxiliaires de l'empire ; les portes de bois de cyprès aux gonds d'airain furent fermées ; les murailles et les tours se garnirent de balistes et de machines de guerre, comme pour soutenir un siège. Toutes les forces impériales furent confiées à Nicéphore Brienne, d'une grâce toute personnelle et

---

<sup>1</sup> Le plus curieux des récits sur le séjour des croisés à Constantinople se trouve dans l'*Alexiade*, liv. X. Consultez l'édition de Ducange et ses admirables notes dans la *Byzantine*.

<sup>2</sup> Les lettres d'Alexis au comte de Flandre ont été rapportées chap. XXVIII.

<sup>3</sup> Albert d'Aix, liv. II.

d'une brillante illustration de naissance, ce prince qu'Anne Comnène appelle son César<sup>1</sup>, car il lui était destiné pour époux<sup>2</sup>.

Anne Comnène avait treize ans à peine lorsqu'elle vit les premiers gonfanons des féodaux francs apparaître dans l'empire<sup>3</sup>. Sa vive imagination de jeune fille fut profondément frappée par les dangers de son père, et il faut lire dans l'*Alexiade* les réflexions tour à tour pleines de mépris et de fierté, de terreur et d'orgueil qu'excite dans l'âme de la fille d'Alexis l'approche de ces hommes à l'aspect terrible qui venaient des contrées d'Occident. Dans son enthousiasme pour la belle langue d'Homère, elle s'excuse plus d'une fois d'être obligée de rappeler des noms d'une prononciation si dure. Le divin chantre d'Ilion a écrit lui-même des phrases incultes pour la plus grande exactitude de son récit ; il a cité des peuples barbares dans une langue barbare. C'est à l'occasion du pèlerinage de Pierre l'Ermite qu'Anne Comnène parle pour la première fois de l'invasion des Francs dans les provinces de l'empire. Cette fatale nouvelle arriva au palais du Bosphore quand l'empereur Alexis venait de vaincre les Comans et de les soumettre autour d'Andrinople ; Alexis faisait creuser un canal à Nicomédie pour le dessèchement des marais et l'écoulement des eaux qui croupissaient stagnantes dans de vastes plaines : les traditions de l'administration romaine avaient survécu, et Constantinople imitait la ville éternelle. Les empereurs de Byzance avaient succédé aux Césars de Rome ; d'immenses richesses de civilisation subsistaient dans les palais du Bosphore<sup>4</sup> ; les merveilles des arts s'y groupaient comme dans le grand dépôt de la vieille Grèce et de Rome impériale ; Constantinople, digne fille d'Athènes, en réunissait les chefs-d'œuvre dans sa vaste enceinte tourellée. Au milieu des soins de son empire, dit Anne Comnène, l'empereur Alexis eut à subir cette furieuse inondation ; les Francs étaient conduits par Pierre l'Ermite ; ils étaient aussi nombreux que le sable et que les étoiles du firmament ; on les voyait passer de toutes parts comme des ruisseaux qui se joignent pour faire un grand fleuve : cette inondation était précédée d'une armée de sauterelles qui, par une rencontre fort surprenante, épargnèrent le blé et infestèrent les vignes, ce que certaines personnes, adonnées à de superstitieuses observations, prirent pour un présage que les armes des Francs devaient épargner les chrétiens et se tourner contre les infidèles adonnés au vin et sujets à l'ivrognerie<sup>5</sup>. Cette multitude innombrable arrivait en Lombardie par bandes séparées, les uns devant et les autres après, et ils passaient le trajet de même. Mais ce qui est le plus surprenant, c'est que chaque bande était précédée par ces troupes de sauterelles, ce qui, ayant été remarqué plus d'une fois, fut cause que l'on dit qu'elles étaient comme les précurseurs des Français. Quand l'empereur sut qu'il y en avait déjà un grand nombre qui avaient passé la mer, il envoya quelques capitaines aux environs de Durazzo et d'Aulone, avec ordre d'établir des marchés pour fournir des vivres aux troupes, et les empêcher de piller. Il envoya aussi des personnes qui savaient la langue latine, pour apaiser les différends qui pourraient naître<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Τὸν ἐμὸν Καίσαρα, *Alexiade*, liv. X.

<sup>2</sup> *Alexiade*, liv. X.

<sup>3</sup> Anne Comnène était née le 1er décembre 1083, et on était alors en 1096-1097.

<sup>4</sup> Suivez dans Nicéas la description de Constantinople. J'ai cité dans Philippe Auguste l'admirable fragment conservé par Fabricius. *Biblioth. Græc.*, tom., VI, p. 414. Quelle érudition que celle de Ducange et de Fabricius !

<sup>5</sup> *Alexiade*, liv. X, et Ducange, *Famil. Byzantin.*, tom. VII.

<sup>6</sup> *Alexiade*, liv. X, ch. VI.

C'est à l'aide des secours de l'empereur que Pierre l'Ermite, en effet, et ses pèlerins s'étaient avancés vers Constantinople. On se rappelle que les compagnons de Gauthier sans avoir, peuple franc et vagabond, s'étaient campés autour de Constantinople en attendant les moyens de passage. Ils étaient là dans un peu d'aisance et beaucoup d'oisiveté ; l'empereur leur envoyait de temps à autre quelques boisseaux de la petite monnaie de tartarons ! Le peuple, impatient de passer le Bosphore, restait enthousiaste pour l'idée qui lui avait fait prendre les armes<sup>1</sup>. En vain Alexis conseillait aux chefs d'attendre les fortes armées de féodaux ; la multitude, toujours audacieuse, insista : de petits navires furent fournis par l'empereur ; Pierre l'Ermite et Gauthier sans avoir, suivis de leurs ardents compagnons, de tout ce peuple errant qui avait quitté les villages de Normandie et de Champagne, débarquèrent près des montagnes qui couvrent Nicomédie, hélas ! si loin des clochers d'Europe ! Ils s'établirent au petit port de Civitot ; là tout leur fut fourni généreusement par l'empereur ; des bateaux à rames et à voiles traversaient sans cesse le Bosphore et leur apportaient des vivres en abondance. Le système de l'empereur était évidemment de coloniser les Francs dans les provinces asiatiques de l'empire et de leur donner des terres, comme il avait fait pour les autres Barbares, les Bulgares, les Warenges, les Petchenègues. Alexis, avec un empressement généreux, satisfaisait à tous les caprices des chefs de ces multitudes ; il leur conseillait sagement de demeurer là et d'y attendre les forces réunies d'Occident : que pourrait en effet une multitude désordonnée ? Les pèlerins francs y restèrent deux mois ; mais l'ardeur des combats avait saisi l'imagination de cette multitude, l'oisiveté la fatiguait ; les pèlerins se répandirent en masses sur le territoire de Nicée, enlevant les moutons, les brebis à ces populations nomades de Turcomans campées jusque sur le rivage<sup>2</sup>. L'ermite Pierre n'était plus maître d'une multitude rêvant le pillage et la conquête sur les infidèles. De jeunes hommes francs ou allemands se répandirent dans les provinces qui environnent Nicée ; ils y venaient par troupes avec bannières dressées, à la couleur rouge comme le feu, pour s'emparer des bœufs et des brebis qui paissaient dans la plaine ; ils coururent assiéger un château crénelé à trois milles de Nicée, où pendait l'étendard de Soliman et la queue de cheval tartare, signe de suzeraineté pour les Seljukides : les Turcs prirent les armes ; on pillait leurs troupeaux et leurs tentes ! Soliman convoqua dans les plaines du Khorasan et de la Remanie toute la race tartare campée autour des villes grecques à la manière nomade<sup>3</sup> ; les pèlerins furent à leur tour attaqués, et Ton entendit partout les cris de guerre des enfants du prophète. Il y eut un premier massacre de trois mille Allemands, jeunes hommes imprudents pris du vin recueilli aux belles vignes du Bosphore : pour les venger, tout le peuple chrétien se leva ! Les pèlerins s'étaient réunis en tumulte autour de Renaud de Breis, de Foucher d'Orléans, de Gauthier sans avoir, leurs chefs ; ils demandèrent qu'on marchât en avant pour repousser les mécréants ennemis des chrétiens : fallait-il laisser des frères égorgés sans vengeance ? Godefroy Burel, l'homme de la multitude, chevalier sans terre et sans fief, leur dit qu'il les trouvait bien timides de ne pas [venger les chrétiens morts dans les combats](#). Tout était confusion dans le camp ; Pierre l'Ermite était à Constantinople, et

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, liv. I.

<sup>2</sup> Albert d'Aix, liv. I.

<sup>3</sup> Albert d'Aix entre seul dans de grands détails sur cette croisade des pèlerins de l'autre côté du Bosphore ; Robert le Moine en parle à peine. Les chroniques orientales ne disent rien encore sur les pèlerins chrétiens. Voyez les extraits latins de dom Berthereau, traduits par M. Reinaud, *Bibliothèque des Croisades*, tom. II.

d'ailleurs l'influence de sa parole s'affaiblissait, il était trop calme, trop politique avec l'empereur. Le peuple se mit tumultueusement en marche avec une indicible ardeur pour venger ses frères ; les cornets, les trompettes et buccines firent retentir le signal de la guerre ; on se réunit, on s'excita, puis les pèlerins, bannières déployées, se précipitèrent dans les campagnes qui environnent Nicée. Que de malheurs n'éprouvèrent pas ces hommes enthousiastes ! Les Turcs coururent impétueusement contre eux et les entourèrent ; en vain Gauthier sans avoir, Foucher d'Orléans, se battirent en vrais dignes chevaliers ; ils succombèrent percés de flèches, d'autres se sauvèrent dans les bois<sup>1</sup> : il y eut d'indignes trahisons, et le peuple, qui exagère toujours les accusations de perfidie, imputa à quelques-uns de ses chefs, à l'empereur Alexis, à Renaud de Breis surtout, les malheurs qui les avaient accablés. Les Turcomans se précipitèrent sur les chrétiens, s'emparèrent des jeunes filles et des jeunes garçons pour les réduire à l'esclavage sous leurs tentes nomades : tout le reste fut massacré ; et plus tard, avec leurs ossements on bâtit une ville des morts, une nécropole blanchâtre comme le sépulcre<sup>2</sup> ! Un petit nombre de pèlerins se sauvèrent dans Civitot, et il fallut que Pierre l'Ermite implorât la pitié de l'empereur Alexis pour protéger les débris de l'innombrable armée du peuple chrétien.

Ce fut au milieu de ces tristes funérailles que les chefs féodaux arrivèrent successivement à Constantinople. Dès que l'on vit ces bannières déployées, ces hommes de haute et forte stature, ces rangs pressés des chevaliers de Normandie ou de Flandre, les officiers de l'empire s'aperçurent qu'il ne s'agissait plus d'un peuple tumultueux de pèlerins, mais d'une armée régulière et fortement constituée. La politique d'Alexis avait été, lors de la croisade de Pierre l'Ermite, de s'emparer du chef, de dominer l'homme de la parole ; et l'ermite Pierre s'était fait en quelque sorte le vassal de l'empereur Alexis ; il ne quittait point son palais, il était l'intermédiaire pour porter les ordres et les secours aux pèlerins qui campaient au delà du bras de Saint-Georges. L'empereur voulut suivre la même politique à l'égard de ces chefs barbares accourus en armes vers Constantinople. La coutume féodale de l'hommage commençait à s'établir dans le droit public des Francs ; l'homme lige devenait comme le défenseur du suzerain ; se soumettant à l'obéissance filiale, il était considéré comme déloyal, sans cœur et sans énergie, s'il manquait aux engagements pris avec son suzerain. D'un autre côté, les coutumes impériales reconnaissaient des formes d'adoption, sorte de filiation mystique entre l'empereur et ceux qui recevaient la robe pourpre dans les cérémonies du palais<sup>3</sup>. La pensée d'Alexis fut d'attirer à lui les chefs des Francs par la double cérémonie d'hommage et d'adoption ; ainsi il disposerait d'eux, il pourrait les envoyer bannières déployées contre les populations nomades et tartares campées dans les vieilles provinces asiatiques de l'empire, et il leur donnerait des terres, des villes, de manière à les coloniser comme un

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, liv. I. — Robert le Moine, liv. I.

<sup>2</sup> Sur tous les malheurs des croisés, consultez Ducange, note sur l'Alexiade, p. 360-366. Tudebode, le naïf chroniqueur, donne aussi quelques détails sur les souffrances des pauvres pèlerins ; Anne Comnène se sert de cette figure, *ὄστων κολωνός*, pour exprimer la forme de cet amas d'ossements, *Mantis instar extiterit cum sublimi altitudine*. Ducange traduit ainsi le texte de l'Alexiade.

<sup>3</sup> L'immense Ducange est entré dans de grands détails sur la forme de cette adoption (*Dissertation sur Joinville*). Cet admirable savant a disserté sur tous les points de l'histoire. Nicéphore Briennius, liv. II, dit que l'adoption ne se faisait que par semblant de la loi, *μέχρι λόγου*, Voir liv. II, chap. XXXVIII.

obstacle et une barrière aux invasions des Turcs. Alexis montra dans cette crise difficile une certaine prévoyance et une grande habileté ; il avait devant lui des chefs barbares, au caractère violent, aux mœurs indomptables ; il ne voulait point les combattre, car ils étaient chrétiens, et de plus ils pouvaient lui servir d'auxiliaires contre les conquêtes envahissantes des Turcs. Il avait bien des méfiances à apaiser, bien des ambitions à satisfaire, et l'empereur se montra l'un des princes les plus capables de conduire un mouvement si difficile à diriger.

Anne Comnène a décrit avec pompe l'ordre successif dans lequel les chefs des Barbares, les comtes francs, arrivèrent à Constantinople. Le premier des chefs dont l'empereur apprit le débarquement à Durazzo fut Hugues de Vermandois, le propre frère du roi des Francs. La fille d'Alexis dit qu'il était extraordinairement enflé de sa vanité, et qu'il écrivit une épître fort dure au César, sans respect pour la pourpre impériale. **Sachez, empereur, lui manda le Barbare, sachez que je suis le roi des rois, et le plus grand qui soit sous le ciel ; il est donc juste que vous veniez me recevoir avec les honneurs qui sont dus à l'éminence de ma dignité**<sup>1</sup>. Quand l'empereur lut cette lettre, il écrivit à Jean, fils d'Isaac Sébastocrator, qui était alors à Du-azzo, et à Nicolas Maurocatalon, qui commandait la flotte dans le même lieu. Il dit à l'un d'observer l'arrivée du prince de France et de lui en donner avis, et à l'autre de veiller incessamment, de peur d'être surpris. Lorsque Hugues fut aux cotes de Lombardie, il envoya vingt-quatre chevaliers couverts de cuirasses d'airain et de cuissards, à Jean, gouverneur de Durazzo. Quand ils furent devant lui, ils lui dirent : **Sachez, duc, que Hugues, notre maître, est près d'arriver ici, après avoir pris l'étendard de saint Pierre à Rome ; il est chef de toutes les armées des Français ; préparez-vous donc à le recevoir d'une manière convenable à sa qualité, et allez lui rendre les honneurs qu'il mérite.** Cependant Hugues étant parti de Rome et s'étant embarqué à Bary pour passer en Illyrie, il fut secoué par une furieuse tempête qui fit périr la plus grande partie de ses vaisseaux, de ses matelots et de ses soldats, et qui jeta son navire à demi brisé contre un lieu nommé Palus et Durazzo. S'étant sauvé de la sorte, il fut rencontré par deux de ceux que le gouverneur de Durazzo avait envoyés pour épier son arrivée, qui lui dirent<sup>2</sup> : **Le gouverneur vous attend avec impatience et souhaite avec passion de vous voir.** Hugues ayant demandé un cheval, un de ces deux hommes descendit du sien et le lui donna. Jean lui fit de grands honneurs, et après avoir appris de lui les circonstances de son naufrage, il voulut le consoler de cette disgrâce par l'espérance d'un avenir plus heureux ; il lui fit aussi un festin fort magnifique et le traita avec beaucoup de respect, quoiqu'il ne lui laissât pas une entière liberté, il donna aussitôt à l'empereur avis de son arrivée. L'empereur envoya Bucéphore, officier de son palais, pour l'amener de Durazzo à Constantinople, non par le droit chemin, mais par Philippopolis, de peur de trouver d'autres troupes barbares. Alexis le reçut très-honorablement, lui fit de riches présents, et lui persuada de lui prêter le serment de fidélité en la manière que les Romains ont accoutumé de le faire<sup>3</sup>. L'hommage que Hugues, comte de Vermandois, frère du roi des Francs, adressait à l'empereur Alexis était un exemple de vasselage que devaient suivre les autres chefs de la croisade.

---

<sup>1</sup> *Alexiade*, liv. X. Ducange, *Dissertation sur Joinville*, p. 315.

<sup>2</sup> Anne Comnène avoue cependant la grande naissance de Hugues, *εὐγενεία*, liv. X.

<sup>3</sup> *Alexiade*, liv. X, chap. VII et VIII.



Alexis l'avait attiré auprès de lui pour obtenir ce premier acte de soumission, et il mettait une grande importance à le recevoir comme vassal de l'empire<sup>1</sup>.

Hugues de Vermandois n'était pas le plus redoutable ni le plus barbare de ces chefs qui venaient de l'Occident. C'étaient surtout le féodal Godefroy des Ardennes et le rusé Bohémond qu'il fallait amener à une soumission pleine et entière. Godefroy arrivait avec sa troupe germanique et ses Lorrains à travers les terres sauvages de la Bulgarie ; il avait la fierté des comtes, et comment l'abaisser à faire hommage à l'empereur, dont la foi était si douteuse ? Ce Bohémond avec ses chefs normands, si souvent victorieux des Grecs, il fallait l'attirer à l'obéissance envers l'empire ? Le nom de Godefroy avait déjà retenti à Constantinople ; on savait qu'il arrivait avec dix mille chevaliers et soixante-dix mille hommes de pied, archers armés d'arbalètes, tous à l'abri des atteintes de la flèche tartare par leurs énormes boucliers de fer et de peaux de bœuf, comme les héros d'Homère<sup>2</sup>. On faisait d'épouvantables descriptions de leurs armures, et surtout d'un arc (dit Anne Comnène) d'une fabrique inconnue aux Grecs et à l'usage des Barbares. Ce n'est pas en attirant la corde avec la main droite et en repoussant l'arc avec la gauche que l'on emploie ce terrible instrument ; celui qui s'en sert se couche à la renverse, et appuyant les deux pieds sur le demi-cercle, il tire la corde avec les deux mains ; au milieu de la corde il y a un tuyau en forme de demi-cylindre, de la grosseur d'un trait ; on met dedans des traits fort courts et garnis de fer ; lorsqu'on lâche la corde, le trait part avec une impétuosité contre laquelle il n'y a rien qui soit à l'épreuve ; il ne perce pas seulement un bouclier, il traverse une cuirasse et un homme de part en part ; on dit même qu'il rompt des statues de bronze, et que quand les murailles des villes et des forteresses sont fort épaisses, il enfonce dedans si avant qu'on ne le voit plus ; quand quelqu'un en est frappé, il est plus tôt mort qu'il n'a senti le coup : l'invention de cette machine semble tout à fait digne de la malice des démons<sup>3</sup>. La description que fait Anne Comnène de l'arme terrible des Francs, l'arbalète normande et flamande, indique l'impression profonde qu'avait faite sur son esprit l'aspect guerrier des Barbares ; on considérait leurs bras comme invincibles ; leurs corps couverts de cuirasses paraissaient gigantesques ; leurs casques surmontés d'une plume flottante relevaient leur stature, et Anne Comnène compare sans cesse ces populations d'Occident aux géants de l'antiquité, aux fabuleuses créations de l'Odyssée.

Hugues le comte avait prêté serment de féauté à l'empereur Alexis, mais Hugues n'était qu'un féodal isolé ; quoique d'une illustre origine, il n'était point à la tête d'une grande armée de barons et de chevaliers ; on l'avait recueilli comme un pauvre naufragé sur le rivage de Durazzo. L'empereur voyait donc, je le répète, s'approcher avec plus d'effroi le farouche Godefroy avec sa race de Lorraine et de Germanie. Ces hommes à la forte stature quelle était leur origine et leurs desseins ? Cependant les banderoles flottantes de Godefroy et des comtes se déployèrent sous les murs de Constantinople ; on pouvait les voir campées sur les rives du Bosphore ; du haut des tours, les Grecs, comme les héros de Troie, pouvaient désigner les blasons, les couleurs, les signes de guerre<sup>4</sup>. L'empereur Alexis avait semé çà et là des troupes d'arbalétriers et d'archers pour surveiller

---

<sup>1</sup> Anne Comnène parle de l'étendard de Saint Pierre et de la visite de Hugues de Vermandois à Rome, *Alexiade*, liv. X.

<sup>2</sup> *Alexiade*, liv. X.

<sup>3</sup> *Alexiade*, liv. X, chap. VIII.

<sup>4</sup> *Alexiade*, liv. X.

les mouvements des Barbares ; les machines étaient préparées sur le haut des murailles comme s'il s'agissait de soutenir un siège. Les Francs et les Germains se répandirent à leur tour dans la campagne, ravageant tout pour se procurer des vivres ; les palais de marbre qui se miraient dans les eaux du Bosphore furent détruits ; les cyprès, les sycomores, les bosquets de roses et d'orangers tombèrent sous la hache d'armes des Barbares, qui vinrent insulter même les portes d'airain de Constantinople.

Les bruits les plus étranges circulaient sous la tente des Francs ; on disait que le comte Hugues de Vermandois était captif dans le palais, et que l'empereur préparait des embûches aux pèlerins. Tous les malheurs on les imputait à la mauvaise foi des Grecs : en vain une entrevue eut lieu pour s'expliquer ; la colère des Francs éclatant en mille injures, ils menacèrent d'escalader les murailles et d'assiéger la ville<sup>1</sup>. Les comtes étaient excités à cette résolution vigoureuse par les conseils de Bohémond et des Normands d'Italie. Le fils rusé de Guiscard avait écrit à Godefroy l'indomptable : Bohémond, prince très-riche de Sicile et de Calabre, te prie de ne point te réconcilier avec l'empereur, de te retirer vers les villes de Bulgarie, Andrinople et Philippopolis, et d'y passer la saison de l'hiver, certain qu'au commencement du mois de mars le même Bohémond marchera à ton secours avec toutes ses troupes pour attaquer cet empereur et envahir son royaume. Ce conseil était bon ; Constantinople était une si belle proie ! il trouva plus d'un approbateur parmi les comtes ; les ravages continuèrent dans les fertiles campagnes autour de Constantinople : Alexis patienta beaucoup, car il craignait de se heurter contre ces nuées de Francs, de Provençaux et de Germains<sup>2</sup>. Mais, dit Anne Comnène, quand l'empereur vit que les Francs ne voulaient point de paix, et qu'ils commençaient l'attaque, il commanda à Nicéphore, mon époux, de monter sur les murailles et de tirer sur eux, de telle sorte néanmoins qu'on leur fit plus de peur que de mal. Il se prépara en même temps à une sortie, et rangea les gens de guerre proche de la porte de Saint-Romain : chaque soldat qui avait lime lance était entre deux autres qui avaient des boucliers ; au-devant de ceux-ci il y en avait de fort adroits à tirer de l'arc, qui avaient ordre de viser aux chevaux plutôt qu'aux hommes, tant pour épargner le sang chrétien que pour réprimer la fierté hautaine des Francs. Ils obéirent à cet ordre, et ne laissèrent pas néanmoins de blesser et de tuer un grand nombre des Francs : mon César était au haut des tours avec les plus adroits ; ils avaient tous des arcs fort justes ; ils étaient tous jeunes, et avaient tous autant de valeur que le Teucer d'Homère. Mon César ne ressemblait pas à ces Grecs si vantés par le poète, qui, pour se servir de leur arc, tiraient la corde jusqu'à l'estomac, comme s'ils eussent été à la chasse ; il ressemblait plutôt à Apollon et à Hercule, et il lançait comme eux des traits mortels avec un arc immortel : il ne manquait jamais de frapper où il visait, et en ce point il surpassait beaucoup Teucer et Ajax<sup>3</sup>.

Ainsi l'enthousiaste et savante fille d'Alexis rappelait les souvenirs de la vieille Grèce et d'Homère ; elle aimait ces noms classiques ; son César était Nicéphore Brienne, qui devint depuis son époux ; elle le peint beau et grand, fier et noble. Les images d'Hector et d'Ajax reviennent souvent dans le récit d'Anne Comnène ;

---

<sup>1</sup> Albert d'Aix, liv. II. Comparez avec Raoul de Caen, chap. V à VIII.

<sup>2</sup> Il faut rapprocher la version grecque de ces événements écrite par Anne Comnène, *Alexiade*, liv. X, de la version germanique d'Albert d'Aix, liv. II, et le récit normand de Raoul de Caen, chap. V à VIII.

<sup>3</sup> *Alexiade*, liv. X, chap. IX.

toute empreinte de ces belles études des modèles de l'antiquité, lorsque les formes magnifiques de quelques comtes francs s'offrent à ses yeux, elle s'arrête avec complaisance sur la description de ces têtes de Barbares au port majestueux ; elle s'y complaît avec admiration<sup>1</sup>. Ainsi les filles de la Grèce, habituées à étudier les chefs-d'œuvre d'Apelles et de Phidias, conservaient l'ardent amour du beau ! Nicéphore Brienne et les Grecs défendirent vaillamment les murailles, et les flèches pleuvaient jusque sur les tentes des pèlerins armés pour la guerre sainte. Qu'allait devenir le but de la croisade ? Au lieu de conquérir le saint sépulcre, on s'arrêtait à combattre des chrétiens et à assiéger la ville de Constantin, le prince qui arbora le signe du Christ. On vit donc s'approcher des lentes de Godefroy le comte Hugues de Vermandois, qui vint conseiller aux barons et aux chevaliers de faire hommage à l'empereur. Godefroy, indigné d'abord, lui dit : **Comment as-tu été capable d'une lâcheté aussi infâme que celle de te soumettre à un prince étranger, après être venu ici avec une si puissante armée, et comment oses-tu me proposer une pareille bassesse ?** Hugues lui répartit : **Nous eussions fait plus sagement de demeurer en France et de nous abstenir du bien d'autrui ; mais puisque nous sommes engagés si avant dans une entreprise qui ne peut réussir sans la protection de l'empereur, il vaut mieux condescendre à ses volontés que de nous ruiner par une résistance opiniâtre**<sup>2</sup>.

Ces conseils étaient salutaires et fondés sur la connaissance des forces d'Alexis. Quelques barons hautains pouvaient rêver la ruine de l'empire grec pour se partager en fiefs ses riches débris ; mais était-il sage, dans une vigoureuse expédition contre les mécréants, de laisser dans les sentiments d'inimitié profonde des hommes aussi puissants, aussi rusés que les Grecs ? L'empire n'était pas sans force militaire, on venait de l'éprouver ; il avait à sa solde les Bulgares, les Turcoples, d'origine mélangée grecque et turque, les Petchenègues, race tartare, archers habiles qui combattaient à la manière nomade et fatiguaient incessamment les ennemis ; le feu grégeois brûlait les tentes, pénétrait dans les armures de cuir et de fer, et rien ne pouvait en arrêter le désastreux effet. Dans plusieurs combats essayés devant Constantinople par les comtes féodaux, les avantages avaient été de part et d'autre vivement disputés ; on n'avait pas fait un pas au delà des faubourgs. Les conseils du comte Hugues de Vermandois furent donc entendus, et Godefroy n'hésita plus, quoique avec répugnance, à déléguer quelques comtes francs et germaniques chargés de traiter avec l'empereur : selon la coutume, des otages durent être échangés, et l'empereur Alexis, tant il était impatient d'en finir avec ces races du Nord, consentit à livrer pour otage Jean, le fils chéri de son cœur, jeune prince, frère d'Anne Comnène, et on le vit, encore adolescent, conduit par un officier du palais, avec ses cheveux noirs et tressés, sa veste étroite, comme s'il était prêt au pugilat, dit Guibert le chroniqueur dans son rude langage d'Occident<sup>3</sup>.

Quand cet enfant eut été salué par les comtes, les principaux féodaux se revêtirent de leur hermine, des belles toques qu'ils portaient dans leurs plaids et cours plénières ; ils prirent leurs faucons au poing en signe de paix, et leurs

---

<sup>1</sup> Les Normands, mêlés au sang italien, étaient magnifiques. Voyez la description qu'Anne Comnène fait de Bohémond, *Alexiade*, liv. XIII, chap. VI.

<sup>2</sup> *Alexiade*, liv. X, chap. IX.

<sup>3</sup> Comparez Albert d'Aix, liv. II ; Foucher de Chartres, liv. Ier, et Raoul de Caen, chap. VI et VII.

l'évriers en laisse ; puis ils abordèrent ainsi le palais de Blaquerne où Alexis tenait sa cour, lui sur le trône d'or, et les officiers du palais prosternés la face contre terre. Les comtes féodaux s'avancèrent gravement avec leurs vêtements les plus somptueux tout fourrés, leurs bottes de daim éperonnées de fer, tandis que les écuyers les suivaient, portant leurs casques et leurs gantelets. Alexis demeura immobile sur son trône d'or, sa tête presque cachée sous sa tiare resplendissante de pierreries. A mesure qu'un comte s'approchait, l'empereur paraissait plus immobile encore, et tous les fiers Barbares s'agenouillèrent pour rendre l'hommage selon les vieilles coutumes féodales. Godefroy baisa les genoux de l'empereur, mit ses mains dans les siennes, et il reçut sa propre chemise de lin, afin de ne plus faire qu'un de chair et de sang avec Alexis<sup>1</sup> : c'étaient ainsi l'hommage et l'adoption filiale tout à la fois. Quand les trompettes eurent retenti à trois reprises sous les longues voûtes de marbre, les eunuques noirs, revêtus de dalmatiques brillantes comme l'or sur l'ébène, jetèrent sur le parvis des boisseaux remplis de monnaies impériales, et chaque comte reçut des coupes ciselées en pierres précieuses, des vases d'émeraudes, des croix en diamants, des robes de pourpre si magnifiques qu'on eût dit les dépouilles de Tyr ou de Ninive chantées par les prophètes.

Ainsi Godefroy le Lorrain devint l'homme lige de l'empereur ; mais Bohémond, le redoutable ennemi de l'empire, le vainqueur des Grecs à Durazzo, lui qui avait conseillé à la race germanique de s'emparer de Constantinople, accepterait-il l'humiliation de l'hommage ? Bohémond et ses Normands s'avançaient avec Tancrède, l'expression de la race sauvage et montagnarde, méditant la conquête de Constantinople ! Tancrède, comme le faucon, volait de rochers en rochers, et voulait placer son nid sur le palais de Blaquerne ; il conduisait dix mille chevaliers normands qui portaient la lance haute. Quand ils approchèrent de Constantinople, Godefroy, avec vingt des comtes féodaux des plus sages, des plus expérimentés, marcha au-devant de Bohémond, et pressant sa main dans la sienne, il lui dit : *J'ai reçu ta lettre, mais il est mieux de faire hommage à l'empereur que de le combattre ; c'est l'avis des comtes.* — *Non*, répondit Bohémond, *tu ne connais pas cet homme rusé, mieux vaut le combattre que de subir ses embûches.* La nuit porta conseil, et les avis du Normand changèrent : les officiers grecs du palais portèrent des lettres pourprées à Bohémond ; Alexis promettait de lui donner au delà d'Antioche une principauté assez vaste pour qu'un homme à cheval ne pût la parcourir qu'en quinze jours en longueur et huit jours en largeur<sup>2</sup>. A ces promesses de conquêtes et de suzeraineté, Bohémond ne tint plus de joie ; il se soumit à l'hommage comme Godefroy de Bouillon, tandis que le montagnard de la Pouille, le jeune et bouillant Tancrède, se séparait de son bel oncle pour ne pas subir l'humiliation de l'hommage aux Grecs ; il traversait le détroit pour mépriser les ordres de l'empereur. Depuis, Bohémond devint le vassal intime de l'empire ; Alexis le vit à part, le caressa comme un ennemi redoutable, le combla de prévenances et de richesses ; Bohémond sollicita comme une faveur la dignité de grand domestique du palais<sup>3</sup>, le gouvernement entier de l'empire. Alexis lui répondit avec douceur : *Le temps n'est pas loin où je pourrai t'accorder ce que tu me demandes ; je le ferai lorsque ta valeur et ta fidélité seront généralement reconnues, et que les*

---

<sup>1</sup> Voyez la belle dissertation de Ducange sur Joinville, n° 33. L'universel Ducange a parfaitement distingué toutes les formes de l'adoption.

<sup>2</sup> Raoul de Caen, et Albert d'Aix, liv. II.

<sup>3</sup> *Alexiade*, liv. X, chap. XI.

récompenses les plus magnifiques te seront déferées par la voix publique. Bohémond espéra une sorte de mairie de palais qui souriait à son ambition<sup>1</sup>.

L'impulsion était ainsi donnée par tous les féodaux : à mesure qu'un comte arrivait à Constantinople, il allait au palais pour rendre hommage comme l'avaient fait Hugues de Vermandois, Godefroy et Bohémond, les principaux comtes de l'expédition d'Orient. C'était toujours avec une suite nombreuse, dans toutes les pompes des cérémonies orientales, que cet hommage avait lieu : on baisait les genoux de l'empereur avec une déférence respectueuse. Quelquefois aussi des scènes de hauteur et de fierté venaient rompre ces spectacles de soumission et d'hommage, humiliants pour le baronnage. Il y avait parmi les chevaliers que conduisait au devoir féodal le comte de Flandre, un homme de haute stature, tout couvert de cottes de mailles, l'épée au côté ; il était de race franque ; on le nommait Robert, seigneur peut-être de quelques manses de terres dans le Parisis, fier et hautain comme tout le baronnage qui environnait Paris. Le comte monta quelques marches couvertes de soie, et s'assit avec hardiesse sur le trône de l'empereur ; Alexis ne dit mot, mais il rougit de résignation. Alors Baudouin de Bourg s'approcha de ce comte du Parisis et lui dit : **Il ne t'appartient pas de te mettre à cette place, c'est un honneur qui n'est fait à personne ; comme tu es dans ce pays, il faut en respecter les lois.** Le féodal ne répondit rien, mais il murmura : **Voilà un beau monarque pour être seul assis lorsque tant de nobles comtes sont debout !** L'empereur suivit le mouvement de ses lèvres, et il demanda à un clerc de l'Église romaine ce que disait cet homme hautain ; et comme on lui répéta les paroles insolentes du comte, il garda le silence, mais ne l'oublia pas. Alors Alexis s'approcha du Barbare : **Qui es-tu donc ?** lui dit-il. — **Je suis Franc,** répliqua le féodal, **de la plus antique et de la plus pure race<sup>2</sup> : je ne sais qu'une chose ; il y a en mon pays une église bâtie dans un lieu où se rendent ceux qui souhaitent de signaler leur valeur les armes à la main ; là ils font leurs prières à Dieu en attendant qu'il se présente un ennemi, et j'y suis demeuré longtemps sans que personne ait osé se mesurer contre moi<sup>3</sup>.**

C'était un défi de chevalerie ; Alexis se garda de l'accepter, et répondit avec une douceur dissimulée : **Si tu attendais alors l'occasion de te battre, tu la trouveras au delà de la mer ; j'ai un avis à te donner : ne reste jamais ni à la tête ni à la queue de l'armée, place-toi au milieu ; j'ai une grande expérience de la manière dont les Turcs font la guerre, et je t'assure que c'est la meilleure place qu'on puisse prendre.** Cette insolence de Robert du Parisis n'est point oubliée par Anne Comnène ; elle raconte avec une sorte de joie que le Barbare mourut dans la première bataille de la croisade<sup>4</sup>.

Voici maintenant de plus gais pèlerins : les Provençaux sous le comte de Saint-Gilles, un peu retardataires, car ils étaient paresseux, pleins de jovialité, s'arrêtant en route pour prendre plaisir et divertissements<sup>5</sup>. Le comte de Saint-

---

<sup>1</sup> Raoul de Caen ne dit rien de cette dignité de Bohémond ; elle blessait la fierté nationale du chroniqueur. Voyez chap. IV à X.

<sup>2</sup> Le comte se dit lui-même, *Φράγγος κάθαρος τῶν εὐγένων*.

<sup>3</sup> C'est Anne Comnène qui rapporte cette insolence du comte franc, *Alexiade*, liv. X. C'est par cette conjecture que les savants ont dit que ce comte était Robert de Paris.

<sup>4</sup> Cet insolent barbare, *Λάτινος τετυφώμενος*, fut tué à la bataille de Dorylœum, *Alexiade*, liv. XI. Voyez aussi les notes de Ducange.

<sup>5</sup> Il faut suivre dans Raymond d'Agiles l'itinéraire des Provençaux en Orient et dans la Syrie. Liv. I.

Gilles acquit une grande renommée de prudence et de courage ; Alexis le prit en confiance ; c'était le seul avec qui il s'abandonnait, car les Provençaux, fins, habiles, se mettaient bien partout. Anne Comnène dit **qu'Alexis tenait le comte de Saint-Gilles autant au-dessus de la vertu des Français, que le soleil est au-dessus de la clarté des autres étoiles**. Alexis le manda souvent après le départ des autres Barbares, pour se délasser, dans sa conversation, de la fatigue que cette multitude turbulente lui avait apportée. Il lui déclara les craintes qu'il avait de leur entreprise, et les défiances qu'il concevait de la conduite de Bohémond, l'exhortant à veiller sur ses actions, à le retenir dans le devoir, et à empêcher sa révolte. A cela le comte de Saint-Gilles répondit : **Bohémond ayant succédé aux tromperies et aux parjures de son père, je m'étonnerais s'il vous gardait la fidélité qu'il vous a jurée. Je ferai néanmoins ce qu'il dépendra de moi pour le porter à tenir son serment**<sup>1</sup>. Ce comte de Saint-Gilles tient une grande place dans la croisade ; les chroniques grecques et même les histoires sarrasinoises s'en occupent ; les unes vantent son esprit, les autres sa vaillance<sup>2</sup> ; c'est que la race méridionale était gaie, alerte, et qu'elle avait beaucoup de rapports avec l'Orient ; ne voyait-elle pas le même soleil ? n'éprouvait-elle pas les mêmes sensations vives et ardentes ?

A côté du comte de Saint-Gilles on peut aussi placer Etienne, comte de Blois, un des derniers arrivants à Constantinople ; accueilli avec bienveillance par l'empereur, seul des croisés il rendit témoignage des bons procédés qu'il avait trouvés à Constantinople. Quand sa tente fut posée sur les rives du Bosphore, il écrivit à Adèle, la noble comtesse sa femme, la magnifique réception qu'on lui avait faite dans le palais de Blaquerne. Etienne le Champenois avait trouvé inépuisables les munificences de l'empereur ; lui qui vivait dans la cité noircie de Blois, il avait eu le cœur tout épanoui en voyant le Bosphore et ses belles eaux<sup>3</sup>. Que pouvait être la Loire ombragée par de sombres forêts, à côté de ces rives riantes où se balançaient l'oranger et le citronnier, les bosquets de jasmin autour des palais de marbre ? Hélas ! ces richesses somptueuses faisaient le danger de l'empire d'Alexis ; quand les Barbares d'Occident, les comtes féodaux, voyaient ces belles murailles, ces merveilles de l'Orient, ils devaient avoir désir de s'emparer de cet empire, et plus d'un de ces paladins qui montaient des chevaux aux larges poitrails, devait menacer dans sa pensée la puissance d'Alexis ; tous désiraient sa tiare d'or et son trône d'ivoire, ce trésor assez riche pour verser l'abondance sur des myriades d'hommes. Alexis eut une grande habileté ; les officiers du palais reçurent l'ordre de séparer les croisés les uns des autres ; leur marche fut tellement tracée, qu'ils n'arrivèrent à Constantinople qu'épars et séparés. Quand les bannières d'un comte se déployaient sur le Bosphore, l'empereur cherchait à le gagner à sa cause, en sollicitait l'hommage par des présents, et comme la foi chevaleresque était inaltérable, ces comtes devenaient ses vassaux fidèles, et ne conjuraient plus contre lui. L'empire menacé pouvait trouver ainsi des auxiliaires au lieu d'ennemis ; on avait l'espoir de coloniser dans l'Asie ces races vaillantes, et d'établir une barrière contre les excursions des Turcs et des populations musulmanes. Alexis opposait Barbares contre Barbares,

---

<sup>1</sup> *Alexiade*, liv. X, chap. XI.

<sup>2</sup> Tu as vaincu par l'épée du Messie. Ô Dieu, quel homme que ce Saint-Gilles ! (*Chronique du cadî Mogir-Eddin, Extrait des Hist. arabes* de M. Reinaud.)

<sup>3</sup> Mabillon a donné le texte de ces épîtres et chartres. Mabillon, *Mus. Ital.*, tom. I, p. 2 à 237 ; comparez aussi Mart., *Ampliss. Coll.*, tom. I, p. 621.

selon la vieille coutume des empereurs. Telle était la situation des croisés en Orient.

En France, l'affaire du divorce de Philippe Ier et de Bertrade jetait encore quelque agitation dans la vie du manoir. Philippe Ier vieillissait, mais des feux de ses passions primitives il conservait une ténacité violente de caractère ; le roi avait préservé des ravages du temps les formes grandes et belles de sa stature, il était en tout point proportionné ; néanmoins la maigreur de son visage faisait contraste avec la mine rebondie et le large ventre de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre ; naturellement adonné aux plaisirs, il négligeait les affaires du royaume pour les chasses bruyantes ou les festins somptueux. Les grandes chroniques disent que sa prédilection était pour les hures de sanglier farcies de grives ; le vin d'Orléans faisait ses délices, surtout lorsque la vigne s'était colorée dans le clos de Beaugency. Hélas ! si la vie matérielle se prolongeait joyeuse, le roi avait perdu toute sa force morale sur le gouvernement par l'excommunication ! Un mécréant jeté en dehors de l'Église ne pouvait exercer l'autorité réelle du roi des Francs sur les clercs et les laïques<sup>1</sup> ! Or, pour éviter cette excommunication, Philippe Ier avait consenti à fuir Bertrade ; c'était un sacrifice au-dessus de ses forces, et la séparation était à peine consentie que l'époux et l'épouse se réunirent, comme le dit un vieux chroniqueur. Le vigilant Yves de Chartres, le gardien des lois canoniques s'en aperçut bientôt, et il dénonça une fois encore son suzerain comme relaps et excommunié. La messe fut interdite en sa présence, la maison royale désertée par les serviteurs les plus fidèles<sup>2</sup>, nul n'osa lui placer la couronne sur la tête dans les fêtes de l'Église. Cependant Urbain II, le pape de la croisade, n'existait plus ; les basiliques de Rome retentissaient encore des acclamations soudaines pour l'intronisation de Pascal II ; et dans cette circonstance d'un changement de pontificat, l'archevêque de Tours se hasarda jusqu'à saluer le roi Philippe Ier pour les solennités de Noël, à la Pâque et à la Pentecôte. Au milieu de l'encens qui brûlait dans le sanctuaire, l'archevêque de Reims osa également couronner d'or la tête du prince excommunié<sup>3</sup>, véritable outrage à l'autorité des pontifes. Yves de Chartres éleva de nouveau sa voix puissante pour rappeler les canons de l'Église, et il dénonça à Pascal II fit à ses légats en France l'infraction que les évêques avaient faite aux lois immenses du catholicisme<sup>4</sup> ; car Yves était l'actif soutien de l'unité morale contre la brutalité des rois et des féodaux. Un concile se réunit à Poitiers ; Philippe Ier y fut excommunié pour la troisième fois, l'homme d'armes dut abaisser la tête devant la crosse pastorale des évêques ; et tandis que Guillaume, duc d'Aquitaine, le féodal, disperse dans sa brutalité le concile<sup>5</sup> et fait poursuivre les légats, Philippe Ier se voit contraint d'abandonner Bertrade, car le peuple entier n'obéit plus à la voix du suzerain. Il fallut donc se soumettre à l'autorité du catholicisme, et Yves de Chartres se hâta d'écrire au nouveau pape Pascal II pour lui annoncer la soumission du roi. *Je déclare à Votre Sainteté que nous nous sommes assemblés, plusieurs évêques des provinces de Reims et de Sens, dans la ville de Beaugency, qui est une place de l'évêché d'Orléans, Richard, évêque d'Albane, votre légat, nous y avait invités pour absoudre le roi, comme votre modération l'avait ordonné par ses bulles. Le roi et sa compagne*

---

<sup>1</sup> Voyez les reproches d'Yves de Chartres, *Epistol.* 11.

<sup>2</sup> Duchesne, *Histoire des cardinaux français*, tom. II, p. 18.

<sup>3</sup> Yves de Chartres, *Epistol.* 66 et 84.

<sup>4</sup> Comparez avec *Baldrici carmina* dans Duchesne, t. IV, p. 276.

<sup>5</sup> Comparez Dubois, *Hist. Ecclésiast. de Paris*, p. 749. — Marlot, *Hist. Remens.*, t. II, p. 222, et *Vita Bernard. abbat*, dans Duchesne, tom. IV, p. 167.

s'y sont trouvés, et ont déclaré, ayant la main sur les saints Évangiles, qu'ils étaient prêts à se séparer l'un de l'autre, et de promettre qu'ils ne se verraient et ne se parleraient dans la suite qu'en présence de témoins non suspects, jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu la permission de Votre Sainteté. Comme vos lettres portent que l'évêque d'Albane ne devait agir en cette occasion que par le conseil des évêques, il a voulu que cette affaire dépendît entièrement de nous ; et les évêques, conjecturant je ne sais quoi, ont déclaré qu'ils ne voulaient que l'aider dans cette affaire, et qu'ils ne la consommeraient point. Ainsi elle est demeurée indécise, quoique le roi criât qu'on le maltraitait<sup>1</sup>.

C'était un engagement solennel, une garantie religieuse que cette séparation jurée sur l'Évangile ; le pape pouvait-il alors hésiter à lever les censures et à absoudre le roi ? Deux légats parcouraient les terres des Gaules au nom du pape Pascal II<sup>2</sup> : le premier était Richard, évêque d'Albane, l'homme de confiance du pape, celui qui exprimait le mieux ses intérêts. Puis Pascal II avait revêtu temporairement de la légation romaine Lambert, évêque d'Arras, l'un des prélats qui étaient restés fidèles dans l'affaire du divorce. Ce fut dans la cathédrale de Paris en l'Ile que la solennité de l'absolution eut lieu ; le roi s'agenouilla devant le maître-autel, tandis que tous les évêques, la mitre d'or en tête, récitaient les prières de pénitence. Le roi dit d'une voix haute et sévère : *Écoutez, vous, Lambert, évêque d'Arras, qui représentez ici le pape ; écoutez aussi, vous, archevêques, évêques et autres qui êtes présents. Je, Philippe, roi des Français, renonce de tout mon cœur, et sans aucun désir de me rétracter, au péché et habitude charnelle que j'ai eus jusqu'à présent avec Bertrade, et promets de n'y plus retomber. Je déclare aussi que je n'aurai plus d'entretiens ni conversations avec elle qu'en présence de personnes non suspectes*<sup>3</sup>. Je promets de bonne foi d'observer toutes ces choses comme les lettres du pape le marquent et comme vous l'entendez ; ainsi, Dieu me soit en aide et ses saints Évangiles<sup>4</sup>.

Cet acte d'obéissance et d'abaissement devait satisfaire la souveraineté du catholicisme ; la force ne s'affranchissait plus de la loi morale, et dès lors le pouvoir de l'Église pouvait se montrer indulgent. Cet esprit se révèle dans les lettres d'Yves de Chartres ; l'évêque impérieux s'était posé comme l'adversaire le plus absolu du mariage de Philippe I<sup>er</sup> avec Bertrade, parce que ce mariage était une grande désobéissance envers l'Église. Une fois la soumission faite, l'évêque lui-même sollicite du souverain pontife les dispenses nécessaires pour la validité de l'union royale. *Car il faut condescendre à la faiblesse de l'homme*, écrit-il à Pascal II, *et ne pas heurter trop vivement les âmes malades*<sup>5</sup>. Pour arriver à l'absolution, Philippe le roi avait consenti à toutes les pénitences, et comme le catholicisme était la source des affranchissements de peuple, le suzerain promit d'abolir beaucoup de mauvaises coutumes dans les cités. Commune ! commune ! tel était déjà le cri qui retentissait. Le roi obtint les solennelles dispenses, il les appelait avec tant d'ardeur et depuis si longtemps ! Il se réunit de nouveau à Bertrade, et on le voit parcourir les terres du domaine avec la reine, et confirmer par un même scel les Chartres de donations dans les monastères. *Cette année, dit un vieux cartulaire, sont arrivés dans la ville d'Angers, au milieu des ides*

---

<sup>1</sup> Yves Carnotens., *Epistol.* 144.

<sup>2</sup> Boulay, *Hist. Universit. Parisiem.*, tom. II, p. 14.

<sup>3</sup> *Nisi sub testimonio personarum minime stupectarum*, Duchesse, tom. IV, p. 233.

<sup>4</sup> Cette formule se trouve dans le *Spicil.* de d'Achery, tom. III, p. 128 et 129. — *Gall. Christ.*, tom. II, p. 213.

<sup>5</sup> Voyez dans Duchesne, tom. V, p. 233.



d'octobre, la lune étant nouvelle, le roi des Francs, Philippe, avec la reine nommée Bertrade ; ils furent reçus avec honneur et révérence par Foulques le comte et par tous les Angevins, tant clercs que laïques<sup>1</sup>.

A cette époque, de grandes pensées de piété et de remords s'étaient emparées du roi Philippe Ier. Comme tous les féodaux, la repentance et le désir de l'ermitage étaient venus après les fougues et les passions de la vie. Philippe Ier, devenu vieux, forma le dessein de se consacrer à la solitude dans un monastère ; c'était l'invariable condition des hommes d'armes ; il écrivit à Hugues, abbé de Cluny : *Vénérable père, dites-nous s'il y eut des rois qui se firent moines*. L'abbé répond : *N'hésitez pas longtemps à exécuter ce dessein pieux : votre existence a été si agitée, il n'est jamais assez tôt pour commencer une meilleure vie ; imitez l'exemple de Gontran, roi des Français, qui s'abrita dans un monastère ; craignez qu'en restant dans le monde, la mort n'arrive pour vous comme elle est arrivée pour Guillaume d'Angleterre et Henri d'Allemagne*<sup>2</sup>. C'étaient de solennels exemples à rappeler aux féodaux que la fin de ces deux princes ; ces morts rapides, malheureuses, étaient racontées comme à dessein par Hugues, l'abbé de Cluny. Le Roux venait d'être tué naguère dans une chasse bruyante, et une main inconnue lui avait décoché une flèche au cœur dans les solitudes de la forêt<sup>3</sup> ; Henri d'Allemagne mourait excommunié et flétri ; le Germain, homme de chair et de sang, la panse pleine de venaison, l'œil rouge et enflammé de concupiscence et de vin du Rhin, s'était couché dans le sépulcre, délaissé de tous, excommunié, et ne trouvant qu'un manteau pour sa sépulture. Henri avait blessé l'unité catholique, et fils de l'Église, il s'était pourtant révolté contre elle. Qu'arriva-t-il ? c'est que son propre fils leva le glaive contre lui : l'impétueux empereur n'avait-il pas déchiré de ses mains les entrailles de sa mère l'Église ? Ainsi le racontaient au moins les chroniques du moyen âge<sup>4</sup>.

Ces exemples avaient vivement frappé l'imagination de Philippe Ier : à la fin de son règne, il ne gouvernait plus ; sa vie était entière à la piété et à Bertrade, alors devenue sa chaste épouse selon l'Église. Louis le Gros, son fils aîné, conduisait vigoureusement les batailles de lances, tandis que le roi des Français vivait dans le repos et la solitude ; il avait renoncé aux armes. Philippe Ier avait cinq enfants : deux de sa première femme, la noble Berthe de Hollande, née au pays des Frisons. Le premier était Louis le Gros ; élevé dans le monastère de Saint-Denis, sa renommée retentissait déjà dans les châteaux du Parisis ; et Constance, dont les chroniques ont dit les beaux cheveux tressés et pendants jusqu'aux pieds, Constance épousa d'abord Hugues, comte de Champagne, puis elle s'unit à Bohémond quand il devint prince d'Antioche. Philippe Ier avait eu de Bertrade, l'épouse répudiée, plusieurs enfants : 1° Philippe, comte de Mantes, vigoureux chevalier ; 2° Louis, qui eut le nom de *Fleuri* à cause de ses couleurs rosées : il épousa l'héritière de Nangis ; 3° une jeune fille naquit aussi de cette union ; sa destinée fut orientale ; elle vécut en Galilée parmi les nobles pèlerins,

---

<sup>1</sup> *Eodem anno 1106, ut constat ex cartulario Sancti Nicolai, ejusdem urbis Andegavensis, VI idus octobris, luna nova feria quarta, venit rex Franciæ Philippus ad civitatem Andegavam eum regina nomine Bertrada, receptusque est a Fulcense comite. Chron. Andeg., ann. 1106.*

<sup>2</sup> D'Achery, *Spicileg.*, tom. II, p. 401.

<sup>3</sup> Orderic Vital, ad ann. 1103.

<sup>4</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. II, 2e partie, p. 108, in-4°. L'empereur Henri IV mourut le 7 août 1106.

et mourut à Tripoli après son mariage avec Pons le Provençal, devenu comte de grands domaines sur le rivage<sup>1</sup>.

Ainsi était dispersée au vent la famille de Philippe Ier ; la maladie affaiblissait le roi, il se faisait incessamment porter en litière de Paris à Melun ; les médecins et physiciens n'avaient plus aucun espoir de conserver sa vie ; il expira le 29 juillet 1108<sup>2</sup>, dans le château de Melun, et son corps fut enseveli en l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Philippe Ier était le vrai type féodal ; dans sa jeunesse, livré aux passions brutales, il fut toujours prêt à piller les églises et les monastères ; plus tard il se fit ermite et repentant. Guibert de Nogent l'appelle *un homme très-vénal dans les choses de Dieu*. Et en effet, jamais le roi ne s'était fait conscience de vendre les bénéfices et d'imposer les monastères. Tous les féodaux avaient le même caractère ; leur vie se partageait en deux périodes : la violence et le repentir. Philippe Ier ne se fit point de scrupules d'extorquer de l'argent des moines, des églises et des communes par les exactions et les impôts ! Il fut preux chevalier ; et comment se fait-il que les chroniques parlèrent à peine de lui ? c'est qu'il resta en dehors des grandes idées et du mouvement populaire de ce siècle. Quand l'Église catholique se posait comme la puissance dominante, Philippe Ier se faisait excommunier par cette Église ; lorsque Guillaume le Bâtard conquérait l'Angleterre, Philippe, son suzerain, jeune homme plein de feu, restait paisible dans son domaine à guerroyer contre quelques comtes ; et enfin, lorsque tout l'Occident se levait pour marcher à la croisade, le roi se plaçait en dehors de cette immense impulsion populaire. Dès qu'on s'efface ainsi au milieu d'une génération, elle ne prend pas garde à vous, elle vous oublie. La mort de Philippe Ier ne fut donc point un événement dans la vie religieuse ou féodale ; on fit quelques épitaphes pour raconter sa fin et dire ses qualités<sup>3</sup> ; mais le passage d'un règne à un autre était déjà accompli depuis que Philippe s'était soulevé contre la pensée morale de l'Église, et Louis le Gros exerçait la puissance militaire dans le royaume : un excommunié pouvait-il porter la couronne de roi ai front<sup>4</sup> ?

Au moment de la mort de son père, Louis résolut de se faire sacrer. La tombe se fermait pour le roi le 29 juillet, et le 3 août Louis VI allait en pompe à Orléans pour recevoir la couronne des mains de l'archevêque de Sens, métropolitain, assiste des évêques de Paris, de Meaux, d'Orléans, de Chartres, de Nevers et d'Auxerre ses suffragants. Pourquoi le sacre n'avait-il pas lieu à Reims comme une prérogative de la vieille église de Saint-Remi ? Des plaintes arrivèrent ; il y eut une protestation de l'archevêque de Reims pour préserver les privilèges de son église. Yves, évêque de Chartres, répond à ces plaintes dans une lettre pastorale écrite au souverain pontife. Yves est toujours le grand modérateur des

---

<sup>1</sup> Voyez le cartulaire de l'abbé de Camps, *Règne de Philippe Ier* (famille royale).

<sup>2</sup> C'est par erreur que des critiques ont fixé sa mort en 1107.

<sup>3</sup> Voici une épitaphe du roi, recueillie par Petau :

*Septem milleno centum simul adde resectot,  
Tuncque scies annum, regem subiise Philippum.  
Ingressum mortis dirœ milli reuentit,  
Augusto quartas orbi signante calendas,  
In feria dicta silvestri dogmate quarta.*

<sup>4</sup> Le savant Mabillon, dans sa *Diplomatique*, a fait justement observer que Louis VI prenait le titre : *Louis, fils du roi, et par la grâce de Dieu désigné roi des Français*. Mabillon, *de Re Diplomatica*, lib. VI, n° 170, p. 594. Dans d'autres chartres on lit : *Anno ab incarnat. 1105, Philippo, Ludivico filio ejus, regibus Francorum*. — Martenne, *Monum. veter.*, tom. II, p. 43.

affaires du roi et du pape. Si les suzerains des Francs, dit-il, ont eu tant de respect pour l'église de Reims qu'ils ont mieux aimé y recevoir l'onction royale qu'ailleurs, nous ne leur envions pas cet honneur.... mais la loi doit être possible, elle doit être convenable au temps et au lieu ; or elle n'était pas possible, parce que le sacre du roi ne pouvait être fait sans trouble par un archevêque qui n'est pas encore intronisé. Le lieu et le temps ne convenaient pas non plus, parce que la ville de Reims était en interdit, et qu'on ne pouvait différer le sacre du roi sans mettre le royaume en péril<sup>1</sup>.

Et comment d'ailleurs serait-on allé à Reims pour exposer à mille périls la pauvre royauté de Louis le Gros ? C'était déjà beaucoup d'être parvenu jusqu'à Orléans à travers les châtelainies féodales qui dominaient le Parisis. Louis VI ruisselait de sueur dans cette lutte incessante contre les comtes féodaux ; il en avait beaucoup vaincu de ces farouches châtelains, mais il en restait encore de puissants et d'indomptables ! D'abord le châtelain de la Ferté-Baudouin, du nom de Gui le Roux, dont la renommée était sinistre pour les pauvres voyageurs ; mais le suzerain se porta avec tant de courage contre les murailles de la Ferté\* Baudouin, qu'elles tombèrent devant lui ! Maintenant c'est la Roche-Guyon que vous voyez s'élever sur le promontoire de la Seine ; ce château est presque ras à sa surface, car il est creusé dans une roche à pic ; on n'y pénètre que par une étroite ouverture. Là, Guillaume, le vieux Normand, avait poignardé Gui son neveu pour s'emparer du château ; il n'était pas une dalle de l'escalier qui ne fût teinte de sang ; Louis VI assiégea cette roche, il pénétra par le souterrain, et bientôt le comte Guillaume fut précipité dans la Seine, et son cadavre flotta jusqu'à Rouen. A Mantes, à Montlhéry, d'autres seigneurs vivaient puissants ; ils se révoltent contre le roi qui occupe sa vie militaire à les assiéger comme naguère il assiégeait la Roche-Guyon<sup>2</sup>. Vous dirai-je la chronique du château du Puiset, demeure féodale de Hugues, seigneur maudit ? Hugues opprimait les pauvres églises. Plus d'une fois, réunissant ses hommes d'armes, Hugues le comte courait la campagne, et il en vint à ce point d'insulter les terres de la comtesse de Chartres et de son fils Thibault, pauvre enfant en minorité. Les opprimés demandèrent justice au roi contre le châtelain du Puiset. Voilà donc Louis le réparateur des torts, le digne chevalier, à la tête des hommes d'armes ; il attaque le château avec les balistes, l'arc, l'arbalète et le glaive ; le Puiset fut détruit de fond en comble : triste demeure, elle est maintenant le séjour du hibou et du corbeau, comme elle l'était du faucon féodal et de l'oiseau de proie ; le baron féodal, de son nid de roches, ne fondait-il pas sur le pauvre pèlerin<sup>3</sup> ?

Louis VI ne pouvait avoir de ménagement contre ces féodaux qui tenaient les terres du Parisis. Naguère un comte de Corbeil, du nom de Burchardus, comme le disent les chroniques, avait aspiré à la couronne. Les cartulaires racontent que ledit comte de Corbeil, prenant les armes contre son suzerain, se glorifia du titre de roi des Francs ! Quand les cornets et buccines songèrent la guerre, le comte Burchardus tint son plaide féodal. Noble comtesse, dit-il à sa femme fière et hautaine, donnez joyeusement au comte votre époux sa brillante épée, et celui qui la reçoit de vous aujourd'hui comme comte, vous la rapportera comme roi<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Yves Carnotens., 114, H. F., t. XV, p. 144.

<sup>2</sup> Toutes ces batailles féodales sont racontées dans Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, chap. X à XXI.

<sup>3</sup> Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, chap. X à XXI.

<sup>4</sup> Voici ce texte : *Burchardus, comes Corboilensis.... cum ad regnum aspirans, quadam die arma contra regem assumeret, gladium de manu porrigentis recipere refutavit,*

Le fougueux Burchardus fut percé d'outré en outré par le comte Etienne de Champagne, qui défendait la cause du suzerain, et Burchardus mourut comte. Louis VI, en face de cette féodalité du Parisis, devait lutter, combattre, puis encore briser les murailles et les tours fortifiées ; il fut le prince destiné à cette œuvre pénible. Par le beffroi de la commune et le clocher de l'église il dompta le château ; la plaine entourait la montagne, le rustre et le manant furent émancipés pour briser sous le poids des masses la force vigoureuse et féodale. Nous développerons plus tard le caractère et la mission de Louis VI. L'Europe alors en veuvage de ses hauts barons partis pour la croisade, vit s'accomplir presque partout cette révolution.

Au milieu de ces races diverses le lien d'unité qui confondait les pèlerins entre eux était la croix, sainte image qui brillait sur leurs armes ; mais en dehors de ce signe universel, les races conservaient leur caractère à part, elles ne se confondaient pas plus sur la terre étrangère que dans le vol de chapon du manoir. Le Flamand parlait sa langue gutturale dans les déserts de la Syrie, comme le Provençal jargonnait son pur idiome roman de la Langue d'oc, et le Normand son dialecte national de Bayeux et de Rouen sur Seine. Il y avait des jalousies, des préventions de races invincibles, et toutes gardaient les caractères distincts qui les séparaient dans l'origine<sup>1</sup>. Dirai-je d'abord la fortune des Normands avec Bohémond et Tancrède à leur tête ? Bohémond portait dans son escarcelle de voyage la chartre pourprée de l'empereur Alexis, qui lui concédait un vaste territoire autour d'Antioche, et toute son ambition était de s'emparer des terres promises pour y établir son gouvernement de comte. La politique de la race normande se déploie dans cette expédition ; Bohémond songe à peine à Jérusalem, au Christ, à la pieuse bannière qui se déploie sur le saint sépulcre ; ses efforts se portent sur Antioche, la belle cité d'Orient<sup>2</sup> ; il en poursuit le siège avec les croisés ; la race normande a besoin d'un riche établissement, d'une principauté puissante ; le reste n'est que secondaire. La pensée fixe est de suspendre le gonfanon normand sur les murailles d'Antioche, la ville des Grecs. Bohémond fonde là sa principauté ; il traite avec les Sarrasins et les Syriens, il n'a point de scrupules ; le territoire d'Antioche s'étend jusqu'à Laodicée ; les Normands s'en emparent. Laodicée, Antioche sont désormais leurs fiefs ; c'est la belle terre fertile, la plus riche part du butin d'Orient, c'est l'escarboucle dans la riche parure que féconde le soleil ; la race normande s'en saisit comme elle a conquis la Pouille, la Sicile et plus tard l'Angleterre : saluez Bohémond, prince d'Antioche et de Laodicée<sup>3</sup>.

Dans ce mouvement général, que fait la race provençale ? Elle est aussi rusée que les Normands, mais moins avide de conquêtes territoriales et d'établissements lointains, car elle aussi a un beau soleil comme en Syrie ; néanmoins elle convoite le littoral de la mer depuis Tortose jusqu'à Tripoli ; ces lieux lui plaisent, et lui rappellent la patrie qui se mire dans les Ilots depuis Agde,

---

*astanti conjugii comitissæ, jactative sic dicens. Præbe, nobilis comitissa, nobili comiti splendidum ensem, lætabunda, quia qui comes a te recipit, rex hodie tibi reddet. Verum, e contrario, Deo disponente, contigit, etc.* Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, chap. XIX.

<sup>1</sup> Foucher de Chartres rappelle plus d'une fois la différence des langues dans la croisade. Voyez chap. IV.

<sup>2</sup> Voyez Raoul de Caen, le chroniqueur spécial de la croisade de Bohémond : *Gesta Dei per Francos*, Bongars, in-fol.

<sup>3</sup> Raoul de Caen a retracé dans le style épique l'*Histoire de la Croisade* de Bohémond : *Gesta Dei per Francos*, Bongars, in-fol.

que baigne la Méditerranée, jusqu'à Maguelone, Arles et Marseille, l'opulente république. Les Provençaux rêvent déjà leurs comptoirs de commerce, tandis que les échevins de la vieille Phocée préparent leur consulat dans les escales du Levant. Les Provençaux marchent sous leur chef, ils font bande à part, ils sont gens de jovialité, à l'imagination légère, toujours prêts à croire les belles légendes, les traditions dorées du ciel ; Raymond est leur comte, l'évêque du Puy leur prédicateur, Ponce de Balazun porte leur bannière, et Raymond<sup>1</sup> d'Agiles écrit leur chronique. Quelle ardente tête que celle des Provençaux ! manquent-ils de vivres, ils s'en procurent toujours par la ruse et l'adresse<sup>2</sup> ! frêles hommes au teint noir et amaigri, ils jouent sans cesse de bons tours à la race du Nord, facile à tromper, car elle est lourde autant que grasse, blonde autant que fade. Que pouvait-on opposer à la dextérité bavarde du Gascon et à l'adresse industrielle du Provençal, toujours alerte comme la chèvre qui bondit sur les Pyrénées et les Cévennes ? Faut-il relever le courage de l'armée au siège d'Antioche, vite une légende, et le pauvre Pierre Barthélémy ou Barthoumiou de Marseille, trouve la lance sainte qui doit fortifier le courage des pèlerins<sup>3</sup> ! Faut-il un témoin pour attester le miracle ? Pierre Barthélémy se jette dans le feu et se sacrifie ! Toute la chronique de Raymond d'Agiles n'est qu'une suite de légendes et de visions belliqueuses pour ranimer le courage souvent appauvri des pèlerins. Il y en a pour le siège d'Antioche ; il en crée pour le siège de Jérusalem. Raymond d'Agiles ne laisse pas à la crédulité le temps de se reposer ; il la mène, il la conduit avec une incessante mobilité ; c'est un poète du Midi, à la langue naïve, qui orne son épopée des riches couleurs de la légende.

Les pèlerins provençaux s'établissent tous aux villes maritimes de Syrie, ils retrouvent en Orient leurs habitudes, ils dorment dans les longues chaleurs du jour, et les rêves viennent briller leur sommeil et dorer leur fatigue. Ici un vieillard à la barbe vénérable apparaît à l'évêque du Puy pour annoncer la victoire ou pour préparer les croisés à la pénitence ! là c'est un ange à la face rayonnante qui montre du doigt Jérusalem avec ses tours carrées toutes d'or et de saphir, son saint sépulcre, la grande maison de Dieu. La découverte de la lance qui releva le courage des soldats du Christ et brisa les portes d'Antioche est tout un poème épique<sup>4</sup> ; le merveilleux de l'imagination provençale se déploie dans un poétique cadre d'invention où viennent se ranger le fantastique, le miracle, les apparitions, comme dans l'Odyssée d'Homère. La plupart des Provençaux fondèrent leur établissement sur les côtes de la mer, dans les châteaux et les villes de la Syrie commerçante. Jérusalem, pour beaucoup d'entre eux, fut oubliée ; si les Normands s'étaient colonisés à Antioche, les comtes provençaux firent de Tortose le siège de leur féodalité commerciale.

---

<sup>1</sup> Je ne sache rien de plus poétique et de plus animé que le récit de Raymond d'Agiles. L'inspiration provençale s'y révèle belle et dorée. Raymond d'Agiles, *Gesta Dei per Francos*, Bongars, in-fol.

<sup>2</sup> Aussi Raoul de Caen, le Normand ennemi des Provençaux, s'écrie : *Franci ad bella, Provinciales ad victualia*. Anne Comnène, en souvenir des colonies grecques, a d'autres opinions sur les Provençaux.

<sup>3</sup> Les Provençaux l'adoptèrent tous unanimement. Les Francs furent plus incrédules. Foucher de Chartres dit : *Invenit lanceam, fallaciter occultatam fortitan*. Mais la chroniqueur poétique Raymond d'Agiles s'écrie : *Vidi ego quæ loquor et Domini ibi lanceam ferebam*. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, in-fol.

<sup>4</sup> Comme ce merveilleux de la lance correspondait à l'imagination des Orientaux, l'historien arabe Ibn-Giouzi la rapporte tout entière. Voyez *Bibliothèque des Croisades*, de M. Reinaud (partie arabe).

Et les Lorrains, les Alsaciens, les habitants des solitudes des Ardennes ou de la forêt Noire eurent aussi leur principauté sous Baudouin : ceux-là avaient quitté la grande route du pèlerinage pour se diriger vers les montagnes d'Arménie<sup>1</sup>. L'aspect de la Syrie ne leur plaisait point ; comme un souvenir de la patrie, ils aimaient les rochers montueux, les paysages agrestes ; et dès la prise de Nicée, Baudouin s'était jeté, avec ses montagnards, à travers les défilés du mont Taurus, en traversant l'Euphrate, qui lui rappelait le fleuve du Rhin ; il avait fondé sa principauté à Édesse, la ville écartée ! Tancrède, né dans la Pouille, où la chèvre sauvage bondit dans les Abruzzes, prend également la route des âpres rochers de la Cappadoce et de l'Arménie. L'irruption des croisés est semblable à celle des fleuves qui suivent chacun leur cours ; les populations maritimes s'établissaient au bord de la mer ; ceux qui avaient vécu sans cesse dans la bruyère la retrouvaient en Orient, plus desséchée par les feux du soleil ; chacun cherchait ainsi à revoir la patrie comme un paysage ou un souvenir qui soulage les yeux et console le cœur : chaque peuple allait à ses habitudes<sup>2</sup>.

Au milieu de cette division produite par les habitudes et la nationalité de chaque race, il restait néanmoins une grande troupe de pèlerins qui continuaient leur route vers Jérusalem sans détourner la tête ; des fleuves d'or pouvaient couler autour de ces hommes de pénitence, ils n'avaient qu'une pensée : la délivrance du pieux tombeau ; ils avaient tout confondu dans le commun sentiment de l'expédition pieuse ; ils restaient tous pèlerins sous Godefroy de Bouillon, l'expression du repentir catholique ; ils prenaient les peines, les fatigues de la sainte expédition comme un dur cilicé qui brisait leurs os et pénétrait leurs chairs. Le duc de Lorraine avait au cœur un gémissement profond pour sa vie passée ; il portait comme une pesante croix la conscience de ses révoltes contre l'Église et le pape ; il allait en pèlerinage par le même sentiment qui l'aurait déterminé à se faire ermite, si l'idée de délivrer le saint sépulcre n'avait pas alors dominé toute la génération. Godefroy s'achemina vers Nicée, de Nicée à Antioche, où se fit le siège meurtrier, et d'Antioche à Jérusalem, qui tomba au pouvoir des pèlerins. Qu'ai-je besoin de narrer cette croisade redite par mille chroniques ? Ce furent des peines inouïes, des travaux supportés avec enthousiasme, des massacres qui ensanglantèrent le parvis du temple. Tel était l'esprit de ces guerres d'extermination de race à race, de peuple à peuple, de croyance à croyance ! Toute lutte armée d'opinions est sanglante, parce qu'elle se rattache aux entrailles, à ce qui parle au cœur et à la tête.

Maintenant Jérusalem est au pouvoir des croisés ; sur quel front ardent pour la prière, ridé par le repentir, reposera la couronne ? Fera-t-on un roi pour la cité sainte ou un comte féodal pour la conquête ? Si la pensée du tombeau avait exalté toutes les âmes, l'aspect du territoire de la Palestine avait désenchanté tous les esprits. Antioche, la Syrie, les villes maritimes depuis Tarse jusqu'à Tripoli, offraient un aspect séduisant de richesses et de fécondité : le cèdre aux vastes branches se mêlait aux beaux figuiers d'Asie, et ombrageait les bosquets de roses et d'orangers ; aussi les races franque, normande et provençale se pressèrent pour s'établir dans ces contrées délicieuses, et la féodalité y fonda des établissements militaires. Mais quel était l'aspect de la Palestine avec ses ruisseaux desséchés, ses terres rougeâtres, ses sables mouvants, ses montagnes

---

<sup>1</sup> Kemal-Eddin parle des mauvaises dispositions du peuple de l'Arménie à l'égard des musulmans, et leur sympathie pour les chrétiens. (An de l'hégire 491.)

<sup>2</sup> Consultez spécialement Raoul de Caen pour cette expédition de Tancrède à Édesse ; Albert d'Aix parle des vives querelles entre Baudouin et le Normand, liv. III et VII.

pelées où quelques oliviers abritaient de temps à autre les troupeaux amaigris, et la brebis si triste à côte du chameau du désert<sup>1</sup> ? L'imagination pieuse des pèlerins pouvait bien dorer ce paysage et revêtir cet horizon de poétiques couleurs ; on désirait de voir Jérusalem et le tombeau du Christ ; mais quand il s'agit des réalités matérielles de la vie, quand il fallut fonder un régime de fiefs, se partager enfin les terres de la conquête, tous les comtes qui possédaient de riches territoires refusèrent la couronne ; elle fut offerte d'abord à Raymond, comte de Saint-Gilles<sup>2</sup> ; Jérusalem ne lui convenait pas, à lui le sire de la Langue d'oc ; les Provençaux s'établissaient sur les bords de la mer, et le comte qui avait tant de villes plaisantes en Europe et une cour si gaie, aurait-il préféré la couronne royale de Jérusalem à la riche et plantureuse vie de ces beaux comtés dans la Langue d'oc ? Hélas ! il ne les vit plus ses beaux comtés, la mort le saisit sur le rivage. La pesante couronne de Jérusalem fut également offerte à Robert, duc de Normandie, au comte de Flandre ; tous la refusèrent par humilité, disaient-ils ; la véritable raison, peut-être, c'est que lorsqu'on avait un bel État dans les cours plénières d'Occident, pourquoi aurait-on accepté le sceptre de Jérusalem et de la Palestine desséchée par les feux du soleil ? Il n'y eut donc que Godefroy le pénitent, amaigri par le jeûne, le pieux comte, le Barbare féodal repentant comme un ermite, qui se changea du poids de cette couronne. Qu'avait-il à perdre en Europe ? que laissait-il derrière lui ? Rien, sans aucun doute, pas un seul comté libre et sans engagement ; tout était vendu ou aliéné. Godefroy accepta la couronne de Jérusalem comme pénitence et comme fief ; il avait tout délaissé en Europe ; son bandeau royal fut un cilice ; il était le chef de la multitude qui marchait sans vassalité et sans suzerain. Les Normands avaient leur duc, les Provençaux avaient leur comte ; mais il y avait une foule qui n'avait de chef que la croix, d'autre pensée que le Christ, d'autre but que le saint sépulcre ; c'étaient ou des féodaux pleins de l'idée de l'ermitage et de la pénitence, ou un peuple exalté. Godefroy s'en était fait le conducteur, et voilà ce qui explique sa royauté élue dans la ville sainte ; il fut salué roi de Jérusalem par tous ceux qui n'avaient en pensée que la délivrance du pieux tombeau. Depuis, le royaume de Jérusalem se fonda comme une colonie militaire avec les lois franques et le régime des fiefs, des services de chevaliers et d'hommes d'armes ; les *Assises de Jérusalem* sont comme le droit public de la chevalerie transportée en Orient ; elles obligent à un régime féodal très-sévère ; c'est un martyre auquel tous s'engagent comme un commencement du grand purgatoire de l'autre vie !

Voilà donc les races d'Occident qui se précipitaient dans la Syrie et la Palestine, chacune y jouant son rôle et prenant son lot. Que devenait alors l'armée grecque dont l'empereur Alexis avait promis le concours aux pèlerins ; réunie après le bras de Saint-Georges sous un chef, officier du palais, du nom de Tatice, elle

---

<sup>1</sup> La sécheresse et l'aspect de cette terre désolée frappaient de douleur les pèlerins des pays riches en pâturages ; l'eau était si mauvaise, que les chevaux eux-mêmes la repoussaient. *Equi ea odorata nares contractas rugabant et præ fastidio nausæ sternutabant.* (Baudri, lib. IV.)

<sup>2</sup> On s'est étrangement trompé en suivant encore la poésie du Tasse pour expliquer les motifs du refus de Robert, duc de Normandie ; le chroniqueur Brompton seul les a très-bien indiqués. *Magis eligens quieti et desidice in Normannia deservire quam regi regum in sancta civitate militare* (Anglic. scriptor.) *Collect.*, tom. I, p. 1002.

s'avançait précautionneusement vers l'Asie Mineure<sup>1</sup>. Tatice appartenait à la race tartare ; les Provençaux disaient en plaisantant qu'il avait le nez coupé, tant il était aplati comme les serfs ; il tirait cela de l'origine mantchoux, race du plateau de l'Asie. L'armée grecque, en touchant Nicée, se retrouvait au milieu d'une commune population ; toutes les villes étaient occupées par les Grecs ; la race turque et conquérante n'avait point effacé les vestiges de la belle famille hellénique ; les Turcs campaient dans les campagnes sous la tente, les Grecs habitaient les villes. Dans toute l'Asie Mineure on parlait la langue d'Homère ; tous les noms des vieilles cités s'y retrouvaient dans leur douce euphonie : Smyrne, Éphèse, Pergame, que la prédication chrétienne avait rendues si célèbres ; Nicée, Antioche étaient aussi retentissantes dans les fastes de l'Église et de l'antique civilisation. Il y avait d'autres populations encore, les Arméniens et les Syriens, qui toutes se prosternaient devant le Christos des Évangiles, qu'elles expliquaient dans des rites divers et dans les vieux livres des siècles primitifs. Toutes ces populations prêtaient secours aux pèlerins de la croisade ; elles voyaient en eux des frères qui venaient les délivrer du joug, et accouraient, la croix en tête, en chantant le *Kyrie eleïson*<sup>2</sup> ! Les chroniques franques et provençales se sont élevées contre la perfidie des Grecs ; il y avait là haine de race ; les Latins n'avaient que peu de ressemblance avec ces Grecs au maintien sévère, au caractère grave et à l'esprit rusé. Toutefois les principaux secours vinrent de Byzance ; les croisés auraient été vingt fois perdus sans Alexis ; ce furent les flottes grecques de Chypre, de Rhodes et de Candie qui nourrirent les pèlerins, Tatice leur prêta secours devant Antioche ; mais comme il vit tout le désordre du siège, les projets d'ambition, les misères de l'armée ; comme il aperçut les méfiances que lui-même inspirait, Tatice se retira du pèlerinage pour agir contre les cités qui avaient secoué le joug de l'empereur. Cette méfiance de races domine toute l'expédition d'Orient ; les familles de peuples conservent leur haine, leur instinct de répugnance ; la croix, qui est le symbole commun, les réunit dans une même foi, mais la sang n'en reste pas moins bouillant ; le Provençal, le Franc et le Normand se détestent, et il faut toute la puissance de l'Église pour les retenir sous une même bannière. Le Grec est en méfiance à tous ces hommes qui viennent de si loin pour un but de pèlerinage ; les chroniqueurs se lancent de durs propos à chaque page de leurs livres ; la pensée du Christ ne les apaise point, et quand le but du pèlerinage est atteint, chaque race reprend sa position naturelle, Bohémond devient prince d'Antioche avec ses Normands ; Baudouin et ses montagnards s'établissent à Édesse ; les Provençaux prennent la ville maritime de concert avec la république d'Italie ; les Grecs restaurent l'autorité de l'empereur dans les grandes cités de l'Asie Mineure. Enfin, la bande nombreuse des pèlerins repentants, des chevaliers sans fiefs, des barons armés qui ont aliéné leurs comtés en Europe, se groupe autour de la couronne d'épines de Godefroy. C'est une royauté de tristesse et de douleurs que celle de Jérusalem ; il faut combattre incessamment ; le pays qu'on va gouverner est comme un sépulcre vide ; sa végétation, brûlée par le soleil, n'offre qu'une terre

---

<sup>1</sup> Sur la conduite des Grecs il faut mettre sans cesse en présence Anne Comnène et les chroniqueurs de la croisade, recueillis dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars. Les versions restent tout à fait diverses. (*Alexiade*, liv. X.)

<sup>2</sup> Il existe de curieux *Mémoires sur l'Arménie*, par M. Saint-Martin. On peut y trouver des détails sur la situation des Syriens et des Arméniens pendant la croisade. Le chroniqueur arabe Kemal-Eddin en parle aussi (An de l'hégire 491,)



inculte et de pauvres produits. La royauté de Jérusalem<sup>1</sup> est le symbole de la vie de pénitence ; là on n'a point les bosquets de roses ni les flots argentés de l'Oronte, comme à Antioche ; la terre stérile de Judée n'a pas les bords de la mer qui baigne Tripoli, Laodicée ou Tarse ; on ne savoure point le vin de Chio dans des amphores grecques. La terre de Jérusalem est ingrate : des cailloux brûlants, quelques rares oliviers, des palmiers solitaires et la source tarie de Siloé, tout se ressent du grand deuil chrétien. Les nobles comtes peuvent encore faire la vie douce et gaie de chevalerie à Antioche, à Nicée ou à Édesse ; mais à Jérusalem c'est la vie de l'ermitage, c'est la pénitence sous la couronne d'épines, et voilà pourquoi Godefroy, le rude compagnon de l'empereur Henri IV, bourrelé de remords d'avoir porté la main sur Rome et l'Église, s'agenouille en pleurant devant le saint sépulcre ; le germanique repentant reçut comme pénitence le sceptre de roseau et la couronne sanglante du Christ !

---

<sup>1</sup> L'histoire du royaume de Jérusalem est surtout exactement racontée dans Guillaume de Tyr, le plus impartial des historiens des colonies chrétiennes d'Orient, liv. IX et suivants.

## CHAPITRE XX. — RÉGULARISATION DES COMMUNES. - FÉODALITÉ. - CHEVALERIE.

Esprit de liberté produit par la croisade. — Le drame de Charles le Bon, comte de Flandre. — Les cités flamandes. — Leur comte. — Bourgeois. — Serfs. — Conjuraison contre le comte. — Assassinat. — Vengeance. — Communes de France — Noyon. — Laon. — Beauvais. — Tentative des serfs de Vézelay. — Chartres et ordonnances royales. — Les Templiers. — Les Hospitaliers. — Les féodaux. — La chevalerie. — Corporation, actes et coutumes.

### XI<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> SIÈCLES.

Quand le peuple fut au point d'exaltation produit par les croisades, il se fit un long frémissement contre le servage. L'Église abaissait la féodalité par le triomphe de la prédication, et les lois du Christ annonçaient l'égalité des hommes. Dans la fête du dimanche, lorsque les manants des cités écoutaient au moutier la vie et la mort de ce serf divin, de cet admirable ouvrier de Dieu qui annonça la liberté au monde, l'homme du corps ou de la terre devait se faire des idées plus hautes et plus émues d'un avenir libre et d'une existence meilleure. Les croisades avaient éloigné la plupart des comtes féodaux ; il n'y avait plus dans le donjon les hommes d'armes prêts à réprimer les révoltes ; la génération active était aux lieux saints ; la prédication de la croisade avait réuni plus d'une fois les masses populaires sur un même point ; elles étaient habituées à se toucher, à se voir, à participer en quelque sorte au mouvement armé<sup>1</sup>. Beaucoup de pèlerins du peuple étaient aussi de retour de la croisade ; s'ils avaient eu des malheurs et de longs soucis, s'ils avaient éprouvé tous les accidents d'un voyage lointain, leurs âmes s'étaient habituées aux périls, aux dangers ; elles s'étaient retrempées : ceux-là qui avaient bravé le cimenterre des Turcs pouvaient-ils encore abaisser leurs têtes sous le fouet du majordome ? Après la grande expédition pour le Christ, il ne devait plus y avoir de servage ; tous égaux et libres, les croisés du peuple, au retour de leur pèlerinage, ressemblaient à ces vieux soldats qui, après de longues campagnes, conservent toute l'énergie des batailles ; ils pouvaient indiquer aux serfs des champs, aux manants des villes, les moyens de secouer le joug, de se servir des armes et des forces de leur corps ; les pèlerins devinrent les chefs de ces colonies villageoises qui conquièrent plus tard leur liberté au cri populaire de commune ; ils enseignèrent les batailles aux peuples, et leur apprirent à braver les barons : tous fils de l'Église, ils éprouvaient un sentiment d'égalité à la face même du féodal : n'avaient-ils pas tous marché sous la bannière de la croix quand la plaine retentit des acclamations de *Dieu le veut !*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Les deux grandes assemblées du peuple furent à Clermont pour entendre Urbain II, et à Vézelay pour écouter saint Bernard. (Voyez Robert le Moine, ann. 1095, et Odon de Deuil, *sur la croisade de Louis VII*, liv. L).

<sup>2</sup> Il suffit de lire la collection des Chartres, pour s'apercevoir qu'un nombre infini de pèlerins, fils du peuple, arrivaient chaque année de la croisade ; ils avaient l'imagination toute remplie de l'Orient. (Voyez Bréquigny, *Collect. diplomat.*, ann. 1099-1150.)

Les grandes cités de Flandre formaient comme une fédération commerciale ; déjà même, au Xe siècle, Bruges était renommée entre toutes pour ses métiers ; à côté de Bruges était Ypres, Gand avec ses murailles et ses tours, ses corporations municipales-, Namur la forte, puis Lille, nouvellement bâtie dans un marais desséché. Toutes ces cités avaient, pour s'enrichir et se glorifier, des métiers, des corporations avec leurs bannières, où se voyaient les saints évêques sur broderie d'argent. Dans les villes de Flandre, les métiers tissaient la laine, fourbissaient les armes d'acier et travaillaient les cottes de mailles. Il y avait au comté de Flandre, selon les traditions antiques, des juridictions diverses : dans la campagne, le paysan était serf du comte, c'est-à-dire soumis à son droit et à sa verge ; dans les cités, il y avait d'abord des hommes dépendant de la juridiction du même seigneur comte, puis des gens de métiers, libres, quoique d'origine servile. Si les sergents d'armes du sire se déployaient avec leurs mines insolentes sous leurs casques fourbis et leurs pesantes cuirasses, comme pour faire menace, les compagnons de métiers montraient leurs bras nerveux, leurs cuisses musclées, leurs poignets formidables, leurs épaules nues et épaisses, image de la force brutale qu'au jour de la révolte ils pourraient opposer à leur comte quand le beffroi sonnerait. Les métiers avaient leurs prévôts, leurs syndics, nés comme eux dans la classe ouvrière, fiers hommes qui avaient devant eux, hautains comme des licteurs, les ouvriers tisserands avec leurs outils de fer ; les bouchers avec leurs coutelas et leurs chiens de garde ; les Fourbisseurs de cuirasses armés d'épées, de lances ou de poignards de miséricorde. C'était formidable quand les métiers processionnaient avec leurs prévôts, leurs bannières déployées, car ils avaient haine des hommes serviles de la campagne soumis au comte, tous de castes esclaves : les métiers étaient corporés, mais ils n'étaient pas serfs<sup>1</sup>.

Le comte de Flandre était alors Charles le Bon, ainsi le surnommaient au moins les chroniques des monastères ; germanique d'origine y Charles avait succédé par héritage au comte de Flandre ; pieux croisé dans la grande expédition, il visita l'Orient, et à son retour, tant sa renommée fut retentissante, on lui offrit la couronne de Jérusalem, et même les insignes pourprés de l'empire, la succession de Charlemagne. Charles le Bon avait conquis une réputation de bienfaisance ; il était digne seigneur pour ses hommes ; mais, comme tous les féodaux, on le disait enclin à la violence ; nul ne pouvait lui résister quand il n'était pas en ses jours de clémence. Si un bourgeois flamand insultait aux serfs du comte, les hommes de son corps, il n'hésitait pas à se défaire dudit bourgeois par la pendaison au haut de sa tour, ou par le dur fouet du majordome. Comme il aimait la chasse, il ne pouvait souffrir que ses lévriers fussent arrêtés, même sur les terres municipales ; il élevait ses faucons de manière à voler sur les pigeonniers des gens de métiers, tréfileurs d'or, faiseurs de hauberts, vendeurs d'épices ou forgerons de cuirasses, comme saint Éloi. Tout cela inspirait beaucoup de haine contre monseigneur le comte. Ensuite, grand justicier, il observait les coutumes antiques contre les gens serviles qui voulaient se dire nobles. Si un chevalier se présentait au combat, il examinait les origines et les coutumes ; souvent il prohibait la bataille à outrance, quand des hommes de

---

<sup>1</sup> Il y a évidemment à faire une histoire des corporations flamandes, dans leur origine et leur développement. (Voyez Meier, *Annal. Flandrens.*, de 1100 à 1190.) Rien ne prête plus à l'épopée.

corps s'y présentaient ; tous devaient rentrer dans la condition de leur naissance<sup>1</sup>.

Or, il y avait dans toutes les villes de Flandre la dignité de prévôt de la cathédrale, fort grande et fort exaltée ; le prévôt était l'homme des clercs et de la bourgeoisie, le chef des métiers, le second après le comte. Au moyen âge, chaque classe avait son juge, son chef ; les serfs mêmes avaient leurs syndics. Quand le prévôt convoquait les dignes ouvriers flamands, il y avait plus de bannières déployées que dans la chevalerie ; tout métier avait son symbole, sa couleur et son saint. Le prévôt de Bruges se nommait Bertulfe, sa famille était nombreuse, son frère était châtelain, et son lignage portait les armes de chevalerie. Charles, le comte de Flandre, voulait abaisser le prévôt, parce qu'il était d'origine servile et qu'il prétendait tous les droits de chevalerie. Ce fut une forte indignation dans le cœur de Bertulfe : **Quoi ! s'écria-t-il, c'est moi qui ai fait élire ce Charles le Germain, et maintenant qu'il est comte, il veut nous faire serfs !** Dès ce moment la guerre fut déclarée, les hommes d'armes du prévôt de Bruges pillèrent les sergents et les laboureurs du comte. Le chef de ces ravageurs des pauvres serfs aux champs se nommait Bouchard, proche parent du prévôt ; et le comte à son tour ordonna qu'on détruirait la maison de Bouchard comme représailles : las ! ladite maison fut bientôt rasée et brûlée<sup>2</sup> ! Quelle rage parmi les parents du prévôt quand ils surent que l'hôtel de Bouchard, leur cousin, ami et confédéré, avait été brûlé ! Alors ils conjurèrent la mort du comte. Quatre chevaliers du prévôt, d'origine de métiers, mais très-versés au fait des armes, se réunirent à cet effet ; ils avaient noms Isaac, Bouchard, Guillaume de Werwich et Enguerrand ; tous avaient l'assentiment du prévôt pour le complot sanguinaire, disant qu'ils marchaient à la délivrance des cités de Flandre soumises à la tyrannie du comte.

Dans le silence de la nuit, les conjurés se réunirent : une simple lampe de suif brûlait, ils l'éteignirent, afin de ne point violer la coutume normande du couvre-feu, et de ne pas signaler leur présence. Ce fut dans les ténèbres qu'ils se lièrent par serment de frapper dur le comte au cœur et au visage jusqu'à la mort<sup>3</sup>. Terrible vengeance ! Le crépuscule commençait à poindre, un brouillard épais couvrait la cité, et l'on ne pouvait distinguer à la longueur d'une lance. Les conjurés se rendirent à l'église Saint-Donatien, où le comte venait prier ; tous portaient des épées nues sous leurs manteaux ; ils se placèrent le glaive haut aux deux issues de la tribune, pour que nul ne pût échapper. Quand ils eurent ainsi entouré leur seigneur, de telle sorte qu'il ne pût se préserver de leurs coups, ils se précipitèrent sur lui, le frappèrent les uns au cœur, les autres au visage, comme cela avait été convenu dans le conciliabule, et ainsi fut fait du comte. Les assassins tuèrent aussi Thanctmar, châtelain de Bourbourg et le sénéchal de Flandre. Toute la maison du comte fut pillée, ses serviteurs mis à mort ou obligés de prendre la fuite ; attentat sauvage de serfs à maître, atroce guet-apens de gens de condition servile ! Nul des amis du seigneur n'échappa, et bientôt la bannière des métiers flotta seule sur les murailles de Bruges. Comme le prévôt avait agi pour les corporations, une confédération se fit pour la défense

---

<sup>1</sup> Tout ce grand drame de Charles le Bon se trouve dans le recueil des Bollandistes, *Acta Sanctor., mens. Mart.*, tom. I, p. 179-219. L'auteur de cette chronique est Galbert, syndic de Bruges. Il en existe une vieille traduction française.

<sup>2</sup> *Vita Carol. comit. Fland.*, chap. II.

<sup>3</sup> *Vita Carol. comit. Fland.*, chap. III, Bollandistes.

de la cité ; le peuple se réunit autour du prévôt, les métiers fourbirent leurs armes, tous se décidèrent à vendre cher leurs privilèges<sup>1</sup>.

Cependant la chevalerie flamande, les châtelains du comte, sa noble cour, s'étaient réunis contre les métiers et le prévôt pour venger la mort du comte ; tout ce qui avait au cœur la répression des serfs avait fait cause commune avec la châtelainie de Flandre ; on devait réprimer cette tourbe de peuple ; la comtesse de Hollande arrivait avec ses hommes de Frise, ennemis des Flamands. Le siège de Bruges commença ; le prévôt et les métiers, réfugiés dans le château, furent ensuite obligés de soutenir les assauts dans l'église, et puis dans cette tribune élevée où le comte avait été frappé. Les nobles hommes se tenaient tous dans la hiérarchie des fiefs contre les communaux, et c'était un trait douloureux décoché contre le baronnage que la mort du comte de Flandre ; un seigneur avait été frappé par ses serfs ! quel exemple ! on courut le venger. Louis le Gros, le roi des Francs, voulut aussi concourir à comprimer cette révolte servile ; les hommes d'armes de France vinrent devant Bruges<sup>2</sup> ; il y eut répression violente de ces séditions de métiers ; le prévôt Bertulfe, livré au bâtard d'Ypres, fut lapidé ; des supplices affreux devinrent la punition des meurtriers du comte ; les corporations furent frappées d'impôts ; on détruisit la hiérarchie des métiers, tous furent réduits au titre de serf, car Bruges s'était révoltée contre la chevalerie, la cité avait méconnu les droits du comte et frappé son seigneur. Ainsi s'accomplit la terrible vengeance féodale dont la chronique garde souvenir : la vie de Charles le Bon fut écrite comme celle d'un saint par les clercs et les moines surtout ; on exalta ses vertus, et les Bollandistes ont conservé cette lamentable histoire des communes de Flandre dans leur collection immense. J'ai narré la triste mémoire de Charles le Bon pour faire connaître l'esprit de la classe servile et des hommes d'armes, la vie des métiers et des corporations, et comment se manifestèrent alors les premières effervescences des masses.

Le mouvement populaire pour la conquête d'un système communal se produisit avec plus de régularité dans les cités du domaine royal en France. La municipalité antique comme les colonies romaines dans les Gaules, avait éprouvé néanmoins des malheurs et des vicissitudes à travers les invasions et les races. Le municiple d'ailleurs, tel que la loi romaine l'entendait, n'était pas précisément la *commune* ; cette forme d'association populaire pour la défense du faible semble se manifester avec énergie au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. C'est le type de gouvernement alors choisi pour les villes et la campagne ; il se produit partout un mouvement spontané ; la commune se mêle aux formes de la paroisse et au clocher. L'Église est encore le fondement de la liberté, le peuple se

réunit pour sa défense. L'origine de la commune est essentiellement épiscopale ; ce furent les évêques qui favorisèrent l'armement des serfs et des manants contre les féodaux, afin de maintenir la paix publique. Orderic Vital, le chroniqueur contemporain, raconte l'origine de la commune avec un grand accent de vérité<sup>3</sup>. *Louis VI, pour comprimer la tyrannie des voleurs et des*

---

<sup>1</sup> Les Bollandistes rapportent des miracles éclatants lors des funérailles du comte de Flandre, *Vita Carol.*, chap. V.

<sup>2</sup> Comparez aux Bollandistes, Suger, *Vita Ludovir. Gross. ad fin.* Il n'y a plus de numéros pour les chapitres.

<sup>3</sup> *Ludovicus in primis ad comprimendam ejusmodi tyrannidem prædonum et seditiosorum, auxilium totam per Galliam, etc. Ergo communitas in Francia popularis*

séditieux, demanda le secours à tous les évêques du royaume, et ce fut alors que les communes furent instituées en France par les évêques, de manière que les curés accompagnaient le roi dans les batailles ou dans les sièges en se faisant suivre de leurs paroissiens sous leur bannière. Ainsi ridée de commune et de paroisse fut intimement unie ; la bannière de l'Église fut l'étendard de la liberté pour les serfs ; on se groupa autour de la mitre épiscopale. Les trois premières communes établies furent celles de Noyon, de Laon et de Beauvais<sup>1</sup>, vieilles cités épiscopales de la monarchie ; les évêques en étaient seigneurs temporels. Les chroniques disent plus d'une fois que les clercs portaient le casque en tête, la lance au poing pour défendre leurs droits avec l'impétuosité des barons ; il y avait là un mélange de féodalité et d'épiscopat, une confusion qui ne permet pas de distinguer précisément ce qui tient à la crosse et ce qui tient au glaive. Les évêques de Noyon et de Beauvais conservent leur caractère chrétien, cette protection de liberté et d'égalité envers leurs hommes ; ils dotent et favorisent la commune ; tandis qu'à Laon, Gaudri, dur féodal, quoique évêque, conserve son type normand et belliqueux au plus haut degré de fierté ; il lutte avec les communaux, il emploie la force batailleuse, et comme Charles le Bon, il tombe sous la colère et la révolte des serfs ; Gaudri est moins évêque que baron.

Quel drame vivement coloré que l'origine et le développement de la liberté dans la Langue d'oïl ! La première commune dont le droit fut bien établi est celle de Noyon, vieille ville des temps primitifs de la monarchie, tout entourée de châteaux, depuis Guiscard que l'Oise arrose, jusqu'à Beauvais. Noyon était ville épiscopale sous Baudry son digne évêque ; le peuple était considérable, et ce fut contre les pilleries des barons que Baudry, du conseil des clercs et de ses hommes, établit une commune ; il la confirma de son autorité épiscopale, et déclara, sous peine d'excommunication, que nul ne pourrait l'enfreindre ; tous étaient tenus de l'observer<sup>2</sup>. D'après la chartre de la commune de Noyon nul n'aura juridiction sur les fossés, les fortifications et les portes de la ville que le conseil de bourgeois ; tous ceux qui auront maison dans la cité, excepté les clercs et les hommes d'armes, doivent l'impôt à la commune et l'observation des coutumes<sup>3</sup> ; toutefois, s'ils sont infirmes, pauvres, ou s'ils demeurent chez eux à cause des douleurs de leurs femmes ou de leurs enfants, ils ne seront point punis pour avoir manqué à la commune. La juridiction appartient aux jurés ; le juge est chargé de réprimer tous ceux qui manquent par faux poids ou fausses mesures ; si le pain est plus petit que la coutume ne le veut, le panetier sera puni ; le froment devra être vendu à bonne mesure ; si quelqu'un blesse un communal, les jurés en feront vengeance. La juridiction extérieure reste à l'évêque et au châtelain. Si quelqu'un veut être de la commune, alors ce qu'il paiera sera toujours dépensé pour l'utilité de la cité. Personne ne pourra être traduit devant les jurés en l'absence de l'accusateur ; les clercs qui seront dans

---

*institutata est a præsulibus ut presbyteri comitarentur regem ad obtidionem vel pugnam cum vexillis et parochianis omnibus.* Orderic Vital, ad ann. 1108, lib. XI. Dans Duchesne, *Hist. Normannor. scriptor.*, p. 836.

<sup>1</sup> M. Henrion de Pensey, peu favorable aux évêques, avoue néanmoins que ce furent eux seuls qui donnèrent l'impulsion au système communal (n° 25). (Voyez aussi l'admirable préface des *Ordonnances du Louvre*, tom. XI, in-fol.)

<sup>2</sup> Voyez les *Annales de l'église de Noyon*, tom. I, p. 805. Ducange a savamment disserté sur les communes, comme sur toutes les grandes institutions du moyen âge. (Voyez Ducange, verb. *Commune*, tom. I, p. 1118.)

<sup>3</sup> Ce texte appartient à la chartre de confirmation de la commune, année 1181. Voyez les *Ordonnances du Louvre*, tom. XI, p. 224.

la voie des saints, les veuves qui n'ont point d'enfants adultes, les jeunes filles sans avocats ne sont point tenus de la commune. Celui qui possède une terre pendant un an et un jour, en devient propriétaire incontestable ; la vente qui ne s'élève pas à plus de huit deniers ne doit aucun droit. Enfin toute fausse mesure doit être brisée<sup>1</sup>.

On remarquera que, dans cette chartre primitive, la commune n'est pas toujours un droit, c'est plutôt une obligation pour tous ceux qui se lient ; il y a des engagements d'argent et de services souvent très-onéreux ; pour certains hommes, en être affranchi est considéré comme un privilège et une faveur. Si la commune offre les garanties d'une ligue contre la violence, elle impose de lourdes obligations ; si les manants la demandent avec tant d'insistance, si les bourgeois la sollicitent, c'est qu'ils sont de tous côtés pressés et torturés par les féodaux ; ils sont obligés de se réunir par un lien commun de paroisse contre les exactions et les pilleries du baronnage ; mais ce lien est souvent lourd, appesanti par les obligations de service et d'argent ; la dure main du seigneur qui frappe explique seule l'ardeur avec laquelle la commune est appelée par les classes opprimées, comme un grand remède. Il y a un entraînement qui pousse les masses vers cette administration libre qui substitue un résultat d'argent à l'arbitraire des exactions. *Commune ! Commune !* tel fut le cri poussé à Laon. La cité de Laon est la seconde commune qui s'élève dans l'ordre chronologique ; Gaudri, on l'a dit, est plus baron hautain qu'évêque de paroisses, l'homme de bataille dominait l'homme d'Église<sup>2</sup> ; incessamment en rapport avec le roi d'Angleterre, Gaudri portait la cuirasse et le brassard, c'était un féodal, et non pas un serviteur du Christ.

Pauvres serfs de Laon, que pouvez-vous espérer d'un tel sire ? Il était du nombre de ces clerks batailleurs contre lesquels Grégoire VII s'était si puissamment élevé I Dur seigneur, Gaudri pressurait les serfs et les bourgeois de la ville de Laon ; avec ses portes vermoulues, ses antiques monuments, Laon respire les souvenirs de la paroisse et de la commune : que faire contre l'impitoyable seigneur Gaudri ? car ce n'était pas un évêque ; il portait l'épée haute, et plus d'une fois il s'était mêlé dans les batailles d'Angleterre : les serfs, les bourgeois se révoltèrent donc en criant : *Commune !* Ils se précipitent vers le palais épiscopal ; ils sonnent le beffroi de la paroisse, tout est soulevé ; et comme cela s'était vu pour le comte de Flandre, il y eut une terrible tragédie de peuple et de clerks. Le dur féodal Gaudri fut frappé par les communaux ; les serfs ne virent point en lui le prélat revêtu de la mitre et de l'étole, mais le seigneur et le baron qui les avait opprimés le casque en tête<sup>3</sup>. La commune de Laon fut obtenue à prix de sang, et voici ce que disait la chartre : *Sachez tous, clerks, chevaliers et manants, que nul homme libre ou serf ne sera désormais arrêté que selon la justice delà commune ; que si quelqu'un fait injure à autrui, clerc ou noble, marchand étranger ou indigène, qu'il vienne en justice devant les jurés pour se purger de sa faute, sinon il sera expulsé de la commune ; le malfaiteur sera retenu jusqu'à ce qu'il*

---

<sup>1</sup> *Chartre de l'église de Noyon. — Ordonnances du Louvre*, tom. XI, p. 224. Elle fut confirmée par Louis VII en 1140. Voyez *Préface des Historiens de France*, tom. XVI, p. 6.

<sup>2</sup> Cette distinction n'a pas été faite par l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* ; elle l'aurait empêché de tant déclamer contre les évêques. L'histoire de la commune de Laon a été écrite par Guibert, *de Vita sua*, liv. III. On trouve de grands renseignements dans le *Gall. Christ.*, tom. II, f° 620, act. 2.

<sup>3</sup> Le drame de la commune de Laon est rapporté par Guibert avec un accent d'indignation. Guibert, *de Vita sua*, liv. III.

ait fait satisfaction ; si quelqu'un frappe un autre homme de son poing ou de sa main, qu'il paie des dommages arbitrés par les jurés et juges de la commune ; s'il y a des coupables d'un crime, la peine du talion sera appliquée<sup>1</sup> : tête pour tête, membre pour membre ; si l'on s'empare d'un voleur, justice en sera faite par les jurés ; le cens ou impôt sera exactement acquitté envers qui il est dû, autrement le débiteur sera poursuivi. Nul ne sera reçu dans la commune, s'il n'est libre ou s'il n'obtient la volonté de son seigneur ; il pourra être revendiqué dans les quinze jours par son maître<sup>2</sup> ; il sera exclu de la commune, si pendant l'année il n'achète une maison ou une vigne, un champ, ou s'il n'apporte un mobilier ; dès ce moment, il paiera la taxe et toutes les charges de la corporation : bien entendu que tous ces privilèges sont accordés, sauf les droits du roi et ceux de l'évêque, lesquels seront respectés par les communaux.

Les dispositions générales de ces Chartres de communes révèlent un commencement d'administration politique ; le monastère avait été le type primitif sur lequel toutes ces administrations s'étaient modelées. Il y avait dans la commune privilèges et devoirs, avantages et soucis, droits et obligations. Souvent les charges de la commune étaient grandes ; on devait de l'argent et des services militaires ; le serf de corps, soumis à son seigneur, n'avait-il pas toutes les jouissances d'une vie résignée ? le féodal veillait sur lui, tandis que le communal, pour un peu de protection, avait tous les devoirs de l'existence libre<sup>3</sup>. Le serf travaillait brutalement ou machinalement au son de la cloche, depuis le soleil levé jusqu'à son déclin ; le féodal devait prendre soin de lui. Hélas ! l'homme de la commune était soumis à des taxes régulières, au guet et à la garde des murailles ; il fallait sacrifier son repos, exposer sa vie, et ces obligations ne plaisaient pas toujours ! Il n'y avait pour l'ordre communal que le sentiment de liberté, grande puissance sur les âmes ; souvent on y sacrifie son repos, et cette pensée, *je suis libre*, fait noblement palpiter le cœur. L'esclavage est partout dans la société, mais il n'est pas visible et senti. Plus d'un serf resta en dehors de la commune pour s'affranchir de ces charges et vivre de la vie paresseuse et régulière dans les champs du seigneur. Cette impulsion effervescente de la commune se révélait dans quelques cités plus exclusivement menacées par les féodaux : le Parisis était si plein de châtelains et de barons pillards et belliqueux !

Plus loin, les querelles entre les évêques et les comtes favorisaient le soulèvement des multitudes pour la commune. Quand le comte avait besoin de bras nerveux pour briser le pouvoir des moines, il promettait aux manants la liberté<sup>4</sup> et la commune. Lorsque l'évêque à son tour élevait le gonfanon épiscopal contre le sire de la féodalité, il invoquait également les serfs et leur promettait la commune : c'était pour le grand nombre un appât, une récompense ; et comme la croisade avait imprimé dans les esprits des idées de liberté et d'égalité

---

<sup>1</sup> *Caput pro capite, membrum pro membra reddat.* (Ordonnances du Louvre, tom. XI, p. 185.)

<sup>2</sup> La chartre de Laon est datée de Compiègne, ann. 1128, *Code du Louvre*, tom. XI, p. 185.

<sup>3</sup> Ducange, v° *Commune*, et la préface de Villevaut et Secousse. Les *Ordonnances du Louvre* donnent plusieurs exemples des communes qui demandent elles-mêmes leur révocation. (*Cod. du Louvre*, tom. XI.)

<sup>4</sup> L'histoire des querelles du comte de Nevers et des moines de Vézelay forme un grand épisode dans la chronique de Vézelay. (Voyez dans dom d'Achery, *Spicilegium*, tom. I, p. 529.)



chrétiennes, le soulèvement se produisait partout avec une certaine énergie. Dans le bourg de Vézelay en Bourgogne, si renommé par son monastère, le comte de Nevers et l'abbé de Vézelay sont en querelle sur leurs droits ; ils prétendent l'un et l'autre la suzeraineté du bourg ; leurs hommes d'armes s'étaient plus d'une fois rencontrés dans des disputes pour les fiefs ; le comte de Nevers invoqua pour lui l'appui des manants et habitants du bourg qui faisaient des dégâts sur les terres de l'abbaye ; le comte leur disait : **Pourquoi ne feriez-vous pas une ligue de communes contre le monastère ?**<sup>1</sup> Ces idées de confrérie pour la défense mutuelle étaient partout ! La révolte des communaux prit tous les caractères de violence des époques désordonnées. Longtemps cette querelle d'armes entre le féodal et le monastère se prolongea ; on y voit intervenir, comme dans un drame, le peuple, l'abbé et le comte.

Ces trois éléments : la féodalité, le clergé et les communaux se disputent l'influence sur la société : le serf réclame la liberté avec une énergie brutale et presque sans intelligence ; le comte de Nevers favorise ou comprime le développement de la commune de Vézelay comme un instrument d'usurpation. Ici les moines de Vézelay s'opposent à la commune, parce qu'ils agissent, comme l'évoque de Laon, en qualité de seigneurs territoriaux<sup>2</sup>, et non point comme corporation religieuse. Les monastères se lient par la terre au système féodal ; ils sont empreints de deux esprits : comme organisation chrétienne, ils sont favorables aux serfs ; mais comme seigneurs de la terre, ils en partagent les intérêts et les passions ! voilà ce qu'il ne faut pas oublier dans l'histoire du moyen âge ; les clercs se mêlent à la féodalité, comme la féodalité se mêle au monastère !

La commune fut au moyen âge l'organisation des serfs et des manants pour la défense mutuelle ; elle leur offrit une force pour se protéger dans la confusion de tous les droits, dans la lutte de toutes les violences ; le monastère fut aussi la règle dans l'Église, quand la pensée religieuse se manifesta au milieu de la solitude et du désert<sup>3</sup>. Les seigneurs hautains, les barrons, les châtelains, les hardis possesseurs de la terre, devaient-ils rester seuls en dehors de ce mouvement de fraternité du XI<sup>e</sup> siècle ? Il se manifestait une tendance générale ; tous les éléments de la société se portaient alors vers l'ordre et la hiérarchie ; les forces confuses, désordonnées, cherchaient à se grouper ; les féodaux seuls resteraient-ils dans leur situation effrénée, dans cette effrayante individualité qui les faisait courir aux armes à chaque insulte, à chaque offense, ou pour un but de pillage et d'ambition ? Ce chaos serait-il la forme invariable de l'ordre féodal, et la force pouvait-elle être à tout jamais le droit et le devoir, et l'état sauvage pouvait-il être le but final de la Providence ? Au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, il se révéla un besoin impératif de renoncer à cette vie tout isolée de la tour et du château ; on court s'organiser en corporations ; les croisades avaient réuni peuple, chevaliers et clercs ; elles avaient imposé des devoirs d'obéissance militaire<sup>4</sup> ; on marchait sous un chef et sa bannière ; tout tendait à fixer les rapports des hommes d'armes entre eux sous des règles pieuses ; il y eut des

---

<sup>1</sup> Les habitants firent et instituèrent des consuls : *Principes vel iudices quos et consules appellari censuerunt*. (*Hist. Vizelliac. monast.*, d'Achery, *Spicil.*, tom. I, p. 529.)

<sup>2</sup> Je renvoie, pour les faits qui justifient ce système, aux préfaces des *Ordonnances du Louvre*, tom. XI et XII. Les Bénédictins en ont également parlé dans leur prolégomène, au tom. XVI de leur *Collection des Historiens de France*.

<sup>3</sup> Voyez le chapitre XXX de ce livre, où je développe l'histoire des ordres monastiques.

<sup>4</sup> Voyez Albert d'Aix et Robert le Moine, dans le *Gesta Dei per Francos*, de Bongars.

corporations de barons et de chevaliers, comme il y en avait pour la commune ou les monastères, et pour les métiers : de là naquirent les ordres de chevalerie, les communautés armées, qui tinrent une si vaste place au moyen âge<sup>1</sup>.

Le sentiment de repentance qui saisissait au cœur le farouche châtelain ne devait pas toujours le conduire vers la solitude et le désert ; la croisade avait montré à la génération active qu'on pouvait servir Dieu les armes à la main, et cela convenait aux habitudes batailleuses des barons. Il se forma des corporations religieuses, qui, tout en conservant leurs masses d'armes au poing, faisaient des vœux de pénitence et se soumettaient à une règle sévère. Le nom de *milice sainte*<sup>2</sup> leur demeurait, comme pour témoigner leur double caractère de chevalerie et de monastère ; ils se consacraient au triomphe de la pensée catholique et de la pensée belliqueuse. Le mélange du clerc et de l'homme d'armes est continu dans le moyen âge ; ce sont deux natures qui se confondent, quand elles ne se heurtent pas par les intérêts du sol et des fiefs. La constitution des ordres de Saint-Jean de Jérusalem et du Temple est donc marquée de ce double signe : ce sont des hommes de guerre qui se font moines tout en conservant leur destinée de batailles ; institution naturelle dans la Palestine, terre conquise récemment sur les infidèles ; on se dévouait à vivre au milieu des Barbares, entouré de mécréants et de Sarrasinois : ne fallait-il pas incessamment se défendre ? Tout religieux à Jérusalem devait avoir les armes à la main et revêtir la cotte de mailles ; il fallait se protéger sans cesse contre les infidèles qui attaquaient les hôpitaux des pèlerins et le Temple ; la vie matérielle s'y mêlait à la vie morale, le chevalier au moine, la prière au bruit des armes, l'hymne sainte au chant de Geste des barons !

Le plus antique de ces ordres militaires fondés en Palestine fut celui de Saint-Lazare<sup>3</sup> ; moins vigoureux et moins brillant que les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, l'ordre de Saint-Lazare était sous la protection de ce grand saint ressuscité du sépulcre, qui proclama, le visage encore couvert des pâleurs du tombeau et le flanc rongé par le ver de la mort, la gloire du Christ. Les religieux de Saint-Lazare avaient mission de panser les pèlerins blessés ou malades ; la route était si longue, le climat si brûlant, les besoins si nombreux ! Quand les pauvres de Dieu visitaient Bethléem, Nazareth, lieux où demeuraient debout de si puissants souvenirs de la prédication chrétienne, ils trouvaient les lazaristes pour bander leurs plaies, étancher leur soif ou calmer la fièvre brûlante : il y avait un hôpital de lazaristes à Jérusalem, tout à côté du saint sépulcre, le grand séjour des souffrances. Les lazaristes étaient chevaliers ; tous conservaient leur caractère belliqueux quand il fallait défendre les conquêtes ou préserver les pauvres malades. Toutefois, dans les statuts de l'ordre, on distinguait trois classes de frères<sup>4</sup> : les chevaliers ne quittaient jamais le glaive ; ils portaient dignement la cotte de mailles, l'épée au poing et le manteau blanc de l'ordre, avec une croix de gueule sur la poitrine ; les servants étaient vêtus comme les infirmiers des léproseries ; c'étaient les humbles et les plus repentants. Lorsque le vent du désert soufflait, et que la peste, comme un cavalier de feu armé de flèches, arrivait sur la terre de Palestine avec ses désolations, les religieux de Saint-Lazare soignaient les souffreteux étendus sur leur lit, tandis que les prêtres

---

<sup>1</sup> Voyez Ducange, *Glossaire*, v° *Militia*.

<sup>2</sup> Voyez Ducange, *Glossaire*, v° *Militia*.

<sup>3</sup> Benoît IX, dans une bulle de 1045, parle déjà de l'ordre de Saint-Lazare. Urbain II le cite également dans une bulle de 1096. Baronius et Pagi, *Annal.*, ad ann. 1045-1105.

<sup>4</sup> *Regul. ordin. Sanct. Lazar.* : *Preuves de l'Histoire des ordres de chevalerie*, tom. I.

lazaristes (le troisième ordre) se consacraient au service des autels ; triple et sainte union pour la défense de Jérusalem, sauver la santé du corps et fournir les remèdes, afin de guérir les douleurs de l'âme des pauvres pèlerins qui s'en allaient en Palestine !

Ils étaient bien modestes les lazarisistes ! il y avait plus de force et d'éclat dans les hospitaliers désignés dans les Chartres primitives sous le nom de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem<sup>1</sup> ; la mission des hospitaliers était de recueillir les pèlerins égarés ou malades quand la cloche sonnait aux hospices de Nicée, d'Antioche ou de Jérusalem, tous les hospitaliers étaient debout ; c'est qu'il arrivait auprès du monastère un pèlerin venant de lointain climat avec son bourdon et sa panetière ; ne fallait-il pas lui prodiguer les services et lui donner asile ? Vous tous qui avez éprouvé le vide et la solitude des voyages, ce vaste désert que forme autour de vous la langue étrangère, le sol étranger, et l'absence de la patrie, quand le cœur est serré de tristesse, vous savez quelle satisfaction on éprouve si une main s'étend vers vous, si l'hospitalité rayonne sur votre front assombri. Ce fut ce but de secours et d'appui qui détermina la fondation du pieux Gérard dans Jérusalem conquise, aux portes mêmes du Temple ! Le titre d'hospitalier signifiait que la maison était ouverte à tous venants sans distinction, à une époque surtout où les Italiens n'avaient point fondé encore les *alberga* dans leur égoïsme spéculateur ; froides hôtelleries où les services s'emprennent d'une indifférence d'autant plus pesante qu'elle est attentive, où tout vous rappelle le vide d'un sentiment affectueux, où tout se perd dans la banalité de soins incessamment renouvelés pour tous. L'ordre de Saint-Jean conquiert bientôt une grande renommée ; les premiers frères furent Raymond du Puys, Dudon de Comps, Gaston de Bordeil, Conon de Montaignu ; ils étaient du Dauphiné, de l'Auvergne et de la Provence ; l'hospice s'agrandit par les dons des fidèles ; ils s'organisèrent comme chevalerie et comme corps religieux, avec une règle et des prescriptions fixes. Les hospitaliers s'obligeaient à l'abstinence, tandis que les mets délicats étaient offerts aux voyageurs égarés ; les statuts portaient l'obligation impérative de combattre à outrance les infidèles. A mesure que l'ordre grandissait, on le divisait par langues, c'est-à-dire par nationalité ; il y eut donc Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne et Angleterre : partout où l'idée chrétienne se formulait, elle prenait un caractère d'universalité. Dans la pensée catholique, les nations ne devenaient que des provinces ; l'institution religieuse empreignait son esprit d'unité sur la société tout entière. Les hospitaliers de Saint-Jean devinrent un grand ordre de chevalerie ; ils portaient une robe de couleur noire, longue et pendante ; un manteau à pointes descendait jusque sur leurs sandales ; ils étaient encapuchonnés de bure comme les ermites<sup>2</sup>, et sous ce vêtement noir reluisait une croix de toile blanche, large et à huit pointes. Les hospitaliers eurent un grand maître, un conseil de l'ordre, des commanderies, terres opulentes que la piété des fidèles laissait à l'hospice des pèlerins pour répondre aux besoins du

---

<sup>1</sup> Les *Annales* de Baronius sont encore le meilleur travail sur l'histoire des ordres religieux. L'histoire de Vertot sur l'ordre de Malte est partielle, souvent ridicule et imparfaite.

<sup>2</sup> Plus tard, les chevaliers laïcs purent porter une cotte d'armes de gueule avec la croix d'argent pleine. Bulle d'Alexandre IV. (Bullar., *Magn.* ad ann. 1250.)

pauvre. C'était une de ces pieuses aumônes qui allaient aux hospices et aux léproseries<sup>1</sup>.

Ainsi les lazarisites avaient le soin des malades, les hospitaliers devaient fournir le gîte et le toit aux pauvres pèlerins. Puis il se forma une milice plus puissante et plus hautaine autour du temple de Jérusalem, fière confrérie vouée à la défense de la Palestine et des pèlerins qui traversaient les pays infidèles et les combattaient à outrance. On appela ces frères les chevaliers du Temple ; leur règle, approuvée par le concile de Troyes, leur donne le titre de *pauvres chevaliers du temple de Salomon*<sup>2</sup>. Nobles paladins, ils avaient aussi leur grand maître, élu comme l'abbé des monastères ; les prieurs, les visiteurs, les chefs de commanderies, dignitaires de l'ordre. Les obligations des templiers étaient immenses, et on les rappelait à l'instant des vœux solennels comme la règle mémorable de leur vie. Quand un néophyte se présentait, on lui demandait quelle était sa province, sa nation et son vœu : *Je veux le pain et l'eau*, devait répondre l'initié, comme dans les antiques mystères : *Mon frère, répliquait le grand maître, vous vous exposez à de grandes peines ; quand vous voudrez dormir, il faudra veiller ; quand la fatigue brisera vos membres, vous n'aurez pas de repos ; il vous faudra quitter votre famille, voire paya, votre manoir dans la campagne fleurie pour les plaines de sable et les horizons du désert sans bornes. Si le néophyte persistait, le grand maître l'interrogeait sur sa vie et ses habitudes : Es-tu sain de corps ? es-tu fiancé ?* et le récipiendaire, la main haute, faisait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; puis il jurait de défendre la croyance et les mystères de la foi, à ce point de lutter de toutes ses forces contre le mécréant jusqu'à la mort. Les templiers portaient un étendard à l'émail d'argent, surmonté d'une croix de gueules, glorieux gonfanon déposé dans le sanctuaire ; on le nommait Beuceant, et on lisait en son milieu cette légende d'humilité ; *Seigneur, ce n'est point à nous qu'il faut attribuer la gloire, mais à ton saint nom*<sup>3</sup>. Les frères du Temple vivent sans avoir rien en propre, pas même leur volonté, dit saint Bernard ; *vêtus simplement et couverts de poussière, ils ont le visage brûlé des ardeurs du soleil, un regard fier et sévère ; à rapproche du combat, ils s'arment de foi en dedans et de fer en dehors ; leurs armes sont leur unique parure ; ils s'en servent avec courage dans les périls, sans craindre le nombre ni la force des infidèles ; toute leur confiance est dans le Dieu des armées, et en combattant pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et honorable. O l'heureux genre de vie, dans lequel on peut attendre la mort sans crainte, la désirer même, et la recevoir avec fermeté* <sup>4</sup> C'est dans la milice du Temple et parmi ces prud'hommes de chevalerie au regard fier et hautain que se faisaient recevoir les féodaux rassasiés du siècle, parce qu'ils avaient tout vu et tout goûté dans les joies du manoir et l'existence errante des batailles. Au temps où une empreinte de tristesse rendait toute la vie sédentaire, le baron n'avait d'autre pénitence que la solitude d'un cloître ; mais quand il y eut une grande issue pour le courage, lorsqu'on put se repentir les armes à la main et par une vocation de batailles, les chevaliers aimèrent mieux

---

<sup>1</sup> Les hospitaliers eurent bientôt des mœurs très-relâchées. Le pape Innocent II leur en fit de grands reproches. (Bullar., *Magn.* ad ann. 1135.)

<sup>2</sup> Le statut des templiers date du concile de Troyes ; il fut approuvé sous ce titre : *Regula pauperum comilitonum templi Salomonis*. Ad ann. 1128.

<sup>3</sup> *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam*. Voyez les Statuts, 1128.

<sup>4</sup> Saint Bernard a fait un opusculé tout exprès sous le titre : *Éloge de la nouvelle milice*. Il remplit quarante-trois colonnes des œuvres générales. Il a été composé en 1130, selon Chifflet.

cette noble voie qui allait à leur goût, que le repentir paisible et silencieux des moines, dans les murs d'un oratoire au désert. Les chevaliers du Temple furent la forte milice chrétienne, et on les voyait partout dans les combats avec leur manteau noir et blanc, leur large croix, leur épée puissante et leur blason antique. Les commanderies, multipliées par les d(oms et legs pieux, se répandirent sur toute la surface du monde<sup>1</sup>. Ils aimaient les frais ombrages, les vallées abritées, élevant leurs églises au milieu de la commanderie, qui s'étendait au loin. Maintenant encore vous rencontrerez dans les provinces lointaines ces fragments des églises de templiers au milieu des bois retirés : les sanctuaires sont tous remplis de figures étranges et de symbolismes grossiers. Un saisissement indicible pénètre l'âme quand on se rappelle, au milieu de ces voûtes désertes, la catastrophe des templiers sous Philippe le Bel, et l'histoire mystérieuse de cet ordre qui traversa le moyen âge, comme l'expression du monastère féodal pour l'homme d'armes repentant ; on foule ces ruines avec une inquiète terreur, comme si le temps passé se levait debout pour révéler les sombres destinées des générations. Ces églises dans les bois, sous la feuillée frémissante, réveillent un mélancolique intérêt. Je me souviens d'avoir visité, il y a quelques années, une solitude profonde dans un vallon de Provence<sup>2</sup>, où je trouvai les ruines d'une vieille chapelle de templiers ; des figures bizarres paraissaient encore en relief sur des murailles frappées parle temps, ou sur la pierre grisâtre enlacée de lierre ; j'apercevais çà et là des tronçons de colonnes, des poussières d'ogives ; la couleuvre qui glissait dans la broussaille desséchée rappelait ces serpents de l'antiquité, symbole du génie des morts, car ils étaient morts les dignes paladins ! Sur chaque dalle de la chapelle eu ruines il me semblait voir s'élever quelques-uns de ces chevaliers du Temple a la figure grave et noircie par le soleil de Palestine, me redisant l'histoire de leurs prouesses dans la terre sainte ! Depuis la croisade, les temps étaient changés, la pureté des chevaliers s'était altérée ! la chair avait dominé l'âme, le corps avait absorbé l'esprit, et sous les vastes dortoirs de l'ordre on avait entendu le cliquetis des coupes dans le festin<sup>3</sup>.

Les hospitaliers et les templiers étaient une milice particulière, un ordre militaire établi comme une règle de moines avec un grand maître élu, sorte de mélange de l'esprit féodal et des règles du monastère. Mais il se formait en dehors de la pénitence religieuse une puissante ligue de chevalerie dont l'éclat brilla pur au moyen âge. Si la commune fut l'union du serf et du manant contre la violence du

---

**1** Molt sont prodomme li Templiers ;  
Là se rendent li chevaliers  
Qui ont le siècle sovoré  
Et ont tot veu et tot tasté.

(*La Bible Guyot.*)

**2** Saint-Pons, près d'Albertas, au sud des petites Alpes.

**3** Li frères, li mestre du Temple  
Qu'estoient rempli et ample  
D'or et d'argent et de richesse,  
Et qui menoient telle noblesse,  
Où sont-ils ? que sont devenus  
Que tant ont de plait maintenu,  
Que nul à olz ne s'osoit prendre.  
Tosjors achetoient sans vendre ;  
Nul riche à olz n'étoit de prise ;  
Tant va put à eau qu'il se brise.

(*Roman de Fauvel.*)

seigneur, la chevalerie loyale et militaire, telle qu'elle naquit alors, devint comme la fraternité des hommes d'armes et des seigneurs châtelains pour protéger les droits du faible contre la violence du fort. Il faut suivre la vie de Louis le Gros telle que l'a écrite Suger ; il faut voir ce roi continuellement en lutte contre les seigneurs du Parisis, pour se faire une juste idée de cet état social violent, où rien n'est respecté : la force dominait tout ; le seigneur, la lance au poing, le casque en tête, pillait et dévastait ce qui était à sa convenance ; il n'y avait aucun lien, aucune raison dans le droit. La commune s'était formée contre cette anarchie seigneuriale ; les châtelains voulurent avoir leur confraternité, leur ligue de bien public, et de là naquit la chevalerie ! Toutes les fois que les individus isolés sont trop faibles dans un ordre social, la corporation les groupe et se forme naturellement pour repousser la violence. La chevalerie fut donc une association d'hommes d'armes pour maintenir une foi commune, le droit et le principe moral violemment ébranlés par l'individualisme hautain des pilleurs d'églises et de manoirs. On s'unit contre le mécréant et le sire qui méconnaissaient les droits de l'orphelin et de l'innocence<sup>1</sup>.

Le moyen âge est l'époque des agrégations ; on se corporait partout : dans le monastère, dans la commune, dans les métiers. La chevalerie devint la noble association pour défendre le faible ; elle eut ses devoirs : la protection de ce qui souffrait contre les cœurs durs et les têtes méchantes : ainsi se manifesta, comme cause première et enthousiaste, la constitution spontanée de l'ordre de chevalerie ; sorte de ligue armée contre les dévastations et le désordre. Tout chevalier doit son courage à la répression du mal ; il commence sa vie, jeune varlet, en écoutant les enseignements des dames dans les manoirs ; il apprend le déduit d'amour et de la chasse presque à son berceau ; à mesure que ses bras deviennent nerveux, on lui enseigne à être courtois et à n'employer sa force que pour la protection du faible et la répression du méchant ; sa pensée humble s'agenouille devant Dieu, il fait vœu de toujours combattre les oppresseurs, de défendre les orphelins, les femmes et les pauvres. Comme tout ce qui était faible était persécuté par la violence, le chevalier en prend hautement la défense ; les nobles frères de l'ordre de chevalerie parcourent les grandes voies, les forêts profondes et mystérieuses, pour y trouver d'héroïques aventures. Y a-t-il un seigneur malfaisant dont le château sur un pic élevé menace toute la contrée, tout aussitôt le chevalier s'élance pour réprimer le sauvage baron qui plane du haut de sa tour comme l'aiglon dans son aire. Un chevalier discourtois dépouille les dames de leurs vêtements et déshonore les filles<sup>2</sup> ! le chevalier va combattre ce châtelain misérable ! Noble institution que la chevalerie ! elle reconstitua les douces mœurs, elle laissa comme une empreinte de dévotion sur toutes les idées généreuses. La chevalerie l'ut un culte pour les sentiments exaltés, pour les idées enthousiastes. A côté des chroniques, on aime à parcourir ces admirables légendes de chevalerie où tant de prouesses sont faites et tant de dévouements donnés aux pauvres souffreteux, à la femme, aux orphelins. La lâcheté est jetée au mépris, la couardise flétrie ; on fait la guerre aux Barbares comme aux félons, on proscrit la trahison comme un vice du cœur. La chevalerie reconstruit la société, elle l'épure surtout par la puissance des idées de loyauté<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Consultez, sur les mœurs de la chevalerie, l'admirable *Théâtre d'honneur* de Favin, p. 84 et suiv., et le traité *de l'Épée française*, avec le bel ouvrage du candide et loyal marquis de la Curne de Sainte-Palaye.

<sup>2</sup> Eustache Deschamps, fol. 309, col. 4.

<sup>3</sup> *La Curne de Sainte-Palaye*, 3e partie. Ducange, v<sup>o</sup> *Militia*.

L'ordre, dans la tenure féodale, fit pour la terre ce que la chevalerie prépara pour les mœurs ; elle plaça le devoir au-dessus de la force. Au Xe siècle, tout est confusion dans la propriété ; il y a des usurpations pour chaque fief, pour les cités ou pour les bourgs ; la conquête bouleverse tout ; ici l'on s'empare d'une terre, là d'un four banal ou d'un pont ; les petits, les pauvres femmes, les orphelins sont sans protection. Si le suzerain est le plus audacieux, pourquoi respecterait-il le voisin plus faible ? si une propriété lui convient, il s'en empare : ainsi se montrait l'époque désordonnée. La loi de tenure dans les fiefs créa des rapports réguliers, en constituant une grande hiérarchie de la terre, depuis le suzerain jusqu'au dernier vassal. Dès qu'il n'y eut plus d'*alleux*<sup>1</sup>, c'est-à-dire quand les propriétés libres et isolées se lurent effacées, tout fut soumis à une supériorité ; la maxime *nulle terre sans seigneur* domina le droit public de la France. On compta, dans un ordre régulier, le seigneur, le vassal, le vavasseur ou arrière-vassal, tous soumis à des services ou à des redevances : le seigneur devait protection au vassal insulté, et celui-ci devait hommage à son supérieur. Si le chevalier s'agenouillait devant le Christ et la Vierge pour faire ses vœux de loyauté, le vassal plaçait ses mains dans celles du seigneur pour jurer qu'il le suivrait fidèlement à la guerre comme un digne et bon serviteur<sup>2</sup>. L'hommage s'accomplissait en cour plénière, en face des barons couverts d'hermine ; c'était la main nue et le front découvert que cette cérémonie avait lieu ; souvent le seigneur donnait à son homme un beau cheval de bataille, des armes de guerre reluisantes d'acier ; et lui, le vassal, à son tour faisait hommage à son suzerain d'un faucon, de quelques lévriers bien dressés, comme gage de soumission et d'obéissance. Y avait-il solennité au manoir, le vassal servait le sire dans ses festins avec la coupe de cerf enchâssée dans l'or ; s'il était comte de son étable, il présidait à la bonne éducation du cheval de bataille<sup>3</sup> ; s'il était son chambellan, il prenait soin de son mantel en fourrure ; le panetier, l'échanson recevaient des fiefs en échange de leurs services de corps et d'hommage. Le fief était le salaire pour service rendu ; la guerre était la condition essentielle de tout vassal. Quand les trompettes et buccines retentissaient, il fallait monter à cheval pour suivre son seigneur dans les batailles. Les droits et les devoirs de la tenure étaient si régulièrement fixés que nul ne pouvait s'en écarter sans encourir le reproche de félonie discourtoise. La terre, comme les hommes, se trouvait soumise dans une hiérarchie commune ; il en résulta une juridiction fixe, des rapports réguliers entre les vassaux et le sol ; la féodalité fit naître le sentiment de la propriété. Le code des fiefs est une manifestation des droits et des devoirs ; il a constitué la société politique et morale<sup>4</sup>.

La chevalerie et la féodalité eurent leur langue, leur symbolisme ; on vécut dans une sorte d'idéalisation de la vie matérielle ; les cloîtres avaient leurs magnifiques légendes pour exalter le saint évêque ; la corporation chevaleresque eut aussi ses merveilles, ses poétiques histoires, ses hauts barons, ses géants immenses, ses féeries, ses enchanteurs, tout ce monde qui s'agitait dans les forêts sombres, autour de ces châteaux aériens et ces tours de diamants qui se perdent dans les astres et plus brillantes qu'eux. On eut les armes enchantées, les lances d'or, les cors retentissants, les poitrines invulnérables comme le fer,

---

<sup>1</sup> Comparez Crag., *Jus feudal.*, liv. II, Beaumanoir, *Coutumes du Beauvoisis*, chap. LXI, p. 311, et Houard, *Anciennes lois françaises*.

<sup>2</sup> Ducange, *Observat. sur Joinville*, et v° *Fidelitas et Investitura*, *Gloss.*

<sup>3</sup> Voyez l'excellente *Préface* de M. de Pastoret, XVIe vol. des *Historiens de France*.

<sup>4</sup> Ducange, *Gloss.*, v° *Feudum militiæ*.

les casques aux influences magiques, et les bonnes épées qui eurent leur histoire comme les coursiers de la féodalité. La chevalerie eut ses épopées, ses chansons poétiques, ses histoires, ses chroniques qui entraînent incessamment les imaginations dans un monde merveilleux ; elle eut comme langue le blason qui fut le témoignage parlant des actions de la race et la chronique de la famille féodale<sup>1</sup>. Qui peut dire le charme et le mystère des émaux, signes symboliques, expression des glorieuses épopées du moyen âge ? L'écu porte-t-il le rouge pour émail, c'est la gueule du lion, le symbole de la violence et de la fierté victorieuse ; le sable, c'est le tourbillon de poussière qui s'élève tout noir sous le pas des chevaux dans les batailles ; l'azur, c'est le ciel si pur et si beau ; le sinople est le vert oriental, ou le souvenir des flots de la mer qu'on a traversée en pauvres pèlerins de la croisade. Le blason porte-t-il une tourelle crénelée, c'est la mémoire du manoir chéri ou de la tour qu'on a brisée dans ses jours de gloire ; les merlettes, oiseaux sans becs ni pattes, c'est le symbole des pèlerins qui s'en vont s'acheminant en Syrie humiliés et contrits ; les besants d'or sont le prix de la rançon du captif aux mains des infidèles ; ce fond d'hermine est l'image de la cour plénière où justice est rendue par le comte en toque et en mantel, ces coquilles larges et d'argent rappellent le bourdon et la panetière ; le lambel, c'est la peinture de la table du seigneur, où le lambel pendait comme une riche draperie, au jour des festins, quand la coupe se vidait à la ronde ; l'épée flamboyante, c'est le signe de la vaillance et de la conquête<sup>2</sup>.

Les alliances illustres se redisent et se perpétuent par l'union des deux armoiries ; la fusion des couleurs arrive comme la fusion des races ; s'il y a bâtardise, le témoignage s'en empreint aussi sur le blason. Rien n'échappe dans cette histoire du chevalier, de la maison ou de la race. Tout se symbolise dans le blason ; chaque chevalier porte sur sa poitrine une attestation publique de son origine, de ses exploits et de sa loyauté ; nul ne peut se cacher, c'est la vie en dehors ; le couard peut-il encore se dérober à la flétrissure, le perfide à sa déloyauté ? S'il y a honte ou tache, le blason parle haut ; le moyen âge est une époque de franchise où chacun se révèle dans ce qu'il fut et dans ce qu'il sera ; on doit mettre sa vie en dehors. La chevalerie, la féodalité et le blason furent le premier principe de cette loyauté qui caractérisa longtemps la gentilhommerie de France<sup>3</sup> ; il était impossible d'être discourtois et trompeur quand chaque action de la vie devait se révéler en public dans les armoiries j le lâche voyait son écu brisé sur sa tête, et le félon subissait l'infamie d'une tache marquée dans le blason de sa race. Quand les armoiries furent effacées, la loyauté française perdit de son éclat : dès que la vie put se cacher, que devint la foi des gentilshommes ?

Si les nobles possédant fiefs portaient haut leur blason, leurs vieilles généalogies, les métiers à leur tour formaient comme de grandes corporations qui avaient aussi leurs signes de reconnaissance et leurs enseignes armoriées<sup>4</sup>. Les besoins

---

<sup>1</sup> Comparez, sur l'origine du blason, Mabillon, *Traité diplomatique*, liv. II, chap. VII, et *Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions*, t. XX. p. 579.

<sup>2</sup> Voyez le bel ouvrage du père Ménestrier sur les armoiries. Mabillon a aussi étudié profondément l'origine des armoiries. Voy. *Diplomat.*, liv. II, chap. XVIII.

<sup>3</sup> Le père Ménestrier fut le savant qui reproduisit avec la plus grande érudition l'histoire des armoiries ; il était de l'ordre des jésuites à Lyon, et a publié la *Nouvelle Méthode raisonnée au blason, disposée par demandes et par réponses*. Il y a eu vingt éditions de ce beau livre. La meilleure est celle de Lyon, 1754.

<sup>4</sup> Il y aurait une belle chronique à faire, ce serait celle des corporations au moyen âge. Elle serait la seule véritable histoire du *tiers état*, bouffonnerie qu'on a commandée en vertu de la brochure de l'abbé Sieyès.



étaient grossiers alors, mais ils restaient considérables dans la vie usuelle : les barons avaient de fortes armures qui exigeaient un art perfectionné parmi les forgerons, les tréfileurs d'acier et de cottes de mailles. Dans leurs cours plénières les féodaux portaient de riches étoffes, des fourrures, dépouilles des forêts ; ils avaient à leurs doigts l'anneau qui leur servait de scel sous leurs gants de peau de daim ; sur la tête la toque de velours qui garantissait leur front. Les châtelaines étaient vêtues de robes traînantes, souvent garnies de pierreries ; leurs voiles, qui descendaient jusqu'aux pieds, étaient de fin lin ; et ces ornements d'une toilette raffinée exigeaient un grand nombre d'ouvriers experts et instruits dans toutes les industries perfectionnées. Le château voyait s'introduire un luxe jusqu'alors inconnu : l'oratoire contenait une sainte et pieuse chapelle ornée de la châsse d'argent garnie de pierres précieuses, une croix artistement travaillée, des vases en vermeil, des chandeliers d'or, des livres d'heures sur parchemin enluminé, avec les riches couvertures enchâssées de topazes et de rubis. Les meubles exigeaient un grand travail ; partout des bas-reliefs sur bois, des incrustations d'ivoire sur ébène, comme l'école byzantine en offrait le modèle ; et ces mosaïques reproduisaient de beaux sujets : des chasses au courre et aux sangliers, des animaux fabuleux, des batailles à outrance et des faits d'armes héroïques<sup>1</sup>.

Si des manoirs féodaux vous descendiez là-bas dans la plaine, vous trouviez au monastère et dans l'église que surmontait la croix des objets habilement façonnés par l'art de l'ouvrier : le clerc paraissait à l'autel revêtu d'habits sacerdotaux imités des vieilles coutumes grecques ; la dalmatique, l'étole étaient brochées d'or avec une certaine richesse d'ornement ; la tiare, la crosse des abbés exigeaient un soin d'incrustation remarquable ; les couleurs des vêtements sacerdotaux étaient vives, le rouge, souvenir du sang des martyrs, le bleu céleste rivalisant avec l'azur des cieux ; on possédait des secrets inconnus pour une teinture si brillante et si tenace ; rien ne pouvait se comparer au luxe des autels, à ces travaux d'orfèvrerie qui depuis saint Éloi s'étaient produits avec une si grande perfection. Les bourgeois, les serfs et les moines, serfs de Dieu, portaient des vêtements de laine et de bure, grossiers, mais d'un long usage ; leur forme était simple et chaude, ils avaient tous un capuchon ou chaperon sur la tête qui les préservait des intempéries de la saison ; lorsque la pluie était froide et battante, ces vêtements de lame abritaient comme une cellule le bourgeois et le pauvre serf. Ce n'était pas un mauvais vêtement que la cape de bure ; la bonne laine de brebis empreinte sur le corps était plus saine que le lin recueilli dans les marais fangeux ; la robe des religieux aux monastères n'était point gracieuse, mais elle imprimait à l'homme une certaine dignité ; ce vêtement était commode, il laissait aux membres une aisance pour se mouvoir ; le cordon qui serrait la taille tombait jusqu'aux pieds pour couvrir les sandales : le chaperon pendait sur les épaules aux saisons chaudes, et ce n'était que dans les temps humides et froids qu'il cachait la tête vénérable de l'abbé ou des frères repentants<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La Bibliothèque du roi possède plusieurs de ces beaux débris. On peut voir les livres d'heures incrustés du XI<sup>e</sup> siècle, ou antérieurs même, dans la première salle des Mss. et dans la galerie sous verre.

<sup>2</sup> Sur le vêtement des moines et du peuple il faut lire la table des conciles. Comme les Pères assemblés réprimaient incessamment le luxe, les dispositions des conciles s'appliquaient aux vêtements. Voyez aussi *Cartulaires* de Baluze ; ils ne s'étendent qu'à

Il y avait de nombreux métiers et états pour répondre à tous ces besoins de vêtements, de luxe et de richesse du moyen âge ; rien ne se faisait alors que par corporations, Les forces individuelles étaient trop éparses, trop faibles pour se défendre elles-mêmes, l'isolement n'était point permis dans un temps de désordre et de luttes personnelles ; il fallait s'agrèger, se corporer. Tout métier était un corps, parce que l'association crée une force. Le plus renommé était les orfèvres, et les plus anciens statuts s'appliquaient à eux ; les objets de luxe préoccupent plus vivement que le nécessaire ; l'art de l'orfèvrerie était presque tout entier originaire de Constantinople, où on le portait à sa perfection. L'école byzantine avait enseigné les orfèvres francs, les argentiers, les doreurs, qui incrustaient si bien les beaux meubles, les chasses saintes, les couronnes de comtes et les poignées de grandes épées. Après les orfèvres venaient les forgerons, qui frappaient sur l'enclume d'un bras fort et nerveux, car il faut préparer les boucliers, les lances et les durs vêtements des chevaux qui garantissent leurs nobles poitrails. Le tréfileur tenait aussi à la confrérie des armuriers, car c'est lui qui faisait les cottes de mailles impénétrables, les hauberts enchantés. Quelle perfection dans les armures si fortement trempées que la pointe de l'épée s'émoissait sur les boucliers ou glissait comme sur l'écaille luisante ! Et les imagers qui reproduisaient les belles peintures, et les marchands d'épices, la corporation des *nautes* et bateliers du Parisis ; les bouchers en leurs étaux et dignes trancheurs de viandes. Tout cela formait de grandes corporations, qui toutes avaient leurs syndics, leurs maîtres, leurs statuts comme dans les villes de Flandre<sup>1</sup>. Chaque état avait aussi son enseigne, sa bannière et son saint : l'enseigne était pour le métier comme le blason pour le comte, transmise de père en fils. Quand on avait la croix blanche, le cheval, les escuelles d'argent pour belle enseigne, il fallait maintenir sa réputation, et cela était une garantie. La bannière de chaque métier se portait en procession comme le gonfanon du féodal ; le boucher était aussi fier quand il hissait sa bandière avec son coutelas au côté, que lorsque le roi allait chercher l'oriflamme à Saint-Denis Et puis ce saint protecteur qu'on voyait en sa châsse vénérable n'était-il pas le premier et le plus noble d'entre tous les ouvriers ? ce saint avait été orfèvre comme eux, forgeron comme eux, imager comme eux, et il régnait en sa gloire dans les cieux bien au-dessus des comtes et des féodaux. Quelle puissante consolation pour les dignes ouvriers quand ils processionnaient un cierge à la main et l'outil, symbole de leur labeur, qu'ils portaient haut comme un hommage rendu à leurs travaux pénibles, et que Dieu récompenserait en son saint paradis<sup>2</sup> !

Les manufactures de tissus étaient presque tout entières dans les monastères. Aux vastes ateliers, tout à côté des dortoirs, se faisaient les vêtements des bourgeois et des serfs ; on y filait la laine grossière, ou la tissait ensuite avec la même activité ; tout se préparait de la main des moines, les grands industriels du temps ; ils recueillaient les produits et appliquaient incessamment leur labeur

---

la fin de la deuxième race, mais ils fournissent des renseignements curieux sur le luxe et les corporations.

<sup>1</sup> Il existe plusieurs dissertations sur l'état du commerce pendant les trois races ; M. Pardessus les a résumées dans ses travaux récents sur le droit commercial. Il y a aussi plusieurs Mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions. Parcourez les tables si parfaites des *Ordonnances du Louvre*, tom. I à III.

<sup>2</sup> Il y a dans les Bollandistes plusieurs légendes spéciales des saints, patrons des ouvriers ; saint Éloi en est un grand exemple. De là sont venues les fêtes des patrons pour chaque état. Voyez Bollandistes, *Aug.*, 27.

aux œuvres de tissage et foulage. Ces produits, ils les donnaient aux pauvres ou les vendaient au marché de chaque semaine. Les petites villes tenaient ce marché à jour fixe ; le privilège leur était concédé par chartre royale et seigneuriale<sup>1</sup>. Là il y avait un concours de peuple pour acheter et vendre ; on se procurait tous les besoins de la vie par vente et par achat. A des périodes plus éloignées se tenait la foire presque toujours fixée à la fête du saint, afin qu'on en gardât plus longtemps mémoire. Une foire était un bienfait pour la contrée ; comme pour les marchés on les obtenait par une chartre royale ; et ces ordonnances de concessions de foires faites aux habitants de la ville et du bourg sont nombreuses ; on s'y rendait de tous les côtés en caravanes, car les routes n'étaient pas sûres, on ne pouvait voyager que par troupes aux rangs pressés. Aux foires, accouraient les juifs à la barbe longue, les marchands italiens, qui déjà exploitaient par leur industrie tous les marchés de l'Europe. Les Italiens étaient rusés, matois ; les juifs prêtaient sur gages, sur l'escarboucle du comte comme sur le vêtement du serf ; rien ne pouvait empêcher leurs mauvaises habitudes de lucre ; ils y tenaient avec persistance jusqu'à ce qu'une révolte de bourgeois et de serfs vînt leur faire rendre gorge. Les foires étaient, sous plus d'un rapport, lucratives pour les seigneurs ou les cités qui en avaient le privilège ; Saint-Denis n'eût pas donné son landit pour cent besants d'or. On louait les échoppes, on rançonnait les marchands étrangers ; et puis ce nombreux concours de juifs ou d'Italiens jetait la prospérité sur toute la ville<sup>2</sup>. Quelquefois un des privilèges de la foire était précisément d'être exempté d'impôt ; le marchand ne devait ni péage, ni droit de tonlieu et les transactions étaient affranchies. Chacun pouvait gambader à volonté et joyeusement s'ébattre : les foires devenaient l'occasion d'une multitude de jeux que les baladins faisaient pour l'amusement de la compagnie : en la foire de Saint-Denis il y avait déjà des tréteaux où l'on commençait à jouer le mystère de la passion ou de l'agonie du Seigneur<sup>3</sup>.

Les arts étaient inhérents aux métiers : comment était-il possible que les imagers pussent ignorer en leur état les règles de la peinture et l'art du dessin ? l'orfèvre avait besoin des couleurs pour nuancer ses belles œuvres ; l'armurier, le fourbisseur de cuirasses devaient souvent placer les émaux du blason sur la poitrine des hommes d'armes. Il fallait donc cultiver l'art du dessin et le coloris ; les lignes sont imparfaites encore, il y a peu d'avancement dans les diverses parties de l'œuvre ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est l'expression vive et la couleur saisissante. L'école byzantine se manifeste dans ces essais informes : si les images sont roides aux yeux fixes, les couleurs sont vivement relevées ; tout est Saillant dans ces miniatures de manuscrits si grossières, mais conservées à travers les âges ; empreintes sur parchemin, les lettres sont ornées avec patience ; on y voit des fruits, des fleurs et des animaux à mille formes<sup>4</sup>. Tout ce qui est sans animation de pensée est magnifique ; c'est une imitation exacte, une copie tellement technique, qu'on croirait que la fleur est plaquée sur le parchemin. Une indicible rêverie vous saisit en feuilletant ces manuscrits, l'œuvre patiente de quelques moines silencieux qui passèrent de longues années, la tête

---

<sup>1</sup> Ducange, *Gloss.*, v<sup>o</sup> *Mercata*.

<sup>2</sup> Les chartres les plus nombreuses des Xe et XIe siècles sont relatives aux foires et marchés. Voyez Bréquigny, *Chartres et Diplômes*, tom. I. — *Ordonnances du Louvre*, tom. I, et aux tables.

<sup>3</sup> Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, in-fol.

<sup>4</sup> La Bibliothèque du roi est riche en miniatures, mais seulement des XIIIe et XIVe siècles. Quelques rares manuscrits appartiennent aux Xe et XIe siècles.

dans leurs mains, en pensées contemplatives sous les voûtes des monastères ; il faut les lire surtout à la lampe du soir dans cette bibliothèque de Sainte-Geneviève, qui m'a reproduit si souvent la vie studieuse des Bénédictins, quand un pas retentissant se fait entendre Sur ces dalles tellement accoutumées au silence que le vol de l'insecte retentit au loin sous les longues galeries<sup>1</sup>. Si l'art de la miniature jette quelque éclat dans le XIe siècle, l'architecture se développe dans des proportions gigantesques et gracieuses, dont je retracerai les progrès dans le siècle suivant. Les cathédrales supposent de vastes conceptions dans l'architecte ; ces monuments ne sont point une improvisation du génie, ils reposent sur les règles positives et les conditions mêmes qui forment les bases fondamentales de l'architecture : la magnificence de l'œuvre et sa solidité. On éprouve une impression indicible quand on entre dans ces cathédrales chrétiennes du XIIe siècle ; quelque chose d'ineffable et d'inconnu vient jeter l'âme dans les méditations qui s'élancent vers Dieu à travers les soupirs de l'orgue. Tout est disposé dans l'idée de la prière et les méditations de l'infini ; l'architecte est non-seulement un poète, mais le croyant qui a jeté son âme et sa foi dans son œuvre. Les merveilles des anciens, les temples qui sont demeurés debout depuis tant de siècles, les colonnes grecques et romaines qui, par leur masse et leur solidité, défient le temps, reposent toutes sur de larges bases. Mais l'ogive, ces flèches, ces clochers qui se balancent à travers la foudre, ces saints de pierre dans leurs niches qui forment un si admirable tout dans leur harmonie, ne sont point posés sur un piédestal immense, sur des murailles épaisses comme le Parthénon d'Athènes ou le Panthéon de Rome. Les églises du moyen âge semblent si sveltes, qu'on dirait qu'elles se jouent au vent, et que le premier souffle va les renverser ; et pourtant elles se maintiennent debout et bravent les siècles comme les géants de l'époque héroïque ; les passions des hommes seules les ont atteintes<sup>2</sup>.

Rien de comparable à cette architecture si ce n'est la musique solennelle, ces hymnes qui se font entendre sous les voûtes, et s'associent si bien à ce grand tout ! Si les instruments de ménestrandie étaient imparfaits, si la vielle était monotone sous l'archet, si l'orgue bruyant faisait éclater mille voix inconnues, si la corne du cerf façonnée en trompe jetait ses sons au loin dans la forêt, il y avait cependant une indicible mélodie dans ces chants d'église qui remuent encore aujourd'hui si profondément l'imagination. L'hymne, c'est le chant de douleur ou de joie des Xe et XIe siècles<sup>3</sup> ; tout se rattache à ces harmonies infinies qui jettent l'âme dans des sensations vagues et mélancoliques. Dans le silence des monastères se composèrent ces magnifiques chants, œuvres de foi, que l'on cherche en vain à imiter : c'est souvent une religieuse, un pauvre moine qui, par la seule étude du plain-chant grec, produisent ces œuvres d'une simplicité si magnifique et d'un effet si soudain ; ils improvisent les paroles et le

---

<sup>1</sup> La bibliothèque de Sainte-Geneviève possède des richesses inconnues ; la tâche commode des bibliothécaires n'est pas de fouiller. Je me souviens que c'est dans un grenier de cette bibliothèque que je découvris les plus curieux des documents sur la Ligue et les Seize. Le vieux local de la Bibliothèque est aujourd'hui abandonné pour un bâtiment neuf.

<sup>2</sup> Je me garde d'établir un système sur le symbolisme des cathédrales, c'est chose trop facile, usée et fautive ; le seul symbole de cette architecture c'est le catholicisme et les légendes de saints. L'explication en est dans les Bollandistes.

<sup>3</sup> Sur le chant de musique et les instruments du moyen âge, il faut consulter l'*Essai* de M. Roquefort sur la poésie du XIIe siècle. Son *Glossaire de la Langue romane* est une œuvre aussi patiente et qui a servi à bien des travaux modernes, Paris, 1808.

chant ; l'hymne qui s'élève à Dieu est la peinture des souffrances du cœur humain, l'expression de la plaie profonde que tous nous portons, comme le Christ porta la croix sur ses épaules ; quelquefois ce sont les joies d'une âme pure, la prière s'élançant avec ses blanches ailes vers le trône de Dieu. Je trouve dans un vieux manuscrit du temps, les hymnes composées par une simple religieuse du nom de Herade ; elle fut abbesse de Hohembourg ; ses chants suaves sont destinés à encourager ses sœurs dans la prière et dans la confiance envers le Christ ; quelle douceur dans ces compositions ! quelle paix dans ces exaltations pieuses ! Salut ! salut ! chœur de vierges, chante la noble abbesse, plus blanches que le lis, amantes du fils de Dieu. Le Christ n'aime point ce qui est souillé ; il veut les branches pures de l'arbre ; ô mes sœurs, soyez fidèles comme la tourterelle ! aimez toutes votre céleste époux ! alors votre beauté se montrera éclatante comme le lis ; ô fleurs si pures, la vertu a de si saintes odeurs ! méprisez cette poussière terrestre, et portez vos yeux vers le ciel, afin que vous puissiez voir le Christ votre divin amour<sup>1</sup>. Ces cantiques sont fréquents à l'époque du moyen âge : tantôt c'est un moine qui fait bruire dans le *Dies iræ* toutes les passions du cœur abîmé par la mort<sup>2</sup> ; la voix de Dieu éclate dans le son de l'orgue et le cri rauque du serpent ; le tonnerre qui fait résonner les vitraux annonce le Dieu d'Israël en sa colère, car il vent frapper, frapper encore le vice et les mauvaises actions de l'homme ; tantôt c'est la voix des anges qui vous ravit jusqu'aux cieux, comme si vous reposiez votre tête dans un jardin de roses, de lis et de jasmins. La musique d'église a son origine dans l'imagination de l'homme vivement affectée, dans le sentiment de ses joies ou de ses douleurs ; elle ne cherche pas ses combinaisons dans des idées savantes ou réfléchies ; c'est le bruit fatal des passions ardentes, c'est le cri de la prière ou le naïf enthousiasme d'un cœur qui n'a jamais aimé que le Christ. Il y a des chants pour le vieillard vénérable qui attend la mort, le front calme et la conscience pure ; il y en a pour l'homme qui lutte vivement contre les appétits sensuels ; il y en a pour la jeune vierge qui, comme une fleur de vallée, s'épanouit sous le soleil du Christ. Les hymnes, les antiennes et les litanies, mélange de chant grec et latin, expression de cette double foi religieuse, de ce symbole tout chrétien, forment un ensemble admirable et s'identifiant aux basiliques, aux vitraux des cathédrales, à l'architecture gothique ; car, pour comprendre la musique d'église au moyen âge, il faut lire ces larges notes des livres du plain-chant telles qu'elles nous sont conservées en caractère rouge, carré et solennel dans les heures parcheminées<sup>3</sup>.

Le moyen âge au XI<sup>e</sup> siècle est comme une époque mystérieuse que les ténèbres couvrent encore ; les monuments sont rares, les coutumes presque partout inconnues, et c'est à travers les chartres qu'il faut rechercher les débris de cette civilisation. Ce qui reste le plus distinct dans ce chaos, ce sont les coutumes ; on chercherait en vain des lois écrites ; chez les nations primitives la mémoire suffit ; chaque peuple qui composait les Gaules avait des coutumes et sa jurisprudence ; partout où il portait la conquête il établissait des lois : ainsi le *Doom's book*, ou le livre des services militaires, constate la coutume normande des fiefs et des hommages en Angleterre ; le service la lance au poing est la suite du partage

---

<sup>1</sup> Mabillon, *Act. Sanct. Benedict.*, tom. IV, p. 487.

<sup>2</sup> Je parle du *Dies iræ* primitif.

<sup>3</sup> J'ai passé des heures à contempler ces livres de plain-chant. La Bibliothèque en possède de très-remarquables. Voyez la dissertation sur le chant ecclésiastique dans Lebeuf, *Dissert. sur l'Hist. civile et ecclésiastique de Paris*, 1739.

des manses féodales ; chaque fief a son territoire, chaque baron son fief, chaque simple chevalier même son arrière-fief ; voilà U coutume de la conquête. S'agit-il d'une ville ? si elle est soumise à son évêque ou à un féodal, die reçoit de lui les coutumes. Ici domine le droit canon pour le mariage et l'état civil ; là le droit féodal pour les devoirs et les services ; dans d'autres provinces, le droit romain avait laissé des vestiges ; dans la campagne, c'est le servage pour la terre, les alleux ont presque partout disparu ; comme le paysan n'a pas eu le courage de se défendre contre le barbare, il s'est fait serf du chevalier, du féodal, de l'homme de cœur et de dévouement. Partout où il y a châellenie, il y a obéissance et servitude, le serf est imposé à volonté<sup>1</sup> ; il est l'homme de son maître, son serviteur de corps ; il se livre aux travaux des champs, ou bien il sert dans les coutumes de la vie. Voyez-vous ces petites cases répandues dans la campagne ? elles sont habitées par des hommes la tête rasée, les reins ceints d'une corde ; dès que la cloche sonne, il prennent la pelle ou la bêche, ils ensemencent les champs, cultivent les campagnes, ils sont lâches de cœur ; car leurs membres nerveux et tout noircis par le soleil, ils n'osent les lever contre le majordome ou le sire dont la tour brille dans la campagne ; c'est donc leur faute s'ils baissent la tête : quand quelques-uns d'entre eux ont une poitrine plus forte, plus courageuse, le châtelain les prend pour ses archers, ils reçoivent sa solde et obéissent à ses commandements. Point de règle pour le service ou pour les impôts ; quand le seigneur a besoin d'argent, il faut bien qu'il en trouve ; s'il ne peut pressurer les juifs, piller les marchands, il multiplie les péages, les droits de tonlieu ; il lève des deniers de toute espèce. C'est inouï à voir les droits inventés dans la fiscalité grossière des seigneurs ; tantôt c'est la poussière que le pas des brebis soulève quand un troupeau nombreux passe sur la route ; tantôt c'est un droit sur les roues de chaque voiture qui traverse les champs<sup>2</sup>, les marchés. Les ponts, rivières, péages, tout est imposé de quelques deniers de cuivre ou d'argent ; et la ville et le bourg ne s'exemptent de ces redevances que par les coutumes écrites ou des ordonnances sanctionnées ou achetées à bon denier comptant. Je trouve dans une vieille chartre un seul exemple d'une coutume écrite qui date du XIe siècle ; c'est la loi de *Vervins* en Picardie ; elle contient un formulaire de justice tant civile que criminelle. Vervins dépendait du comté de Coucy, de l'antique lignée ; et la chartre se conservait de toute antiquité chez le bailli de Vervins : la coutume fut donnée par Thomas, seigneur de Coucy et de Marie, le fils et l'héritier d'Enguerrand ; elle est une des plus anciennes lois usagères de France ; sorte de résumé des lois civiles et canoniques, servant de complément aux coutumes de la Flandre. Le vieux légiste Chopin s'exprime ainsi : *De laquelle loi de Vervins, consistant en statuts d'échevinage et de police, les habitants de Saint-Dizier sont tenus d'user précisément par leur chartre ancienne*<sup>3</sup>.

Tout se tenait ainsi dans le moyen âge ; il y avait un besoin commun de Chartres, de lois et de règlements ; la société sortait du désordre du Xe siècle et des invasions des Hongres et des Normands ; partout se manifestait la nécessité des coutumes régulières ; la commune commençait à se former ; les *Assises de Jérusalem*, le livre des fiefs en Angleterre, les coutumes de l'Anjou et du Poitou,

---

<sup>1</sup> Voyez Ducange, *Gloss.*, v° *Villanus*, *Servus*.

<sup>2</sup> Je ne pourrai rien dire de mieux sur les impôts que ne l'a fait M. de Pastoret dans sa belle préface des *Ordonnances du Louvre*, tom. XVI et XVII.

<sup>3</sup> On trouve la première indication de cette loi de Vervins dans Lacroix du Maine, *Biblioth. franç.*, p. 466, et dans Duchesne, *Hist. généalog. de la maison de Coucy*, p. 159.

la loi de Vervins, tout cela tenait au système communal et provincial, et se liait à ce nouvel état de la société, qui se formulait par la commune. L'agitation des esprits produite dans la croisade avait montré à chacun l'image de la liberté et de la coutume ; il n'y a rien d'étonnant qu'il se fit alors un travail d'organisation et de liberté. Cet instinct ; tout matériel encore, a-t-il son principe dans de fortes études et l'homme arrive-t-il à l'affranchissement par un sentiment naturel ou par la réflexion philosophique ? Ici se présente la question du haut enseignement ; je vais parcourir la montagne universitaire ; il faut visiter Sainte-Geneviève du mont, vivre de l'existence des étudiants, car la liberté n'a de force qu'alors qu'elle arrive par un progrès de sciences et d'examen ; autrement elle n'est qu'un mouvement brut et matériel, un pur instinct d'indépendance sans durée et sans force !

## CHAPITRE XXI. — LES ÉCOLES ET LA SCIENCE.

Le mont Sainte-Geneviève. — Saint-Victor. — Les maîtres. — Les étudiants.  
— Enseignements des cathédrales. — Les scolastres. — Philosophie. —  
Dialectique. — Les réalistes et les nominaux. — Caractère de la science. —  
Origine et développement de la philosophie d'Aristote. — Esprit organisateur :  
saint Bernard, Suger. — Pierre le Vénérable. — Les scolastiques. — Guillaume  
de Champeaux. — Abélard. — Lutte de l'autorité et de l'examen.

### XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Au midi de Paris en la Cité, s'élevait la montagne de Sainte-Geneviève, lieu vénéré pour les pèlerinages ; un oratoire consacré à la pieuse patronne couronnait le sommet de la colline ; là on voyait briller en vermeil la châsse de la sainte, parée de topazes et d'émeraudes dans des colonnettes d'ivoire, œuvre de saint Éloi l'orfèvre, selon la tradition. Autour de l'oratoire étaient construites de petites cellules où priaient nuit et jour les religieux de Saint-Benoît, d'après la règle de leur fondateur. Le peuple aimait à se porter en foule vers Sainte-Geneviève, et des processions brillantes, sous des bannières à mille couleurs, serpentaient dans les rues étroites de la Cité, comme des rivières d'or et de rubis, pour adorer la châsse bénite : aussi, quand les ossements de la sainte apparaissaient, les grands vents cessaient de siffler aux vitraux ; les pluies froides, les inondations funestes de la rivière de Seine ne jetaient plus la désolation et la terreur dans la campagne<sup>1</sup>.

Au revers de la colline était Saint-Victor, monastère antique, réunion de chanoines et de prêtres qui se livraient à renseignement, comme dans les cathédrales ; on parlait partout de la renommée scientifique de saint Victor ; on disait merveille de ses cartulaires, de ses Chartres et de ses manuscrits. Les chanoines s'occupaient incessamment à déchiffrer les annales des vieux temps et à écrire les miracles des saints qui avaient sauvé les Gaules : il y avait des livres grecs et arabes, de longs manuscrits rabbiniques ; les œuvres de saint Fortunat, de saint Augustin, de Lactance et les premiers Pères de l'Église chrétienne, en grec, des fragments d'Aristote ou de Ptolémée. Les moines de Saint-Victor travaillaient avec persévérance à commenter les saintes Écritures ; tantôt ils gémissaient en récitant les psaumes de douleur quand le prophète adresse ses déchirements à Dieu ; tantôt leurs âmes brisées élevaient leurs chants jusqu'au Seigneur dans des hymnes sublimes de résignation ou de reconnaissance. Les prêtres de Saint-Victor, comme ceux de Sainte-Geneviève, étaient des hommes d'études et de sciences, ainsi que le prescrivait la règle de Saint-Benoît<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Les Bollandistes ont publié les vies de saint Éloi et de sainte Geneviève. Ce sont les deux monuments les plus curieux de l'histoire des Gaules. Sur les études ecclésiastiques, comparez Mabillon, *Annal. ord. Sanct. Bened.*, et Fleury, *Discours sur les études ecclésiastiques*, Xe siècle, *Discours V*.

<sup>2</sup> Le catalogue des Mss. de Saint-Victor est encore à la Bibliothèque du roi et fait partie du fonds ancien.



Sur cette sainte montagne se groupaient les maîtres et les élèves de science au XIIe siècle ; on voyait autour des monastères, çà et là, des cellules éparses, des jardinets plantés de légumes, d'herbes potagères, avec un puits ou une citerne ombragée d'un figuier sauvage, le plus exposé possible au soleil du midi ; au fond du jardinet quelques arbres touffus, autant que le terrain pierreux pouvait le comporter. On voulait imiter l'Académie d'Athènes, les bosquets de platanes et d'oliviers où les sages venaient méditer sur les voix intimes de l'intelligence et les révélations de Dieu. Dans ces cellules habitaient quelques maîtres renommés de la science, profondément versés dans l'art dialectique ; quand leur réputation s'étendait au loin, quand on savait qu'ils avaient beaucoup vu et beaucoup lu, alors accouraient autour d'eux de jeunes hommes pour écouter leurs leçons et agrandir le cercle des connaissances humaines ; la science excitait une ardeur immense et c'était un frémissement autour d'une idée lorsqu'elle apparaissait au monde. Les temps modernes, rayonnants de lumières, sont blasés sur les jouissances intellectuelles ; au contraire, à ces époques agrestes et primitives, l'apparition d'une pensée nouvelle et d'un enseignement remuait toute la génération ; on s'enthousiasmait pour un aphorisme ou une formule<sup>1</sup>.

Les écoliers abondaient sur cette montagne de Sainte-Geneviève ; ils ne venaient pas seulement du Parisien, de la Normandie et de la Champagne, de la Langue d'oc et de la Langue d'oïl ; ils accouraient de l'Angleterre, du Danemark, du fond de la Germanie, comme pour applaudir à une grande renommée. On les reconnaissait : ceux-ci à leur teint bruni, à leurs cheveux pendants et noirs, à leurs yeux vifs et brillants ; fils de la race méridionale, ardente aux nouveautés, dignes enfants de la Langue d'oc, des villes de Nîmes, Montpellier, Toulouse et Marseille, ils jargonnaient leur idiome roman dans leurs études et leurs jeux : ceux-là, écoliers aux cheveux blonds et flottants, à la chair blanche et molle, au maintien grave et posé, arrivaient des bords du Rhin ou de l'Allemagne ; on distinguait les Anglais, les Saxons à leur accent guttural, à leur goût pour la bière, le cidre ou la cervoise, qui seuls pouvaient remuer la nature apathique de la race septentrionale. Tous ces étudiants choisissaient leur maître par la renommée ; ils se pressaient dans sa cellule autour de la chaise ou *cathedra* du docteur, comme des clients de la vieille Rome autour de leur patron tous étaient vêtus de robes noires, comme les clercs un long manteau couvrait leur corps, en signe d'étude et pour témoigner leur dignité et leur science, ils imitaient dans leurs mouvements les sages de la Grèce, les péripatéticiens qui marchaient avec gravité en méditant sur les grandes idées morales qui dominent la société humaine. La montagne Sainte-Geneviève était toute remplie de ces écoliers, tellement épris de la science, qu'ils campaient souvent sous la tente pour être prêts à écouter dès l'aurore la voix magistrale du maître illustré par de vastes travaux<sup>2</sup>.

Ce maître était le plus souvent un clerc d'église, un moine qui enseignait la science de Dieu et la philosophie humaine aux myriades d'écoliers ; il choisissait une retraite silencieuse sous le pieux habit monacal dans la solitude la plus profonde. Dès que matines sonnaient, toujours à l'œuvre, il lisait et

---

<sup>1</sup> Bénédictins, *Discours sur l'état des lettres au XIe siècle*, tom. IX de l'*Histoire littéraire de France* ; c'est à ce volume que dom Rivet, le savant religieux de l'ordre de Saint-Benoît, cessa de diriger ce beau travail des Bénédictins sur l'histoire littéraire ; la maladie le saisit, parce qu'il avait refusé une chambre à feu dans un rude hiver, pour ne pas manquer à la règle. Quels hommes ! quelle obéissance !

<sup>2</sup> Bénédictins, *État des études au XIe siècle* (*Hist. littér. de France*, tom. IX).

approfondissait les anciens ; à l'heure de sa leçon, son jardin était envahi par les étudiants, recueillant sa parole comme le miel qui découle d'une belle ruche ; puis les jeunes clercs discutaient ensemble sur des points de théologie ou de philosophie par les formules arrêtées<sup>1</sup> ; quand ils n'étaient point d'accord, tous venaient respectueusement soumettre leur doute au scolastre de la cathédrale ou au docteur, qui les écoutait et décidait souverainement. La science était comme une révélation qui partout inspirait enthousiasme ; douce vie que ces solitudes sur le mont Sainte-Geneviève ! On avait de beaux arbres, on s'y réchauffait de tout le soleil du midi que Paris, la ville brumeuse, peut attirer ; quelques vignes s'élevaient en treillage, le figuier couvrait le puits ; un peu plus loin, le jardin potager où rampaient les légumes d'été et d'hiver, et par-dessus tout la solitude profonde, cette atmosphère d'isolement, ce silencieux aspect de la nature qui fait vibrer en nous les mille voix inconnues de la pensée et de la méditation : sur le mont Sainte-Geneviève il y eut une fraternité de science qui fit donner plus tard le nom d'*Université* à ce corps de solitaires enseignants. L'Université naquit sur la colline des Docteurs ; c'est là que fut sa primitive origine ; elle se distingua immédiatement des écoles de cathédrale, elle fut comme un corps à part de la science purement ecclésiastique : l'Université exprima l'unité dans la dispute, comme le catholicisme était l'unité dans la pensée religieuse et sociale. Au moyen âge il faut donc bien distinguer les écoles des cathédrales, exclusivement destinées aux clercs sous les scolastres, avec renseignement universitaire sur le haut de la montagne. Les clercs s'abreuvaient de la science ecclésiastique des Pères et des saintes Écritures à Orléans, à Amiens, à Sens, à Beauvais, partout, en un mot, où il y avait une cathédrale et un scolastre pour en diriger l'enseignement ; mais la science laïque, les connaissances humaines trouvaient leur plus sincère expression dans les solitaires cellules de Sainte-Geneviève, qui formèrent, je le répète, la primitive origine de l'Université<sup>2</sup>.

Là s'étaient réfugiées les traditions antiques. Au milieu du désordre et de la désolation des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup> ; quelques livres furent disputés aux ravages des Normands. Les catalogues des librairies monastiques, les Chartres que le temps a respectées, constatent le prix immense des manuscrits de l'antiquité profane<sup>4</sup> ; les chroniqueurs citent des passages de Térence, de Plaute, de Cicéron, aussi bien que les sentences des Pères de l'Église ; la plupart des savants sous Charlemagne avaient étudié ces magnifiques débris de la Grèce et de Rome ; sans pénétrer dans le sens intime de leurs beautés, les chroniqueurs avaient recueilli les fragments épars de ces monuments comme des sentences qui avaient vivement frappé leur imagination. Mais le livre qui paraît avoir saisi les esprits dans le moyen âge fut surtout la philosophie d'Aristote. Au temps où la force brutale dominait les intelligences, il était naturel que tout ce qui restait d'esprits d'étude et de méditation s'attachât avec attrait aux subtilités de la philosophie ; on se plaisait à dissenter, à analyser les facultés intellectuelles ; la raison pure était trop simple, trop naturelle ; comme on luttait dans les batailles sur les champs de guerre, on voulait également lutter dans le raisonnement. La

---

<sup>1</sup> Consultez le grand ouvrage de Du Boulay, un peu partial pour l'Université. *Hist. Universit. Parisiens.*, tom. I et II.

<sup>2</sup> Dubreuil, *Théâtre des Antiquités de Paris*, ann. 1612, in-4°.

<sup>3</sup> Bénédictins, *Hist. litt. de France, Discours sur l'état des études*. Fleury, *Discours V*, et Du Boulay, *Hist. Universit.*, tom. I. L'abbé Lebeuf a fait aussi de grandes recherches sur le diocèse de Paris (Paris, 1739).

<sup>4</sup> Mabillon, *Annal. Benedict.*, XII<sup>e</sup> siècle.

logique ne fut plus l'expression formulée de la vérité et de la rectitude, mais une suite d'axiomes techniques dont on ne pût s'écarter ; la dialectique devint comme un mécanisme matériel qu'on employa pour arriver à des conclusions forcées ; Aristote fut le modèle et l'exemple qu'on voulut suivre sans déviations ; on en étudiait les œuvres, on en commentait le texte ; tout se fit par les aphorismes d'Aristote<sup>1</sup>.

Ces grandes œuvres furent-elles connues par les traductions arabes ou par le texte grec ? les études n'étaient point alors assez répandues pour qu'on pût lire littéralement les vieux manuscrits et les papyrus de la Grèce<sup>2</sup> ; il y avait quelques hommes qui, dans la solitude des monastères, s'étaient livrés à renseignement des livres classiques de l'antiquité. Dans le midi des Gaules surtout, on trouvait des clercs qui, au milieu des solennités de l'Église, récitaient des chapitres tout entiers des Évangiles en grec. A Saint-Martial de Limoges, les moines chantaient le *Kyrie eleison* dans la langue du concile de Nicée<sup>3</sup>. En Provence, sous les bois touffus de la Sainte-Beaume, on trouvait un monastère de *papas* grecs qui conservaient précieusement le rit des Églises de Smyrne et de Constantinople. Ces études n'étaient pas tellement générales qu'on pût dire le grec populaire parmi les écoliers, surtout lorsqu'il s'agissait de l'interprétation difficile et obscure de la philosophie d'Aristote. Les travaux des Arabes et des rabbins transportèrent en France la plupart des grandes œuvres de l'antiquité grecque. Avec -cette ardeur qui caractérisait le génie des Orientaux, les Arabes se mirent à traduire incessamment les livres d'Aristote, comme l'*Almageste* de Ptolémée ; ils se dévouèrent au travail avec un enthousiasme de science active. Aristote, cette vaste intelligence, fut surtout le sujet de leur prédilection ; les subtilités plaisaient à ces esprits ardents, à ces têtes aventureuses, infatigables pour les recherches ; ils ajoutèrent encore au texte d'Aristote, leurs propres impressions, et ils le rendirent plus subtil dans ses théorèmes. Ainsi traduit et commenté, Aristote arriva dans les écoles de science au moyen âge ; il y devint comme une autorité incontestée, une puissance souveraine ; ses arrêts abaissèrent la raison, ses formules firent loi dans le mécanisme de la logique. A cette époque naïve, tout était autorité, on aimait les thèses résolues, on concevait faiblement l'examen, l'obéissance était la première loi des études ; la dispute ne vint que plus tard ; il dut naturellement résulter, de cette situation de l'intelligence, la dictature d'Aristote dans toutes les opérations de l'esprit ; ses aphorismes furent considérés comme des articles de foi, on plaça presque Aristote au niveau des Pères de l'Église, on dut accepter ses principes sans les discuter<sup>4</sup>.

Chaque époque est ainsi marquée de son caractère spécial : toute la philosophie du XI<sup>e</sup> siècle est dominée par la querelle des *réaux* et des *nominaux*, dispute immense qui, sous des formes arides et obscures, exprime la double pensée du

---

<sup>1</sup> Cette question de l'influence d'Aristote sur la philosophie du moyen âge a été traitée par Brucker, dans son *Hist. de la Philosophie*, avec une supériorité remarquable. Un savant mort bien jeune, M. Jourdain, gagna un prix à l'Académie des inscriptions, pour des recherches critiques sur l'âge des traductions d'Aristote (Paris, 1819).

<sup>2</sup> Sous la seconde race, le grec paraît plus répandu. Je trouve que Louis le Bègue eut une dispute assez vive avec l'empereur de Constantinople, qui ne voulait lui donner qu'un titre vague, tandis que le Bègue exigeait celui de Βασιλεύς. Voyez dans Duchesne, tom. III, p. 355.

<sup>3</sup> Mss. Biblioth. royale, n° 4458.

<sup>4</sup> Jourdain, *Recherches critiques sur la Philosophie d'Aristote*, § VI.

sensualisme et de l'idéalisme, de l'esprit et de la matière, toujours en lutte dans la marche des siècles<sup>1</sup>. La formule des *réaux* et des *nominaux* est un costume ; les pensées premières et génératrices ne s'effacent pas, elles se transforment sans se perdre jamais, parce qu'elles tiennent à l'esprit et au cœur de l'homme, à l'histoire du genre humain. La double thèse des *réaux* et des *nominaux* fut une formule plutôt qu'un système, un mode de pensée plutôt qu'une pensée ; et comme habituellement les formules absorbent les idées, rien de surprenant que le moyen âge fut rempli de tous ces aphorismes.

Les études sérieuses et philosophiques se présentaient alors aux esprits comme une pierre précieuse dont se parait l'ardente génération des écoles ; tous s'en saisissaient avec la vive passion qui domine les âmes à l'aspect des éblouissantes nouveautés. Il faut voir avec quelle fureur scientifique les écoliers du mont Sainte-Geneviève discutent les formules aristotéliques ; tout est raisonné d'après les préceptes du maître, on ne croit pas à son propre instinct, à la voix intime. La dialectique est la forme invariable ; Aristote domine plus puissant qu'il ne l'a fait sur la Grèce ; il faut des efforts inouïs pour le détrôner ; sa couronne scientifique est plus souveraine que la couronne des rois<sup>2</sup>. On traduit d'abord *la Physique* du maître, cet ensemble de conceptions ingénieuses où Aristote fait apparaître les mystères de la création, le mouvement des astres, l'action mutuelle des corps les uns sur les autres<sup>3</sup>. Ensuite vient le traité *des Animaux*, vaste histoire naturelle où se révèlent les classifications des races et les légendes de ces animaux fantastiques perdus dans la ruine et la création successive des mondes, ou de ces espèces dont la science retrouve aujourd'hui des fragments fossiles. La licorne, le griffon ailé, les sirènes, combinaisons ingénieuses qui mêlent les fables aux réalités de l'histoire physique du genre humain, monde imaginaire où l'esprit de l'homme s'agite et s'abîme dans une ineffable et mystérieuse contemplation<sup>4</sup> ?

Puis on étudia le traité sur *l'Âme*<sup>5</sup>, d'Aristote, appréciation morale des facultés de l'esprit et des sensations intimes. Le système d'Aristote est sensualiste, l'âme est l'auxiliaire des sens ; ou éprouve avant de concevoir ; le livre *de la Génération et de la Corruption*<sup>6</sup> fut aussi traduit et commenté au XI<sup>e</sup> siècle ; la *Métaphysique* fut l'œuvre de prédilection dans les écoles du moyen âge<sup>7</sup>. La métaphysique transporte l'esprit dans les régions arbitraires ; on peut s'y remuer à l'aise, parce que les limites sont infinies, et qu'il n'y a rien qui restreigne la pensée vagabonde quand on l'élève dans les régions intellectuelles ; les barrières de raisonnement furent alors les formules, et dans ces formules les subtilités se cachent sous des axiomes invariables. Souvent, quand l'ardeur de connaître saisit les générations, il est bon de leur infliger la formule, afin d'arrêter les écarts qui conduisent les âmes dans un avenir sans limite et sans fin. Les progrès de la philosophie morale et politique d'Aristote sont plus lents ; comme ils ne sont point à la portée des

---

<sup>1</sup> Voyez la savante dissertation de M. Christ Meiners : *De nominalium et realium initiis*, dans le recueil de l'Académie de Göttingue, tom. XI, p. 24.

<sup>2</sup> Comparez les grands travaux de Brucker, Tenmann et Buhle sur la philosophie ; tous les modernes ont vécu de leurs recherches.

<sup>3</sup> *De Physico auditu. — de Cælo et Mundo. — de Natura locorum. — de Proprietatibus elementorum. — de Meteorum.*

<sup>4</sup> *De Animalibus.*

<sup>5</sup> *De Anima. — de Sensu et Sentato.*

<sup>6</sup> *De Generatione et Corruptione.*

<sup>7</sup> *Metaphysica. — De natura et origine Animæ. — de Principiis motus.*

écoles, alors en dehors de toute combinaison de gouvernement social, on s'occupe à peine des questions qui s'y rattachent ; on dédaigne aussi l'*Éthique*, cette juste application des devoirs dans la société humaine ; la religion alors absorbe la morale, source pure du bien ; l'étude catholique suffisait ainsi aux esprits<sup>1</sup>. La *Rhétorique* d'Aristote grandit au contraire, car la dissertation et la dispute furent le caractère essentiel de cette époque du moyen âge. Ainsi la métaphysique et la rhétorique furent les deux études dominantes ; elles sont comme la pensée et l'instrument de toutes les théories du Xe siècle<sup>2</sup>.

Les manuscrits d'Aristote étaient rares dans les écoles ; les traductions d'après l'arabe étaient plus abondantes : ces livres formaient la base de renseignement, et les maîtres qui les avaient étudiés avec profondeur voyaient autour d'eux se grouper le plus grand nombre d'écoliers. Quand on apprenait que sur la montagne Sainte-Geneviève ou à Saint-Victor il y avait un docteur fameux qui pâissait nuit et jour sur les écrits grecs, arabes ou chaldéiques, alors tout à coup s'élançait une multitude d'écoliers pour l'entendre ; le soleil du midi comme la froidure de l'hiver n'arrêtaient pas le zèle ! ces jeunes hommes campaient autour du maître ; ils le suivaient dans la solitude et au désert. Le docteur était-il proscrit pour quelques nouveautés hardies : qu'importait encore à l'ardente jeunesse ! elle accourait écouter ses commentations aventureuses, alors même qu'elles étaient condamnées par des conciles ; on se groupait sous des tentes en attendant la parole ; l'étude brillait comme une nouveauté, elle avait tout l'éclat des idées qui naissent, toute la force d'une pensée neuve. Paris voyait ainsi se fonder le premier germe d'université, centre commun de la science où devaient aboutir les enseignements des docteurs. Ce n'étaient plus les écoles des cathédrales, où le scolastre apprenait aux clercs les saintes Écritures, le plainchant, les oraisons dominicales et les mystères du saint sacrifice de la messe. Les écoles des cathédrales étaient purement ecclésiastiques ; l'Université, tout en faisant de la théologie une des grandes bases de renseignement, ne la salua que comme la docte mère dans cette espèce de Parnasse scientifique que les docteurs créèrent sous le titre de quadrilogues, *trivium*, *quadrivium Miroir de science*, encyclopédie du moyen âge. Il y eut alors un premier vestige de science séculière, qui prit son origine sur le sommet de la montagne Sainte-Geneviève<sup>3</sup>, et plus tard il s'étendit toujours au midi de la Seine, dans les prés fleuris et les vastes campagnes. Paris marchand et corporations descendaient vers les foires Saint-Martin, Saint-Méry ou Saint-Denis ; Paris universitaire s'étendait de la montagne Sainte-Geneviève jusqu'à Saint-Germain-des-Prés, et bientôt on nomma *prés aux clercs* ces rives fleuries où s'abritaient les écoliers. Lorsque le lune s'introduisit un peu dans les enseignements de l'Université, ce fut aux prés que les étudiants se divertissaient de leurs fortes et longues études : ils folâtraient et jouaient avec un cœur épanoui ; les temps étaient passés où les maîtres se contentaient du petit jardinet avec les figuiers, le puits et le petit ombrage. L'Université grandit, et elle reçut en dons des terres, des vergers pleins de beaux arbres fruitiers, des treillis, des cerisaies où se mêlaient le raisin et la cerise rouge et bien mûrie, comme on les vit plus tard au palais des

---

<sup>1</sup> La *Politique* d'Aristote est un traité fort obscur. On a voulu en vain faire quelque bruit d'une traduction récente.

<sup>2</sup> Voyez *Examen des anciennes versions latines d'Aristote* conservées à la Bibliothèque du roi. — Chap. IV de Jourdain, p. 179.

<sup>3</sup> Du Boulay, *Hist. Universit. Parisiens.*, tom. II.

Tournelles. L'Université devint une institution avec ses privilèges, ses Chartres, ses revenus, ses archers, ses massiers.

Les siècles dévorent les systèmes dans leur entraînant activité ; les générations se succèdent comme la feuille qui tombe, et dans les ruines qu'amorce le passage des temps, deux sentiments demeurent de bout constamment en lutte : l'autorité et l'examen. L'autorité qui fonde et constitue avec une grande énergie de moyens ; l'examen qui éclaire, brûle, élève et démolit tour à tour, comme si la nature curieuse, inquiète, de l'homme s'empregnait sur tout ce qu'il touche. L'esprit d'autorité se personnifie habituellement dans un corps austère, une tête chenue et forte, un crâne puissant et haut, un esprit qui a foi en lui-même, une intelligence d'activité plus encore que de méditation. L'examen s'incarne au contraire dans un corps sensualiste avec les habitudes et les instincts de chair, et toutes les sensations qui se succèdent et se dévorent ; l'esprit d'examen, inquiet, remuant, jamais ne se trouve bien dans une idée ou dans un résultat ; aucun fait ne le repose, parce que chaque pensée détruit une autre pensée dans un tourbillon incessant qui s'agite pour l'entraîner au vide et au doute, fatalité cruelle qui déchire les parois du crâne !

L'autorité, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, se personnifie dans une belle intelligence, saint Bernard, l'expression de la hiérarchie monastique, et par conséquent de la société forte au moyen âge<sup>1</sup> ; Son corps est faible, il souffre constamment, sa chair est macérée par le jeûne ; il est maladif et traîne sa vie dans la douleur, mais son intelligence a foi en elle-même, elle domine cette santé affaiblie qui souffre sans relâche. Saint Bernard s'est donné une mission, il marche à son but ; c'est le grand remueur d'idées et de peuples depuis Pierre l'Ermite ; il prend la génération de ses deux mains, il la pousse devant lui ; sa parole exaltée aime à s'adresser au peuple ; il jette des sentences solennelles aux rois ; les dignités terrestres ne l'arrêtent point, il ébranle tout ce qui se rattache aux entrailles de la société, il met en émoi les imaginations et les consciences, il est le maître de son siècle. Saint Bernard vise à la dictature monastique comme au dernier terme de sa foi et à la manifestation de ses desseins ; il aime le pouvoir par instinct et par ce tempérament de bile, de nerfs, qui ne laisse de fort que l'esprit ; la pensée d'une mission rayonne sur son front admirable c'est plus qu'un homme, c'est une idée, une idée fortement conçue, comme le cri puissant de la foi, comme cette empreinte de Dieu que chacun porte dans la vie ; et voilà ce qui rend la parole de saint Bernard si puissante sur la génération.

Saint Bernard naquit en 1091 au château de Fontaine, dont le voyageur aime à chercher les débris à quelques lieues de Dijon ; le temps ne les a pas respectés. Son père était un féodal du nom de Tescelin ; on le disait issu des comtes de Châtillon<sup>2</sup>. Tescelin s'était voué aux armes dans la première croisade, comme tout digne chevalier ; la mère de saint Bernard se nommait Arlète<sup>3</sup>, surnom que Ton trouve si souvent dans les vieilles chroniques de la race normande ; Dieu l'avait rendue féconde ; elle eut six garçons avant l'âge de vingt-cinq ans ; Bernard fut le troisième ; il étudia à Châtillon, et la mort de sa jeune mère lui

---

<sup>1</sup> La vie de saint Bernard a été souvent écrite, mais mal comprise. Je préfère à tous les modernes le modeste Chifflet, de l'ordre des jésuites, sous ce titre : *Sanct. Bernardi Clarevallensis abbatis genus illustre assertum*, 1660, in-4°. Dom Clémencet a fait aussi une belle histoire littéraire de saint Bernard.

<sup>2</sup> Mabillon, *Annal. Benedict.*, liv. LVII, n° 93.

<sup>3</sup> Chifflet, *Sanct. Bernardi genus illust. assert.*, n° 1.

froissa le cœur si violemment, qu'il se consacra, par une vocation irrésistible, à la vie du désert : à dix-sept ans Bernard était déjà moine à Cîteaux, la nouvelle abbaye. En vain on voulut détourner cette intelligence ardente de la vocation religieuse ; on l'entoura de plaisirs mondains, de vanités séculières ; sa famille fit tout pour le retenir, on lui offrit les plaisirs des festins, la coupe d'or y la chasse bruyante, on lui montra de nobles dames et damoiselles dans les cours plénières et castels. Bernard marcha hautement vers sa vocation du ciel et dans sa ferme volonté d'entrer à Cîteaux ; et, tant fut brûlante la parole du jeune moine ! que ses cinq frères, qui avaient voulu le rattacher à la vie du monde, se jetèrent bientôt eux-mêmes dans le désert ; tous prirent l'habit religieux. Il fallait le voir, Bernard, ce jeune homme alors, exerçant son ascendant irrésistible, sa prédication hardie marquait les fronts humiliés comme d'un fer chaud, car il y a de ces paroles qui font des plaies saignantes : **Bernard ravissait les fils à leurs pères, les maris à leurs femmes ; les mères cachaient leurs enfants, pour les arracher à cette influence qui prenait les cœurs épuisés du monde pour les jeter dans la solitude**<sup>1</sup>. Ce fut avec un peuple arraché au sensualisme des villes que saint Bernard fonda la solitude de Clairvaux dans la vallée d'Absinthe, retraite inculte et sauvage, dont la description est terrible en la chronique. Aux intelligences puissantes il faut une nature déserte et inculte, des rochers à pic et des torrents qui bouillonnent comme leur âme. Bernard était âgé de vingt-quatre ans à peine lorsqu'il fut élu abbé de Clairvaux ; son corps était amaigri et il le soumettait à des abstinences forcées ; il ne songeait qu'à sa destinée et à la fondation de Clairvaux, dont il voulait perpétuer la grandeur et la puissance en l'honneur de Dieu. Quelle parole, quelle irrésistible prédication ! elle brisait les cœurs endurcis. La dernière de ses sœurs, du nom de Humbeline, vint le visiter à Clairvaux ; elle était jeune et vivait dans les délices des cours plénières ; plus d'une fois, dans les tournois des comtes de Châtillon, on avait brisé des lances pour elle. Humbeline vint à Clairvaux<sup>2</sup> ; saint Bernard lui jette quelques-unes de ces pensées qui réveillent le froissement du cœur et les déceptions de la vie du monde, et Humbeline prend le voile et renonce à tout levain bruit qui remue l'existence sans jamais la satisfaire : la parole du cénobite entraînait les âmes comme le torrent qui roule et emporte les plus durs rochers.

Saint Bernard voit grandir sa Renommée, et à l'âge de trente-trois ans il devient l'arbitre de la plupart des questions politiques et religieuses ! Une famine éclate avec tous ses sinistres caractères ; l'abbé de Clairvaux sait apaiser le peuple ; il le calme, il souffre avec lui. Les habitants de Reims sont divisés avec leur archevêque ; saint Bernard prend le parti du peuple et juge l'affaire en arbitre souverain<sup>3</sup>. Etienne, évêque de Paris, fait gronder l'excommunication contre Louis le Gros ; saint Bernard soutient les droits de l'évêque, et comme il n'a aucun ménagement à garder envers l'homme d'armes, comme il ne courtise pas la puissance matérielle, il traite le roi d'impie, de persécuteur et de nouvel Hérode. On offre à l'abbé de Clairvaux des évêchés, l'anneau épiscopal, il les refuse, car il a une mission à remplir, et il s'y destine avec un admirable dévouement ; la puissance monastique d'ailleurs est alors dans tout son éclat ;

---

<sup>1</sup> Guillelm. a S. Thodorico ; vita Bernardi, c. v., n° 15. Ce sont les propres paroles de Guillaume. Un homme qui entraîne ainsi les âmes est une grande puissance.

<sup>2</sup> Mabillon, *Annal. Benedict.*, liv. LXXIII, n° 10.

<sup>3</sup> *Annal. Cisterciens*, ad ann. 1124.

et qui peut lutter contre l'abbé d'un ordre religieux, quand il apparaît la crosse en main, la mitre d'or en tête<sup>1</sup> ?

Telle est la première partie de la vie de saint Bernard, esprit supérieur, décidé, comme il en faut pour remuer les générations<sup>2</sup>. A ses côtés se lève une intelligence moins étendue, moins ferme, moins éloquente ; elle n'agite point les masses, elle n'a pas cette puissante parole qui va droit à l'imagination du peuple. Suger est un caractère froid, un de ces hommes essentiellement d'administration et de gouvernement ; il n'a pas de ces idées étendues qui marquent dans la marche du genre humain ; il gouverne et administre avec rectitude et sagacité. Suger naquit du peuple, aux environs de Saint-Omer<sup>3</sup>, tout entier de la race flamande ; son père se nommait Hélinand, pauvre, mais honnête ; on l'offrit dès l'âge de cinq ans sur l'autel de Saint-Denis en France, et cet enfant fut envoyé dans un petit prieuré sur les bords de la Seine ; il y passa dix années dans les instructions et la prière. Les moines avaient deviné que Suger tiendrait une belle place dans la chronique de Saint-Denis. L'enfant devint le compagnon des jeux de Louis le Gros, que Philippe son père avait déposé au monastère des saints patrons de France. Louis et Suger furent amis inaltérables, et tandis que Louis le Gros, à peine adolescent, allait briser quelques lances contre les féodaux du Parisis, Suger finissait ses études dans les monastères de Touraine, pèlerinage scientifique qui accomplit son éducation. On remarquait alors sa taille petite et bien prise, sa vivacité polie, sa facilité de discours dans la langue vulgaire ou latine ; il fut souvent consulté par le roi Louis le Gros ; il assista à presque tous les actes importants de la royauté<sup>4</sup>. Quand une affaire monastique s'agitait à Saint-Denis, c'était Suger qu'on chargeait de la suivre et de la discuter. Le jeune homme parut comme saint Bernard aux conciles, mais il n'avait ni sa ténacité, ni sa puissance de conviction, ni sa parole remuante ; c'était un esprit de négociations et de ménagements ; sa préoccupation fut de défendre les droits de Saint-Denis, et on le vit s'acheminer vers Rome pour protéger les privilèges de son abbaye. Suger est tout à la fois le cleric des affaires du roi et le défenseur administratif des ordres religieux ; il est envoyé du suzerain et député de son monastère ; bon ménager des revenus, économe du trésor, il revendique les fiefs, les moulins, les fours enlevés à l'abbaye<sup>5</sup>. Dans ce pèlerinage à Rome il apprit que ses frères de Saint-Denis en France venaient de l'élever au titre d'abbé, une des dignités les plus grandes ; il devenait le conseiller du roi, l'arbitre des différends ecclésiastiques ; le seigneur d'un grand nombre de fiefs. Voilà donc saint Bernard et Suger, tous deux la mitre en tête et la crosse en main ; l'un à Clairvaux, l'autre à Saint-Denis en France. Il faut lire dans Suger lui-même comment la nouvelle de son élection à la crosse abbatiale lui arriva, alors pauvre cleric ; il était s'acheminant sur les voies des Alpes quand le message lui vint. **Ayant terminé les affaires du royaume, dit-il<sup>6</sup>, je me hâtai joyeusement, comme font tous les voyageurs, de revenir dans mon pays. Accueilli avec hospitalité dans une certaine maison de campagne, je m'étais jeté**

---

<sup>1</sup> *Epistol. sanct. Bernardi*, epist. 45-51.

<sup>2</sup> Je retrouverai saint Bernard dans la seconde période de sa vie plus active.

<sup>3</sup> La vie de Suger a été écrite par un moine de Saint-Denis, l'un de ses contemporains ; combien j'ai préféré ce précieux document à tous ces éloges académiques plats et sots comme tout ce qui se résume en des phrases ! Voyez Guillelmus San Dionysianus, *de Vita Suggieri* (dom Félibien, *Preuves de l'Histoire de Saint-Denis*).

<sup>4</sup> Suger, *Epistol.* 88.

<sup>5</sup> Guillelm., *de Vita Sug.*, lib. I.

<sup>6</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI.



tout babillé sur un lit après avoir dit matines, et j'attendais ainsi le jour. Plongé dans un demi-sommeil, je crus me voir dans un petit bateau, seul et sans aucun rameur, errant dans le vaste espace des mers, entraîné par le mouvement rapide des ondes, tantôt soulevé, tantôt précipité par les vagues, flottant çà et là au milieu des plus grands dangers, frappé par la tempête d'une horrible terreur et fatiguant de mes cris les oreilles du Seigneur. Tout à coup il me sembla que, grâce à la bonté secourable de Dieu, un vent doux et tranquille, échappé pour ainsi dire d'un ciel serein, retournait et remettait dans le droit chemin la proue de ma misérable nacelle, qui déjà tremblait sous moi et allait périr ; le vent la poussa plus vite que la pensée et la fit rentrer dans un port à l'abri des orages. Réveillé par le crépuscule, je me mis en route, mais, tout en cheminant, je méditais profondément sur cette vision, et me fatiguais à m'en rappeler toutes les circonstances et à en chercher l'explication, craignant fort que ce soulèvement des flots ne m'annonçât quelque grave infortune. Tout à coup arrive à ma rencontre un serviteur affidé, qui, reconnaissant mes compagnons et moi, et sanglotant tout à la fois de plaisir et de chagrin, m'annonça la mort de mon seigneur et prédécesseur l'abbé Adam, d'heureuse mémoire, et l'élection qu'une assemblée générale avait faite de moi pour le remplacer<sup>1</sup>. Ainsi parle l'abbé Suger sur son élection à la grande dignité abbatiale ; sa modestie religieuse se révèle dans sa naïveté, il pleure sur son élévation, il ne s'en croit pas digne ; et pourtant ce fut ce même Suger qui grandit à toute la hauteur de l'administration du royaume. Saint Bernard conduit son temps, domine les générations ; Suger se contente de les gouverner par des règles positives et matérielles : l'un fait de merveilleuses choses, mais il est souvent entraîné par la surabondance de ses vastes idées ; l'autre fait des choses plus petites, mais réelles ; il mène les affaires à bien, et s'en contente comme un bon ménager d'idées utiles et applicables.

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, le contemporain de saint Bernard, apparaît avec des qualités moins brillantes, mais avec une science remarquable ; c'est l'administrateur habile de Cluny, l'expression de l'activité parmi les moines. Pierre le Vénérable est une puissance, moins par lui que par Tordre immense qu'il gouverne habilement. Il était originaire de la race d'Auvergne, né des seigneurs de Montboissier ; comme saint Bernard, il avait six frères : plusieurs embrassèrent avec lui l'ordre monastique<sup>2</sup> : à seize ans, Pierre le Vénérable était religieux de Cluny ; à trente, il en fut élu abbé ; il était impossible de le voir sans prouver une vive impression : sa taille était haute et majestueuse, sa figure câline, mais ferme ; abbé de Cluny, sa préoccupation fut de réformer les mœurs de l'abbaye et de tout rattacher à la règle, la loi instinctive du moyen âge. C'était un grand pouvoir que la crosse et la mitre sur l'agrégation monacale ; ces fonctions étaient vastes ; un ordre monastique s'étendait sur tous les points du monde ; les monastères fondaient des colonies agricoles, des oratoires où les frères priaient nuit et jour. Il y avait des terres, des revenus, des affaires lointaines, des disputes, des thèses scolastiques ; l'abbé était obligé d'exercer une surveillance attentive et de montrer son autorité partout, comme le dictateur d'une grande démocratie ou dominait la loi qui était la règle : l'égalité et

---

<sup>1</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI. C'est un des monuments les plus curieux sur cette époque de lutte féodale. Dom Félibien, *Hist. de Saint-Denis*, est aussi entré dans beaucoup de détails sur la vie de Suger, liv. III.

<sup>2</sup> *Petri Venerabil. Vita, Rodulpho auctore*, Martenne, *Amplistim. Collect.*, tom. VI, p. 1187. *Chronic. Cluniacens.*, Biblioth. Cluny, p. 590.

l'élection n'étaient-elles pas les premières conditions des ordres religieux ? Pierre le Vénérable fut un des hommes éminents de cette époque ; sa volonté fut ferme, et il opéra des réformes dans l'ordre immense de Cluny, qui avait ses pieds sur la terre de Bourgogne et ses bras presque dans la Hongrie<sup>1</sup>. Saint Bernard, Suger et Pierre le Vénérable forment une sorte de trinité d'hommes éminents et positifs qui font contraste avec les scolastiques, dissertateurs infinis qui remuent des idées sans but et sans raison dernière.

Guillaume de Champeaux, source de l'école des scolastiques, fut le pauvre fils d'un laboureur ; né à Champeaux en Brie<sup>2</sup>, il vint étudier au cloître de Notre-Dame ; il fut le premier maître connu et retentissant de toute la génération studieuse du XI<sup>e</sup> siècle ; les écoliers se réunirent autour de lui, et il enseigna publiquement la scolastique, c'est-à-dire les règles d'Aristote, la rhétorique, la dialectique et la théologie, l'art des formules de raisonnement. La chaire de Guillaume de Champeaux fut bientôt entourée d'une multitude d'étudiants de Flandre, de Normandie, d'Angleterre et d'Allemagne, qui écoutaient les paroles du maître. Parmi les écoliers de la race bretonne, se montrait un jeune homme petit, frêle de taille, au visage pourtant animé, avec des yeux pénétrants et sensualistes, le nez large, les lèvres pincées. Sa parole était facile, son geste ardent, saccadé ; il se manifestait souvent en lui une grande jovialité de propos ; il faisait des chansons et cantilènes dans l'idiome vulgaire ou en latin, selon l'usage du temps. Les jeunes écoliers lui donnaient le nom d'Abélard ou Abailard ; on le disait fils de Bérenger, de race bretonne, têtue et ardente. Le jeune clerc était né en effet aux Palets, dans le comté de Nantes ; son enfance fut occupée de disputes et de dialectique ; toutes les subtilités le captivèrent, parce qu'elles parlaient vivement à son esprit<sup>3</sup> ; dès seize ans il voyageait dans les contrées étrangères avec l'ardeur de s'instruire et l'impatience de ses propres idées ; et on le voit bientôt à Paris dans l'école de Guillaume de Champeaux ; déjà il se faisait remarquer dans la dispute publique, et se séparant de son maître, il établit lui-même une école à Melun, puis à Corbeil, où la foule devint grande autour de lui, sous des cabanes de roseaux, tant la curiosité était excitée ! C'était un des forts dialecticiens, avec l'esprit assez étroit pour se renfermer dans le cadre d'un syllogisme. Ses premières œuvres tendent à secouer les doctrines de Champeaux son maître ; il se proclame réaliste, en opposition avec lui : la logique et la dialectique paraissent ses méthodes de prédilection ; il les emploie à tout entraîner vers des formules inflexibles. Abélard est un esprit inquiet, remuant, occupé de petites pensées, s'abîmant dans l'examen et formulant lui-même des doctrines impératives qu'il impose à son tour, car l'esprit ne s'abdique pas. A trente ans, alors que les idées positives arrivent avec une grande puissance, Abélard dispute encore : il y a chez lui une certaine mobilité de pensées qui ne se fixent et ne se régularisent que par la méthode ; on le voit sur la montagne Sainte-Geneviève se prenant corps à corps avec tous les systèmes ;

---

<sup>1</sup> Comparez dom Cellier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. XXII, p. 470-517 ; Mabillon, *Annal. Benedict.*, tom. V, p. 440.

<sup>2</sup> Le nom de Champeaux est le plus inconnu de tous : il tient pourtant la plus large place dans l'histoire littéraire de l'Université. Voyez son traité sur l'origine de l'âme dans Martenne, *Thesaurus anecdotor.*, tom. V.

<sup>3</sup> J'ai suivi tous les documents contemporains pour le portrait d'Abélard. Il y a en également une exploitation scientifique d'Abélard, comme il y en a une des communes et du tiers état. Les Bénédictins ont donné une notice sur Abélard, tom. XII de *l'Histoire littéraire de France*, p. 86, 2<sup>e</sup> édit., in-4°. Depuis la publication du fameux ouvrage *Sic et Non* d'Abélard, la vanité et l'obscurité de sa doctrine sont constatées.

et devenu chanoine de la cathédrale, il se plaça avec une sorte d'autorité dans l'enseignement<sup>1</sup> ; sensualiste par tempérament, il se livrait aux dissipations de la vie. Saint Bernard, le dictateur austère, avait les membres amaigris, la tête pleine de vastes pensées ; il n'avait jamais touché les plis d'une robe de femme. Abélard, au contraire, livrait son corps aux plaisirs de la chair et du sang. Quand il quittait ses trois mille écoliers sur la montagne, il allait souvent en l'île de Seine dans une maison agreste et bien bâtie<sup>2</sup> qui appartenait à un chanoine de Paris du nom de Fulbert, austère comme le chapitre réformé de Notre-Dame ; là vivait une jeune fille de dix-sept ans à peine ; son nom était Loïse ou Héloïse ; elle s'était adonnée aux études avec ce goût ardent qui distinguait l'époque. Aucun document ne nous apprend si elle était belle<sup>3</sup> ; la poésie du XVIIIe siècle, en disant la légende d'Abélard, rehausse la beauté gracieuse d'Héloïse ; les morts ne se sont point levés du sépulcre pour nous rappeler ses noirs cheveux, ses dents blanches, ses yeux beaux et baignés de pleurs, comme l'art moderne les a reproduits. Abélard, avec ses quarante ans déjà, domina cette jeune intelligence, et, précepteur d'Héloïse, il abusa d'elle, de sa candeur et de ces premiers feux qui éclatent pour le premier cœur. C'est une triste histoire que celle de ce scolastique qui s'introduit sous un toit hospitalier pour flétrir une jeune fille de dix-sept ans, et comme il dit lui-même alors : **Dans nos leçons il y avait plus de baisers que de sentences, et nous portions les mains plutôt sur notre corps que sur nos livres**<sup>4</sup>. Abélard, dans l'orgueil de la séduction, publia son facile triomphe ; il nomma Héloïse dans des cantilènes publiquement récitées presque sur le parvis Notre-Dame quand la foule accourait aux prières de Fulbert. La honte fut complète, Héloïse devint mère, et, par un mélange d'études et d'amour, le fils d'Abélard fut nommé Astralabe, orgueilleuse assimilation avec les astres. Héloïse, tout exaltée, se donna corps et âme au scolastique Abélard, à ce point qu'elle déclara qu'elle aimait mieux être sa maîtresse que sa femme. Ici commencent les outrages publics contre la race de Fulbert, il la flétrit par la publicité ; il enlève deux fois Héloïse, et ce fut alors que Fulbert punit le sensualiste par les sens, et le scolastre ne put désormais s'occuper d'autre chose que de la science. Ce fut une grande douleur pour lui que de séparer son corps de son âme, la vie sensuelle des méditations de l'esprit. Dès lors son existence fut comme un cri lamentable, une douleur semblable à un corps qu'on dépouille de la peau pour laisser toutes les plaies saignantes ; il se consacra pleinement à la solitude dans l'oratoire du Paraclet qu'il avait fondé ; les souvenirs de Bretagne l'agitent, il court dans le diocèse de Vannes ; ce n'était plus le clerc occupé de chansons et de distractions douces ; la vie spirituelle domine alors ; il habite dans l'abbaye de Saint-Gildas, sauvage fondation. Il faut le voir décrire dans son désespoir l'aspect lugubre de ce monastère : les portes étaient ornées de pieds de biches, de sangliers et de la dépouille des hiboux<sup>5</sup>. De temps à autre son imagination

---

<sup>1</sup> Voyez *Abœlard. oper.*, p. 218. C'est à André Duchesne que nous devons la collection des œuvres d'Abélard, Paris, 1616, in-4°. Gervaise, dans son livre sur Abélard, est le premier auteur des fausses opinions. *Vie d'Abélard*, 2 vol. in-12°, Paris, 1723.

<sup>2</sup> J'ai besoin de rappeler ici que les Bénédictins ne constatent l'authenticité que de quatre lettres d'Abélard et de trois d'Héloïse. Il faut se garder d'admettre le texte que M. Rawlinson a publié à Londres, in-8°, 1718.

<sup>3</sup> Abélard dit seulement qu'elle n'était pas commune de figure : *per faciem non infima*. Abélard, *Epist.* 1, p. 10.

<sup>4</sup> *Plura erant oscula quam sententiæ ; sæpius ad sinum quam ad libros deducebantur manus*. *Epist.* 2.

<sup>5</sup> *Epist.* 3. Je pense, avec les Bénédictins, qu'il y a beaucoup de traditions romanesques dans la vie d'Abélard ; il y a de la légende et de l'histoire. Il en est de ces traditions

impuissante se réveille pour Héloïse ; ces épanchements d'amour, ces souvenirs mutuellement donnés se ressentent du caractère d'Abélard tel qu'il se manifeste dans l'origine de sa vie ; c'est un sensualisme mêlé d'études et de subtilités, une manière de disserter sur des plaisirs perdus et l'impuissance de les retrouver, une sorte de résignation forcée devant une situation cruelle. Abélard a été frappé dans ses sens, dans le principe même de sa vie active ; il revient sur son passé avec une triste prédilection ; il aime à raconter les émotions qu'il ne retrouve plus, les délices qui ont fui irrévocablement ; son esprit ne reprend quelque énergie que dans la dispute ; comme toute âme inquiète, il creuse, il disserte, il examine ; sa théorie se résume dans une longue suite de formules et des méthodes de syllogisme<sup>1</sup>. Il y eut foule autour de sa chaire, parce qu'il remuait les idées contemporaines ; mais ces idées sont étroites, obscures ; ce sont des dissertations à l'infini sur des mots et des théories qui n'ont plus aujourd'hui de signification. Ce costume dans les grandes expressions du genre humain se modifie dans chaque siècle ; les pensées régénératrices seules restent debout. La renommée d'Abélard tient à ce qu'il sut prendre la mode de son temps ; il se plia à ses goûts littéraires ; il fut l'homme de la forme, et voilà pourquoi il est passé. Poètes, écrivains vivent dans l'avenir, à la seule condition d'exprimer les émotions et les froissements du cœur, les plaies et les joies de la vie ; quand ils se renferment dans la forme, ils s'effacent avec les goûts mobiles et la mode capricieuse.

La science d'Abélard se divise en théologie pure ou en dissertations philosophiques ; tantôt le docteur explique l'oraison dominicale ou le symbole des apôtres, tantôt il commente l'Écriture sainte. Sa théologie morale s'applique spécialement à la charité ; l'*Hexameron* est une grande allégorie sur la création des êtres divers et l'explication de l'ordre physique<sup>2</sup> ; la Trinité, où préside l'esprit, forme l'objet spécial des commentaires d'Abélard ; la toute-puissance de Dieu, c'est le père ; la sagesse qui distingue, c'est le fils, et l'ordre qui règne dans l'univers est amené par l'esprit ; l'esprit, c'est toute la pensée d'Abélard, il lui élève un temple, il l'adore dans le Paraclet. Voici un second ouvrage de morale sous le titre : *Connais-toi toi-même*<sup>3</sup> ; c'est le sensualisme le plus effronté : les plaisirs des sens par eux-mêmes sont indifférents, l'intention est tout, le péché est dans la volonté de faire mal ; le pardon de l'erreur est dans la pénitence. Abélard commenta quelques ouvrages d'Aristote, sur la génération des corps ; il composa une Éthique, comme le maître. Enfin l'ouvrage le plus exalté par les scolastiques porte le titre de *Sic et Non*, œuvre lourde et obscure, toute remplie de citations des Pères sur la foi, la Trinité, l'Incarnation et les sacrements. Ce traité, précédé d'une préface emphatique, se résume dans les traits d'une érudition qui fouille incessamment ; le docteur met en contradiction les Pères les uns avec les autres sur des points de morale et de théologie<sup>4</sup>. Enfin quelques débris restent encore des poésies latines d'Abélard : les unes sont

---

comme du tombeau que l'on trouve au Père-Lachaise ; c'est un monument du XIIIe ou du XIVE siècle, il n'a, certes, rien de commun avec Abélard et Héloïse.

<sup>1</sup> Les ouvrages réels d'Abélard ont été exactement discutés et examinés par les Bénédictins, tom. XII de l'*Histoire littéraire*, in-4°, 2e édition.

<sup>2</sup> L'*Hexameron* se trouvait dans la bibliothèque du mont Saint-Michel ; il a été publié par dom Martenne, *Thesaurus anecdotor.*, 5e vol.

<sup>3</sup> Le titre est *Scito te ipsum*.

<sup>4</sup> La publication du *Sic et Non* a été le moyen de ce petit charlatanisme d'érudition qui exploite aujourd'hui la science au milieu d'une génération si peu attentive aux réalités historiques.

adressées à son fils Astralabe, les autres sont bibliques, et la bibliothèque du Vatican contient une douloureuse plainte d'Abélard sur le malheur de Dina, fille de Jacob<sup>1</sup>.

Les aventures d'Abélard ont plus d'éclat que ses livres\$, dont j'ai lu péniblement lès débris trop exaltés ; sa scandaleuse histoire est une légende d'amour entre un clerc et une religieuse voilée, et ce scandale des passions, vivement irritées dans le célibat, fut mis en relief au XVIIIe siècle, surtout contre les vœux de continence et de chasteté ! Et qui peut comparer cette physionomie d'Abélard, incertaine, obscure, inquiète, à celle de saint Bernard, l'homme qui domine les intelligences et fait marcher un siècle ! Saint Bernard est grand comme l'autorité, il est puissant comme la foi, il remue le monde parce qu'il a une mission, et qu'il l'envisage le front haut : Abélard est étroit et dissolvant comme l'examen ; c'est un crâne resserré et fantasque, il est chair et sang avec une vie de sensations et de mobilité ; saint Bernard se dévoue à une destinée intellectuelle, à une pensée immense ; Abélard se donne aux passions, et voilà ce qui fait l'un si grand et si ferme, l'autre si subtil, si fatalement préoccupé. Je retrouverai plus tard ces deux caractères dans une plus vaste lice ; je les verrai aux prises dans toute l'expression de leur talent. Saint Bernard frappe et poursuit son adversaire scolastique, tandis qu'Abélard trouve un actif défenseur dans Béranger, son élève et son disciple le plus ardent.

Gilbert de la Porrée et Jean de Salisbury appartiennent également à la série des scolastiques ; Gilbert fut évêque de Poitiers, esprit grave, il avait une parole douce et facile, s'adressant à la fois aux esprits futiles et aux intelligences élevées ; Gilbert delà Portée pénétra surtout, comme Abélard, le mystère de la Trinité, ce saint emblème catholique ; il voulut expliquer les idées de Platon sur les attributs divins ; selon lui, l'essence de Dieu n'était pas Dieu, et la nature divine ne s'était point incarnée. Au moyen âge, comme à l'époque primitive du christianisme, il y a lutte constante entre les vieilles écoles philosophiques de la Grèce ; elles se reproduisent dans la scolastique ; les thèses de philosophie soutenues par Gilbert de la Porrée<sup>2</sup> trouvent des disciples dans les écoles de Paris, et le plus remarquable parmi eux fut Jean de Salisbury, le savant interprète des anciens ; on le nommait le Petit, à cause de sa taille<sup>3</sup> ; Anglais de naissance, il vint en Bretagne pour entendre Pierre Abélard, dont renseignement éclatait. Ce fut un esprit d'étude surtout qui ne se consacra pas à de vagues méditations ; il sut le grec, l'hébreu et le syriaque ; l'étude des langues se mêlait alors à la philosophie, car c'était sur les traductions rabbiniques que les grandes œuvres de l'antiquité étaient passées jusqu'à nous. Jean de Salisbury eut sa demeure et son école sur le mont de Sainte-Geneviève qui retentissait du bruit incessant des disciples<sup>4</sup>.

Il fallait voir se grouper autour de ces hommes de science les écoliers universitaires ; leur foule grossissait chaque jour ; on comptait près de six mille écoliers dès le commencement du XIIe siècle, sans y comprendre les clercs des

---

<sup>1</sup> Les Bénédictins ont publié la nomenclature des ouvrages authentiques d'Abélard, t XII, *Hist. littér. de France*.

<sup>2</sup> Le chroniqueur Othon de Frisingue donne de grands détails sur Gilbert de la Porrée (*Gest. Freder.*, liv. Ier, chap. L). Martenne a publié plusieurs commentaires du savant évêque.

<sup>3</sup> Du Boulay, *Hist. Universit. Parisiens.*, tom. II.

<sup>4</sup> M. Jourdain, dans sa dissertation de la traduction d'Aristote, a fait une large part aux travaux de Jean de Salisbury. Voir chap. Ier.

cathédrales et les élèves dans les silencieux monastères ; c'était un cliquetis de bruyantes paroles ; la dispute s'étendait à tout et embrassait toutes les parties de la science ; il y eut dès lors en présence, dans une lutte constante, l'ordre monastique et l'organisation universitaire. Saint Bernard se fait le chef de la hiérarchie des moines ; il devient tout-puissant parce qu'il est à la tête des idées de règle, de gouvernement et d'obéissance : saint Bernard est sans doute l'homme de la parole, mais il agit en même temps qu'il discute, il disserte moins qu'il ne commande, il impose souverainement ses principes. Abélard et l'école scolastique se perdent en vaines subtilités, ils travaillent constamment à démolir les idées et les systèmes ; pugilat de docteurs qui se heurtent et se succèdent sans s'arrêter sur rien. Dans saint Bernard on trouve la tête forte qui organise, construit, pousse et domine son siècle ; dans Abélard et les scolastiques on ne voit qu'une tentative de démolition ; l'école disputeuse abîme tout ; elle réduit le monde en poussière et s'abîme elle-même ! Voilà donc encore deux emblèmes de l'autorité et de l'examen face à face l'un de l'autre, et cette lutte nous la verrons se reproduire dans la marche des siècles !

## CHAPITRE XXII. — LES PAPES. - LES EMPEREURS. - LES CONCILES.

La papauté depuis Grégoire VII et Urbain II. — L'empire depuis Henri IV. — Lutte pour les investitures. — Le glaive et la crosse. — Les antipapes. — Pontifical de Pascal II — Gélase. — Calixte. — Honorius. — Innocent II. — Les empereurs. — Henri V et Lothaire. — Annales des conciles généraux et provinciaux. — Premières tentatives de réforme. — Arnaud de Brescia.

1088—1140.

Les disputes de l'école allaient-elles heurter l'édifice majestueux de l'Église ? Abélard avait-il assez de puissance active sur la génération pour briser l'unité catholique ? Le pontificat de Grégoire VII posa les grands principes qui constituaient la dictature religieuse ; ce pape immense, la tête même abaissée dans la poussière, proclamait fièrement les doctrines qui constituaient la suprématie de Rome : il n'y a rien de fort comme l'homme qui a foi en lui, et quels que fussent les malheurs des papes, les crises abaissant leur pouvoir, les principes de Grégoire VII survivaient comme un vaste code à l'usage de la monarchie catholique ; les hommes passaient avec leur faiblesse, l'institution demeurait debout dans sa grandeur, Urbain II, après Grégoire, organisa le mouvement de la croisade ; il groupa autour du pontificat l'armée féodale ; la croix qui brillait sur les basiliques ne venait-elle pas de soulever l'Europe ? Ainsi, dans ce mouvement universel, Grégoire VII proclame les bases du pouvoir, et Urbain II organise les moyens : l'un est la pensée qui établit les principes, l'autre est l'action qui les rend sensibles ; de sorte que l'administration de ces deux papes complète, dans un vaste système, la dictature pontificale telle que l'Église l'avait conçue au Xe siècle. Dans cette œuvre aussi active, une question s'était pourtant agitée vivace ; elle formulait pour ainsi dire la lutte des clercs et des hommes d'armes, de la force morale contre la force matérielle : il s'agissait des investitures ; de qui devaient-elles émaner ? L'investiture était comme la consécration de la dignité ; l'évêque ou l'abbé du monastère devait-il être investi par le pape lui-même, ou bien les empereurs devaient-ils recevoir l'hommage féodal, le serment des clercs en même temps qu'ils leur remettaient la crosse et le pallium ? Tout clerc n'était-il pas membre de l'Église ? comment mêler l'épée des hommes d'armes là où il n'y avait qu'une hiérarchie d'évêques et de prêtres<sup>1</sup> ? Le peuple élisait ses pasteurs ; ceux-ci, une fois élus, n'avaient plus qu'à recourir à l'approbation du pape ; et pourquoi auraient-ils besoin de la confirmation de l'empereur ? peuple et clercs formaient le corps de l'Église ; si les chefs des féodaux se mêlaient dans les investitures, n'était-il pas à craindre que les hommes d'armes fussent préférés aux clercs dans les dignités de l'Église ? Les abbayes étaient riches de fiefs et de donations ; ces terres plaisaient aux hommes de batailles, brûlant du désir de lancer leurs chiens lévriers dans ces

---

<sup>1</sup> La question des investitures a rempli le moyen âge ; elle fût décidée en France par le concordat de François Ier. Voyez le grand ouvrage de Marca sur l'accord de la puissance des papes et des empereurs. Les *Annales* de Baronius et de Pagy, ad ann. 1080 à 1160, sont remplies de ces querelles.

guérets, d'envahir les celliers des cathédrales et des grands moutiers, de hisser leurs gonfanons sur les tours où pendait le beffroi. Les empereurs pouvaient leur donner cette satisfaction en se réservant les investitures, car ils étaient leurs hommes, et voilà pourquoi les papes combattaient avec tant d'ardeur pour s'attribuer exclusivement le droit du pallium ; chef de l'Église, son gouvernement devait lui appartenir à l'exclusion de tous. Le pape maintenait ainsi dans sa pureté les principes du droit canonique ; c'était bien assez déjà que les coutumes de la féodalité se fussent introduites parmi les clercs, qu'on entendit dans les abbayes les aboiements des chiens, le cliquetis des armes ou l'entrechoc des coupes dans les festins<sup>1</sup> ; fallait-il encore livrer les investitures à la rapacité des féodaux ?

Telle fut la cause de cette querelle vive, profonde, entre les empereurs et les papes, qui se prolongea pendant tout le moyen âge. Grégoire VII avait établi les droits du pontificat, et Urbain II mit en action la puissance armée de l'Église par la croisade qu'ils apportèrent en commun des forces pour lutter contre les empereurs. Mais ce qui brisait l'unité papale, en empêchant le développement de ses desseins, c'était surtout cette multiplicité d'antipapes qui apparaissent, la tiare en tête, dans la lutte du pontificat et de l'empire. Les antipapes avaient deux origines : ou ils étaient élus sous le glaive des empereurs, et ils venaient ainsi représenter la puissance germanique et féodale, la race blonde et armée, comme la matière dominante la pensée morale ; ce n'étaient alors que des vassaux de la maison de Souabe, des clercs soumis à l'empereur<sup>2</sup> ; ou bien ils étaient élus dans un mouvement populaire à Rome. On voyait à certains intervalles le peuple transtévérain, les patriciens dégénérés qui habitaient le Capitole, le Campo Vaccino ou les ruines du palais de Trajan, se lever comme s'ils étaient pris de vin nouveau aux vendanges de Tibur ou de la villa Adrienne<sup>3</sup> ; alors la multitude courait au Forum pour proclamer un pape comme autrefois elle élisait un consul ou un tribun ; c'était le pontife des Romains, le seul que la ville éternelle saluait dans ses acclamations renouvelées des vieilles formes républicaines mêlées à des idées chrétiennes. Mais ce pape municipal, pas plus que le pape choisi par les empereurs, n'avait ce caractère d'universalité empreint par l'Église catholique sur ses pontifes : l'un était l'élu de la populace de Rome, d'une seule cité ; l'autre avait le pallium féodal de la Germanie. Il n'y avait donc que l'élu de l'Église universelle qui se manifestât aux yeux de l'univers catholique comme le véritable pape.

Ainsi fut exalté Pascal II, le successeur d'Urbain II ; il avait passé son enfance sous le nom de Rainer dans le monastère de Cluny ; les clercs relurent contre sa volonté : il s'enfuyait comme si la foudre allait éclater sur sa tête, lorsqu'on le revêtit de la tunique blanche, marque de la dignité pontificale : bientôt chassé de Rome par les antipapes, il vint en France, visita la Bretagne, la Bourgogne, pour s'abriter à Saint-Denis ; il revint ensuite dans la basilique de Latran. L'empereur Henri V arriva subitement à Rome ; il fit prisonnier Pascal II, et lui arracha une bulle qui assure à l'empereur le droit d'investiture ; libre, Pascal la révoqua ;

---

<sup>1</sup> Pour juger les répressions portées par les conciles contre les mauvaises mœurs des clercs, il faut parcourir les tables de la grande collection de Labbe aux mots *Concubina, Mulier, Cani, Jocator*. Les Bénédictins, dans *l'Art de vérifier les dates*, ont publié une analyse exacte de tous les conciles, tom. Ier, in-4°.

<sup>2</sup> Ce fut le cas de presque tous les antipapes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. *Annal.* Baronius et Pagi, ad ann. 1080-1160.

<sup>3</sup> Muratori, *Annal. ital.*, ad ann. 1080-1160.



Henri revient puissant à la tête de ses hommes ; le pape quitte Rome pour la seconde fois et se retire dans la solitude du Mont-Cassin ; là, faible, sans armes, mais confiant en lui-même, il dépose l'empereur comme s'il avait le glaive en main et une armée à ses ordres<sup>1</sup>. Pascal II meurt ; il a pour successeur Gélase II, un des moines encore du Mont-Cassin, aux fortes études, à la raison droite et ferme. Gélase est expulsé de Rome par le peuple, et le voilà, comme son prédécesseur, visitant la France, signant des bulles de monastère en monastère, pour constater la puissance pontificale et en manifester l'incontestable suprématie. Il arrive au monastère de Maguelonne, où Suger le visite, puis il meurt à Cluny ; sa papauté commence dans la solitude du Mont-Cassin, et finit dans un autre oratoire de moines au désert. L'ordre de Saint-Benoît, cette organisation religieuse, devient comme le séminaire de la papauté<sup>2</sup>, cet ordre était, depuis saint Bernard, la grande puissance de l'Église ; le catholicisme se formulait dès lors dans la hiérarchie monastique. Clairvaux et Cîteaux firent leur pape ; Calixte II fut élu à Cluny et couronné dans la cathédrale de Vienne ; il résida dans les monastères de France pendant plus d'une année. Quand il revint à Rome, on le vit briser de ses mains la croix de l'antipape, qui fut couvert d'une peau de mouton sanglante, en signe de mépris ; fier et hautain, parce qu'il s'appuyait sur la force de Cluny, Calixte se fit peindre en archevêque terrassant l'antipape sous la figure du démon. Après lui succède le court pontificat d'Honorius II, pour arriver enfin au pape Innocent II, le protégé de saint Bernard. Dans ce siècle d'agitation pour l'Église, le refuge des papes était toujours la France, et l'on voit Innocent II en parcourir les monastères un à un ; il leur concédait des bulles, il tient des conciles comme dans la plénitude de son pouvoir. Innocent II eut à lutter contre l'antipape Anaclet ; la papauté combattit perpétuellement contre les antipapes, et ne peut retrouver encore l'unité de son pouvoir<sup>3</sup>.

Les empereurs germaniques sont les grands adversaires du pontificat ; Henri V, le fils de ce Henri IV de la maison de Souabe, l'ennemi de Grégoire VII, avait détrôné son père pour hâter son règne ; Henri V, revêtu de la pourpre, mène ses féodaux aux batailles ; il fait la guerre en Flandre, en Hongrie, en Silésie<sup>4</sup>, mais il est toujours malheureux à la tête de ses Allemands ; partout Henri V est battu ; les races flamande, hongroise et polonaise sont vigoureuses et aguerries, elles ne craignent pas les Allemands ! L'empereur est plus heureux avec les Italiens, il n'a pas en face une cavalerie bardée de fer ; le voilà qui descend en Lombardie ; aux fêtes de Noël, on le trouve avec ses hommes d'armes à Florence, il marche sur Rome, et après avoir concédé les investitures aux papes, il paraît dans ses pompes impériales au milieu de la basilique du Vatican<sup>5</sup>. Les Romains se révoltent contre les Allemands ; Henri quitte Rome, mais il revient bientôt, et les consuls le saluent du titre d'empereur. Il avait trop insulté la papauté pour qu'une légende de malédiction ne s'attachât pas à lui ; il mourut jeune encore d'un ulcère au bras qui lui dévorait les chairs d'une manière affreuse ; car sa

---

<sup>1</sup> Baronius et Pagy, ad ann. 1100-1117.

<sup>2</sup> Les Bénédictins, dans *l'Art de vérifier les dates*, ont pris un grand soin de constater les papes qui sortent de leur ordre, tom. Ier, in-4°. Mabillon, *Annal. Benedict.*, a également noté tous les papes qui visitèrent les abbayes des Bénédictins. Ad ann. 1090-1150.

<sup>3</sup> Suger rapporte dans sa *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI, la visite du pape Innocent II à Saint-Denis. Duchesne, tom. IV, p. 165-166.

<sup>4</sup> Consultez Othon de Frisingue sur le règne de Henri V. C'est le chroniqueur le plus instruit des affaires germaniques. Liv. X à XXIII.

<sup>5</sup> Muratori, *Annal, ital.*, parle beaucoup de ces guerres de Lombardie. Ad ann. 1112-1130.

main avait touché la robe sacrée des papes ! Quand son corps fut porté à Spire, les Allemands réunis dans la plaine de Mayence, où l'on voyait plus de soixante mille chevaliers armés de fer, élurent pour empereur Lothaire II. Ce fut un frémissement parmi les nobles hommes ; trois prétendants à l'empire déployaient leurs bannières sur le même champ d'élection : Conrad, duc de Franconie ; Frédéric, duc de Souabe ; Léopold, margrave d'Autriche<sup>1</sup>. Lothaire fut couronné à Aix-la-Chapelle, la vieille cité, tandis que Conrad prenait la couronne du roi des Romains à la Monza de Milan<sup>2</sup>. Qui peut résister à Lothaire l'empereur ? Il passe les Alpes et vient rendre hommage au pape au pied de la basilique des saints apôtres. Lothaire fut soumis à Rome, et cet abaissement de la puissance impériale grandit l'ascendant moral du pontificat pour la querelle des investitures : un moment le pape exerça ce droit dans toute sa plénitude.

Nul ne pouvait résister au mouvement de l'unité catholique, à une époque où toute la police sociale venait de l'Église ! Quand on suit attentivement l'histoire des conciles, on voit se développer dans ces solennelles assemblées les principes de gouvernement et de sociabilité. Les conciles, composés d'évêques, d'abbés et de clercs, étaient généraux ou provinciaux : les uns s'appliquaient à l'universalité des peuples, à l'Église tout entière ; les autres n'étaient que de police locale, et régissaient un royaume, une race, une province dans le monde catholique ; puis quelques-uns s'appliquaient à la hiérarchie des clercs seulement, les autres à tout le peuple. Voici d'abord les prélats réunis à Valence ; l'évêque d'Autun est accusé de simonie, on le dépose. A Rome, le pape déclare hérétique tous ceux qui troublent l'état de l'Église et censurent ses doctrines ; à Londres, la simonie est solennellement proscrite, et six abbés sont déposés parce qu'ils en étaient publiquement convaincus. C'était la plaie de l'Église que la simonie ! et tel fut le zèle des clercs pour la réprimer qu'un des plus ardents traversa un bûcher pour prouver que son évêque n'observait pas les lois des canons. A Rome, Pascal II excommunia le comte de Meulan parce qu'il soutient le droit d'investiture comme le prétendaient l'empereur et le roi d'Angleterre. Dans Florence on décida que l'Antéchrist n'était point né, car aucun signe n'avait apparu. Le célibat des prêtres fut rigoureusement prescrit par l'assemblée de Londres<sup>3</sup>. Au concile de Latran il fut décidé que lorsqu'un évêque était élu par le clergé et le peuple, l'investiture d'un empereur ou d'un roi était inutile. Puis d'autres conciles proclament la trêve de Dieu, le droit d'asile, la suspension des violences ; toutes dispositions de haute police sociale.

Avec quelle solennité ces grandes cérémonies de conciles n'avaient-elles pas lieu ! Le plus souvent c'était dans une prairie, vaste plaine où l'on construisait des amphithéâtres et des chaires ; là se groupaient les archevêques, les abbés et les clercs, les consuls des cités, le peuple en masse, comme dans le Forum, et c'était

---

<sup>1</sup> Schemidt, *Hist. des Allemands*, tom. V, ad ann. 1125-1130.

<sup>2</sup> J'ai trouvé, dans la Vie de Wibaud, abbé de Stavélo et de Corbie en Saxe, une lettre intitulée : *Au nom du Sénat et du Peuple Romain*. S. P. Q. R. à l'empereur Conrad, pour lui annoncer qu'ils l'ont choisi. Epist. 211. A la fin de cette épître se trouvent des vers singuliers qui peignent bien le temps et la prétendue liberté romaine :

*Rex valeat, quidquid cupit obtineat super hostes,  
Imperium teneat, Romæ sedeat, regat orbem  
Princeps terrarum, ceu fecit Justinianus :  
Cæsar accipiat Cæsar, quæ sunt sua præsul,  
Ut Christus jussit, Petro solvente tributum.*

<sup>3</sup> Voyez la table si exacte, si précise des conciles dans l'*Art de vérifier les dates*, par les Bénédictins, tom. Ier, in-4°.

au bruit des acclamations que délibérait le concile. Quand une violente querelle était engagée, elle se décidait par la voix des évêques et à la pluralité des suffrages. Dans le concile général de Latran, toute l'organisation générale de l'Église est proclamée<sup>1</sup> ; on en avait bien besoin, car les mœurs se relâchaient, l'autorité était méconnue, les hérésies se manifestaient partout ; il y avait déjà des hommes à la parole déclamatoire et bruyante qui gagnaient de la popularité en parlant contre les mœurs relâchées de l'Église, et demandaient à grands cris une réforme<sup>2</sup>. L'hérésie ne se manifestait point hardie, mais il y avait une fermentation contre la puissance des clercs ; elle éclata d'abord par la censure des mœurs. Toutes les fois qu'il y a une hiérarchie qui gouverne souverainement, elle est soumise à l'opposition ; l'autorité appelle l'examen, l'examen la critique ; et la vive révolte de l'esprit contre l'unité ecclésiastique résultait du besoin d'examen. Abélard avait conquis sa popularité en entourant son enseignement de censures contre l'Église ; il avait d'abord résisté aux conciles, puis il s'y était soumis, parce qu'il n'avait pas assez de fermeté dans l'esprit pour aller jusqu'au dernier terme de ses doctrines : c'était trop hardi pour lui.

A cette époque, un homme de témérité se montra capable de remuer les idées et d'ébranler tout l'édifice de la puissance ecclésiastique ; les monuments le nomment Arnaud de Brescia, pauvre moine qui proclama la révolte des esprits et essaya la liberté et l'examen comme principe de toute force populaire. Arnaud de Brescia, un des élèves d'Abélard, avait passé les Alpes pour assister aux leçons du maître sur la montagne de Sainte-Geneviève quand la foule se pressait attentive ; il avait puisé dans cette école, sinon un esprit de liberté absolue, au moins une certaine force de résistance et d'examen pour lutter contre l'autorité de l'Église. Les doctrines d'Arnaud de Brescia furent celles d'une grande réforme ecclésiastique ; il appela de toutes ses forces l'épuration des mœurs<sup>3</sup> ; le Christ avait dit aux clercs *que son royaume n'était pas de ce monde*, et Arnaud de Brescia en conclut que tous les clercs devaient renoncer aux biens matériels pour la grande vie de l'éternité. Il fallait donc abdiquer les pompes dorées, la libre possession des fiefs : la pauvreté avouée, absolue, devait être le caractère et l'attribut des évêques et des abbés. Ainsi ce n'était pas assez de renoncer aux chasses bruyantes, aux concubines adorées, il fallait encore se détacher des pompes habituelles à l'Église ; Arnaud de Brescia imposait la pauvreté, il voulait les cathédrales vides et les sanctuaires dépouillés ; il prêcha ses doctrines à Milan,- dans les marches romaines, partout où l'imagination brûlante répondait à son esprit. Il y eut un grand enthousiasme répandu sur ses pas, ses prédications étaient populaires ; on se levait en armes pour proclamer l'égalité de tous. Les féodaux du Milanais, les évêques, comprimèrent ces tentatives, et Arnaud de Brescia se retira dans la ville municipale de Zurich, au sein des montagnes, pour respirer l'air de la liberté<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Labbe et Cossard, *Sacrosanctorwn Conciliorum collectio*, Paris, 1671, in-folio.

<sup>2</sup> Béranger surtout, l'un des élèves d'Abélard. J'en parlerai plus tard. Consultez les œuvres d'Abélard, in-fol., p. 302.

<sup>3</sup> Les plus curieuses notices sur Arnaud de Brescia se trouvent dans le chroniqueur Othon de Frisingue, exact annaliste d'Allemagne. Othon était fils du marquis d'Autriche ; il fait beaucoup de philosophie au sujet d'Arnaud de Brescia. Il explique le mystère de la sainte Trinité et les distinctions à faire entre *Πρόσωπον* et *ὑποστασίς*, entre *οὐσίαν* et *οὐσίωσιν*, Othon de Frisingue, *De Gestis Frédéric.*, lib. II, cap. XI.

<sup>4</sup> L'école qui a tant exalté Abélard a dû tout naturellement élever haut Arnaud de Brescia. Gibbon a été impartial ; Muratori a donné une bonne notice dans ses *Annal. ital.*, ad ann. 1130-1150.

Quand l'Italie fut une fois encore en feu pour la querelle du peuple, du sénat et des papes, Arnaud de Brescia sortit de sa retraite et vint à Rome ; c'était le temps où l'on parlait de rétablir les tribuns, où l'on réchauffait les idées du Capitole et des consuls, où les sept collines fermentaient comme des volcans sous le peuple. Alors les doctrines d'Arnaud de Brescia durent faire une profonde impression, elles saisirent l'imagination des Transtévérains et de quelques pauvres clercs ; on se révolta contre les cardinaux et l'oppression qu'ils faisaient peser sur les paroisses. On vit une fermentation universelle dans Rome catholique ; les papes abandonnèrent le château Saint-Ange, ils ne pouvaient plus habiter la ville toujours émue, et qui rêvait son ancienne liberté et sa vieille splendeur. Arnaud de Brescia voulait faire revivre les ordres des chevaliers et de la plèbe, rendre le droit aux tribuns, réparer le sénat sacré<sup>1</sup>. La puissance d'Arnaud de Brescia finit sous le pontificat d'Adrien IV, Anglais d'origine, pape plein de fermeté et élevé dans le monastère de Saint-Alban. Arnaud de Brescia, retenu captif d'abord, fut condamné à périr par le feu comme hérétique ; ses cendres furent jetées dans le Tibre, pour imiter les vieux Romains, qui précipitaient dans les eaux jaunies du fleuve les citoyens livrés à la hache du licteur. Ce fut une des grandes tentatives de réformation. Arnaud de Brescia n'attaqua pas le dogme encore, sa doctrine n'était point philosophique, il appelait seulement une réformation matérielle, en plaçant la police de l'Église dans la pauvreté des clercs et l'égalité de tous.

A toutes les époques et sous des formes diverses l'autorité est ainsi attaquée par une opposition de réforme ; on ne va pas directement à ses doctrines et à son pouvoir, mais on l'ébranle par des idées populaires de réformation dans les mœurs et dans les habitudes. N'est-ce pas la condition de tout ce qui est puissant de susciter une résistance journalière ? L'Église était le pouvoir incontestable et reconnu ; l'examen commença donc à s'attacher à elle, à pénétrer son esprit, à juger sa constitution et sa force-, la guerre était déclarée à qui régnait. Grégoire VII avait posé les fondements d'une grande monarchie, et elle fut attaquée par toutes les voix, elle suscita toutes les oppositions ; c'était dans la condition de son existence, il ne fallait pas s'en étonner, car elle dominait le pouvoir de la société. Dans la marche du temps, l'autorité et l'examen forment comme les deux idées en lutte ; elles se transforment, mais elles ne meurent pas !

---

<sup>1</sup> Le chroniqueur Gunther explique ainsi le plan républicain d'Arnaud de Brescia :

*Quin etiam titulos Urbis renovare vetustos ;  
Nomine plebeio secernere nomen equestre,  
Jura tribunorum, sanctum reparare senatum.  
Et senio fessas mutasque reponere leges.  
Lapsa ruinosis, et adhuc pendentia muris  
Reddere primævo Capitolia prisea nitori.*

## CHAPITRE XXIII. — FIN DU RÈGNE DE LOUIS LE GROS - COMMENCEMENT DE LOUIS VII.

Premières batailles de Normandie. — Guerre nationale contre les Allemands. — Prise d'armes de la chevalerie de France. — L'oriflamme de Saint-Denis. — Retraite de la race germanique. — Guerre contre les Anglais. — Invasion de l'Auvergne. — Louis le Gros et sa lignée. — Corpulence du roi. — Sa maladie et sa mort. — Administration royale. — Chartres et diplômes. — Avènement de Louis VII. — Sacre. — Guerre. — Incendie de Vitry.

1116 — 1145.

Louis le Gros, roi batailleur de la féodalité, s'était habitué dès son enfance à combattre dans les champs de guerre ; on le voit incessamment autour du Paris assiéger les châteaux, dompter les comtes ; sa vie se passait en armes ; depuis son extrême jeunesse, dans le monastère de Saint-Denis jusqu'à sa mort, son père, Philippe Ier, lui avait donné le soin de guerroyer ; quand les châtelains des environs de Paris furent domptés, on put franchir ces fiefs si rapprochés de la cité, et Louis VI se rencontra dans de plus fortes luttes avec les chevaliers d'Angleterre et de Normandie, qu'animait toujours une profonde haine contre les Français. On se rappelle que Guillaume le Roux, roi des Anglais, était mort percé d'une flèche dans les sentiers les plus sombres d'une épaisse forêt où retentissait le hurlement des loups ; il avait eu pour successeur Henri Ier, surnommé le *Beau Clerc* ou l'*Escolatre*, à cause de sa science et de son amour de la dispute, caractère dominant de l'époque<sup>1</sup>. Henri l'Anglais ne dédaignait pas les batailles ; il avait hérité d'une certaine avidité de conquêtes ; désireux de nouvelles terres, il souriait aux fiefs plantureux, aux manses abondantes. La chevalerie de Normandie et d'Angleterre avait alors mis en usage les armures formidables ; un chevalier était tellement couvert de cottes de mailles, de hauberts, de cuirasses, de gantelets ; sa tête était si préservée par son casque et sa double visièrè, qu'il était impossible de l'atteindre ; les Anglais et les Normands savaient fortement caparaçonner les chevaux de manière à les rendre invulnérables<sup>2</sup> ; en vain on aurait cherché à percer le poitrail des nobles coursiers ! la pointe des épées s'émoussait, la lance était impuissante pour les atteindre ! La chevalerie normande était lourde dans ses mouvements, mais tellement impénétrable qu'on aurait dit une muraille d'acier ; lorsqu'un chevalier était renversé, il restait immobile sur la terre, nulle arme ne pouvait pénétrer jusqu'à sa poitrine j il fallait le prendre captif et prisonnier. La chevalerie de France avait imité les armures des Normands et des Anglais : souvent, lorsqu'ils se rencontraient sur un champ de guerre, tous roulaient dans la poussière ; on faisait prisonniers des masses de fer à coups de masse de fer, comme le dit un chant de Geste, mais le

---

<sup>1</sup> Orderic Vital, liv. IV, en le comparant à Matthieu Paris, qui commence à offrir quelque intérêt, liv. Ier.

<sup>2</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Lorica*, *Armis*, et ses notes sur Joinville.

sang ne coulait plus ; l'armure préservait le chevalier depuis le cimier de son casque jusqu'au dernier clou scellé au pied de son cheval de forte encolure<sup>1</sup>.

Dans la plaine de Brenneville, au Vexin normand, il y eut une de ces rencontres de chevalerie ; on ne compta que trois chevaliers morts parmi les neuf cents qui se heurtèrent lance contre lance, casque contre casque<sup>2</sup>. Les Français ne furent point heureux ; leurs rangs furent brisés, et il y eut cent quarante chevaliers pris par les Normands. Le roi Louis le Gros, reconnu dans la mêlée à sa corpulence, fut arrêté par un écuyer anglais qui, prenant la bride de son coursier, dit d'une voix forte en langue vulgaire : **Le sire roi est pris**. Louis, se levant sur ses étriers, asséna un coup de masse d'armes sur la tête de l'Anglais, et lui répondit : **Apprends qu'on ne prend jamais le roi, pas même aux échecs**. Les échecs n'étaient-ils pas la belle partie féodale dans les loisirs, l'image des coutumes et des lois de la chevalerie ? Or le roi ne pouvait être pris, parce qu'il fallait imprimer respect pour la suzeraineté. Louis le Gros fut obligé de fuir le champ de bataille ; il se confia à un serf qui le conduisit jusqu'à Chaumont. Un peu plus tard on voit apparaître une seconde fois en Normandie le roi à la tête des rustres et des paysans, conduits par les clercs ; chacun sous la bannière de la paroisse. Louis invoquait l'appui de la vieille race neustrienne, réduite en servitude, contre les Normands et les Anglais, qui la dominaient depuis Rolf le Scandinave et Guillaume le Conquérant. Les Neustriens étaient, par rapport aux Scandinaves et aux Anglais, dans la même servitude que les Gaulois avaient été envers les Francs et la race germanique<sup>3</sup> !

Ainsi finirent les batailles de Normandie, la belle province ; mais il y eut bientôt une invasion plus terrible : les Allemands, sous l'empereur Henri V, passèrent le Rhin et s'avancèrent vers les frontières de Champagne : tout ces blonds Germains à l'armure brunie voulaient envahir Reims, la vieille ville franque du sacre. Cette armée des Allemands se composait de Lorrains, de Bavaois, de Souabes et de Saxons, belliqueuse et forte chevalerie ; la race franque était ainsi menacée tout entière ; elle se leva avec enthousiasme ; il n'y eut pas d'hésitation parmi les grands vassaux ; les cartulaires content que deux cent mille hommes de forte mine se levèrent en ordre pour repousser les Allemands, car il s'agissait d'une guerre de nationalité, comme on en voit de temps à autre chez les peuples. Louis VI se mit à la tête de ce mouvement féodal, et ce fut alors que s'éleva au milieu de Saint-Denis l'oriflamme couleur rouge en forme de bannière, telle qu'elle ressemblait à la chape du martyr<sup>4</sup>. Le roi ne savait-il pas que le bienheureux saint Denis était le défenseur de la nationalité franque ? n'était-il pas le patron spécial et le protecteur particulier du royaume ? Le roi se rendit en hâte à ses pieds **et le sollicita du fond du cœur, tant par des prières que par des présents, de défendre le royaume, de préserver sa personne, et de résister, comme à son ordinaire, aux ennemis**. En outre, et suivant le privilège que les Français ont obtenu de saint Denis, de faire descendre sur l'autel les

---

<sup>1</sup> Les fortes armures normandes du XI<sup>e</sup> siècle sont très-rares aujourd'hui. Le grand travail du père Montfaucon en a reproduit quelques-unes, tom. Ier, ainsi que la tapisserie de la conquête normande en Angleterre et les vitraux de Saint-Denis.

<sup>2</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI.

<sup>3</sup> Voyez, sur cette guerre de Normandie et l'appui des communaux à Louis VI, Orderic Vital, liv. XII, p. 855-856.

<sup>4</sup> Suger se comptait dans le récit de cette guerre toute nationale. Il était abbé de Saint-Denis et avait assisté aux moindres événements de la prise d'armes. Voyez *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI.

reliques de ce pieux et miraculeux défenseur de la France, ainsi que celles de ses compagnons, comme pour les emmener au secours du royaume quand un État étranger ose tenter une invasion dans celui des Français<sup>1</sup>.

Ainsi parlait Suger en rappelant la patriotique institution du reliquaire de Saint-Denis, le vieux drapeau de la France, pour la défendre contre l'invasion étrangère : Le roi ordonna que cette cérémonie, continue-t-il, se fît pieusement et en grande pompe, et en sa présence. Enfin, prenant sur l'autel la bannière du comte du Vexin, pour lequel ce prince relevait de l'église de Saint-Denis, et la recevant pour ainsi dire de son seigneur suzerain avec un respectueux dévouement, le roi vola avec une petite poignée d'hommes au-devant des Allemands, pour parer aux premiers besoins de ses affaires ; il invita fortement toute la noblesse à le suivre. La France, avec son ardeur accoutumée, s'indigna de l'audace des ennemis ; partout elle mit en mouvement l'élite de ses chevaliers, et de toutes parts elle envoya de grandes forces et des hommes qui n'avaient oublié ni l'antique valeur ni les victoires de leurs ancêtres. Quand de tous les points du royaume notre puissante armée fut réunie à Reims, il se trouva une si grande quantité de chevaliers et de gens de pied, qu'on eût dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la terre, non-seulement sur les rives des fleuves, mais encore sur les montagnes et dans les plaines. Le roi ayant attendu là une semaine tout entière l'arrivée des Allemands, les grands du royaume se préparaient au combat et disaient entre eux : *Marchons hardiment aux ennemis, qu'ils ne rentrent pas dans leurs foyers sans avoir été punis, et qu'ils ne puissent pas dire qu'ils ont eu l'orgueilleuse présomption d'attaquer la France, la maîtresse de la terre. Que leur arrogance obtienne ce qu'elle mérite, non dans notre pays, mais dans le leur même, que les Français ont subjugué et qui doit leur rester soumis en vertu du droit de souveraineté qu'ils ont acquis sur lui. Ce qu'ils projetaient d'entreprendre furtivement contre nous, rendons-le-leur ouvertement*<sup>2</sup>.

Suger et les chroniques exaltées et patriotiques rappellent ainsi dans ce récit les opinions des vassaux de France contre la race allemande, l'ennemie de leur nationalité : barons, communaux, clercs étaient pleins d'impatience de marcher au-devant de l'armée envahissante. Cette ardeur fut calmée par les sages et les plus prudents du baronnage de France : Ils conseillaient d'attendre que les ennemis fussent entrés sur notre territoire, de leur couper la retraite, et quand ils ne sauraient plus où fuir, de tomber sur eux, de les culbuter, de les égorger sans miséricorde comme des Sarrasins ; d'abandonner sans sépulture, aux loups et aux corbeaux, les corps de ces Barbares, à leur éternelle ignominie, et de légitimer ces actes de rigueur et ces terribles massacres par la nécessité de défendre notre pays. Ainsi, dans leur haine profonde, les Français assimilaient la race germanique aux Sarrasins, aux ennemis des chrétiens ; il fallait que le ressentiment s'élevât au plus haut degré d'exaltation ; les infidèles n'étaient-ils pas les mécréants de Dieu même ! Cependant, reprend Suger, les grands du royaume rangent en bataille dans le palais et sous les yeux du suzerain les diverses troupes de guerriers, et règlent celles qui, d'après l'avis commun, doivent marcher ensemble. Ceux de Reims et de Châlons, qui sont plus de

---

<sup>1</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*. C'est le tableau le plus complet du règne. Suger parle avec prédilection de cette prise d'armes des Français contre la race allemande, chap. XXI.

<sup>2</sup> Comparez, sur ce grand mouvement des races franque et germanique, Suger, *Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI, et Othon de Frisingue, qui donne la contrepartie du récit dans le sens allemand, liv. IV.

soixante mille tant fantassins que cavaliers, forment le premier corps de bataille ; les gens de Soissons et de Laon, non moins nombreux, composent le second ; au troisième sont les Orléanais, les Parisiens, ceux d'Étampes, et la nombreuse armée du bienheureux saint Denis, si dévouée à la couronne<sup>1</sup>.

Voici donc les communes, le peuple de la paroisse, armés comme les chevaliers ; le courage vient au cœur de la race serfe ; cette race conquerra bientôt sa liberté, car elle combat aussi hardiment que les féodaux, et nul ne peut dès lors s'opposer à son émancipation. Le roi, plein d'espoir dans l'aide de son saint protecteur, s'écrie Suger, décide de se mettre lui-même à la tête de cette troupe : *C'est avec ceux-ci, dit-il, que je combattrai courageusement et sûrement ; outre que j'y serai protégé par le saint mon seigneur, j'y trouve ceux de mes compatriotes qui m'ont élevé avec une amitié particulière, et qui certes me seconderont vivant, ou me rapporteront mort, et sauveront mon corps*. Le comte du palais, Thibaut, qui était venu par son devoir féodal avec son oncle le noble Hugues, comte de Troyes, conduisait la quatrième bannière des hommes de France ; à la cinquième, composant l'avant-garde, étaient le duc de Bourgogne et le comte de Nevers ; Raoul, comte de Vermandois, renommé par son courage, illustre par sa proche parenté avec le roi, et que suivaient une foule d'excellents chevaliers et une troupe nombreuse tirée de Saint-Quentin et de tout le pays d'alentour, bien armée, de cuirasses et de casques, fut destiné à former l'aile droite. Les hommes de Ponthieu, Amiens et Beauvais formèrent l'aile gauche ; on mit à l'arrière-garde, le très-noble comte de Flandre, avec ses dix mille excellents soldats, dont il eût triplé le nombre s'il avait été prévenu à temps ; et près de ceux-ci combattirent Guillaume duc d'Aquitaine, le comte de Bretagne, et le vaillant guerrier Foulques, comte d'Angers, qui rivalisaient d'autant plus d'ardeur que la longueur de la route qu'ils avaient eue à faire, et la brièveté du délai fixé pour la réunion, ne leur avaient pas permis d'amener des forces considérables, lesquelles allaient durement venger sur l'ennemi l'injure faite aux Français<sup>2</sup>.

Ainsi se levaient la féodalité et les communes sans distinction ; la prise d'armes s'étendit aux barons de la Langue d'oc et de la Langue d'oïl, aux Flamands comme aux Aquitains ; l'unité monastique se manifeste avec sa tendance invariable ! Tout le baronnage féodal prit les armes, car il s'agissait de repousser la race germanique ; les mille gonfanons se déployèrent aux vents, l'ordre de bataille fut réglé par une volonté unique : Quand on attaquerait les Allemands, continue Suger, des charrettes chargées d'eau et de vin pour les hommes blessés ou épuisés de fatigue, devaient être placées en cercle comme une espèce de forteresse, pourvu que le terrain s'y prêtât ; ceux que des blessures ou la lassitude forceraient à quitter le champ de bataille, devaient aller là se rafraîchir, resserrer les bandages de leurs plaies, et reprendre des forces pour venir de nouveau disputer la palme de la victoire. Ces dispositions si redoutables, et la réunion d'une armée si courageuse retentirent bientôt ; dès que l'empereur en

---

<sup>1</sup> Cet armement des serfs et des communaux me paraît un des faits les plus curieux, qui parle un peu plus haut pour l'émancipation des masses que les Chartres des communes isolées. Suger, *Vita Ludovici Grossi*. Le monastère Saint-Denis était l'institution patriotique de France.

<sup>2</sup> Par cette énumération de vassaux, on voit suffisamment que la guerre était nationale ; jamais, en d'autres circonstances, les méridionaux n'auraient marché avec les hommes du Nord, les Aquitains avec les Flamands. Voyez Suger, *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI, et le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, tom. VIII, Mss.



eut connaissance, feignant, dissimulant, il couvrit sa fuite de quelque prétexte, marcha vers d'autres lieux, et préféra la honte de se retirer lâchement au risque d'exposer son empire et sa personne à la cruelle vengeance des Français et au danger d'une ruine certaine. A la nouvelle de sa retraite, il ne fallut rien moins que la prière des archevêques, des évêques et des hommes recommandables par leur piété, pour engager les Français à ne pas porter la dévastation dans les États de ce prince et à en épargner les pauvres habitants<sup>1</sup>. C'est ainsi que Suger raconte cette invasion des blonds Germains venant se briser contre la frontière de fer que leur opposait la féodalité des Francs ; la race allemande et lorraine fut forcée de respecter le territoire. Une grande joie éclata aux cours plénières, à l'aspect d'un tel succès ! et le roi Louis le Gros vint solennellement à Saint-Denis restituer l'oriflamme sacrée qui s'était déployée dans les camps pour la défense de la patrie. Le monastère retentit des hymnes saintes ; le roi vainqueur déposa sa couronne d'or sur l'autel ; on le vit humblement porter sur ses épaules les châsses vénérables d'argent qui contenaient les corps des martyrs : ce pèlerinage des Français à Saint-Denis était, pour le moyen âge, comme les actions de grâces des vieux Romains au Capitole, quand ils allaient remercier les dieux de la patrie ! Nul ne les tournait en dérision.

Tout prospéra depuis pour la guerre. Les Anglais avaient menacé une fois encore d'envahir le Vexin ; ils furent repoussés ; les Auvergnats, nation remuante des montagnes, avaient un comte aussi audacieux qu'eux-mêmes, lequel persécutait l'église de Clermont ; Louis le Gros marcha sans hésiter contre les Auvergnats ; sa cour était belle et éblouissante : on y voyait le belliqueux comte d'Angers, le puissant comte de Bretagne, et Guillaume, l'illustre comte de Nevers. La féodalité s'habitua à se grouper sous les bannières royales comme vers le centre de la nationalité ; on assiégea Clermont et le château de Montferrant ; c'était merveille à voir que l'éclat des cuirasses et des casques frappés par le soleil ! Amaury, comte de Montfort, eut les honneurs du siège. Cette expédition se poursuivit à la face des Aquitains, la nation méridionale qui, pour venir au secours des Auvergnats, avait quitté Bordeaux sur la Garonne<sup>2</sup> ; Auvergnats, et Aquitains parlaient la même langue, avec des nuances bien légères ; ils avaient les mêmes traits de caractère, et les Français leur étaient également étrangers ; la rivière de Loire n'était-elle pas la grande séparation des deux nationalités ? l'invasion germanique avait pu seule les réunir un moment sous les armes ! Les Aquitains s'avancèrent sans oser attaquer les barons de France, et leur duc écrivit à Louis VI une chartre de soumission ; elle constate les rapports des grands fiefs avec le suzerain, qui chaque jour se développent : Ton duc d'Aquitaine, seigneur roi, te souhaite santé, gloire et puissance ; que la grandeur de la majesté royale ne dédaigne point d'accepter l'hommage et le service du duc d'Aquitaine, ni de lui conserver ses droits ; la justice exige sans doute qu'il te fasse son service, mais elle veut aussi que tu lui sois un suzerain équitable<sup>3</sup>. Le comte d'Auvergne tient de moi l'Auvergne, comme je la tiens de toi ; s'il s'est rendu coupable, je dois le présenter au jugement de ta cour quand tu l'ordonneras ; cela je ne l'ai jamais refusé : il y a plus, j'offre de le faire, et je te supplie humblement et avec instance d'y consentir. En outre, et pour que ton Altesse daigne ne conserver à cet égard aucun doute, je suis prêt à lui donner

---

<sup>1</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI.

<sup>2</sup> *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1126. L'abbé de Camps a publié plusieurs actes diplomatiques relatifs à cette guerre d'Auvergne.

<sup>3</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI.

tous les otages qu'elle croira nécessaires. Si les grands du royaume jugent qu'il en doit être ainsi, que cela soit fait comme ils diront. Le roi ayant donc délibéré sur ces propositions avec les grands du royaume, reçut du duc d'Aquitaine, comme le commandait la justice, la foi, le serment, des otages en nombre suffisant ; il rendit la paix au pays et à l'Église, fixa un jour précis pour régler et décider, en parlement à Orléans et en présence du duc, entre l'évêque et le comte, les points auxquels jusqu'alors les Auvergnats avaient refusé de souscrire ; puis, ramenant glorieusement son armée, il retourna victorieux en France<sup>1</sup>. Les progrès de la royauté se développent rapidement ; le règne de Philippe Auguste, qui acheva l'œuvre, se prépare ; l'obéissance des grands feudataires s'établit d'après certains principes. Louis le Gros avance le triomphe de la suzeraineté dominant les féodaux ; ce prince passait sa vie dans les batailles ; le roi, depuis son enfance, était toujours à cheval, poursuivant çà et là les barons dans ses conquêtes ; il avait une bonne réputation de guerre ; hélas ! l'incessante activité de son corps ne l'avait point empêché de grossir démesurément ; tout enfant, il avait déjà de larges épaules, des membres forts et épais ; un peu plus tard il ne pouvait plus se tenir en sa selle, et dans son expédition d'Auvergne ses cuisses étaient si grosses, sa poitrine si large, ses membres si épais, qu'on était obligé de le mettre à cheval comme une tour de châtelainie<sup>2</sup> : les hommes d'armes avaient besoin de voir tout le courage du roi, d'assister à ses batailles, pour ne pas le prendre en moquerie, tant il était grotesque ; comment tout joyeux chevalier n'aurait-il pas ri aux éclats sous son casque d'acier, quand cette grosse boule de roi roulait sur la selle ? Mais Louis le Gros frappait dur et fort l'insolent qui osait mal dire de son suzerain ! Il se désolait pourtant de voir en vieillissant cette corpulence s'arrondir encore ; on lui disait de jeûner, et le roi ne pouvait s'abstenir de manger de la venaison et de boire à grands flots le vin de Rébéchin et d'Orléans. Il est à remarquer que presque tous les féodaux, après quarante années, avaient la panse rebondie, bien repue de toutes choses ; et à côté d'eux ils avaient ces moines vivant dans l'abstinence, comme pour symboliser la lutte de la chair et de l'esprit, de la force brutale qui se repaît de viande, et de l'indigence qui vit de méditation.

Louis VI avait été fiancé à Lucienne, fille de Guy le Rouge, sire de Rochefort, avant qu'elle fût nubile, selon la coutume. Comme le mariage ne fut point accompli, le roi se remaria avec Alix ou Adélaïs, fille du comte de Maurienne ou de Savoie, Humbert II<sup>3</sup>. Il en avait eu une longue lignée vivante en son manoir ; son fils aîné portait le nom de Philippe, varlet jeune et ardent, et qui mourut d'une façon malheureuse. Voilà qu'il s'en revenait un peu haletant de Saint-Marcel, gros bourg assez lointain de Paris en l'île, sur le revers de la montagne de Sainte-Geneviève, au delà des ruines du palais de Julien ; son fringant cheval de bataille s'en allait au galop, lorsqu'un porc, car il y en avait beaucoup aux rues et fumiers de la cité, vint se mettre dans les jambes du fougueux coursier ; le cheval effrayé se cabra et renversa le jeune prince, qui mourut cruellement de sa chute<sup>4</sup>. Le roi le pleura comme l'héritier de sa race et de sa couronne. Le fils puîné, du nom de Louis, prit la place de son frère ; il fut sacré immédiatement à Reims et reconnu comme successeur ; rien n'était moins sûr alors que la

---

<sup>1</sup> Cette pièce est aussi rapportée par l'abbé de Camps, *Cartulaire* de Louis le Gros, tom. IX et X, Mss.

<sup>2</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI.

<sup>3</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. II, in-4°.

<sup>4</sup> Suger, *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI.

transmission du pouvoir royal. La cérémonie se fit dans la cathédrale, comme on le dira plus tard, avec des pompes inaccoutumées ; il fallait inspirer respect et obéissance aux vassaux.

Le roi avait encore plusieurs enfants d'Adélaïs : Louis qui régna, puis Henri qui se fit moine de Clairvaux, et plus tard fut élu à l'évêché de Beauvais et salué comme archevêque de Reims. Robert, le quatrième, fut la souche de la grande branche des comtes de Dreux ; le cinquième, Pierre de Courtenay, est la noble tige de cette illustre race que je retrouve partout dans les annales du moyen âge. Salut donc à toi, souche royale des Courtenay, avec tes fleurs de lis au blason, ici tenant la charrue, là l'épée, te renouvelant par tes fils dans toutes les provinces ; tu brillas en Angleterre, à Constantinople, en France, dans l'Orléanais, dans la Bourgogne, digne de ton cri d'armes et de ton écu au champ d'azur<sup>1</sup> ! Le sixième et le septième fils de Louis VI, Philippe et Hugues, finirent leur vie en se consacrant à Dieu. Constance, fille de Louis le Gros, épousa Eustache, comte de Boulogne ; veuve, elle se remaria à Raymond V, comte de Toulouse, alliances féodales qui furent chantées partout dans les cours plénières par les troubadours de la Langue d'oc !

Combien il vieillissait Louis le Gros ! Il était inquiet, mécontent de ce ventre proéminent qui l'obligeait de rester couché sur son séant et de dormir debout ; il pouvait à peine marcher quand il touchait les écrouelles à tous les pauvres dans son palais, ou bien quand il allait à Saint-Denis pour visiter les reliques ou entendre sonner la grande horloge, qu'on remontait trois fois par jour. Dans cette année la maladie vint ; le roi fut pris d'une affreuse dysenterie, et il maigrit tant qu'il n'était plus reconnaissable<sup>2</sup> ; il vit bien dès lors que c'en était fait de lui et qu'il fallait recommander son âme à Dieu. Les chaleurs de l'été étaient étouffantes, elles brûlaient et accablaient ; Louis se vit près de la mort ; il désirait se faire transporter à l'église Saint-Denis, il n'en eut pas la force ; de sa voix mourante il ordonna de le déposer sur une croix de cendres, et c'est là qu'il rendit l'âme dans les calendes d'août 1137 ; il avait atteint la soixantième année de son âge<sup>3</sup>. Louis le Gros fut surtout un roi batailleur, qui constitua la royauté par de forts coups d'épée et de longs soucis ; on a voulu voir en lui un légiste, un prince qui émancipa le peuple dans une vue d'équité et d'égalité politique. Si Louis le Gros donna la liberté aux paysans et aux serfs, ce fut surtout par un motif de guerre et de conquête ; il avait à lutter contre les sires féodaux du Parisis et de la Normandie, contre les possesseurs de châteaux qui dévastaient le territoire de la cité ; il avait à repousser la race germanique. Louis VI invoqua l'appui des serfs et des communaux ; il fit marcher les paysans et les manants sous les bannières de leurs paroisses et de leurs curés. La cause première de l'émancipation communale est toute belliqueuse et intéressée ; la source morale est dans la croisade, dans ce mouvement démocratique imprimé à tout un

---

<sup>1</sup> Il y a eu de grands travaux sur la généalogie des Courtenay. Gibbon les a parfaitement résumés dans une dissertation à part de son bel ouvrage sur le Bas-Empire. Ducange, dans ses notes sur la Byzantine, a beaucoup parlé des Courtenay. Voyez aussi ses notes sur Joinville, in-4°.

<sup>2</sup> Voyez, sur la fin de Louis VI, la biographie royale, si détaillée par Suger, *Vita Ludovici Grossi*, chap. XXI.

<sup>3</sup> Louis le Gros fut enseveli à Saint-Denis. A cette occasion, Suger s'écrie :

*Felix qui potuit, mundi nutante ruina,  
Quo joscat præscisse loco.*

peuple par la prédication. Les masses s'émurent, on invoqua leurs armes ; Pierre l'Ermite, saint Bernard s'adressèrent à tous sans distinction, et de cette égalité devait résulter naturellement une organisation de ce peuple dont on invoquait le bras ; le fort ne pouvait pas rester longtemps serf. Tant que les populations de la campagne furent éperdues devant les Barbares, tant qu'elles se cachèrent dans les souterrains des châteaux, sous l'épée des barons et des châtelains, elles furent réduites au servage, et cela devait être ; dès qu'elles prirent un peu d'énergie, elles secouèrent le joug : c'était leur droit, elles l'avaient conquis par les armes.

Les ordonnances du règne de Louis le Gros sont néanmoins nombreuses : une de ses premières Chartres indique un bourgeois de Paris expert dans l'art géométrique pour arpenter toutes les terres de France<sup>1</sup>. L'abbaye de Saint-Denis, dit une autre chartre, pourra tenir un marché en son nom et à son profit<sup>2</sup>. Les serfs de l'église de Saint-Maur pourront désormais stipuler en droit et être admis en témoignage contre les personnes franches<sup>3</sup> ; les habitants de Saint-Germain, au diocèse de Chartres, sont tous affranchis de servage et exerceront toute la justice<sup>4</sup>. Une chartre reconnaît le droit de bourgeoisie à un serf du nom de Richard des Costes<sup>5</sup> ; puis vint la commune de Laon avec ses privilèges et franchises. Toutes ces lettres, Chartres et diplômes sont scellés de la main du digne roi Louis VI, *que Dieu ait reçu en son saint paradis*, comme le dit la pieuse chronique de Saint-Denis en France !

Il faut maintenant vous parler de l'enfance et gestes de Louis VII, de la noble lignée, et revenir un peu sur les temps. Quand la mort implacable eut enlevé le fils aîné dans la race de Louis le Gros, du nom de Philippe, le roi s'empressa de couronner le second des fils de son lignage, Louis, jeune varlet de belles espérances : qui peut répondre du temps dans la vie de l'homme ? Or, tous les barons s'étaient rendus, sur l'avis et semonce de leur suzerain, dans la belle cité de Reims ; la loi féodale leur en faisait un devoir, et nul tenancier n'eût manqué aux cérémonies des cours plénières quand ils étaient mandés pour un grand plaid. Dans cette circonstance surtout, le pape Innocent II, exilé de Rome, devait présider au sacre et couronnement de Louis VII ; sainte sanction que cette main du pape se reposant sur le front d'un prince<sup>6</sup> ! La cérémonie du sacre eut lieu à Reims avec les pompes royales : il fallait imprimer un peu d'éclat sur l'enfance de l'héritier du suzerain, afin d'éviter les révoltes et séditions ! Le pape visita d'abord Saint-Denis en France pour adorer les saintes châsses ; car tous devaient saluer monseigneur saint Denis. Suger a raconté lui-même toutes les pompes pontificales qui accompagnèrent la visite d'Innocent II à son abbaye. *Le pape, dit-il, suivi de plusieurs cardinaux, sortit de grand matin de l'abbaye, et se retira au prieuré de Lettrée ; là tous se parèrent de leurs plus riches ornements, comme ils ont coutume de faire à Rome dans les grandes cérémonies ; on mit sur la tête du pape un diadème composé d'une mitre couronnée par le haut d'un*

---

<sup>1</sup> Datée de Paris, 1115, Ordonn. du Louvre, tom. II, p. 381.

<sup>2</sup> Mai 1118, Ordonn. du Louvre, tom. XV, p. 478.

<sup>3</sup> *Ut servi sanctæ Fossatensis ecclesiæ adversus omnes homines, habeant testificandi et bellandi licentiam*. Cod. Louv., tom. I, p. 4.

<sup>4</sup> Cod. du Louv., tom. XVI, p. 321.

<sup>5</sup> Lyon, 1126. *Gloss.* de Ducange. Voyez *Henrton de Pansey, Autorite judiciaire*, p. 38, note.

<sup>6</sup> Voyez dans Marlot, *Hist. Rem. metrop.*, tous les détails sur cette cérémonie, liv. II, p. 348.

cercle d'or, en manière de casque. Le saint-père étant monté ensuite sur une mule blanche caparaçonnée, tous les cardinaux, couverts de longs manteaux et montés sur des chevaux de couleur différente, dont toutes les housses étaient blanches, allaient devant lui deux à deux en chantant des hymnes. Les barons et autres feudataires de l'abbaye marchaient à pied, conduisant la mule du pape par la bride ; d'autres précédaient et jetaient quantité de pièces de monnaie pour écarter la foule. Toutes les rues étaient tendues de riches tapisseries et jonchées de verdure. Outre plusieurs batailles de chevalerie qui vinrent par honneur au-devant du pape, il y eut un concours prodigieux de peuple<sup>1</sup> ; les juifs mêmes de Paris accoururent à ce spectacle, et présentèrent au pape le livre et la loi en un rouleau couvert d'un voile. A cet hommage le saint-père répondit par ces paroles pleines d'une tendresse compatissante : *Que le Dieu tout-puissant daigne ôter le voile qui couvre les yeux de votre cœur !* Enfin le pape arrive à la basilique des Saints-Martyrs, toute brillante de l'éclat des couronnes d'or et des pierreries beaucoup plus précieuses que l'or et l'argent. Il célébra les divins mystères avec nous, et nous immolâmes ensemble le véritable agneau pascal ; après quoi, on descendit dans le cloître tout couvert de tapis sur lesquels on avait dressé des tables ; là le pape et toute sa suite, couchés à l'antique, mangèrent d'abord l'agneau matériel ; on s'assit, et le reste du festin, qui fut très-splendide, se fit comme à l'ordinaire<sup>2</sup>. Les chartres et diplômes ont ainsi précieusement conservé la visite du pape à Saint-Denis ; cet honneur était si mémorable !

Louis le Gros salua lui-même son fils comme son seul héritier, et le lit reconnaître en ce titre par tous les comtes et féodaux de France. Louis, fils du roi, lors de son sacre, avait dix ans à peine ; élevé dans le monastère de Saint-Denis, il s'était instruit comme son père dans les arts de la grande chevalerie, qui formaient l'éducation des varlets. On vient de dire que le pape Innocent II, qui alors visitait les monastères de France, versa sur son jeune Iront l'huile de la sainte ampoule, et l'enfant promit à son tour de maintenir les privilèges de l'Église et les franchises des féodaux et du peuple<sup>3</sup>. Cet empressement à faire sacrer l'héritier de la couronne s'expliquait par l'esprit hautain des vassaux ; rien n'était moins ferme et constant que la coutume de l'hérédité ; il fallait faire reconnaître et saluer l'hoir présomptif du vivant de son père ; autrement le pauvre orphelin pouvait être abandonné par les vassaux ; les acclamations des barons devaient retentir sous les voûtes de la cathédrale pour reconnaître le successeur du roi, comme la framée des Francs, bruissant sur le champ de guerre, saluait les fils de Clovis. Louis, l'enfant du suzerain, revint en la cour plénière de Paris sous l'aile de son père ; il le suivit dans quelques-unes de ses prouesses de chevalerie, et quand il fut arrivé à l'âge d'amour et de fiançailles, Louis le Gros, le roi de France, se hâta de lui choisir une femme. Les feudataires n'avaient pas grand lignage, on était en guerre avec le comte de Champagne ; le duché de Normandie était en litige et exposé à mille hostilités ; la Bourgogne était unie par famille à la couronne, de sorte que les prohibitions de mariage empêchaient toute union du roi et d'une fille de la féodalité du Nord<sup>4</sup>. Tant de grands vassaux étaient à la croisade ! L'Angleterre et la Germanie étaient livrées à des hostilités de chevalerie interminables ; les prud'hommes répétaient donc :

---

<sup>1</sup> Suger, *de Vita Ludovici Grossi*, cap. XXI.

<sup>2</sup> Comparez Suger, chap. XXI, et Baronius continué par Pagi, ad ann 1130-1140.

<sup>3</sup> *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1130-1135.

<sup>4</sup> *Art de vérifier les dates*, tom. III, in-4°.

## Quelle noble épouse choisirons-nous pour le jeune Louis, l'héritier de la couronne de France ?

La Loire séparait d'une manière inflexible la Langue d'oc de la Langue d'oïl ; il y avait au Midi le beau et puissant duché d'Aquitaine, terre vaste, autrefois royaume sous les races franque et visigothe, et alors encore la plus riche terre de la Gaule. Quand on avait passé Blois et Tours, en laissant le Maine et la Bretagne sur la droite, on trouvait là une population gaie, chanteuse, toujours disposée aux plaisirs ; elle avait plus d'une fois excité les vives plaintes des vieux chroniqueurs. Quand les Francs portaient les cheveux rasés, les Aquitains laissaient pendre de longues boucles noires sur les épaules ; ils les parfumaient d'essences aussi odorantes que les fleurs qui s'épanouissaient sous leur soleil ; ils ne portaient pas de barbe, tandis que les Francs austères la laissaient pendre longue et crépue jusque sur leur poitrine ; leurs vêtements étaient serrés de taille, courts et collants sur leurs membres, pour mieux les dessiner et les laisser paraître Hélas ! ces vêtements courts avaient fait l'indignation du moine Glabert, le cénobite du Parisis, lors de l'arrivée de la reine Constance<sup>1</sup> ! Le chroniqueur indigné loue les barons francs de leurs longues robes ; ceux-là ne se distinguaient, l'hiver de l'été, que par les fourrures d'hermine et la dépouille des forêts qui couvraient leurs corps. Tout était plaisant et de galante avenance parmi les méridionaux ; ils venaient d'inventer les chaussures longues retroussées, nommées plus tard *à la poulaine*<sup>2</sup>, tellement pointues, qu'elles s'élançaient comme des cornes de cerf jusqu'au genou. Que dire des femmes du grand fief méridional ? elles n'avaient pas non plus ces robes pudiques et à long plis qui tombaient jusque sur les pieds des châtelaines de France et de Normandie, comme un souvenir des chastes druidesses de la race germanique : les femmes du Midi se dégageaient la taille ; leurs vêtements étaient courts, leurs figures étaient au vent, comme le disent les sévères légendaires ; elles aimaient les chants des troubadours. Les châtelaines du Midi présidaient aux cours plénières et aux jeux d'amour chantés par les jongleurs de la langue d'oc<sup>3</sup>.

Que de belles escarboucles ne rayonnaient pas dans la couronne ducale d'Aquitaine ! Nombre de duchés et de comtés relevaient de Bordeaux sur la Garonne. Le Limosin, d'abord avec ses vicomtes, sa cathédrale de Limoges, dédiée à saint Martial, sa chevalerie brillante et courageuse avec ses cris d'armes ! Le Quercy, de si antique race, où chaque tourelle avait son seigneur, chaque manoir ses faucons et ses lévriers, chaque comte raille traits d'arbalète pour décocher à tout venant ! Parlerons-nous du comté de Toulouse ou de la vicomte de Béziers ? Puis, toutes ces cités plantureuses et brillantes, où la vigne croît avec ses pampres jaunis et déployés, quand le soleil rayonne sur les coteaux : Alby, Nismes, Montpellier, cités si joyeuses, à la science gaie, quand on les comparait à Orléans aux noires murailles, à Blois même, sous ces forêts de la Loire, où s'abritaient les moines de saint Benoît ! Au Midi, le feu était à la tête et au cœur de toute la population ; nobles et troubadours, disait la chronique des cours plénières<sup>4</sup> !

---

<sup>1</sup> Voir le texte de Glabert.

<sup>2</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, t. III, règne de Louis VII, in-4°.

<sup>3</sup> *Collect.*, pièces des troubadours, par M. Raynaud, tom. I. Dissertations sur ces cours d'amour.

<sup>4</sup> J'ai déjà dit que le plus beau travail sur la race méridionale a été fait par les deux modestes bénédictins dom Vaissète et dom Levic ; voyez sur cette époque, le 2e vol. in-

Le duché d'Aquitaine était sous la suzeraineté de Guillaume IX, issu d'une des grandes lignées de la race méridionale, noble homme, pieux à la fin de ses jours, et qui avait brisé de sa dure main, dans sa jeunesse, plus d'une crosse épiscopale au milieu des conciles. Quand les années vinrent, et avec elles le repentir, Guillaume résolut de faire un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, lieu vénéré en Espagne comme l'était le tombeau du Christ pour les pèlerins de Jérusalem. Guillaume n'avait pas d'enfants mâles, mais seulement deux filles : l'aînée, Aliénor, était l'héritière de son fief, car, dans les coutumes du Midi, femmes et filles héritaient féodalement ; la seconde dans la lignée de Guillaume se nommait Alix ; comme Aliénor, ardente et légère dans les tenons, dire d'amour aux légendes du Poitou<sup>1</sup>. Depuis longues années Louis convoitait le duché d'Aquitaine comme la perle du bel État de France ; Suger lui conseilla de l'obtenir par noces et fiançailles : une négociation pour le mariage s'engagea par le conseil de l'abbé de Saint-Denis ; or, Louis VI se sentant près de sa fin, envoya son fils bien-aimé dans la terre d'Aquitaine pour accomplir les royales noces. On venait d'apprendre que Guillaume en s'acheminant vers le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, avait été saisi de maladie, et la malemort s'était emparée de lui avant d'arriver au saint lieu ; le fougueux baron, contempteur de l'Église en son jeune âge, avait fermé les yeux couché sur la cendre de la pénitence<sup>2</sup>.

Aliénor héritant du fief d'Aquitaine, n'était-ce pas le cas de hâter le mariage, afin d'obtenir cet immense héritage pour la couronne de France ? Voilà donc le fils du roi Louis le Gros, accompagné du sage Suger, vêtu de sa chape abbatiale et suivi d'une belle chevalerie sous les ordres de Thibaud, comte de Blois, et du comte de Vermandois, qui s'achemine vers les terres d'Aquitaine. Le temps printanier rayonnait ; c'étaient tout à la fois une pompe féodale et une armée pour la conquête, car on n'était rien moins que sûr des Aquitains, si hostiles aux Francs. Les châtelains du Midi voudraient-ils se soumettre à la souveraineté du roi ? Les corps de bataille s'avançaient donc les gonfanons déployés, traversant les villes, les campagnes, jusqu'à Bordeaux sur la Garonne, la cité où les ducs d'Aquitaine tenaient leur cour plénière. Quelle plaisance il y eut dans ce voyage pour les chevaliers abandonnant la pouilleuse Champagne ou la Brie fangeuse ! Toutes les tours brillaient pour eux d'un éclat inaccoutumé ! toutes les cités resplendissaient de leurs pierres blanchâtres ! on vit bien de riches terres ! tout cela était du duché d'Aquitaine ! Aliénor fut fiancée par Suger lui-même au jeune prince Louis, et puis cette noble chevalerie se remit en marche, chevauchant par voies et par chemins sous leurs bannières éblouissantes.

Ce fut un bel itinéraire, dont parlent les chroniques avec ravissement : mais lorsqu'on arriva vers Poitiers, un messenger vint de Paris en toute hâte ; il était vêtu de deuil, et annonça la triste nouvelle que le roi Louis VI était mort en sa cour. Les joies se changèrent en tristesse ; Suger, dans sa prévoyance, fut fort inquiet des résolutions qu'allaient prendre les féodaux du royaume. Que pourrait-

---

fol. Depuis on a publié un lourd et prétentieux travail sur la Gaule méridionale ; il n'apprend pas un fait nouveau.

<sup>1</sup> Comparez Aimoin, *Continuat.*, chap. LII, *Gest. Ludov. VII*, cap. I ; Duchesne, tom. IV, p. 390 : *Hist. glorios Ludovic.*, Duchesne, tom. IV, p. 412.

<sup>2</sup> *Cum apud castrum Bestisiacum rex Ludovicus Grossus pervenisset, celeriter subsequuti sunt eum nuncii Guillelmi, ducis Aquilanice, denuntiantes eumdem ducem ad sanctum Jacobum peregre profectum in via demigrasse.* Suger, *de Vita Ludovic.*, Duchesne, tom. IV, p. 390.

on résoudre<sup>1</sup> ? Le jeune prince, fils de Louis le Gros, qui venait avec une suite d'Aquitains et de méridionaux, serait-il salué roi avec Aliénor sa nouvelle épouse, déjà en haine à la race franque, comme Constance, la femme de Robert ? La transmission de la couronne aurait été simple et naturelle, si la loi de l'hérédité avait été incontestablement admise ; mais cette loi n'était point assez vieille. Si les clercs et les abbés la soutenaient invariablement, en invoquant les saintes Écritures, il n'en était pas ainsi des féodaux, toujours prêts à heurter dans les batailles les poitrails de leurs forts coursiers et à briser une lance<sup>2</sup>. C'était dans cette crainte d'une résistance que Louis le Gros avait fait sacrer son fils encore enfant, dans la basilique de Reims, par le pape Innocent II ; ou l'avait reconnu roi et son successeur à la couronne. Néanmoins, tant l'habitude de batailler était grande parmi ces hommes d'armes, qu'il y eut encore une résistance des barons et des comtes féodaux : et tandis que le jeune roi entraît bannière déployée dans les murs de Paris la cité, une ligue de châtelainie se formait contre lui pour ne pas reconnaître son droit.

Cette révolte fut rapide et se répandit dans le Parisis et la Bourgogne. Le roi Louis VII cherchait à se faire saluer comme suzerain naturel ; il ne visitait pas une seule abbaye, il n'assistait pas à une seule des cérémonies catholiques, sans qu'un évêque ou un abbé lui posât la couronne au front. Il fallait matérialiser pour ainsi dire la puissance royale, et montrer à tous que l'église reconnaissait comme sainte l'onction que Louis VII avait reçue des mains d'Innocent II dans la cathédrale de Reims. Les clercs suivirent les intentions de Suger, et les évêques reconnurent Louis VII pour le roi successeur de Louis le Gros<sup>3</sup>. Tous les féodaux n'en tinrent compte ; il y eut des rébellions en Champagne ; les barons et les communaux prirent les armes, et, sur l'avis de Suger, le roi courut les réprimer. Ces batailles de lances vinrent tumultueusement jusqu'à Troyes ; et comme tous se disposaient à une vigoureuse résistance, Louis VII assiégea Vitry. Cette guerre contre les Champenois se liait aussi à une cause en dehors des prétentions féodales contre le suzerain. Dans son voyage aux provinces du Midi, le roi s'était fait accompagner par Thibaud, le comte de Champagne ; l'aspect de ces beaux fiefs au milieu des eaux et des prairies, ce ciel bleu et ces femmes du Midi avaient tourné la tête à la plupart des chevaliers ; le comte de Vermandois, le cousin de Louis VII, s'était épris d'Alix de Guienne en même temps que le comte de Champagne ; cette circonstance amena une de ces haines et rivalités de chevalerie qui ne se pardonnaient pas dans ces âmes bouillantes. Le comte de Vermandois fut préféré ; ainsi les deux parents épousèrent les deux sœurs, Aliénor et Alix. Le comte de Champagne n'oublia pas cet outrage, il se déclara l'ennemi du roi ; on le vit en toutes circonstances<sup>4</sup> : si le pape jette l'interdit sur la cour du suzerain à cause d'un débat avec l'évêque de Bourges, s'il fulmine l'excommunication par suite du mariage incestueux du comte de Vermandois avec Alix, sœur d'Aliénor, c'est Thibaud de Champagne qui se fait le défenseur du saint-siège, et il paraît en champ clos avec ses batailles de lances. Le roi Louis VII quitta sa cour plénière afin de punir Thibaud ; la Champagne fut envahie, et les hommes du roi assiégèrent Vitry.

---

<sup>1</sup> Voyez le savant Besli, *Preuves de l'histoire des comtes de Poitou*, p. 490.

<sup>2</sup> *Cartulaire* de l'abbé de Camps (art. *Louis VII*), portefeuilles Fontanieu, Mss. Bibliothèque royale.

<sup>3</sup> *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1137-1140.

<sup>4</sup> Suger, *Vita Ludovic. VII*. Comparez avec les propres épîtres de saint Bernard dans l'édition de Chifflet, ad ann. 1667.



Ce fut une exécution barbare, car Louis VII avait juré d'être seigneur inexorable envers les communaux de Vitry. Louis VII monta, l'épée au poing, jusque sur le haut des remparts, sa colère fut si grande, que nul ne fut épargné : pauvres communaux, comment éviter les yeux flamboyants du suzerain<sup>1</sup> ! Le bourg de Vitry fut ars et brûlé ; on voyait briller les flammes des lieux lointains. En vain les pauvres serfs se réfugiaient dans l'église, Louis VII y pénètre : quand le suzerain est lancé, il est comme le sanglier furieux qui fracasse tout devant lui. Sans respect pour les autels et le sanctuaire, le sang coula sur le marchepied (les chasses, et sortait à grands flots par les portes de l'église. Ces marques de la colère inexorable du seigneur restèrent longtemps indélébiles sur les murailles, et le bourg s'appela Vitry-le-Brûlé, en commémoration de ce sanglant massacre.

Un cri lamentable fut poussé par les communaux quand on apprit la cruauté du seigneur roi ; les clercs firent entendre des paroles éclatantes contre le monarque cruel qui n'avait rien respecté dans sa colère ! saint Bernard surtout appela les grands repentins pour expier ce forfait inouï de l'autel du Christ baigné dans le sang<sup>2</sup>. Pénitence ! pénitence !<sup>3</sup> et ce cri brisa le cœur de Louis VII ; le souvenir du massacre de Vitry le suivait partout comme un spectre affreux dans ses rêves ; il voyait devant lui un peuple de cadavres. Les clercs ne portaient jamais la parole sans rappeler ce massacre à la pensée du roi ; sa passion ardente pour la reine Aliénor ne l'arrêtait pas dans ces accès de repentir, qui éclataient par la macération et les prières. Louis VII fut dès lors un roi pénitent, un prince de douleurs. Aliénor, princesse légère, sentit naître une sorte d'antipathie pour un roi si péniblement distrait ; Aliénor s'attendait à voir en France les cours plénières, les dignes chevaliers brisant des lances dans les tournois pour elle, les trouvères et les jongleurs chantant des vers à sa louange ; elle se vit entourée de macérations, de jeûnes et de pénitence. Les filles du Midi, comme la Madeleine, se repentent plus vivement, mais il faut pour cela que la passion soit usée, et que les déceptions de la vie arrivent par la tristesse et le désabusement ; alors les pleurs forment les grands ruisseaux qui tombent en cascade du haut des monts de la Sainte-Baume<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Saint Bernard dénonce avec sa puissance de parole la barbare conduite du roi au siège de Vitry, *Epist.* 67, apud Chifflet.

<sup>2</sup> *Epist.* 67, apud Chifflet.

<sup>3</sup> La croisade fut la grande pénitence. Cependant Othon de Frisingue donne une autre origine au pèlerinage : *Ludovicus dum occulte Jerusalem eundi desiderium haebat, eo quod frater suus Philipus eodem voto astrietus, morte praventus fuerat.* (Otto Freising, lib. I, cap. xxxiv.)

<sup>4</sup> Légende méridionale sur la sainte Madeleine des Basses-Alpes, à quelques lieues de Saint-Maximin.

## CHAPITRE XXIV. — LES COLONIES CHRÉTIENNES D'ORIENT. - CROISADE DE LOUIS VII.

Royaume de Jérusalem. — Principauté d'Antioche. — Comté d'Édesse. — de Tripoli. — Services féodaux. — Assises de Jérusalem. — Les Hospitaliers. — Les Templiers. — Baronnage de Palestine. — Populations chrétiennes. — Zengui et les émirs de la Syrie. — Préparatifs de la croisade. — Prédication de saint Bernard. — Louis VII en Orient.

1102 — 1148.

La chronique ne vous délaisse pas, nobles pèlerins, dans vos courses en Palestine, vous dévouant au service du Christ ! n'êtes-vous plus les fils de la race franque, normande, bourguignonne ou d'Aquitaine ? Vous avez quitté vos manoirs héréditaires, mais vos émaux brillent encore sur les portes de fer ! de grandes terres s'étendent devant vous ! vous avez de beaux fiefs dans la Syrie, la Mésopotamie et sur les rivages de la Méditerranée : un roi de race lorraine règne à Jérusalem, et le front de Godefroy s'abaisse sous une pesante couronne ! Dignes chevaliers, colons issus des châtelainies de France, je dois narrer votre belle épopée d'Orient. La génération ne fut-elle pas alors remplie par la croisade ? Historien des vieux temps, je ne puis oublier les fils des nobles lignées, quand ils ont fait tant d'héroïques exploits et de lointaines conquêtes.

Le gonfanon de chevalerie pendait depuis quelques années sur les tours de Jérusalem ; Godefroy de Bouillon, élu roi, avait distribué les fiefs et réparti les propriétés entre ses compagnons ; c'était la coutume dans les conquêtes féodales. Tout possesseur du sol était obligé à un service de corps et en armes dans les batailles ; dès que vous receviez une tour, une châtelainie, un champ, un moulin, un péage, vous deviez vous engager à défendre la terre commune : comment ne pas payer l'impôt du sang, quand on avait acquis par le sang ? On était incessamment menacé par les populations hostiles ; ainsi avaient fait les Normands dans la Pouille et en Sicile, après l'occupation armée ! ainsi Guillaume le Bâtard l'avait imposé à tous ses compagnons en Angleterre, et le *dom's Book* est le grand livre de partage pour la terre conquise<sup>1</sup>. En Palestine, théâtre des croisades, l'obligation des tenanciers devait être plus impérative encore : la terre entourée de mécréants avait à se défendre contre des nuées de Turcomans qui fondaient à toute bride de leurs chevaux tartares, sur le royaume de Jérusalem et les fiefs qui environnaient la terre sainte Godefroy, le roi franc, établit donc un système de service excessivement rigoureux : les chevaliers étaient commis à un poste militaire avancé, il y eut des obligations de service même pour les bourgeois de Jérusalem, chose nouvelle dans le droit féodal. Toutes les conquêtes de la Palestine furent divisées en baronnies ; les vieux noms des localités et des cités, transmis par les traditions hébraïques, se mêlèrent d'une façon étrange aux titres de la féodalité<sup>2</sup> ; il y eut des baronnies de Jaffa,

---

<sup>1</sup> Sur les services féodaux, voyez Ducange, *Glossaire*, v<sup>o</sup> *Feudum militiæ*.

<sup>2</sup> A la suite des assises de Jérusalem, on trouve la notice exacte des services féodaux, liv. III.

d'Ascalon et de Galilée, chacune devant un nombre de chevaliers toujours prêts à porter la lance haute au service de la colonie. D'après les vieux documents, la Galilée devait fournir cinq cents lances, Ramla quarante, Césarée vingt-cinq, Nazareth six, et la sainte cité de Jérusalem, les bourgeois compris, devait mettre sur pied trois cent vingt-huit hommes d'armes quand le gonfanon municipal était levé contre les infidèles et pour dignement veiller à la défense commune<sup>1</sup>.

Le grand baronnage de la terre sainte, toujours appelé à la défense du territoire, se trouva presque immédiatement en lutte avec les clercs. Cette dispute de barons avec les évêques et les abbés se produisait partout où la féodalité élevait son blason ; la crosse épiscopale se plaçait à côté de la bannière des féodaux pour discuter la prééminence. Il arriva que Daimbert, le patriarche de Jérusalem et légat du pape, fut constamment en discorde avec les successeurs de Godefroy et le baronnage de Palestine ; le donjon du château n'avait pas cessé d'être en face du beffroi de l'église ; la lutte se produisait en Orient comme en Occident, autour de Jérusalem comme dans le Parisis, partout où il y avait mitre et casque en présence. Godefroy de Lorraine, le roi du saint sépulcre, mourut sur la cendre plein de repentance, avec la même douleur et le même désir de macération qu'il avait apportés dans son pèlerinage depuis son départ des bords du Rhin<sup>2</sup>. Au lit de mort, il légua sa couronne au pape ; il portait dans son cœur brisé le lamentable souvenir des guerres qu'il avait faites au saint-siège dans la fougue de ses passions de chevalerie. Après sa mort, l'Église et les féodaux se trouvèrent encore en présence ; le patriarche soutint que nul autre que le pape ne devait gouverner le royaume du Christ ; n'en était-il pas le représentant sur la terre ? Les barons répondirent en élisant Baudouin, comte d'Édesse, le propre frère de Godefroy. Le patriarche se retira sur le mont solitaire de Sion, tandis que Baudouin, fier chevalier, le comte féodal, recevait la couronne de Jérusalem. Il y eut en Palestine des guerres et des faits de batailles considérables, et plus d'une fois on apprenait dans les châteaux delà Langue, d'oc et de la Langue d'oïl les admirables prouesses des dignes chevaliers. Que lut le règne de Baudouin, si ce n'est une longue suite de batailles ? Il ne reposa pas un seul jour sa tête sur un lit mollet. Les barons élurent pour lui succéder son cousin Baudouin du Bourg, qui défendait le comté d'Édesse sur la montagne ; les hommes d'armes triomphaient, et la puissance des clercs s'en allait en s'affaiblissant, car avant tout la colonie militaire avait besoin de se protéger<sup>3</sup>.

Tous ces noms de chevalerie étaient connus en Occident et dans les grandes châtelainies A Antioche régnait toujours la race normande sous Bohémond, le valeureux comte. Une rivalité profonde s'était déjà établie entre Bohémond et les rois de Jérusalem ; les Normands ne désiraient point en fief la Palestine avec ses terres sèches et dévorées par un soleil ardent ; les rives de l'Oronte convenaient mieux aux fils des verts herbages du Cotentin et des admirables coteaux de la Sicile, où les fleurs sont si odorantes et les fruits si beaux. Tancrède avait levé sa bannière sur le sommet des montagnes d'Arménie, vers Édesse ; mais ce qui excitait au plus haut point la répugnance des Normands, c'était de reconnaître la suzeraineté de Godefroy le Lorrain ou de ses successeurs, Baudouin le Flamand et Baudouin du Bourg. Les Normands voulaient tenir leurs terres librement

---

<sup>1</sup> *Assises de Jérusalem*, liv. III.

<sup>2</sup> Guillaume de Tyr a écrit la plus exacte histoire du royaume de Jérusalem, liv. IX et suivants.

<sup>3</sup> Comparez, sur le royaume de Jérusalem, Guillaume de Tyr, liv. IX, et Albert d'Aix, liv. VII. C'est la plus grande application de la féodalité dans le moyen âge.

comme seigneurs suzerains, et sans devoirs féodaux. Bohémond, captif des Sarrasins, délivré par les amours chevaleresques de la fille d'un émir<sup>1</sup>, avait quitté sa principauté pour aller en Europe solliciter le secours des Normands et des Francs. Il échappa par ruse aux embûches des Grecs, tandis que Tancrède luttait corps à corps contre les infidèles de la Palestine<sup>2</sup>.

Quant aux Provençaux, ils étaient toujours dans le comté de Tripoli et sur les rivages de la Méditerranée avec leurs comptoirs et leurs consuls municipaux pour la marchandise ; ils accueillaient toutes les flottes qui abordaient la Syrie sous les banderoles à raille couleurs ; tantôt les Génois, tantôt les Pisans, puis les Provençaux de Cette et de Marseille, joyeux compagnons avec lesquels ils parlaient leur langue et buvaient le vin de Chypre et de Chio. Le comte Raymond de Toulouse mourut à Tripoli même, dans la gaieté des cours plénières, et Ton vit en son testament, fait en présence d'Aycard de Marseille, de Pons de Fos, de Bertrand Porcelet, qu'il s'occupait de Maguelone, au beau diocèse de Nismes<sup>3</sup>, où il avait passé la fougue de sa jeunesse : la patrie avait laissé d'impérissables souvenirs au cœur des Provençaux ! Les races étaient ainsi demeurées distinctes dans la Palestine comme elles l'étaient dans l'Occident ; toutes avaient conservé leur caractère, et une des causes de la décadence rapide des colonies d'Orient, ce fut précisément cette distinction de nationalité qui ne permettait pas de combattre toujours sous une même bannière.

Cependant les assises de Jérusalem, ce monument de jurisprudence féodale, avaient pour but de fondre toutes les rivalités dans le besoin d'une défense commune : ne devait-on pas en éprouver la nécessité impérative ? Ce grand code de la terre<sup>4</sup> se développait successivement ; les services militaires, premier devoir de la conquête, s'étaient organisés presque aussitôt que Jérusalem était tombée au pouvoir des Francs. Il y avait des règles de police féodale qui s'établissaient partout où dominait le gonfanon. Voulez-vous connaître l'organisation de la cour du suzerain ? Sénéchal, faites votre office et veillez au service du roi, rendez justice, comme le veulent l'us et les coutumes, par les baillis de la cour. Connétable, sachez aussi ordonner les batailles du roi, car vous êtes le chef de l'armée. Maréchal, obéissez au connétable, vous êtes son premier homme de corps et d'armes. Chambellan, vous servirez la table du roi et tiendrez sa coupe aux quatre grandes fêtes de l'année. Sachez encore, vous tous, qu'il y a deux cours dans l'organisation féodale du royaume de Jérusalem : cour de barons, cour de bourgeois ; la première se compose de tous ceux qui tiennent fief direct relevant de la couronne ; la seconde de tous les hommes qui possèdent maison ou état à Jérusalem. Devoir de fief est rigoureux en ce royaume : il faut sans cesse se défendre contre le mécréant ; le fief est la propriété de l'aîné mâle en héritage ; quand l'enfant a quinze ans, il réclame sa terre, et le suzerain ne peut la lui refuser. A douze ans, si demoiselle prend

---

<sup>1</sup> Voyez Orderic Vital, liv. III, en le comparant à Albert d'Aix, liv. VII.

<sup>2</sup> Bohémond visita la France, et ce fut dans ce voyage qu'il épousa la sœur du roi ; il obtint également des secours des Normands d'Angleterre. Anne Comnène se sert de l'expression ἀπό τύλης. Ducange dit que ceci ne peut s'appliquer qu'à l'Angleterre. *Alexiade*, liv. XIII.

<sup>3</sup> Ce testament était aux archives d'Arles ; il a été publié par les Bénédictins dom Vaissète et dom Levic, aux preuves du tom. II de l'*Histoire du Languedoc*.

<sup>4</sup> La première publication des *Assises* a été faite par la Thaumassière, dans ses *Coutumes du Beauvoisis*, Paris, 1690. Canciani, *Leges barbar.* en a donné un texte très-complet. Les *Assises* furent définitivement promulguées par l'ordre de Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, en 1266.

époux, elle doit également requérir son fief du suzerain ; si elle devient veuve, alors elle doit se remarier dans l'an et jour jusqu'à soixante ans<sup>1</sup> : qui peut défendre la terre, si ce n'est un homme d'armes fort et puissant ? Toute la loi féodale se résume dans le combat à fer tranchant et bien acéré : s'il s'agit d'un bourgeois, comme il n'a pas toujours le cœur haut et la main sûre, qu'il soit soumis à l'épreuve par l'eau et par le feu. Chaque classe, au royaume de Jérusalem, a ses droits, chaque corporation ses statuts ; or, que chacun sache que les assises sont la première base de la jurisprudence au moyen âge. On verra plus tard ces assises servir à la rédaction des coutumes dans les provinces d'Occident ; elles furent un mélange des lois franques et visigothes, des souvenirs déposés par les lois romaines, et des statuts commerciaux que les Pisans, les Génois, les Marseillais avaient apportés avec eux en Palestine, en déployant leurs bannières municipales sur Béruthe, Sidon, Tyr, Ptolémaïs et Ascalon<sup>2</sup>.

Jamais peut-être colonie n'avait présenté une diversité aussi grande de souverainetés et de privilèges ; sur chaque acre de terre il y avait une tour où pendaient les couleurs d'un baron ou d'un chevalier, avec le signe distinctif de sa justice. Dans Jérusalem même on comptait des seigneuries diverses, l'image de la féodalité dans la patrie ; chacun réclamait son pouvoir et sa juridiction ; nul ne voulait reconnaître la souveraineté d'un autre<sup>3</sup> ; chaque maison avait sa tour et sa justice. Les ordres religieux étaient même indépendants de toute espèce de suprématie dans le territoire de la Palestine : et qui aurait osé imposer des lois à l'irrésistible puissance des hospitaliers et des templiers ? les uns et les autres avaient secoué les devoirs monastiques de leur institution première, pour s'en tenir exclusivement à leur obligation de guerre ; les hospitaliers laissaient à quelques frères servants le soin et le souci de soigner les malades et d'abriter les pauvres pèlerins ; ils ne faisaient plus consister leurs devoirs qu'en une seule et grande obligation, la guerre à outrance contre les mécréants, c'est-à-dire la défense des lieux saints, toujours menacés par les infidèles. Les institutions chevaleresques avaient pris la supériorité sur toutes les autres ; le devoir de combattre l'épée haute convenait mieux à ces nobles hommes ! Les hospitaliers avaient fortifié leur maison à Jérusalem, de sorte que nul ne pouvait en franchir le seuil ; leur république ne reconnaissait de supérieur que le grand maître qu'ils avaient élu, et quand il paraissait sur le pont-levis, la bannière de suzeraineté pendait sur la plus haute tour comme celle du roi de Jérusalem même<sup>4</sup>.

Les Templiers avaient un caractère de chevalerie plus altier peut-être que les hospitaliers ; qui eût osé franchir les portes de la tour des frères du Temple et commander la milice de Salomon, s'il n'avait porté en la poitrine la croix blanche

---

<sup>1</sup> Il était d'us qu'à douze ans damoiselle pouvait requerre son fief. La veuve avait la moitié du fief pour douaire ; elle venait à son seigneur et lui disait : *Sire, Dieu a fait commandement de mon seigneur, et je dois avoir la moitié du fief en douaire.* (*Annales de Jérusalem*, § 22.)

<sup>2</sup> Je regrette bien vivement qu'il n'ait pas été fait un travail spécial sur les établissements des Provençaux et des Italiens dans la Syrie. Il reste tant de vestiges de cette domination consulaire, dont le souvenir protège encore nos intérêts commerciaux ! (*Les Statuts de Marseille* furent publiés au XI<sup>e</sup> siècle.)

<sup>3</sup> Voyez les *Services militaires* à la suite des *Assises* : Gille, la femme de Jean, doit un homme, Laurent quatre, Foulques Lenoir un. Ce sont là des propriétaires de maisons dans Jérusalem.

<sup>4</sup> Sur les usurpations des Hospitaliers, on peut lire les bulles d'Innocent II et d'Adrien IV dans Baronius et son continuateur le Père Pagi, ad ann. 1140-1154-1159.

sur bande rouge, s'il n'avait fait serment au grand maître de mourir pour la défense de l'ordre ? Les templiers n'observaient plus de leurs vœux que l'impérieux devoir de combattre et de mourir pour le saint sépulcre ; leurs richesses étaient si considérables ! ils avaient partout des fiefs, des revenus immenses, vivaient sans souci, sans passé, sans avenir. Il n'y avait plus là d'austères que quelques vieux chevaliers de la primitive institution ! Boire à longs traits dans la coupe féodale, au sein des plaisirs et de la dissipation, était le passe-temps des gardiens du Temple. Au XIIe siècle, au milieu de leurs riches commanderies et de leurs fiefs opulents, ils étaient déjà renommés pour leur vie dissolue ; un vieux dicton populaire, retenu dans la mémoire des générations, disait **boire comme un templier**, pour exprimer les dissipations abandonnées de cette chevalerie indomptable<sup>1</sup>. Quels fiers hommes d'ailleurs ! combien leur aspect inspirait la terreur ! combien leurs lances en bois de frêne et de fer étaient pesantes ! qui aurait pu supporter le poids de leur armure ou braver leur regard menaçant ! Sous ce climat brûlant de la Palestine, quand l'imagination n'était pas distraite par les batailles et la conquête, est-ce que les plaisirs des sens, la vie de douces émotions ne dominaient pas toute l'existence de ces chevaliers dormant le ventre au soleil de Palestine, ou le corps plongé dans les bains de Syrie parfumés de rose ! Sous les voûtes larges et sous les piliers du Temple on entendait les chants des courtisanes juives et syriennes, aux yeux noirs, à la chair grasse et rebondie, et le choc des coupes où coulaient à pleins bords les vins les plus exquis de la Grèce ! Nul n'aurait osé exercer juridiction sur les templiers ; ils formaient un ordre à part, et leurs statuts étaient la seule loi qu'ils reconnaissaient comme antique privilège<sup>2</sup>.

Ces divisions infinies au sein des colonies chrétiennes, ces séparations de suzeraineté, lorsque tant de races diverses, normande, bourguignonne, provençale, germanique, syriaque, arménienne, se partageaient les terres d'Orient, expliquent les rapides invasions et les successives conquêtes des Sarrasins prêchant à leur tour la guerre sainte. Les populations nomades de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Égypte avaient été un moment surprises par ce soulèvement immense de l'Europe contre l'Asie. Les conquêtes de Godefroy de Bouillon et de ses braves compagnons avaient jeté la terreur au sein des populations musulmanes ; une fois la première impression de crainte et de douleur passée, les infidèles durent examiner avec plus d'attention l'état de faiblesse et le principe de décadence des établissements chrétiens en Orient. Ces colonies s'étendaient au nord jusqu'à l'Euphrate et aux montagnes d'Édesse ; là étaient<sup>3</sup> campés les Lorrains et quelques Normands ; ils formaient comme une avant-garde pour défendre la principauté d'Antioche. Sur la côte s'étendait le comté de Tripoli, qui avait pour limites au désert les ruines de Palmyre, ces immenses souvenirs de la civilisation, visités par les Arabes, et dont l'aspect mélancolique plonge l'âme dans les abîmes du passé où les générations se perdent. Puis venait la Syrie proprement dite : Damas, Jérusalem, qui avaient pour contins les déserts d'Arabie et l'Égypte avec ses sphinx et ses pyramides mystérieuses. Ainsi les colonies chrétiennes étaient menacées tout à la fois : au Midi, par les Égyptiens, myriades d'esclaves noircis au Delta ou dans les

---

<sup>1</sup> Matthieu Paris est le plus grand ennemi de l'ordre du Temple, liv. III. C'est dans le siècle suivant surtout que les accusations s'accumulèrent sur eux. J'ai déjà cité des vers d'une chronique mss. à la suite du *Roman* de Fauvel.

<sup>2</sup> Il y a d'étranges accusations contre les Templiers dans Guillaume de Tyr, liv. IX et X.

<sup>3</sup> La meilleure topographie des établissements chrétiens en Orient se trouve toujours dans Guillaume de Tyr, liv. IX à XII.

cataractes du Nil et jusque dans l'Abyssinie, terres si fantastiquement rêvées par l'imagination du poète et du savant ; au Nord, par les populations musulmanes aguerries comme les races nomades campées sur les bords de l'Euphrate jusqu'à Alep et Damas, aux jardins de roses et à la pêche veloutée. Enfin, au centre, les colonies pouvaient être envahies par les Persans, couverts d'armures chevaleresques, et par les Arabes du désert, qu'une guerre religieuse allait réunir sous les drapeaux du prophète<sup>1</sup>.

Indépendamment de toutes ces forces rassemblées, il y avait encore les émirs belliqueux, au large turban vert, gouverneurs des cités éparses dans la Syrie ; ils pouvaient appeler, sous leur étendard à la queue de cheval flottante, les populations nomades qui vivaient dans les plaines, toujours prêtes à se jeter sur les chrétiens, comme les Tartares des immenses steppes du plateau de l'Asie. Les Arabes du désert, les noirs Égyptiens, les Turcs brandissant leurs larges cimenterres, les Persans ou les Parthes à Tare de corne et aux flèches aiguës, tels étaient les ennemis qu'avaient en face d'eux les dignes chevaliers en Palestine. Les populations étaient divisées, les Arméniens, les Syriques, les Grecs étaient bien chrétiens sans doute, mais la légèreté chevaleresque des Occidentaux convenait-elle parfaitement à ces populations graves, de maintien et de formes si austères<sup>2</sup> ? Souvent les Syriens favorisaient les musulmans, avec lesquels ils étaient habitués à vivre. Les peuples préfèrent souvent l'oppression à l'insulte moqueuse, le despotisme à la légèreté méprisante : les Francs et les Provençaux ne respectaient pas les femmes grecques qui enivraient les sens de toute cette chevalerie, et sous le ciel de l'Orient la jalousie prend une teinte sanglante, comme toutes les passions du cœur de l'homme sous le soleil. Les empereurs de Constantinople, d'ailleurs, n'avaient jamais été d'une bonne foi complète avec les Francs colonisés dans la Palestine, et cette puissance tout occidentale qui grandissait en Orient effrayait les Césars de Byzance pour l'avenir de l'empire. Il y avait donc des éléments de ruine dans les colonies naissantes de la Palestine, environnées de jalousies, de craintes et d'inimitiés !

Au milieu de ces causes de décadence pour les colonies chrétiennes, il s'éleva parmi les musulmans un émir d'une grande énergie et d'une puissante fortune ; les hommes ne manquent jamais aux causes : son nom était Zengui<sup>3</sup> ; il gouvernait les tribus nomades campées sous les murs de Mossoul, la ville orientale ; Zengui, l'élu de Dieu, comme le disent les chroniques arabes, résolut d'en finir avec les pèlerins qui occupaient la Palestine ; il savait leurs divisions intestines, leur faiblesse, leurs jalousies, et il en profita. Le voilà qui envahit la Syrie, cité par cité de bourgeois, tourelle par tourelle de chevaliers ; partout le cimenterre musulman étincelle ; les chevaux tartares hennissent ; le tambour de Syrie fait entendre ses roulements lugubres, Zengui a promis la délivrance aux enfants du prophète, et il refoule devant lui les chevaliers et barons de Palestine<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Aboulfeda (Ismaël), prince de Hamah, a écrit une belle histoire des efforts de l'islamisme pour se débarrasser des chrétiens de Palestine. Reiske a publié une édition de ce livre avec une traduction latine sous le titre d'*Abulfedæ Annales muslemici*, Copenhague, 1789-1794.

<sup>2</sup> Les travaux de M. Saint-Martin sur l'Arménie doivent être comparés avec les recherches de M. Ét. Quatremère sur l'Égypte, pour se faire une idée de ces populations. Guillaume de Tyr est également plein de curiosités, liv. IX à XII.

<sup>3</sup> Les détails les plus curieux sur Zengui se trouvent dans l'historien arabe Ibn-Alatyr, à l'an de l'hégyre 532 (1137). Zengui est l'homme habile autant que fort. Voyez les Extraits de dom Berthereau (Bibliothèque royale).

<sup>4</sup> Ibn-Alatyr, an de l'hégyre 532-540.

; la terre est labourée sous les pas des Turcomans ; la flèche, façonnée en bois de figuier de Damas, siffle dans les airs. La grande invasion de Zengui se développa par la Mésopotamie, et l'émir profitant habilement des antipathies qui séparaient les races, vint mettre le siège devant Édesse. Édesse, la vieille colonie chrétienne au milieu des Syriens de la montagne, serait-elle abandonnée ? n'était-elle pas le boulevard de Jérusalem au nord ? et nul pourtant ne vint à son secours, tant les divisions étaient grandes ! Zengui entoura les murs de la cité d'une enceinte d'acier ; partout les queues des chevaux pendaient sous le croissant du prophète, surmonté du turban vert de l'émir. Édesse fut prise ! que de larmes versées ! les fils, les parents, les beaux cousins de barons furent impitoyablement massacrés ! Maintenant, noble châtelains de la Langue d'oc et de la Langue d'oïl, hommes au fier bras et à la bonne cotte de mailles, laisserez-vous ainsi massacrer votre noble lignée en Palestine ? votre bras s'est-il ramolli ! votre cœur n'est-il plus aussi haut et aussi fier ? Allons, que vos dignes écuyers sellent vos grands coursiers de batailles ; une nouvelle croisade vous appelle en Orient !

Édesse est tombée au pouvoir des mécréants ! ce cri lamentable retentit bientôt dans toute la chevalerie. Édesse était considérée comme un poste avancé sur la montagne au nord des grandes colonies chrétiennes et destiné à les défendre ! Cette cité paraissait la tour fortifiée où la chevalerie venait protéger le sépulcre du Christ ; on ne pouvait laisser les frères d'Orient dans cet épouvantable danger au milieu des conquêtes abandonnées. N'y avait-il plus parmi les fidèles du sang assez chaud et des âmes assez exaltées, pour repousser Zengui et les émirs sarrasins qui campaient en Mésopotamie ? Jérusalem, la ville sainte, n'aurait-elle plus de défenseurs<sup>1</sup> ? Lorsqu'une sinistre nouvelle arrive à un peuple fortement ému, lorsqu'une cité est prise, un boulevard de la patrie renversé, ce peuple saisit les armes avec ardeur, le cri d'effroi produit dans toutes les imaginations généreuses une impatience de combattre et de mourir pour une grande cause. Ainsi, quand les chartes de Palestine annoncèrent la chute d'Édesse, il se lit une prise d'armes spontanée dans la chevalerie ; on voulut venger les malheurs des barons de la terre sainte, les frères d'Orient, parents de noble lignage, menacés par des ennemis implacables<sup>2</sup>.

Louis VII, après le terrible incendie de Vitry-le-Brûlé, avait éprouvé une douleur vive et profonde, un de ces repentirs qui jetaient les barons dans l'ermitage solitaire ; son front était sillonné de marques indélébiles, ses yeux versaient d'abondantes larmes, et rien ne pouvait le consoler, ni les charmes d'Aliénor de Guienne, ni les plaisirs des cours plénières, ni le champ clos à fer émoulu : le roi visitait Saint-Denis en se brisant la poitrine de contrition ; il priait au pied de la châsse des martyrs, afin d'obtenir son pardon. Hélas ! qui pouvait lui rendre la paix de l'âme ? les taches de sang paraissaient sur ses mains et sur son anneau royal ; en vain saint Bernard cherchait à raffermir son imagination et à lui dire : **Que si son crime était grand, la miséricorde de Dieu était plus magnifique encore, et que le repentir effaçait les larmes**<sup>3</sup>. Il fallait à Louis VII une grande distraction ; le pèlerinage d'Orient, en créant autour de lui mille émotions nouvelles, pouvait jeter sa vie sous un ciel brillant et dans de merveilleuses aventures qui lui feraient oublier les pauvres martyrs de Vitry-le-Brûlé.

---

<sup>1</sup> Voyez *Chronique* d'Odon de Deuil, sur l'effet produit par la prise d'Édesse, chap. 1.

<sup>2</sup> *Chronicon Morignacense*, ab ann. 1108 ad ann. 1147. Duchesne, tom. IV, p. 359.

<sup>3</sup> *Epist.* LXVII dans Chifflet et Mabillon.



La puissance morale de saint Bernard était dans toute sa magnificence ; du fond de son monastère de Clairvaux, dans la retraite, le solitaire réglait les destinées de l'Église et du monde : il y a ainsi des hommes éminents, qui du doigt marquent la marche des siècles. Saint Bernard avait les trois qualités de l'âme qui dominant les générations : une volonté hardie, la parole entraînante, et l'activité brûlante du zèle ; il était d'ailleurs la tête et le sommet de l'ordre de Saint-Benoît, hiérarchie splendide qui enlaçait les forces de la société. Saint Bernard n'avait plus de rivaux dans l'ordre de l'intelligence et de l'action ; Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui lui disputait un moment là prééminence dans la constitution monastique, avait été vaincu. Abélard le scolastique s'était posé également comme son adversaire dans la controverse, et le voilà condamné par un concile à demander pardon et pénitence, agenouillé devant le solitaire au front chauve<sup>1</sup>. Il ne manquait plus à la suprématie absolue de l'abbé de Clairvaux, que de dominer la papauté elle-même, et il se trouva qu'à l'aide de quelques épîtres le saint abbé était parvenu à faire saluer comme pontife suprême Eugène III, son ami, son protégé, qui abaissait son front devant la parole de Bernard le solitaire<sup>2</sup>. Ainsi l'abbé de Clairvaux restait entièrement maître des idées et de l'action, l'Église retrouvait en lui son unité active ; il disposait de toutes ses forces, et quand le solitaire se chargea de prêcher la croisade, on devait s'attendre à voir l'Europe en masse se lever à son exhortation et l'écouter comme un oracle. Pierre l'Ermite fut le prédicateur d'une époque agreste et sombre ; il correspond au bas peuple, à la forêt, à l'an mil avec son triste cortège de terreur et de famine. Saint Bernard eut une mission plus élevée, sa parole remua les rois et les chevaliers pour les précipiter sur l'Orient. Ce fut la foi chrétienne dans une enveloppe plus brillante.

Dès ce moment l'abbé de Clairvaux n'est plus préoccupé que de sa pensée sur la croisade, ses pathétiques épîtres sont destinées à remuer les âmes. Si Louis VII pleure le massacre de Vitry, il l'exhorte avec un magnifique accent de conviction à venger les chrétiens d'Orient, seul moyen de laver sa faute : *qu'il n'hésite point dans cette sainte entreprise, car là il trouvera des palmes glorieuses à cueillir et le pardon céleste pour les fautes de ses bouillantes passions*. Jérusalem et pénitence sont les deux idées corrélatives dans la pensée de la génération ; en vain Suger, l'esprit administratif, veut empêcher Louis VII de suivre la grande pensée de saint Bernard<sup>3</sup> ; le bon ménager, le précautionneur ministre ne comprend pas la vaste idée d'une conquête d'Orient, elle coûtera trop de sacrifices, elle ruinera le royaume ; tel est son langage. Quand un génie d'une certaine hauteur a conçu une pensée immense comme le monde, il y a des esprits à vues exactes et plus étroites qui l'arrêtent, le lient par de petits fils, et tuent le colosse à coups d'épingles ; ils empêchent ainsi le développement de toute puissante idée, comme si Dieu n'avait jamais rien permis de complet dans la vie de l'homme. Saint Bernard avait le dessein d'une vaste colonisation chrétienne en Orient. Il voulait porter secours à toute une opinion ; Suger ne vit que les revenus de Saint-Denis et des châtelainies du royaume amoindris par toutes ces dépenses ; ce fut le bon économiste à côté de celui qui se pose comme le type admirable de la pensée universelle et catholique.

Tout marchait ainsi aux exhortations de saint Bernard, et une assemblée pour délibérer sur la croisade fut réunie à Vézelay en Bourgogne. Vézelay, petit bourg

---

<sup>1</sup> *Sanct. Bernard, genus illustre assertum*, a Chifflet, Dijon, 1660, in-4°.

<sup>2</sup> *De Sanct. Bernard. Vita*, liv. VII, p. 1062 des œuvres de saint Bernard.

<sup>3</sup> *Sugeri Vita*, liv. II, et *Ludovici VII Vita*. Duchesne, tom. IV.

soumis au comte de Nevers et aux moines de l'abbaye, était encore tout ému de sa dispute communale avec son abbé<sup>1</sup> ; les habitants avaient voulu conquérir leur chartre municipale, ils avaient pris les armes violemment, et Louis VII s'était fait un devoir de comprimer la vive émotion des bourgeois. Vézelay fut donc le lieu choisi pour la prédication de la croisade ; sa position était heureusement placée entre la Langue d'oïl, la Langue d'oc, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Saint Bernard sortit de sa cellule, revêtu du modeste habit de son ordre, maigre de corps, la physionomie altérée par la maladie et la prière, l'œil vif et ardent ; mais il portait avec lui la foi des grandes choses, une parole entraînant et la croyance dans la puissance de Dieu. Louis VII se plaça à son côté dans l'assemblée de Vézelay, mais lui était revêtu des ornements royaux, et il tenait à la main le sceptre de sa puissance que bientôt il devait abaisser devant l'Église. Il avait amené avec lui Aliénor de Guienne ; l'empire de la femme commençait à se consacrer avec les habitudes des cours plénières et les idées chevaleresques. L'assemblée était nombreuse, la présence du roi et de l'abbé de Clairvaux avait entraîné à Vézelay tous les barons de France : ici l'on voyait se déployer le gonfanon d'Alphonse comte de Saint-Gilles ; là les couleurs de Henri, fils de Thibaut dans le lignage de Champagne ; plus loin, sur ce fort cheval de bataille, est Thierry, comte de Flandre ; voici Renaud, comte de Tonnerre, Ives, comte de Soissons, et vous, nobles hommes. Archambaud de Bourbon, Enguerrand de Coucy, et Hugues de Lusignan, poétique trinité féodale, dont les armoiries sont si belles dans les chroniques de France ! Quand toutes les bannières furent dressées, saint Bernard parcourut des yeux cette foule assemblée, et sa parole ardente s'empara de toutes les émotions de la chevalerie pour remuer ses entrailles<sup>2</sup>. Il représenta les malheurs des frères d'Orient, le terrible tableau de la prise d'Édesse : Jérusalem allait tomber peut-être au pouvoir des infidèles, les mécréants allaient souiller les églises, et d'ailleurs toute cette chevalerie qui l'écoutait n'avait-elle pas ses parents, ses cousins de lignage en Palestine, tous ne sortaient-ils pas d'une commune patrie ? et l'idée chrétienne qu'ils allaient défendre n'était-elle pas aussi le principe et la vie de tous ? La croix fut arborée par saint Bernard comme le signe commun de la victoire ! la parole austère du cénobite fit une impression si profonde, que tous, par un mouvement spontané, demandèrent à coudre sur leurs poitrines ou sur leurs épaules le signe de la rédemption. Saint Bernard devint le dictateur de cette prise d'armes de la chevalerie de France : rois, barons, comtes féodaux, possesseurs de grands fiefs, évêques et clercs, tous abaissaient leurs fronts devant quelques exhortations prononcées avec enthousiasme ; tous s'agenouillaient devant saint Bernard pour lui demander le signe du pèlerinage. Louis VII fut tellement pénétré par les discours de l'abbé de Clairvaux, qu'il voulut exprimer lui-même sa foi et la vive croyance de son cœur ; il parla avec une certaine énergie ; la chronique de Morigny nous a conservé le texte de ses paroles<sup>3</sup>. **Quelle honte pour nous**, dit le

---

<sup>1</sup> Vézelay a conservé sa chronique spéciale sur les troubles de la commune et du comté de Nevers. Dans Duchesne, tom. IV, comparez avec *Gesta Ludovici VII, regis, filii Ludovici Grossi*. Duchesne, tom. IV, p. 390.

<sup>2</sup> Voyez le bel ouvrage d'Odon de Deuil, *de Ludovici VII, Francorum regis, cognomento Junioris profectio in Orientem, cui ipse interfuit opus septem libellis distinctum*. Duchesne ne l'a point publié, il se trouve dans Chifflet, *Sanct. Bernard, genus illustre assertum*. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Chifflet appartenait à l'ordre de jésuites.

<sup>3</sup> *Chronicon Morigniacense*, Duchesne, t. IV, p. 359. Le texte est traduit mot à mot. Le discours qu'on a pu prêter à saint Bernard à l'occasion de la croisade n'existe pas. Il n'y en a aucune trace dans la chronique ; je regrette que M. Michaud ait cru nécessaire

roi, si le Philistin l'emporte sur la famille de David, si le peuple des démons possède ce que les amis du vrai culte ont possédé longtemps, si des chiens morts se jouent du courage vivant, s'ils insultent à ces Français en particulier dont la vertu reste libre même dans les fers, à qui aucune circonstance, si pesante qu'elle soit, ne permet de supporter une injure, qui sont prêts à voler au secours de leurs amis, et poursuivent leurs ennemis jusqu'au delà du tombeau ! Qu'elle éclate donc cette vertu ! allons offrir à nos amis, aux amis de Dieu, à ces chrétiens que les mers séparent de nous, allons leur offrir un appui vigoureux, attaquons sans relâche ces vils ennemis, qui ne méritent pas même le nom d'hommes ; marchons, milice courageuse, marchons contre l'adorateur des idoles, partons pour cette terre que les pieds d'un Dieu foulèrent autrefois, où il souffrit, pour une terre à laquelle il daigna communiquer sa présence ; l'Éternel se lèvera avec nous, nos ennemis seront dispersés ; ceux qui l'ont méconnu fuiront devant nos regards ; ils seront confondus, tous ceux pour qui Sion est un objet de haine, si notre courage est inébranlable ainsi que notre confiance en Dieu. Je pars, la piété m'appelle ; rangez-vous autour de moi, secondez mes desseins, fortifiez ma volonté par votre association et votre appui.

Ainsi parla Louis VII aux féodaux. Ces paroles rappelaient autant le clerc de Saint-Denis que le roi des Francs. C'était un mélange de piété et de guerre comme l'expédition qu'on allait entreprendre. Un tel langage dans la bouche du roi produisit de l'enthousiasme dans l'assemblée de Vézelay ; tout ce peuple de barons voulut prendre le signe de pèlerinage, et l'on en vint jusqu'à déchirer les vêtements de saint Bernard pour les découper en croix, afin de témoigner l'ardeur de tous. Les expéditions d'Orient allaient être marquées d'un esprit plus profondément chevaleresque. Aliénor de Guienne quittait son manoir, et cet exemple fut suivi par bien des nobles châtelaines du midi et du nord de la France<sup>1</sup>. L'influence du culte de la Vierge et des femmes commence à se manifester au XIIe siècle ; les nobles dames ne veulent point rester dans les châteaux, tandis que leurs époux et leurs varlets d'amour allaient courir les périls de la guerre. Tout ce qu'on avait conté de poétique et de romanesque sur la Palestine au retour du pèlerinage frappait vivement ces imaginations de femmes ; les conciles avaient en vain recommandé de n'apporter aucun luxe dans une expédition toute de pénitence ; ils avaient défendu d'amener les chiens en laisse et les faucons sur le poing ; on devait laisser en Occident les plaisirs d'amour et les délassements de la chasse ; on allait à une entreprise religieuse et militaire pour délivrer les frères opprimés. Hélas ! l'esprit aventureux dominait tout ; comment priver les chevaliers de leurs lévriers fidèles, de leurs coursiers de bataille, de leurs épées bien trempées<sup>2</sup> ! L'ardeur de la croisade fut grande, et comme la présence d'Aliénor et des nobles châtelaines imprimait un caractère plus national, plus galant encore à la croisade, on envoya des quenouilles en signe de moquerie et mépris à tous les pusillanimes châtelains qui refusaient de suivre les dames en ce pèlerinage d'outre-mer<sup>3</sup>.

---

d'inventer des discours dans la bouche de saint Bernard, par un amour excessif de l'épopée.

<sup>1</sup> *Gesta Ludovici VII*, Duchesne, tom. IV.

<sup>2</sup> *Epistol. Sanct. Bernard. Oper.*, dans la collection publiée par Mabillon. *Parisiens.*, 1690, 2 vol. in-fol.

<sup>3</sup> Il est curieux de voir que ce même mépris se produisit encore lors de l'émigration de 1789 ; l'esprit chevaleresque avait peu changé !

Saint Bernard, le puissant dictateur de la croisade, embrasse dès ce moment par sa correspondance le monde chrétien ; il a soulevé à Vézelay tous les barons par la parole, maintenant il multiplie les épîtres, afin de donner une sorte d'unité au vaste mouvement qui se prépare. Il écrit en Angleterre, en Allemagne ; il règle tout, il décide tout avec une active précision. Si un prédicateur trop zélé veut soulever tumultueusement le peuple des bords du Rhin, et donner au pèlerinage un caractère désordonné contre les juifs, saint Bernard les sauve du massacre. Ici l'homme de la parole doit combattre le zèle attiédi, là il doit comprimer le peuple qui déborde tumultueusement ; il voyage, il prêche, il exhorte ; partout sa réputation le précède, et la foule accourt abaisser son front à ses pieds. Les hommes qui exercent ainsi sur les multitudes un si grand prestige sortent de l'ordre vulgaire ; ils apparaissent dans l'histoire avec une couronne d'étoiles immortelles. Il faut lire dans la chronique du voyage de saint Bernard, par l'humble frère Geoffroi, religieux de Clairvaux<sup>1</sup>, le compagnon du saint abbé, les merveilles de cette prédication infatigable ; partout les miracles venaient à lui, il guérissait les malades par l'imposition des mains ; il répondait aux souffrances du corps et de l'âme ; la philosophie moqueuse peut bien contester le témoignage d'un humble compagnon enthousiaste, mais vous tous qui portez des plaies saignantes au cœur, souvent la parole ne vous les a-t-elle pas cicatrisées ? vous tous qui avez au fond de l'âme un mélancolique désabusement qui brise le corps et l'esprit, est-ce que la parole vive et saisissante n'a pas réveillé un peu de vie pour vos émotions trompées ? Les miracles ne sont souvent que de ces guérisons qui ramènent la paix dans la conscience troublée. J'aime cet humble frère Geoffroi, pauvre moine sans chaussure, qui suit avec un enthousiasme naïf tous les pas de son ami et de son abbé. Est-ce que les hommes de foi sont aujourd'hui si communs et si méprisables qu'on doive les dédaigner en histoire ? A côté d'un homme à pensée forte, il est besoin d'imaginations qui croient en lui ; c'est alors seulement qu'on peut faire de grandes choses. Frère Geoffroi nous dit les stations, les pèlerinages à travers la France et l'Allemagne<sup>2</sup> ; comment saint Bernard, s'élevant dans une humble chaire, entraînait des populations entières par la parole. Tous le suivaient comme le torrent qui emporte les cailloux ; il faisait un désert des villes les plus peuplées ; on ne voyait partout que veuves et orphelins, et comme le dit le saint moine, on trouvait sept femmes pour un seul homme. Jamais puissance d'orateur ne s'était exercée dans un si magnifique enthousiasme pour une cause aussi populaire.

Saint Bernard parcourut la France et la Lorraine ainsi prêchant, puis il passa le Rhin pour continuer sa prédication en Allemagne ; il visita Cologne l'antique, Mayence la carlovingienne, toujours précédé de son porte-croix, le pauvre frère Geoffroi\*. A la diète de Spire il vit là Conrad III<sup>3</sup>, que cette diète venait de revêtir de la pourpre romaine. Bernard s'adressa directement à l'empereur dans des conférences intimes ; Conrad repoussa d'abord toutes ses sollicitations : les troubles de l'empire pouvaient-ils permettre une prise d'armes aussi universelle ? la nation germanique pouvait-elle se soulever quand elle était livrée à tant de dissensions ? Saint Bernard s'aperçut qu'il fallait recourir au grand moyen de la parole ; c'est toujours ainsi qu'il remuait les peuples : un jour à Spire, quand il

---

<sup>1</sup> Il y a plus de vingt vies de saint Bernard ; voyez Mabillon, dans les œuvres de saint Bernard, déjà cité.

<sup>2</sup> Mabillon et Chifflet, expression des Bénédictins et des jésuites, envisagent Saint Bernard chacun sous un aspect particulier.

<sup>3</sup> Ici commence à devenir intéressant le récit d'Othon de Frisingue, *De Gestis Friderici Cleobarbi*. La plus ancienne édition est celle de Jean Cuspinien, Strasbourg, 1515.

célébraient la messe, au moment même où le sacrifice du Christ était commencé, en présence des princes et du peuple, le cénobite se tourna subitement vers la multitude, puis de sa voix retentissante il traça la lugubre peinture du jugement dernier, **ce jour de frémissement où vous tous, grands et petits, passerez sous le niveau de l'égalité au delà de la tombe**. Saint Bernard parla de l'ingratitude de Conrad : lui qui devait tout à Dieu, se montrerait-il parjure devant sa grande providence ? le Christ souffrait, et le Christ ne serait pas délivré ! A ce moment la foule fut si grande, que saint Bernard fut obligé de se réfugier au pied de la statue de la Vierge ; quand la benoîte mère de Dieu le vit ainsi s'approcher, elle remua ses lèvres roses et lui dit en langue romane : **Ben venia, mifra Bernharde** (soyez le bienvenu, frère Bernard) ; et le saint agenouillé, trempé de sueur, lui répondit : **Gran merce, mi domna** (grand merci, Madame)<sup>1</sup>. Ainsi la foi lève les générations ! La parole de saint Bernard produisit le même effet à Worms, à Cologne qu'à Vézelay : rien dans les temps modernes ne peut se comparer à cette puissance d'un orateur, à ce tribunat chrétien, à cette dictature intellectuelle d'un pauvre moine qui remue le monde, miracle plus grand que la guérison des malades racontée par frère Geoffroi en son pieux voyage. Toute l'assemblée demanda la croisade à grands cris ; Conrad le Germanique, le féodal intraitable, n'opposa plus de résistance ; il s'agenouilla pour soumettre la force à l'esprit, la brutalité à l'intelligence catholique ; le drapeau de la croisade fut levé, et la trompette retentit pour annoncer le départ<sup>2</sup>.

Pendant ce temps Louis VII n'était plus occupé que des préparatifs de son pieux itinéraire ; après l'assemblée de Vézelay, le roi et Aliénor de Guienne s'étaient rendus à la cour plénière d'Étampes pour achever leur œuvre de pénitence. A Vézelay c'était l'enthousiasme entraînant de la parole qui avait dominé les résolutions ; par un mouvement spontané irrésistible, tout un peuple de barons et de chevaliers avait pris la croix : ne fallait-il pas maintenant régulariser les moyens de la croisade, et surtout laisser dans des mains attentives l'administration du royaume ? Tel fut le but de l'assemblée d'Étampes ; saint Bernard y parut encore avec son vêtement d'abbé, la mitre en tête, le visage pâle et amaigri, avec ses deux doigts raides et serrés comme pour bénir la foule, ainsi qu'on le voyait en marbre blanc, couché sur sa tombe, dans l'abbaye de Clairvaux, avant qu'elle eût été ravagée ! Quelle était alors la réunion d'hommes où saint Bernard ne dominait pas ! Ce fut donc l'abbé de Clairvaux qui désigna Suger et le comte de Nevers pour la régence et l'administration du royaume de France<sup>3</sup> pendant l'absence du roi. Suger fut comme le régent civil et ecclésiastique, le clerc élu pour suivre toutes les affaires royales, gérer les revenus du trésor, le patrimoine ; les fermes du domaine ; Suger fut l'économiste de la bonne huche ; il dut maintenir l'ordre dans les fiefs avec son impérieuse volonté. Le comte de Nevers fut le régent féodal, l'homme des batailles qui dut défendre, la lance au poing, les prérogatives du suzerain et ses terres attaquées. Il fallait que tout marchât dans le royaume en l'absence de Louis VII et des principaux féodaux. D'ailleurs qu'avaient-ils à craindre, le roi et les barons, en quittant leurs terres pour le pèlerinage lointain ? tous sous la protection spéciale des excommunications de l'Église, tous de plein droit ne devenaient-ils pas les protégés du pape, à ce point que nul ne pouvait toucher leurs fiefs sous peine de l'interdit mérité par l'impie et mécréant ?

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Cornelius Harmann, ad ann. 1146.

<sup>2</sup> Odon de Deuil, liv. Ier.

<sup>3</sup> Comparez *Vita Sugerii*, chap. VII. *Ludovic. VII, fil. Ludovic. Gross.*, Duchesne, tom. IV.

Quelle bonne aubaine pour le domaine royal que le départ pour la Palestine ! D'abord comme il s'agissait d'une guerre sacrée, les rois pouvaient imposer leurs vassaux et les églises elles-mêmes. Il y eut des plaintes dans les riches abbayes pressurées par les officiers du fisc ; les unes vendaient leurs vases d'or, leurs plus beaux reliquaires pour on payer le produit au roi qui s'en allait en pèlerinage<sup>1</sup> ; les autres étaient obligées de fouiller jusqu'au fond de leur escarcelle pour y trouver leurs derniers marcs d'argent et leurs pièces d'or bien cachées dans leur huche depuis la terrible invasion des Normands ! Quelques autres s'adressaient aux juifs pour leur imposer de lourdes charges de guerre quand la foule ne menaçait pas de les massacrer ! **Chien de juif, disait le baron, mécréant du Christ et de la Vierge, où est ton trésor en ta juiverie ?** Et si l'Israélite marmottant abaissait la tête avec humilité pour protester de sa pauvreté et de son innocence, montrant ses vêtements sales et en lambeaux : **Allons donc, disait encore le baron, qu'on lui arrache une dent, puis deux, jusqu'à ce que ce maudit chien dise où est sa huche bien garnie.** Le croirez-vous ! plus d'un de ces juifs, fins et avarés, se laissa arracher dix ou douze dents et trois ou quatre cents poils de la barbe avant de livrer son trésor sacré<sup>2</sup>. C'était bonne prise pour le baron ; car de quoi se composait la richesse du juif, si ce n'est de l'usure sur le populaire ! à ce point de lui demander six deniers par livre pour une semaine, et encore en recevant en gage le vêtement du pauvre, la charrue du laboureur, la toque du baron et l'épée du chevalier. Maudits juifs, vous faisiez la guerre aux communaux par ruse et par finesse ; le féodal vous la rendait bien en ses jours de besoin, de passions et de colère !

Si vous avez vécu au sein de l'Allemagne, dans les vieilles villes qui s'étendent du Rhin au Danube depuis Cologne, la cité impériale, jusqu'à Nuremberg et Ratisbonne, vous avez dû être vivement frappé de l'esprit de ce peuple réfléchi et enthousiaste tout à la fois, apathique et ardent, matériel et rêveur ; quand une idée le saisit fortement, il se lève comme un seul homme, et lui si grave, il jette sa fortune à tous les hasards. Ainsi avaient fait les Allemands à la prédication de saint Bernard : toute la chevalerie avait pris la croix ; les graffs et les barons du saint-empire avaient levé leurs bannières où se peignaient le casque, les lions, les griffons et la merlette. Tous allaient suivre Conrad l'empereur, dont le bras était fort et l'esprit si naïf que, selon le chroniqueur Odon de Deuil, on l'aurait pris pour une jeune fille qui sortait pour la première fois de son manoir<sup>3</sup>. Une diète fut fixée à Ratisbonne, la gothique cité où coule le grand fleuve. Nul ne peut voir Ratisbonne sans être profondément ému : c'est le moyen âge des graffs et des barons, comme Nuremberg est le moyen âge des métiers, et Heidelberg le moyen âge de la vie sensuelle des moines de l'époque de Luther ; car, vieille ruine de la colline, Heidelberg n'est encore qu'une vaste tonne toute remplie des vins du Rhin et des flots rouges du raisin de Hongrie. Ratisbonne fut convoquée la diète du pèlerinage, et tous les seigneurs qui avaient pris la croix dans l'Autriche, la Bavière, la Souabe, se rendirent à l'appel solennel de saint Bernard et de Conrad. Là, tous les préparatifs furent arrêtés, on

---

<sup>1</sup> Il y eut une chronique spéciale sur la levée d'argent qui fut faite au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire, sous ce titre ; *Fragmentum historicum ex veteri membrana de tributo Floriacensibus imposito*. Duchesne, t. IV, p. 123.

<sup>2</sup> J'ai rapporté, dans mon travail *sur les Juifs au moyen âge*, couronné par l'Institut, plusieurs fragments de chroniques, et particulièrement de Matthieu Paris sur cette manière de procéder des barons à l'égard des juifs.

<sup>3</sup> Voyez aussi le portrait que fait de l'empereur Conrad Othon de Frisingue, *de Gest. Frideric*, chap. XXXIX.

jura de délivrer les frères d'Orient, et au milieu de l'enthousiasme qu'avait excité en Germanie la présence de Louis VII, on vit arriver, humbles et abaissés, les envoyés de Manuel, l'empereur qui régnait alors à Constantinople. Le chroniqueur Odon de Deuil remarque que ces envoyés grecs portaient des vêtements serrés et courts avec des boutons d'or sur les manches, et un petit bonnet rouge comme les baladins et les esclaves<sup>1</sup>.

Manuel, successeur d'Alexis, était de la même race active, intelligente, avec le même caractère de duplicité et de finesse. L'empire de Byzance, sauvé d'un grand désastre par les pèlerins de la première croisade, reprenait quelque chose de sa vieille splendeur ; les Turcs, naguère si menaçants pour les tours dorées de Constantinople, furent alors refoulés par les barons d'Occident jusque sur les montagnes de la Mésopotamie. Alexis avait profité de la diversion faite par la première croisade pour s'emparer des villes grecques de l'Asie : Éphèse, Pergame, Smyrne, Laodicée, Magnésie étaient délivrées des Sarrasins. Quand les pèlerins s'avançaient vers Jérusalem, Alexis s'assurait de la possession des villes d'Asie ; comme le chacal, il allait sur les pas des lions pour profiter des dépouilles<sup>2</sup>. Manuel devait suivre la même politique : les Occidentaux pourraient lui servir d'auxiliaires, et, dansée but, il députait des ambassadeurs à la diète de Ratisbonne ; ceux-ci, destinés à surveiller les Allemands, portaient une lettre si humble pour Louis VII, que les grossiers barons en rougirent pour l'empereur grec. Ici je ne trouve plus, pour me dire les faits et gestes des empereurs de Byzance, la jeune fille des Comnènes, fière et orgueilleuse en écrivant la vie de son père, qu'elle intitula l'*Alexiade*, comme Homère avait appelé l'*Iliade* sa grande épopée. Mes guides sont désormais les graves historiens Cinnam<sup>3</sup>, l'annaliste de l'empire, et Nicétas, enfant alors, et qui plus tard assista, triste témoin, aux funérailles de Constantinople livrée aux Barbares. La lettre de Manuel à Louis VII était si rampante, dit Odon de Deuil, que l'évêque de Langres, alors présent, s'écria : *Frères, ne parlez pas si souvent de la gloire et de la majesté du roi, il se connaît et nous nous connaissons ; dites-nous promptement ce que vous voulez*<sup>4</sup>. Les Grecs renouvelèrent leurs instances pour implorer du secours.

Cependant les préparatifs se continuaient en Allemagne, et les graffs sous l'empereur se mirent en marche à travers la Hongrie pour Constantinople ; c'étaient de fiers hommes à la haute taille qui suivaient la bannière déployée de l'empire ; tous étaient simples, mais colères comme la race germanique<sup>5</sup> ; ils marchaient de ville en ville, toujours prêts à se prendre de fureur contre les Grecs, qu'ils traitaient de saltimbanques et de magiciens ; à la moindre résistance, ils se montaient la tête, et comme ils ne s'épargnaient pas le vin et la

---

<sup>1</sup> Odon de Deuil est le témoin oculaire le plus curieux à consulter, liv. Ier, toujours en le comparant avec Othon de Frisingue, chap. XXXIV-XLV-LIX, et Nicétas, *Vie de l'empereur Manuel*, liv. Ier, chap. IV.

<sup>2</sup> On peut voir les conquêtes des Grecs à la suite des croisades dans Anne Comnène, *Alexiade*, liv. X.

<sup>3</sup> Cinnam a été public dans la collection byzantine ; il était contemporain de Manuel. L'histoire de Nicétas commence au règne d'Alexis, 1118, et finit à celui de Baudouin en 1205.

<sup>4</sup> Odon de Deuil, liv. Ier.

<sup>5</sup> Leur nombre était considérable ; il effrayait déjà l'imagination des Grecs. Cinnam dit *Ἐννεήκοντα μυριάδες*. Godfred de Viterbe s'écrie ;

..... *Numerum si poscere quæras,  
Millia millena milites agmen erat.*

bière fermentée, ils se livrèrent partout à des excès fatals. L'Allemand était confiant et terrible, naïf et emporté ; le Grec avait au cœur un grand orgueil et à la bouche une soumission d'esclave ; il avait le désir de se venger et la peur de s'attirer des violences de cette chevalerie hautaine. Il arriva qu'un jour les crédules Allemands brûlèrent une ville parce qu'ils avaient vu un Grec qui jouait avec un serpent apprivoisé, car ils s'imaginèrent que cet enchanteur jetait un sort sur leur pèlerinage. Ainsi les premiers croisés du Rhin s'étaient laissé conduire par une chèvre et une oie, et les fiers hommes de l'Autriche et de la Bavière brisaient les portes d'une cité parce qu'un bateleur se jouait de la morsure d'un serpent<sup>1</sup>. A Constantinople ce fut une dispute de préséance plus vive encore ; Manuel et Conrad portaient tous les deux le titre d'empereur des Romains : l'un comme le représentant de Constantin, l'autre comme l'image de ce grand Charlemagne qui brillait dans les palais de Mayenne et de Francfort-sur-le-Mein. Les deux empereurs se virent peu, chacun garda la fierté de sa position, et plus d'une fois Conrad exprima sa colère dans sa sincérité brutale ; Manuel, avec une douceur jouée, la garda au fond de son âme pour se venger plus sûrement<sup>2</sup>.

Ainsi arrivait à Constantinople Conrad, tandis que les barons francs réunis à Metz se décidaient à traverser l'Allemagne et la Bulgarie pour le même but. Louis VII était à la tête de vingt mille lances, ce qui portait à peu près le nombre des pèlerins à cent mille ; il se dirigea vers la Hongrie, comme les Allemands qui l'avaient précédé. A chaque station on rencontrait des ambassadeurs grecs prosternés la face contre terre devant Louis VII ; les Français arrivèrent sans accident à Constantinople, dont les merveilles frappèrent vivement l'attention des chroniqueurs ; Odon de Deuil, l'historien du pèlerinage, stupéfait à l'aspect de tant de richesses, à la face d'une ville si magnifique, se complaît à les décrire avec enthousiasme : Constantinople, dit-il, la gloire des Grecs, riche par sa renommée, plus riche encore par ce qu'elle renferme, a la forme d'un triangle ; à l'angle intérieur est Sainte-Sophie et le palais de Constantin<sup>3</sup>, où est une chapelle qui est honorée pour les saintes reliques qu'on y conserve ; la ville est ceinte de deux côtés par la mer ; eu y arrivant on a sur sa droite le bras de Saint-Georges, et sur sa gauche une espèce de canal qui en sort et s'étend jusqu'à peu près quatre milles ; là est le palais qu'on appelle Blaquerne, bâti sur un terrain bas, mais qui se fait remarquer par sa somptuosité, par son architecture et son élévation. Situé sur de triples limites, il offre à ceux qui l'habitent le triple aspect de la mer, de la campagne et de la ville ; sa beauté extérieure est presque incomparable ; sa beauté intérieure surpasse tout ce que j'en pourrais dire ; l'or y brille partout et s'y mêle à mille couleurs. Tout y est pavé en marbre et industrieusement arrangé ; je ne sais ce qu'il y a de plus précieux ou de plus beau, de la perfection de l'art ou de la richesse de la matière. Sur le troisième côté du triangle de la ville est la campagne ; mais ce côté est fortifié par un double mur garni de tours, lequel s'étend depuis la mer jusqu'au palais, sur un espace de deux milles. Ce n'est ni ce mur ni ces tours qui font la force de la ville ; elle est, je crois, tout entière dans la multitude de ses habitants et dans sa longue paix<sup>4</sup> ; au bas des murs est un espace vide où sont

---

<sup>1</sup> Odon de Deuil, liv. III.

<sup>2</sup> Cinnam dit que le litre d'Ἰμπερατωρ équivaut à celui de Βασιλεύς pour excuser Manuel.

<sup>3</sup> Odon de Deuil, liv. IV.

<sup>4</sup> Il faut comparer à ce récit la Description de Constantinople par Nicéas, surtout dans les fragments donnés par Fabricius, *Biblioth. grecq.*, tom. VI, p. 405-416. Ducange, *Notes à la Bysantine*.



des jardins qui fournissent aux habitants toute sorte de légumes. Des canaux souterrains amènent du dehors des eaux douces dans la ville, car celle que Constantinople renferme est salée, fétide ; dans plusieurs endroits la cité est privée de courant d'air, car les riches, couvrant les rues par leurs édifices, laissent aux pauvres et aux étrangers les ordures et les ténèbres<sup>1</sup>.

Les chevaliers de la croisade devaient avoir l'imagination vivement frappée par cet aspect de Constantinople ; quelle ville d'Occident pouvait lui être comparée ! Il n'y avait pas de cité sur la Seine ou sur la Loire qui possédât plus de trente mille âmes ; tout était bourg à murailles crénelées ! la population était répandue aux champs. Dans cette grande ville de Constantinople, Louis VII visita l'empereur Manuel avec une certaine cordialité féodale ; mais la rougeur monta au front de la chevalerie lorsqu'elle vit le siège d'or et de soie du roi de France placé au-dessous de celui de l'empereur. Cette humiliation excitait la bouillante colère des barons ; les annalistes Cinnam et Nicétas ne donnent que le titre de prince à Louis VII, en opposition avec celui de César et d'empereur qu'ils prodiguent à Manuel<sup>2</sup>. **Ce traître d'empereur**, comme le disent encore les chroniques, **n'avait-il pas tendu toute sorte de pièges à la chevalerie chrétienne ! On s'était aperçu déjà que dans la farine du pain fourni aux croisés on avait mêlé de la chaux vive pour brûler les entrailles des pauvres pèlerins**<sup>3</sup>. Était-ce noire trahison de Manuel, ou bien le résultat de l'esprit mercantile des Grecs qui spéculaient sur la faim des nobles hommes qui allaient en Palestine ? Quand les Allemands, si simples, si naïfs, eurent traversé le Bosphore, il n'y eut sortes de pièges qu'on ne leur tendît par les ordres de l'empereur. Ces bonnes faces d'Allemands roses et blondes, exposées au soleil de la Bithynie, faisaient peur à voir ; il leur fallait des soins, des vivres en abondance, de la viande surtout ; ils n'avaient plus leur bière fraîche de Schærding et de Passaw pour les rafraîchir dans leur long itinéraire, où ils buvaient de l'eau saumâtre, pu bien de ce vin d'Orient qui chauffe les sens et la tête ; ils passaient de l'ivresse brutale au désespoir languissant. Ce traître d'empereur avait, par des avis secrets, prévenu les Turcomans et le sultan d'Iconium de toutes les démarches des croisés ; et lorsque les Allemands si simples s'y attendaient le moins, lorsque, assis sous quelques ombrages rares et verts, ils essuyaient leur front décollant de sueur sous leurs casques, tout à coup accourait, le cimenterre en main, une cavalerie nomade, massacrant sans pitié cette noble chevalerie des bords du Rhin ; et ces hordes tartares, comme les messagers de la mort, emportaient, pendantes à la selle de leurs chevaux, les têtes des graffs et des barons du Danube<sup>4</sup>. Les plus grands malheurs arrivèrent aux Allemands dans les montagnes de la Cappadoce ; le sultan d'Iconium avait brisé les batailles de lances pressées des Allemands ; le soleil était trop brûlant, la terre trop stérile pour que la race germanique pût déployer les forces gigantesques de son corps, elle était épuisée ; les Turcs d'Iconium les attaquèrent avec la persistance des races tartares, et ces masses de fer furent abîmées sous le sable brûlant de l'Asie Mineure.

---

<sup>1</sup> Odon de Deuil, liv. IV.

<sup>2</sup> Ducange fait observer que, dans ce manuscrit, le mot même abrégé 'Ρήξ... Quant à la place occupée par Louis VII, Cinnam dit *Χθαμαλή ἔδρα*, et plus tard, donnant le sens latin, il se sert de l'expression *Σέλλιον*.

<sup>3</sup> Cinnam avoue tous les stratagèmes de ses compatriotes et de Manuel. Voyez les notes de Ducange sur Joinville, *Dissert.* 27.

<sup>4</sup> Dans les miniatures du moyen âge, où les Turcs sont reproduits, on les voit toujours emportant les têtes des chrétiens attachées à la selle de leurs chevaux. Voyez dans Montfaucon, *les vitraux de Saint-Denis*, tom. Ier.

La nouvelle de cette triste défaite arriva sous les tentes des Français qui campaient autour de Nicée ; elle fit une douloureuse impression sans arrêter un instant la marche belliqueuse des pèlerins sous Louis VII ; cette noble troupe traversait des pays célèbres dans l'histoire du vieux paganisme et de l'Église chrétienne. En quittant Nicée, la ville des conciles, les Français saluaient le mont Olympe, où Jupiter et les dieux s'abreuyaient du nectar sur les tables couvertes de fleurs ; en descendant de la montagne divine, les chrétiens arrivèrent à Sardes, à Colosse, à Éphèse où les vieilles églises arborèrent la croix, lorsque saint Paul adressait de si éloquents épîtres aux hommes de la foi primitive. Après on toucha les bords du Méandre que les poètes ont chanté ; le Méandre, avec ses cygnes plus blancs que la neige, qui fendaient les eaux comme les voiles latines sur la Méditerranée. Là les Français vengèrent la race germanique par une victoire complète sur les Turcs d'Iconium ; les eaux du Méandre furent rougies par le sang des infidèles<sup>1</sup> ; Louis VII montra sa valeur prodigieuse dans ce combat corps à corps, armure contre armure ; il faisait voler sa masse d'armes, ou il faisait briller son épée comme si c'était un léger bâton. Louis VII perça de sa main plus de cent Sarrasins, dignes exploits célébrés par les chansons de Geste. La route à travers les montagnes était pénible et difficile ; l'hiver arrivait, la neige couronnait tous les sommets où le Lycus bouillonne de rochers en rochers ; l'armée des Francs traversa la Pamphylie, pays pauvre et montagneux ; et comme il y avait de tristes contrées encore à parcourir<sup>2</sup>, Louis VII, de l'avis de ses barons, résolut de s'embarquer dans le port d'Attalie, afin de se rapprocher d'Antioche. Ce qui le détermina à cette résolution fut le triste échec qu'avaient éprouvé les Français par la faute du porte-oriflamme Geoffroi de Rançon, seigneur de Trillebourg ; il commandait l'avant-garde, et comme il s'était abrité avec Aliénor et les nobles châtelaines de France, s'esgayant et s'esbatant sous le frais ombrage d'un vallon, les Turcs fondirent sur les Français, et massacrèrent un bon nombre de chevaliers<sup>3</sup>. Voilà donc Louis VII embarqué pour Antioche sur de beaux navires aux vastes flancs, et bientôt les églises de la grande conquête de Bohémond sonnèrent à pleine volée pour annoncer l'arrivée du suzerain, des féodaux et des hommes de haut lignage. Quand, après une longue route semée de tristesse et de dangers, les pèlerins rencontraient une cité comme Antioche, qui pouvait résister au désir d'y fixer son séjour ? Antioche était alors au pouvoir de Raymond de Poitiers, de la race méridionale, l'oncle d'Aliénor de Guienne, son beau parent du lignage d'Aquitaine ; on venait de traverser de si affreux pays, de si misérables terres, et l'on arrivait au mois de mai dans la principauté d'Antioche, sur les bords fleuris de l'Oronte, dans ces bosquets de Daphné que l'empereur Julien invoque pour raviver les forces éteintes du paganisme ; on allait vivre au milieu d'une nature de jasmins, de roses et d'orangers, baignés par les flots argentés d'une eau murmurante, sous un magnifique ciel. La reine Aliénor trouvait à Antioche une cour plénière, des chevaliers, des tournois, de nobles châtelaines qui venaient vivre dans la joie des fêtes féodales<sup>4</sup> ; Adèle, comtesse de Toulouse ; Sibylle de Flandre ; Berthe,

---

<sup>1</sup> Comparez les Gestes de Louis VII (anonyme), et Odon de Deuil, liv. VI. Les Grecs désignent les Français souvent par l'expression Βρίττοι ou Βριτάννοι, ce qui devrait s'appliquer surtout aux Anglais. Cinnam, liv. Ier.

<sup>2</sup> L'historien oriental Aboulféda est l'annaliste de ces événements sous l'an de l'hégire 343 (1148).

<sup>3</sup> Odon de Deuil, liv. VII.

<sup>4</sup> Ici Guillaume de Tyr est fort curieux à consulter, parce qu'il a vécu au milieu des populations chrétiennes de la Palestine. Voyez liv. XVI.

comtesse de Blois ; Maurille, comtesse de Roussy ; toutes clignes d'exciter des joutes à fer émoulu et le bras courtois des chevaliers ; Antioche voluptueuse appelait les jeux et l'amour ; on se baignait dans l'Oronte ; les essences les plus odorantes étaient prodiguées par des esclaves qui, selon les mœurs d'Orient, répandaient l'huile de rose de Damas sur les blondes et noires chevelures des dames de la Langue d'oc et de la Langue d'oïl ; les pieds des châtelaines foulaient les épais tapis de Perse ; les repas les plus somptueux venaient distraire des jeux et des joutes ; le vin de Chypre coulait à pleins bords dans les coupes d'améthyste ou d'émeraude ; le doux sommeil dans les longues journées réparait les veilles du soir sous les orangers fleuris, à la face du ciel scintillant de mille étoiles, comme on le voit en Orient. Le comte Raymond, qui avait besoin de retenir Louis VII pour diriger les forces chrétiennes contre Édesse, multipliait les fêtes et les plaisirs pour gagner le cœur d'Aliénor de Guienne. Mais le massacre de Vitry-le-Brûlé avait jeté sur l'âme du roi une teinte sombre<sup>1</sup> ; il avait besoin d'accomplir un pèlerinage à Jérusalem, parce que le sépulcre seul du Christ et le linceul sanglant de la passion pouvaient répondre à la douleur de son âme couverte d'un crêpe. Ainsi Louis VII voulait quitter Antioche ; les distractions ne détournèrent point son cœur du saint but du pèlerinage, et ici la vie austère du roi franc se séparait encore des mœurs galantes et dissolues d'Aliénor, la noble fille de la race méridionale ! Quoi ! quitter Antioche pour le stérile pays de la Palestine, visiter des sables, passer le Liban sur des chameaux solitaires, quand on avait l'Oronte ombragé et les doux parfums du rivage de la mer<sup>2</sup> ? Raymond, prince d'Antioche, agissait sur l'esprit d'Aliénor sa nièce, et Louis VII éprouva presque une rupture avec Raymond. Rien ne détourna pourtant le pieux et royal pèlerin de son but de repentance ! il s'embarqua pour Jérusalem : le sépulcre du Christ était sa pensée, il voulait visiter le temple, arroser de ses pleurs la grande tombe. L'âme triste et flétrie du pénitent pouvait-elle plaire à cette folle fille du Midi, à cette Aliénor de Guienne, qui s'enivrait de sensualisme dans Antioche ? La reine, qui se réjouissait au milieu des tournois et des devises, aurait-elle pris le bourdon et l'escarcelle de voyage à travers le désert ? Aliénor laissait la tristesse au roi ; Jérusalem ne devait avoir de charmes que pour une âme douloureusement affectée ! Jérusalem avec ses murailles, son tombeau vide, ses cérémonies lugubres, ressemblait à ces ciels grisâtres et mélancoliques qui ne plaisent qu'aux cœurs profondément frappés. Les existences joyeuses ne recherchent que le soleil réjouissant, les fêtes et les plaisirs ! Quand on porte avec soi une plaie profonde, on est importun à qui la vie sourit !

---

<sup>1</sup> Odon de Deuil, le célèbre chroniqueur, rappelle souvent au roi le massacre de Vitry comme pour l'inviter à la pénitence. Ad ann. 1147-1148.

<sup>2</sup> Comparez anonyme, *Gest. Ludovic. VII*, Duchesne, tom. IV, Odon de Deuil, liv. VII, et Guillaume de Tyr, liv. XVI.

## CHAPITRE XXV. — RÉGENCE DE SUGER. - ADMINISTRATION DU ROYAUME FÉODAL. - RETOUR DE LOUIS VII.

Renonciation du comte de Nevers à la régence. — Suger seul régent. — Puissance des abbés. — Unité et hiérarchie monastique. — Saint-Denis en France. — Esprit des vassaux. — Suger et Eugène III. — Guerre féodale. — Rivalité. — Actes de la régence. — Lettres de Suger. — Exhortation pour le retour du roi. — La France en Palestine. — Amours d'Aliénor. — Divorce. — Louis VII à Rome et en sa cour plénière.

1147 — 1152.

L'assemblée d'Étampes, où naguère flottaient unies les banderoles de chevaliers et les simples bannières des clercs, avait désigné une double régence pour le gouvernement du royaume pendant l'absence du roi, pèlerin en Palestine. Le comte de Nevers, le baron de la féodalité, devait représenter les intérêts des hommes d'armes ; Suger, l'abbé de Saint-Denis, était le symbole des clercs<sup>1</sup>. On trouvait ainsi le balancement des deux puissances, l'image des deux glaives, telle que le reproduisaient alors les légendes. Il arriva que, par un serrement de cœur, par une touchante et profonde tristesse, le comte de Nevers renonça tout à coup à la vie des armes. Quand le front se dépouillait de la chevelure, lorsque les rides se montraient à la face, comme les marques indélébiles de l'âge qui vient, les barons n'avaient d'autre vœu que la pénitence dans l'ermitage. Le comte de Nevers se jeta tout entier dans l'ordre de Saint-Bruno ; il courut à la Chartreuse au sein de la montagne pour se consacrer au repentir. Ce silence du désert plaisait après l'épuisement d'une vie trop agitée. Quand le vent des passions a soufflé violemment sur les âmes, elles ont besoin de voir les années s'écouler dans les bruyères silencieuses<sup>2</sup>.

Suger demeura donc seul chargé de l'administration du royaume ; le clerc dominait parce que l'époque était monastique et que la puissance de la crosse s'élevait au-dessus de l'épée et de la masse d'armes. Les croisades, avec leur caractère religieux, avaient fortifié la puissance des hommes de méditation et de parole. C'était alors une tête immense qu'un abbé ; les ordres se tenaient par tous les liens ; on voyageait de monastère en monastère ; la correspondance la plus intime faisait de toute l'Église un corps qui n'avait qu'une âme, qu'une seule vie, l'unité en un mot qu'on cherche en vain dans toutes les sociétés modernes. Lorsque les besoins de la communauté exigeaient qu'un abbé se mit en marche pour un long voyage, il trouvait partout aide et protection ; il visitait les solitudes sur la montagne, les riches manses dans la plaine ; partout il était accueilli avec vénération. Suger, à l'époque où il voulut saluer Rome, coucha chaque soir dans une cellule de l'ordre de Saint-Benoît, depuis le Mont-Cassin jusque sur les Alpes et le Jura<sup>3</sup>. L'abbé d'un monastère était armé de toute la force d'une grande hiérarchie dans l'Église ; il agissait avec le secours de cette milice couverte de

---

<sup>1</sup> Odon de Deuil, liv. Ier.

<sup>2</sup> Comparez anonyme, *Vie de Louis VII* (Duchesne, tom. IV, et Odon de Deuil, liv. Ier).

<sup>3</sup> Guillelmus de Saint-Denis, *Vita Sugerii*, lib. II.

bure qui sortait du peuple et parlait au peuple. Or, le monastère dont Suger portait la mitre était celui de Saint-Denis en France, la vieille fondation religieuse des rois francs ! Quelle immense renommée que celle de Saint-Denis ! sa juridiction était vaste, l'abbaye avait fondé partout des colonies, on en trouvait même dans la Bourgogne qui payaient redevances au clocher de Saint-Denis ; elle avait des peuples de serfs, des foires dans sa banlieue, des fours banaux, des étangs empoisonnés de belles carpes. L'abbaye était un vaste gouvernement qui s'étendait à tout<sup>1</sup>. Que de fois j'ai parcouru avec bonheur ses antiques cartulaires ! j'ai lu ses chroniques avec tout l'amour que m'inspirent les vieux âges et les beaux manuscrits en vélin des siècles passés : j'ai joie à vous voir, Chartres parcheminées avec vos lettres gothiques enluminées d'or et de bleu céleste ; et vous encore, naïves chroniques de Saint-Denis en France avec vos *incidences*, pieux épisodes que le chroniqueur ajoute avec sa consciencieuse vérité aux annales du monastère. Qu'elles sont belles et réjouissantes vos miniatures où apparaissent mille oiseaux bizarres : le chien à la queue pendante, le renard (le matois Isengrin) du moyen âge et des fabliaux des trouvères, le petit oiseau chatoyant, le hibou à l'œil rond et fixe ; puis sur les parchemins enluminés, le monastère avec ses tours surmontées de la Vierge : mille figures étranges et fantastiques sont semées d'or, de bleu céleste, et de ce rouge carmin que nul ne peut imiter<sup>2</sup>. Là j'aperçois le religieux aux couleurs pâles de jeûne, l'œil fixe, les doigts roides et la physionomie tellement vivante, qu'on dirait que la parole coule goutte à goutte de ses lèvres vermillonnées. Ici, c'est l'empereur Charles avec sa barbe longue et bleuâtre, tenant la boule du monde en sa main, image du roi David. Plus loin c'est un pieux évêque qui processionne devant des bourgeois dévotement agenouillés ; et ce paysage de maisons et d'arbres lointains avec les naïves règles de la peinture que l'école a gardées jusqu'au XVe siècle ; car je les aime aussi ces lignes primitives de la perspective grossière, ces foules groupées et plaquées sur un fond bleu, ces arbres si loin, si loin, puis se rapprochant comme s'ils venaient à vous, tant ils se détachent ! règle de perspective que le grand Sanzio a conservée plus d'une fois dans ses divines peintures pour relever ses vierges célestes. Je les aime ces bergers de la nativité qui descendent de la montagne comme sur les nielles florentins, ces anges qui apparaissent sous le ciel pur avec leurs trompettes retentissantes. Et tout cela les chroniques de Saint-Denis parcheminées nous le reproduisent dans leurs belles enluminures. Je les ai sous les yeux sans pouvoir détacher mes pensées des générations qui dorment au sépulcre et se reproduisent ainsi dans les monuments impérissables des arts<sup>3</sup>.

La puissance des abbés de Saint-Denis devait donc être grande sur la société du moyen âge ; chevaliers, dames et varlets parlaient de la sainte abbaye dont les actes servaient de règles ; elle était connue des extrémités du monde chrétien, et l'on venait de bien loin pour la voir. Rien d'étonnant que Suger exerçât dès lors une absolue puissance, revêtu comme il l'était de la chape et de la mitre de Saint-Denis, la cathédrale des sépultures. Cette autorité était bien nécessaire, car le départ de Louis VII avait jeté de la fermentation parmi quelques vassaux de la couronne. La croisade avait sans doute attiré en Orient la multitude

---

<sup>1</sup> L'histoire du monastère de Saint-Denis a été écrite par dom Félibien (*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, Paris, 1706).

<sup>2</sup> Il y a eu bon nombre d'éditions des *Chroniques de Saint-Denis*. MM. P. Paris et Terrebasse en ont tout récemment publié des éditions fort exactes. Paris et Lyon, 1837.

<sup>3</sup> La Bibliothèque royale possède plusieurs beaux Mss. en vélin de la *Chronique de Saint-Denis*. Voyez le catalogue des Mss.

belliqueuse de la féodalité ; les races franque et germanique avaient pris la croix du pèlerinage avec ardeur ; mais il restait encore sur le sol des éléments d'un sourd et profond mécontentement<sup>1</sup> ; la féodalité était blessée de la régence de Suger. Quoi ! un simple abbé gouvernait le royaume ! n'était-ce pas là un dédain pour les hommes d'armes ? ne fallait-il pas profiter de cette circonstance pour se soulever tandis que les Anglais et les Normands étaient prêts à donner la main aux barons du royaume. Heureusement pour le roi Louis VII et la régence de Suger, la plus effroyable division agitait la Normandie, l'Angleterre et l'Anjou ; que pouvait le roi d'Angleterre, Etienne, lorsque les Écossais envahissaient ses terres, et que la reine Mathilde, glorieuse héroïne, préparait le règne des Angevins et des Plantagenets ? Ensuite la prise de la croix était une garantie pour le royaume ; quand un roi se faisait pèlerin, nul n'osait toucher ses terres, car il y avait contre le relaps et le mécréant la peine de l'excommunication. Il pouvait bien s'élever quelques violateurs de cette trêve, mais il était toujours facile de les comprimer ; la tâche de Suger fut donc plus facile qu'on ne le croit ; il avait pour lui la puissante parole de saint Bernard et le pouvoir incontesté du pape Eugène III. Il faut voir avec quelle supériorité saint Bernard traite Suger ; sa parole est souvent dure envers lui, il le mène dans les voies qu'il lui indique, il le pousse avec fermeté sans lui permettre de s'arrêter dans la mission de gouverner le royaume et de réprimer les passions des vassaux<sup>2</sup>. C'est saint Bernard qui réforme le monastère de Saint-Denis, il lui impose des règles austères ; et en même temps Eugène III prête à Suger l'appui de la puissance pontificale ; ce sont continuellement des conseils et des bulles sévères contre les rebelles pour les soumettre au pouvoir de l'abbé ; on ne peut pas insulter les terres des pèlerins, la main doit se dessécher en présence d'un tel attentat. Dans un solennel concile où assistèrent mille évêques et abbés, Eugène III proclama la trêve de Dieu ; le roi était absent, et les chrétiens combattaient pour le saint sépulcre ! Ce pape défend les joutes et tournois et toutes les habitudes guerrières ; ceux-là seraient privés de la sépulture ; tout devait être suspendu, même les procès, pour la possession delà terre<sup>3</sup>.

Ces secours du pape Eugène III et de saint Bernard furent bien utiles à l'administration de Suger ; elle ne fut plus dès lors qu'une sorte de gestion de deniers et de bons approvisionnements pour le domaine. Suger, tracassier et processif, ne passe pas une journée sans intenter une instance, sans revendiquer un fief, une manse ; il lève des denier<sup>^</sup> de droite et de gauche, c'est l'esprit de la cléricature, la chicane qui se révèle ; son administration, étroite et parcimonieuse, ne se rattache en rien aux larges pensées de saint Bernard. L'abbé de Saint-Denis avait grandement besoin d'argent ! Louis VII lui fait d'incessantes demandes ; dès qu'il arrive sur les frontières de la Hongrie, le roi écrit au régent : *J'ai été bien accueilli, mais j'ai beaucoup de deniers en dehors de mon escarcelle, envoyez-moi le plus de marcs que vous pourrez*<sup>4</sup>. Maintenant, le voici à Constantinople, il écrit une seconde lettre à Suger, il lui parle de ses fatigues, de ses périls, et il finit par cette impérieuse et laconique demande ; *Envoyez-moi quelques sommes de deniers, je n'en puis plus*<sup>5</sup>. D'Antioche, Louis

---

<sup>1</sup> Guillelmus, *Vita Sugerii*. Anonyme, *Vie de Louis VII* (Duchesne, tom. IV).

<sup>2</sup> *Epistol. sanct. Bernardi*, LXXVIII. Consultez toujours dom Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 52 et suiv.

<sup>3</sup> Tenu à Reims en 1148. *Collect. concil.* Labbe, tom. VI.

<sup>4</sup> *Epistolæ historicæ quæ ad res Ludovici Grossi, et ejus filii Ludovici Junioris regum illustrandas pertinent* (Duchesne, tom. IV, p. 444-556).

<sup>5</sup> Duchesne, p. 499.

VII adresse trois lettres au vénérable abbé régent du royaume, et il répète toujours ses paroles quêtes dans la croisade : il a été obligé d'emprunter aux Templiers, et il ne voudrait pas leur devoir de si fortes sommes ; il prie donc le vénérable abbé de les rembourser ; autrement, comment pourra-t-il marcher dans les voies de Dieu ? il a tant dépensé en Palestine pour la sainte cause ! Afin de répondre aux instantes prières de Louis VII, le régent du royaume multiplie les impôts, pressure les communes, les villes et les détenteurs des biens du domaine ; il demande à chacun ce qu'il doit au fisc, il ménage les ressources, les fiefs, d'une manière parcimonieuse ; et cette administration de Suger excite des plaintes, soulève des remontrances de la féodalité, des abbayes et des communaux ; il ne donne plus aucune terre aux barons, il ne délègue plus aucune puissance, il prend l'argent de toutes mains pour les besoins du roi ; une telle administration prépare des difficultés nouvelles ; tantôt c'est un péage qui est augmenté, tantôt un droit sur les fours banaux et les moulins. Suger est peu favorable aux communes, à moins qu'elles ne se rachètent en bons deniers. On ne trouve qu'une chartre d'émancipation sous sa régence<sup>1</sup> ; l'esprit qu'il avait apporté dans l'administration de Saint-Denis, il le conserve pour la gestion des affaires royales. S'il est habile et fort, c'est dans la compression de toutes les révoltes qui peuvent menacer la couronne ; il est en rapport avec saint Bernard et Eugène III. Saint Bernard est pour lui la grande parole qui domine les peuples ; une épître de l'abbé de Clairvaux suffit pour imposer à Suger les lois impératives de sa conduite politique. Eugène m le seconde avec tout l'ascendant que donnait l'unité pontificale ; le royaume est ainsi garanti par la parole et la force d'unité ; quiconque ose porter la main sur les domaines du pèlerin royal est aussitôt frappé d'excommunication ; un féodal a-t-il la hardiesse de lever sa bannière contre le roi, Suger marche contre lui en vertu des bulles qui garantissent les terres du pèlerin, et presque toujours il dompte cette puissance hautaine, il abat les tours élevées, il brise les créneaux, si c'est une commune qui se soulève, le régent comprime les bourgeois avec le secours des abbés et des comtes<sup>2</sup>.

Une fermentation sourde et profonde se fait néanmoins sentir ; un grand nombre de barons s'en revenaient de la Terre sainte ; ils n'avaient pas été contents de la conduite de leur sire ; les uns l'avaient vu s'embarquer en murmurant dans le port d'Attalie pour Antioche ; les autres l'avaient quitté en Syrie même ; de longues plaintes étaient portées contre Louis VII ; les féodaux voulaient abandonner le suzerain qui n'avait pas su les conduire dans une expédition glorieuse<sup>3</sup>. Cette agitation des esprits à peine calmée, Suger écrit à Louis VII pour l'engager à revenir au plus tôt dans ses domaines : *Les perturbateurs du repos public, lui dit-il, sont de retour, tandis qu'obligé de défendre vos sujets vous demeurez dans une terre étrangère : à quoi pensez-vous, Seigneur, de laisser ainsi les brebis qui vous sont confiées à la merci des loups ? Comment pouvez-vous vous dissimuler le péril dont les ravisseurs qui vous ont devancé menacent vos États ? Non, il ne vous est pas permis de vous tenir plus longtemps éloigné de nous. Tout réclame ici votre présence. Nous supplions donc Votre Altesse, nous exhortons votre pitié, nous interpellons la bonté de votre*

---

<sup>1</sup> C'est la confirmation de la commune de Mantes ; les communaux sont qualifiés de pairs (*Collect. du Louvre*, tom. XI, p. 197).

<sup>2</sup> Guillaume, liv. II et III ; dom Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*. Il existe une vie fort développée de Suger en trois volumes in-12° ; elle est attribuée à dom Gervaise.

<sup>3</sup> Comparez Odon de Deuil, ad ann. 1148, et anonyme, *Vie de Louis VII* (Duchesne, tom. IV).

cœur, enfin nous vous conjurons, par la foi qui lie réciproquement le prince et les sujets, de ne pas prolonger votre séjour en Syrie au delà des fêtes de Pâques, de peur qu'un plus long délai ne vous rende coupable aux yeux du Seigneur d'avoir manqué au serment que vous avez fait en recevant la couronne. Pour nous, impatients de vous revoir, nous vous attendons comme un ange de Dieu. Vous aurez lieu, je pense, d'être satisfait de notre conduite<sup>1</sup>. Nous avons remis entre les mains des chevaliers du Temple l'argent que nous avons résolu de vous envoyer ; nous avons de plus remboursé au comte de Vermandois les trois mille livres qu'il nous avait prêtées pour votre service. Votre terre et vos hommes jouissent quant à présent d'une heureuse paix ; nous réservons pour votre retour les reliefs des fiefs mouvants de vous, les tailles et les provisions de bouche que nous levons sur vos domaines ; vous trouverez vos maisons et vos palais en bon état, par le soin que nous avons pris d'en faire les réparations. Me voilà présentement sur le déclin de l'âge, mais j'ose croire que les occupations où je me suis engagé par l'amour de Dieu et par attachement pour votre personne, sans aucun retour sur moi-même, ont beaucoup avancé ma vieillesse. A l'égard de la Reine votre épouse, je suis d'avis que vous dissimuliez le mécontentement qu'elle vous cause jusqu'à ce que, rendu en vos États, vous puissiez tranquillement délibérer sur cela et sur d'autres objets<sup>2</sup>.

On voit ici le bon ménager, le ministre fidèle gardien des fiefs du roi. Suger appelle de tous ses vœux le retour de Louis VII ; ses conseils sont graves, le faix de l'administration du royaume lui pèse, il n'en peut plus. L'absence du suzerain avait réveillé bien des espérances ; un parti de féodaux considérables entourait Robert de Dreux, frère du roi, qui avait quitté la Palestine fort mécontent. Les barons altiers souffraient avec impatience un sire pénitent comme Louis VII, et un ministre clerc comme l'abbé de Saint-Denis. Pourquoi n'élèverait-on pas à la couronne Robert, comte de Dreux<sup>3</sup>, le propre frère du roi ? Vaillant féodal, celui-là pourrait satisfaire les hommes d'armes, leur répartir les fiefs et ne point pressurer les vassaux, comme le faisait le vieil avaré de Saint-Denis. Suger consulte sur ce point saint Bernard : que faut-il faire ? quelle résolution prendre pour résister à ce soulèvement des vassaux ? L'abbé de Clairvaux lui conseille de préparer un concile ou assemblée, afin de consolider le lien monarchique ; Suger écrit au puissant orateur : *Mon frère, j'ai fixé l'assemblée à Soissons. — Je vous en félicite*, répond saint Bernard ; et aussitôt des épîtres partent pour tous les évêques et les vassaux afin qu'ils se rendent à Soissons<sup>4</sup>. Suger développe une grande activité ; il s'assure la fidélité incertaine de quelques vassaux importants, et surtout de Geoffroy, comte d'Anjou. Dans l'assemblée de Soissons, l'abbé de Saint-Denis fait renouveler le serment féodal à Louis VII : Serait-il bien d'abandonner un royal pèlerin<sup>5</sup> ? la guerre sainte ne couvre-t-elle pas de son égide même les plus faibles, les femmes, les veuves, les absents ? comment laisserait-on sans protection le suzerain qui combat pour une sainte cause ? La royauté triomphe dans l'assemblée de Soissons, et l'abbé de Saint-Denis n'a pas de repos qu'il n'apprenne le retour du roi : *Revenez ! revenez !* écrit-il sans

---

<sup>1</sup> Suger, *Epistol.*, LVII.

<sup>2</sup> Suger, *Epistol.* LVII. Les Bénédictins ont consacré un long article à Suger (*Hist. littér. de France*, tom. XII).

<sup>3</sup> Guillelmus, *Vita Sugetii*. Odon de Deuil, 1148.

<sup>4</sup> Il subsiste encore une lettre de convocation écrite par Suger à l'archevêque de Reims qu'il appelle : *Tamquam pretiosam de capite coronæ regni gemmam*.

<sup>5</sup> Suger félicite aussi le comte d'Anjou qui a plus de zèle que si le roi était présent : *Et multo diligentius quam si rex præsens adesset*.



cesse, et il reçoit enfin une chartre revêtue du scel du roi : *Je le remercie, illustre abbé, dit le suzerain, de ton zèle désintéressé ; je serai promptement auprès de toi ; surveille mes ennemis ; Baudouin, mon chancelier, me précède ; il m'a été fidèle et le sera comme un aide digne de ta foi*<sup>1</sup>. Ce fut à la fin de l'assemblée de Soissons que l'abbé de Saint-Denis récita l'épître du roi sur son prochain retour, et les vassaux attendirent leur suzerain pour célébrer avec lui les cours plénières. Il y avait si longtemps que son absence se prolongeait, et que le palais de Paris en l'Île était vide !

Les colonies d'Orient offraient en ce moment à l'esprit austère et maladif de Louis VII un affligeant spectacle de dissolution ; et que devait dire le roi, pieux comme un cénobite, à l'aspect de la cour de Raymond d'Antioche ! Le mélange des mœurs orientales et de l'esprit léger de la chevalerie de France, la douceur du climat jointe à la galanterie des barons, avait produit une corruption profonde<sup>2</sup>. Ces têtes ardentes de chevalerie, transportées sous un soleil brûlant, éprouvaient toutes les passions du corps et du cœur ; il régnait une vie libertine, une mollesse de coutumes bien capables de froisser et d'indigner l'âme flétrie et pieuse d'un monarque pèlerin aussi sévère que le triste Louis VII, repentant des massacres de Vitry. Quand on veut connaître les habitudes mauvaises d'un peuple, il faut parcourir ses lois pénales, et le plus sincère tableau qu'on puisse trouver des mœurs épouvantables des pèlerins francs en Palestine, se rencontre dans les dispositions du concile de Naplouse, assemblée religieuse et politique tenue sous le patriarche Guaramond<sup>3</sup>. On frissonne à l'aspect de ce désordre, car la dureté du châtement indique la fréquence du délit qu'on veut réprimer : l'adultère est le crime le plus habituel dans la Palestine, et la mort était infligée à l'épouse qui s'oubliait sur cette terre où le Christ même avait demandé aux anciens de la loi pour la femme adultère, *Que celui qui n'avait pas péché lui jetât la première pierre*. Si le chrétien osait imiter les mœurs affreuses de Sodome et les désordres des patriciens et des esclaves sous les palais de marbre de Rome, il devait être brûlé<sup>4</sup> ; l'amour sensuel avec une Sarrasine était frappé de la fatale peine qui flétrit Abélard<sup>5</sup> ; et si une chrétienne se livrait à un fils de l'ardente race de Palestine, elle devait être fustigée nue sur la place publique<sup>6</sup>. Le concile de Naplouse, dans ses dispositions nombreuses, prévoit toutes les faiblesses humaines, et les proscriit comme des crimes par des peines terribles ; preuve évidente qu'il était besoin d'arrêter ces entraînants appétits des sens sous un tel ciel : car c'est dans une société corrompue que les peines sont implacables. Tarse, Antioche, Tripoli n'étaient-elles pas des cités de plaisir et de dissipation ? C'étaient toujours fêtes et cours plénières quand la trompette retentissante n'appelait pas les chrétiens au combat pour la foi<sup>7</sup>.

Au milieu des séductions brillantes d'Antioche, la reine Aliénor avait d'abord refusé de suivre Louis VII dans son voyage de Palestine ; elle était si heureuse, la gaie Angevine, au milieu de ces fêtes et de ces plaisirs, alors que Sybille de

---

<sup>1</sup> *Epistol. Ludovic. VII* (Duchesne, tom. IV).

<sup>2</sup> Guillaume de Tyr est l'historien le plus sévère sur les mœurs dissolues de l'Orient. Voyez liv. XVI.

<sup>3</sup> Ce concile de discipline se trouve dans Baronius, ad ann. 1120 ; et Guillaume de Tyr en a rapporté les dispositions expresses, liv. XIII, ch. XIII.

<sup>4</sup> *Tam faciens, quam patiens* (dit le concile).

<sup>5</sup> Le concile se sert de deux expressions, *emasculetur, extestificabitur*.

<sup>6</sup> Canon XIV.

<sup>7</sup> Guillaume de Tyr, liv. XII, chap. XIII.

Flandre, Maurille de Roussy, les comtesses de Toulouse et de Blois, et la dame de Bouillon prenaient leurs distractions et passe-temps dans les nobles jeux de chevalerie ! Pourquoi l'entraîner en dehors de ces belles joutes d'Antioche et de ces bains parfumés de rose ? Cependant le sévère Louis VII avait ordonné à Aliénor de le suivre ; il l'avait arrachée à la cour de Raymond, et la reine vint rejoindre le royal pèlerin dans la cité de Jérusalem, mais avec un mauvais vouloir dont chacun s'aperçut bien sous la tente<sup>1</sup>. Toute la chevalerie était en armes ; les hospitaliers et les templiers tiraient le glaive du fourreau pour aller dans une expédition lointaine ; il n'était plus qu'un cri dans les rangs pressés de la chevalerie ; on allait marcher sur Damas, la ville aux beaux vergers<sup>2</sup>, qui s'étendait jusque sur l'Anti-Liban. Là se firent des exploits d'une grande renommée ; l'empereur Conrad, comme les grands barons de Charlemagne, pourfendit d'un coup de son épée un Sarrasin gigantesque qui ressemblait à une tour ; Louis VII fut digne de son nom de suzerain des Francs ; il portait des coups de masse d'armes à ce point de briser les casques et les cuirasses : Damas se racheta par des présents secrets. Déjà commençaient à se manifester les jalousies profondes entre la chevalerie d'Occident et les barons établis en Terre sainte ; il n'y avait plus cette noble fraternité des premiers jours de la croisade<sup>3</sup>. Les barons de Palestine craignaient que les chevaliers d'Occident ne prissent trop de goût pour leurs fiefs, et qu'ils ne devinssent ainsi les possesseurs des domaines dans les cités de la Syrie ; ils les appelaient à leur aide quand ils craignaient l'invasion ; mais une fois à l'abri des armées sarrasinoises, ils étaient impatients de les voir s'éloigner de Palestine. Il y eut donc une certaine manifestation de joie lorsque, parmi les Francs établis en Orient, Louis VII annonça son départ et la fin de son pèlerinage<sup>4</sup>. Le roi de France fit un marché avec les Génois et les Pisans pour le passage ; il préféra la traversée de mer : nul ne pouvait lutter de force et de grandeur maritime avec ces républiques d'Italie, puissantes de leurs mille galères pavoisées. Le retour par la voie de terre offrait des périls inouïs ; en s'embarquant au port d'Acre, on pouvait être rendu en quelques jours dans l'île de Chypre, et de là dans la Sicile. Le roi ne voulait pas s'exposer aux humiliations que Conrad avait éprouvées à Constantinople ; Louis VII s'était montré vaillant et fort en Palestine, mais il en revenait sans armée, sans ressources, comme un pauvre pèlerin ; mieux valait donc faire un bon marché d'argent avec les Italiens pour être transporté sur-le-champ en Europe par la voie de mer, si facile aux Génois.

Lorsque les voiles latines des galères furent livrées aux vents, les barons remarquèrent qu'Aliénor ne s'embarqua pas sur le même navire que Louis VII ; la reine suivait la galère royale à l'étendard pisan, mais sur un petit bâtiment à part ; elle vivait déjà séparée du mari qu'elle n'avait jamais aimé<sup>5</sup>. De vives querelles s'étaient manifestées en Palestine entre le roi et la reine ; Louis VII avait violemment entraîné Aliénor d'Antioche à Jérusalem, et jamais l'altière et joyeuse princesse n'avait pardonné cette contrainte. Si nous croyons les chroniques franques et normandes, haineuses contre la race méridionale, il se

---

<sup>1</sup> Guillaume de Tyr, liv. XVI.

<sup>2</sup> Le siège de Damas est longuement raconté dans le *Gesta Ludovici VII*, et dans Guillaume de Tyr, liv. X, § 13.

<sup>3</sup> Les chroniques orientales présentent un grand intérêt pour le siège de Damas. On peut comparer la *Chronique syriaque* d'Aboulfarage, 1148 ; Aboulféda, an de l'hégyre 543, et Ibn Alaty, *ibid*.

<sup>4</sup> *Gesta Ludovici VII*, ad ann. 1148.

<sup>5</sup> Guillaume de Tyr, liv. XVI, chap. XVII.

serait passé des faits étranges dans la conduite de la reine ; cette folle fille du Midi, selon Matthieu Paris, l'austère chroniqueur de la race normande, [cette folle fille s'était diffamée par l'adultère avec un infidèle fils du diable](#)<sup>1</sup>. Le moine franc Albéric dit : Que l'incontinence de cette femme fut publique, et qu'elle se conduisit, non comme une reine, mais comme une fille commune<sup>2</sup> ; et la chronique de Sens ajoute : Que pendant son voyage en Palestine, Aliénor voulut quitter le roi pour suivre un Turc, et c'est ce qui détermina Louis VII à la ramener violemment dans son royaume<sup>3</sup>. Ces témoignages, tous émanés des chroniqueurs de la race du Nord, sont peut-être empreints de la vive partialité qui séparait deux populations jalouses : des divisions profondes partageaient toujours les deux races ; Aliénor de Guienne avait été reçue avec le même sentiment de répugnance que Constance, lors du mariage avec le roi Robert ; jamais son origine ne fut pardonnée ; on désirait son divorce. Aliénor fut-elle coupable en Palestine, sous un ciel si chaud, aux bords enchantés de l'Oronte, ou bien fut-elle seulement distraite par cette cour d'Antioche, sous les frais ombrages, les ruisseaux murmurant aux pieds et le beau soleil sur la tête ? La vie triste et chagrine du roi, cette contrition de pèlerin qui en faisait plutôt un moine qu'un prince de chevalerie, tout cela put dégoûter Aliénor et la séparer de Louis VII par une répugnance invincible ; il n'y a que quelques âmes d'élite qui comprennent les profondes douleurs et les empreintes qu'elles laissent sur l'existence ; quand une vie porte sa croix, qui veut consentir à la partager et à la suivre ? La reine avait de trop vives distractions pour s'occuper de repentance et des pleurs versés dans le saint voyage au tombeau !

En s'embarquant à Acre, on remarqua donc, je le répète, que Louis VII ne monta pas le même vaisseau qu'Aliénor ; elle le suivait dans une galère de Pise et de Gênes, et le roi ne voulait plus la voir, alors même qu'elle se montrait sur le pont du vaisseau. Louis VII débarqua en Sicile, d'où il écrivit à Suger pour lui annoncer son prochain retour ; puis, traversant la Calabre, les monts agrestes et parfumés qui s'étendent depuis Tarente jusqu'à Naples, il visita Rome<sup>4</sup>, la ville sainte ; il y fut accueilli par le pape avec une haute distinction, comme le défenseur de l'Église : à Rome, le roi de France fut glorifié. L'abbé de Saint-Denis lui avait écrit l'agitation et les troubles occasionnés par les féodaux, et comme il lui disait les sinistres projets qu'avaient les barons de briser sa couronne et son sceptre<sup>5</sup>, Louis VII se mit sous la protection du pape ; il obtint toutes les immunités des pèlerins, sa terre fut placée sous les privilèges des croisés ; tout baron infracteur des droits de la couronne fut frappé de l'inflexible excommunication, et ses fiefs durent être mis en interdit. Ces peines violentes, lancées contre les rebelles, étaient de nature à arrêter les féodaux qui auraient voulu méconnaître la puissance royale.

---

<sup>1</sup> *Eodem antw celebratum est divortium inter Ludovicum, regem Francorum, et Alienoram, reginam suam, propterea quod diffamata esset de adulterio, etiam cum infideli, et qui de genere fuit diaboli. Erat ei consanguinea in quarto gradu.* Matth. Paris, ad ann. 1151, p. 59. Ex edit. Paris. An 1644.

<sup>2</sup> *Hanc (Alienoram) reliquit rex Ludovicus, propter incontinentiam ipsius mulieris, quæ non ut regina se habebat, sed fere se communem exhibebat.* Alberici, *Chronic*, ad ann. 1152, p. 322.

<sup>3</sup> *Chronic. Suenonens. Besli*, preuve de l'histoire des comtes de Poitou, p. 495.

<sup>4</sup> *Gesta Ludovici VII.*

<sup>5</sup> Suger, *Epistol.* LXXXIX-XCIV-XCVI. Duchesne, tom. IV, p. 524-525.

Louis VII laissa Aliénor malade en Sicile ; on la disait enceinte ; et plus que jamais décidé à demander son divorce, le roi consulta le pape sur la question de la parenté. On avait fouillé la généalogie des lignages, et on avait trouvé que le roi et Aliénor étaient unis au degré prohibé, d'après le droit canon<sup>1</sup>. C'était une cause de nullité radicale que la parenté jusqu'au huitième degré ; le mariage était alors considéré comme incestueux ; le pape conseilla au roi ce divorce qui n'était pas seulement une affaire personnelle, mais encore une question de race ; on se rappelle avec quel enthousiasme Louis VII partit afin de quérir sa jeune fiancée quand elle quitta la Guienne et Bordeaux sa capitale ; comme le roi Robert pour Constance, il s'était épris de cette enfant du Midi qui arrivait avec sa cour joyeuse, ses troubadours, ses chanteurs, ses baladins. Cette cour magnifique et légère avait vivement excité la colère et le mépris des clercs et des barons du Nord ; les chroniqueurs des monastères de la France et de Normandie avaient plus d'une fois exprimé leur haine contre Aliénor, et une des causes qui avaient le plus servi l'agitation du royaume, fut évidemment le mariage de Louis VII et son pèlerinage intime avec Aliénor ; la présence et la domination de cette reine excitaient la plus vive opposition. Le divorce était tant désiré dans les châtelainies de la France, de la Champagne et de la Normandie ! Quand Louis VII exprima le désir d'un divorce, il fut secondé par tous ses vassaux de la Langue d'oïl<sup>2</sup> ; ce fut une satisfaction que le roi leur donnait ; il devint populaire quand il leur eut sacrifié la jeune Aliénor de Guienne, la souveraine de Bordeaux.

Dans ce but, Louis VII fixa une grande assemblée à Beaugency ; il s'agissait de prononcer la nullité de mariage à cause de parenté ; Aliénor ne mit aucun obstacle à la poursuite que le roi faisait devant les clercs ; la folle femme répétait sans cesse qu'elle avait cru épouser un roi et non pas un moine<sup>3</sup> ; elle n'avait pas compris que les entrailles du monarque se brisaient de douleur au souvenir du sang versé au siège de Vitry ; il n'y avait plus rien de gai dans cette âme abandonnée, et le séjour d'Antioche, les conseils de Raymond avaient laissé dans le cœur d'Aliénor d'ineffaçables traces. Ce fut une grave assemblée que celle de Beaugency ; on y vit siéger les archevêques mitres, les barons couverts de leur hermine, et quand la demande du roi eut été écoutée, les clercs examinèrent la généalogie<sup>4</sup> ; il se trouva que Robert, duc de Bourgogne, frère de Henri Ier, avait eu pour fille Hildegarde, laquelle épousa Guillaume VII, duc d'Aquitaine ; un fils naquit de cette union, et se trouvait par conséquent cousin de Louis VII, Aliénor était parente au septième degré dans le lignage ; et cela suffit pour la nullité du mariage : le divorce n'était au reste que la séparation de deux races personnifiées.

Les archevêques prononcèrent d'une voix solennelle qu'il n'y avait plus aucun lien entre Aliénor et Louis VII ; tout cela se fit froidement, sans regrets et sans retour. La belle suzeraine d'Aquitaine recouvra ses riches États des mains du chancelier royal ; elle reprit ainsi les magnifiques fiefs de ses aïeux, et avec la Guienne la Gascogne, le comté de Poitou, et presque toutes les terres au delà de

---

<sup>1</sup> Continuat. d'Aymoin, liv. V, chap. IV. *Gesta Ludovici VII*, chap. XXIX. L'abbé de Camps et M. de Fontanieu se sont faits les champions de la vertu de la reine Aliénor, tom. XI et XII.

<sup>2</sup> Guillaume de Neubrige, *Chronic.* 1149.

<sup>3</sup> Comparez le continuateur d'Aymoin, liv. V, chap. IV, *Gesta Ludovici VII*, chap. XXIX, Duchesne, tom. IV, p. 374 et 411.

<sup>4</sup> Dans l'arbre généalogique dressé pour le divorce, on voit que la parenté était très-éloignée.

la Loire. La race des barons francs fut satisfaite ; la haine put se manifester ; la fille du Midi s'éloigna des cours plénières du Nord, pour habiter de nouveau ses belles châtelainies de Poitiers et de Bordeaux sur la Garonne ; elle eut ses banderoles flottant de nouveau sur tes plus hautes tours de la Langue d'oc, et la monarchie qui avait tant acquis par le mariage d'Aliénor et de Louis VII, se vit réduite au plus triste morcellement par le divorce<sup>1</sup>. Ce fut ici encore une réaction de races contre races ; on l'avait tentée sous Robert contre Constance, on l'accomplit sous Louis VII contre Aliénor. Or, ces terres plantureuses, ces belles seigneuries d'Aquitaine, du Poitou, du Limousin, dans quelles mains allaient-elles tomber ? Les dignes barons de haute race ne manqueraient point pour époux à Aliénor : qui pouvait ne pas souhaiter un si bel héritage, un si magnifique patrimoine, un fleuron si éclatant pour la couronne ? Le duché d'Aquitaine comprenait la plus riche partie des Gaules : toute la chevalerie méridionale s'offrit à Aliénor ; elle choisit parmi eux un époux de la race poitevine, Henri, fils de Mathilde et de Geoffroi, comte d'Anjou et duc de Normandie. Il y avait là conformité de mœurs, d'origine et de sang. Henri était gai, magnifique, comme il le fut depuis roi d'Angleterre ; il aimait les troubadours et encourageait les chants de Geste dans les batailles. A seize ans il avait hérité du duché de Normandie, à vingt du comté d'Anjou, et le nom de Plantagenêt, verte et splendide origine de campagne et de fleurs, rayonnait sur son front et sur le blason de ses armes<sup>2</sup>. Son mariage avec Aliénor en faisait le plus puissant vassal de la couronne ; il réunissait sous son bâton de duc et de comte toute la race méridionale ; puis enfin la Normandie, soumise au comté d'Anjou ; et bientôt Henri, élevé à la couronne d'Angleterre, devait devenir le plus formidable rival de Louis VII et de ses successeurs. Les haines de races pouvaient librement se manifester : la Guienne devait fournir les bons archers à l'armée anglaise ; la Normandie la pesante cavalerie avec ses coursiers au beau poitrail, à la forte encolure ; les Poitevins étaient bons tireurs d'arc ; les Gascons serraient leurs rangs dans la montagne ou bondissaient de rocher en rocher. Le divorce d'Aliénor et de Louis VII allait donner tous ces auxiliaires à la race anglaise et saxonne<sup>3</sup> ; ce fut moins un acte de jalousie domestique qu'une répugnance des barons francs, qui craignaient de voir envahir les cours plénières par les hommes du Poitou, de l'Anjou et de la Gascogne ; les antipathies étaient si vivaces, les haines si profondes ! Les barons n'avaient pas une politique assez raffinée pour envisager les conséquences du divorce ; ils n'y voyaient qu'un seul résultat : ils pouvaient dire que les Méridionaux ne seraient plus les maîtres de la cour de leur suzeraine, et c'était pour eux un triomphe. Tous ces hommes aux habits courts, à la chevelure noire, au teint brun, à la mine rieuse, ne viendraient plus insulter la noble race des sévères et hauts barons de France, la Langue d'oc devait rester séparée de la Langue d'oïl, les histrions demeureraient éloignés des clercs austères ; la gaie science d'amour ne viendrait plus dominer les épopées et les graves chants de Geste.

Le divorce d'Aliénor et de Louis VII fut ainsi comme le symbolisme de la haine des deux races ; Aliénor la Poitevine épousa un Angevin ; ce qui était de la race

---

<sup>1</sup> Ce morcellement inquiète à peine les chroniqueurs francs ; ils sont trop heureux de voir la reine méridionale s'éloigner d'eux et des cours plénières du Parisis. Voyez *Gesta Ludovici VII*.

<sup>2</sup> *Chronique de Normandie*, et Brompton dans la *Collection des historiens anglais*, p. 1043.

<sup>3</sup> Vue étude curieuse serait l'histoire militaire des races par les rôles féodaux qui existent encore dans les cartulaires. Voyez l'abbé de Camps, *Cartulaire de Louis VII*.

méridionale demeurait avec son caractère indélébile. Aliénor, digne suzeraine de son duché, se retira dans le grand fief d'Aquitaine ; elle affranchit ses sujets des mauvaises coutumes, et le vieux code de la mer, les *lois d'Oléron*<sup>1</sup>, furent son ouvrage. Aliénor, en visitant l'Orient, avait étudié les *basiliques* des empereurs, les lois de Rhodes ; les statuts maritimes de Pise et de Gènes. De retour en sa bonne ville de Bordeaux, la suzeraine promulgua les grandes coutumes de la mer !

---

<sup>1</sup> Selden, *Mare clausum*, soutient que les lois d'Oléron sont anglaises, liv. II, chap. IV. M. de Pastoret a fort bien établi qu'Aliénor a rédigé ces lois. *Continuat. Hist. littér.*, tom. XIII, p. 96, in-4°.

## CHAPITRE XXVI. — DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Philosophie. — Opposition contre saint Bernard. — Fin et mort d'Abélard et d'Héloïse. — Disciples d'Abélard. — Bérenger. — Mort de saint Bernard. — Principes d'hérésie. — Histoire. — Les chroniques. — Impulsion donnée par la croisade. — Chroniques sur le pèlerinage. — Orderic Vital. — Suger historien. — Odon de Deuil. — Légendaires. — Poétique tradition de race. — Les troubadours. — Les trouvères. — Monuments. — Mœurs. — Habitudes.

1130 — 1163.

Lorsqu'une vaste entreprise échoue, même par des causes extraordinaires ou fatales, le génie qui l'a conçue en supporte la triste responsabilité ; on ne tient compte ni des accidents ni des fautes qui ne sont pas les siennes ; on va droit à lui, et comme il excite naturellement beaucoup de jalousie, toutes les petites passions s'agitent pour le perdre. Ainsi fut saint Bernard<sup>1</sup> ; la croisade n'avait point réussi ; elle avait entraîné des malheurs incalculables ; bien des châtelainies de France étaient veuves ; tant de familles portaient le deuil du lointain pèlerinage ! Alors éclata une aigre et violente opposition contre saint Bernard, car c'était lui qui avait excité les barons à prendre la croix et entraîné la génération en dehors de la patrie ; n'avait-il pas dépeuplé les villes, les hameaux, les bourgs par la puissance de sa parole ? Ce cri fut immense, il frappa toutes les oreilles et saint Bernard se vit obligé de se justifier à la face de tous : il le fit avec sa supériorité habituelle. Si la grande expédition n'a point réussi, à qui la faute ? s'écrie-t-il ; à qui faut-il imputer ce malheur ? n'est-ce pas aux barons eux-mêmes, à leurs péchés, à leurs dérèglements, à leur insouciance pour les grandes prescriptions catholiques ? Pouvait-il répondre d'un pèlerinage dissolu, où tant de péchés avaient été commis ? il s'était passé tant de désordres ! Ce n'était pas lui qui avait mené les chiens en laisse, porté le faucon sur le poing et savouré le vin au milieu des courtisanes<sup>2</sup>.

A l'époque où saint Bernard se manifesta d'une manière si hautaine en réponse aux plaintes qui de toutes parts s'élevaient contre lui, l'abbé de Clairvaux s'était placé à un degré de puissance telle que rien désormais ne pouvait l'ébranler, et cette circonstance l'aida fortement à briser les ennemis qui l'accusaient. La lutte avait été longue, difficile contre les esprits rebelles ; mais après d'incroyables efforts, saint Bernard était resté maître de l'école scolastique, la seule qui réellement pût lutter avec lui ; ici j'ai besoin de revenir sur les temps et de reprendre la longue lutte intellectuelle d'Abélard et de l'abbé de Clairvaux : dans le concile de Soissons, où les doctrines d'Abélard furent ouvertement condamnées, saint Bernard, avec cette supériorité d'esprit et cette puissance d'autorité qui commandaient à tout, lui avait dit : *Abélard, abaisse ton front*

---

<sup>1</sup> Comparez Otto Freising, *Gest. Frideric*, lib. I, cap. LX ; Guillaume du Neubrige, liv. Ier, chap. XX ; et Gaufrid, *Vita Bernard.*, lib. III, cap. IV.

<sup>2</sup> Dom Brial lut à l'Institut, le 29 août 1806, une curieuse dissertation sur toute cette époque de saint Bernard.

devant les vérités de l'Église ! Abélard, l'intelligence rebelle, s'était agenouillé ! l'abbé de Clairvaux le flétrit et le condamna par ces grandes paroles<sup>1</sup> : Abélard est un dragon qui dresse des embûches en secret ; que dis-je ? il ne craint plus aujourd'hui de se montrer ; et plutôt à Dieu que ses écrits fussent renfermés dans des coffres au lieu d'être débités et lus dans les places publiques ! Ils volent malheureusement par le monde, ces fruits empestés de l'erreur ; prenant pour ténèbres la lumière qu'ils haïssent, leur poison funeste a pénétré dans les châteaux et dans les villes ; ils ont passé de nation en nation, d'un royaume à un autre ; à quels temps sommes-nous arrivés ! on fabrique un autre Évangile, on propose une foi nouvelle aux peuples, on bâtit sur un autre fondement que celui qui a été posé ; on traite des vertus et des vices contre les règles de la saine morale, des sacrements d'une manière qui n'est rien moins que sûre, du mystère d'un Dieu en trois personnes avec une téméraire curiosité. Abélard, nouveau Goliath, s'avance avec tout son appareil de guerre, précédé de son écuyer Arnaud de Brescia ; l'union de ces deux hommes ne saurait être plus étroite, semblable à celle des deux écailles d'une huître qui ne laisse aucune entrée à l'air pour les séparer ; imitateurs de celui qui se transforme en ange de lumière, ils présentent les apparences de la piété dans leur extérieur sans en avoir ni l'esprit ni la réalité. C'est à la faveur de ces dehors imposants qu'ils surprennent la religion de ceux qui prêtent avec sécurité l'oreille à leurs discours<sup>2</sup>..... Jugez maintenant, ô successeur de Pierre, si celui qui attaque la foi de ce prince des apôtres doit trouver un asile auprès du saint-siège !

Ainsi donc, poursuivi partout, en France dans les conciles, à Rome auprès du pape, Abélard se soumit à saint Bernard, qu'il alla humblement saluer Clairvaux, comme la pensée devant laquelle il fallait abaisser le front. Dès ce moment sa vie devient paisible, et saint Bernard lui tend une main secourable ; le grand abbé ne voulait que sa soumission à l'unité catholique, et il s'en félicite comme d'une victoire, car il estime l'intelligence d'Abélard ; il aime à le voir à ses côtés. Le vigoureux scolastique, l'esprit impétueux et sensuel, parvenu à sa soixante-troisième année, mourut au prieuré de Saint-Marcel, à Châlons-sur-Saône<sup>3</sup>. Après le concile de Soissons, Abélard n'est plus un maître de sciences rebelle à l'Église, c'est un théologien qui soumet sa pensée à saint Bernard et au pape. Son corps fut inhumé sous les pierres froides. Jamais monument ne fut élevé à sa mémoire, jamais cénotaphe ne fit briller après sa mort l'histoire de ses malheurs, comme une fausse science a voulu le démontrer. Il commença son existence sur le mont Sainte-Geneviève, et il la finit dans une abbaye silencieuse. Telle était la vie scientifique à cette époque ; son origine était dans quelques cellules, elle s'accomplissait au désert. Héloïse, qui s'était attachée au docte Abélard par un dévouement absolu, vécut encore quelques années dans sa retraite du Paraclet : femme aux passions vives, aux idées extraordinaires, elle est plus hardie encore qu'Abélard pour secouer les devoirs de la vie ; elle a haine des institutions sociales, elle ne veut que l'amour ; Héloïse considère l'union sainte de l'homme et de la femme comme un fardeau et une gêne pour les études philosophiques ; l'amour tout naturel, tout seul, voilà sa vie. La

---

<sup>1</sup> *Epistol.* 189, p. 182.

<sup>2</sup> Cette longue épître a été conservée tout entière dans les éditions de Mabillon. Elle porte le n° 189.

<sup>3</sup> La véritable tombe d'Abélard portait ces deux vers :

*Est satis in tumulo, Petrus hic jacet Abælardus.*

*Cui soli patuit scibile quidquid erat.*

Voyez *Pet. Clun.*, lib. IV, epist. 4.



philosophie est son culte ; jeune fille encore, elle déclame avec violence, chose inouïe, contre le mariage. Je vois, dit-elle, le motif qui vous engage à m'épouser ; vous cherchez à satisfaire mon oncle et à mettre vos jours en sûreté, vous n'y réussirez pas ; je connais son caractère, il sait dissimuler une injure lorsqu'il ne peut se venger, mais il n'a pas l'air assez noble pour pardonner. C'est donc un piège tendu à votre simplicité que ces beaux semblants d'amitié qu'il étale à vos yeux ; mais quand même la réconciliation serait sincère entre vous de part et d'autre, songez-vous à l'infamie qui doit rejaillir sur vous et sur moi de rengagement que vous me proposez ? Je vous le demande, de quel œil le monde, l'Église et les philosophes regarderont-ils une femme qui les aura privés d'une lumière destinée à les éclairer ? quelles imprécations ne lancera-t-on pas contre moi pour m'être asservi et rendu propre celui que la nature avait formé pour le bien public<sup>1</sup> ? Y songez-vous ? encore une fois, vous, me parier de mariage ! ignorez-vous donc ce qu'en ont dit tous les sages de l'antiquité ? consultez l'apôtre, il vous le représentera comme un joug dont une âme élevée au-dessus des sens doit toujours se préserver, et qu'il n'est jamais avantageux de reprendre après en avoir été délivré. Interrogez vos oracles les philosophes, ils vous prouveront par les plus fortes raisons que cet état ne peut compatir avec la recherche de la vérité. En effet, comment pourrez-vous accorder les devoirs de votre chaire avec les embarras du ménage ? quelles convenances entre des écoliers et des servantes, entre des écritures et des berceaux, entre des livres et des quenouilles, entre des plumes et des fuseaux ? Un savant, absorbé dans des méditations philosophiques ou théologiques, entendra-t-il paisiblement les cris des enfants, les chansons des nourrices, et tout le tracas bruyant d'une famille occupée de divers soins ? Aussi remarquons-nous que sous le paganisme, comme parmi les juifs et les chrétiens, les personnes les plus éminentes en sagesse n'ont pas balancé à préférer le célibat au mariage<sup>2</sup>.

Après ces incroyables paroles d'une fille séduite et mère qui appelle le célibat auprès de son amant et le provoque au déshonneur pour elle et pour son fils, n'est-il pas permis de dire qu'on ne trouve rien dans Héloïse de la femme : ni timidité, ni pudeur, ni bienséance ? Son caractère s'empreint de je ne sais quoi de mâle, de pédant et de philosophique qui la fait disserte sur les idées que les femmes se contentent de sentir<sup>3</sup>. J'ai toujours éprouvé une certaine répugnance pour ces caractères d'Abélard et d'Héloïse, pour cette union d'un scolastique vieilli et charnel et d'une femme qui raisonne moins par ses sentiments que par ses études. Il faut parcourir cette légende sensualiste du moyen âge, en la dépouillant de tout le prestige mensonger dont on l'a vainement entourée. Il y a au fond de ces deux âmes je ne sais quoi de sec, de dialecticien qui les enlève à leur douce mission sur la terre. Héloïse vécut vingt ans après Abélard ; les dernières traces de sa vie sont une lettre que l'abbesse du Paraclet adresse à Pierre le Vénérable, abbé de Cluny ; elle lui recommande son fils Astrolabe, clerc

---

<sup>1</sup> Cette épître extraordinaire pour une femme chaste porte le n° 24. Aussi Héloïse avait-elle quelque chose des vertus mâles de l'homme : *Et quod excellentius est omnibus, muliebrem mollitiem exsuperasti, et in virile robur indurasti*, lui écrit le moine Hugues Métel. Voyez Hugo. *S. Ant. mon.*, tom. II, p. 348.

<sup>2</sup> *Épître* n° 24.

<sup>3</sup> *Major est prudentia vestra*, lui écrit encore le même moine Hugues, *calamus vester calamis doctorum supereminet aut æquatur*. Héloïse avait inventé une nouvelle méthode pour faire les vers : *Dictando, versificando, nova junctura verba notando*. Hugo, *S. Ant. mon.*, tom. II, p. 348.

du diocèse de Paris, afin qu'il puisse obtenir un bénéfice<sup>1</sup>. Le cartulaire de l'église de Saint-Marcel de Châlons fixe la mort d'Héloïse en 1163, dans les calendes de juin<sup>2</sup>. Elle fut un des disciples les plus ardents d'Abélard, elle exalta ses doctrines ; elle-même devint quelque temps comme la pensée et la tête de l'école scolastique au moyen âge.

La doctrine d'Abélard ne mourut pas en lui, et l'école voulut une fois encore dominer l'Église. Parmi les disciples d'Abélard, et le plus ardent ennemi de saint Bernard, se trouve Pierre Bérenger, le hardi prosateur du XI<sup>e</sup> siècle ; il était de Poitiers, l'ami de cet Arnaud de Brescia dont l'histoire a gardé le souvenir. Pierre Bérenger a écrit l'apologie d'Abélard son maître contre les vives attaques de l'abbé de Clairvaux, à l'époque où la scolastique se trouvait séparée de la puissante intelligence ; il va droit à la grande renommée de saint Bernard pour le braver de face, il n'hésite pas à la flétrir. *Ne voilà-t-il pas, s'écrie-t-il, une parole bien puissante pour attaquer notre maître à tous, Abélard ! et pourquoi cela ? parce que vous avez beaucoup écrit, fécondité d'autant plus admirable aux yeux de la multitude que vous passez pour n'avoir point étudié les arts libéraux. Mais il n'y a rien en cela qui doit surprendre ceux dont vous êtes plus particulièrement connu ; vous voir au contraire embarrassé pour parler et pour écrire serait un phénomène bien plus étrange pour nous, instruit comme nous le sommes des exercices de votre première jeunesse. Ne sait-on pas en effet que votre principale étude était alors de composer des chansons bouffonnes et d'autres poésies propres à divertir le public ? Ce que j'avance n'est point fondé sur un bruit incertain, j'en atteste votre patrie, où vous avez reçu votre éducation ; je vous interpelle vous-même là-dessus et vous cite à votre propre conscience. Hé quoi ! ne vous souvient-il pas des efforts que vous faisiez pour surpasser vos frères dans ce genre d'escrime ? avez-vous oublié combien vous vous trouviez blessé de rencontrer quelque rival dont la verve pétulante pouvait aller de pair avec la vôtre ? Je pourrais, sur le rapport de témoins respectables, insérer ici quelques traits de ces jeux licencieux, mais je crains de salir le parchemin par de pareilles citations ; au reste, des choses si connues n'ont pas besoin de preuves. Exercé de la sorte au style badin et satirique, vous ne rougisiez point aujourd'hui de le faire passer dans des matières toutes divines, et cette espèce d'éloquence, aussi peu sensée que diffuse, est regardée par les sots comme une manière grave et noble de s'exprimer<sup>3</sup> ; mais les personnes sages et éclairées ne prennent pas ainsi le change, c'est aux choses et non pas aux mots qu'elles s'attachent, persuadées que la vérité peut se rencontrer sous l'écorce grossière d'un discours sans art, et que des ornements étudiés ne servent souvent qu'à prêter un voile spécieux à l'erreur<sup>4</sup>. Saint Bernard éprouvait ici le sort de toutes les destinées un peu hautes, de toutes les intelligences un peu élevées ; il était attaqué dans sa vie, dans sa personne, parce que la supériorité importune. La voix de Pierre Bérenger n'avait pas assez de retentissement dans le peuple pour qu'il pût lutter longtemps contre saint Bernard ; c'était de ces critiques qui s'attachent à un grand nom, le piquent, mais ne le tuent jamais. Qu'arriva-t-il ? Pierre Bérenger, l'expression de la*

---

<sup>1</sup> Abélard, *Opuscul.*, p. 302.

<sup>2</sup> L'épithaphe porte l'empreinte de toute cette histoire doctorale d'Héloïse : *Obiit magnus ille doctor XI kalend. Maii, anno MCXLII, anno suo climacterico ; Heloissa veto XVII kalend. Junii, anno MCLXIII. Creditur enim XX annis et amplius marito supervixisse.*

<sup>3</sup> On a inséré dans les œuvres d'Abélard cette violente diatribe de Pierre Bérenger contre saint Bernard. Voyez édition de Paris, 1616.

<sup>4</sup> Abælard, *Oper.*, p. 302.

scolastique, s'abaissa devant l'abbé de Clairvaux, comme l'avait fait Abélard son maître<sup>1</sup>. Sans doute le mauvais succès de la croisade avait fait douter de l'infailibilité de saint Bernard, mais il n'avait qu'à parler pour réveiller les mêmes sympathies et la même obéissance, car il était l'organe de l'Église : que pouvait être auprès de lui le scolastique Bérenger, à peine connu en dehors de la montagne Sainte-Geneviève ? L'abbé de Clairvaux avait encore une influence assez magique pour imposer partout la loi de sa parole, et l'idée de croisade était si peu affaiblie que le vieux Suger voulut lui-même tenter une expédition dans la Palestine, au milieu des reproches qui de toutes parts s'élevaient contre le pèlerinage de Louis VII.

Cependant l'esprit d'hérésie se manifestait sur quelques points de l'Église catholique ; l'examen éclatait dans sa force. En lisant avec attention les écrits de Gilbert de la Porrée, on aperçoit un mouvement hardi de pensée et de critique dans quelques esprits avides de nouveautés. L'enseignement sur la Trinité n'existe plus dans son origine primitive et pure ; on personnifie les mystères, on les matérialise dans des figures, on les explique par des symboles divins, par des mythes empruntés aux systèmes de Platon et d'Aristote. Les études philosophiques des vieilles écoles grecques et d'Alexandrie mènent à l'hérésie, tandis qu'Arnaud de Brescia tente une réforme populaire dans les mœurs et les habitudes du clergé. Dans la lutte contre ces nouveautés, saint Bernard sent se réveiller son intelligence puissante, il est l'homme de l'unité et de l'Église ; quand une école s'élève, on le voit défendre avec énergie le catholicisme et les principes inaltérables ! Et qu'importe la haine des scolastiques ? il marche toujours droit dans sa voie jusqu'à sa mort, qui arrive le 20 août 1153<sup>2</sup>. Plus tard il fut canonisé, c'est-à-dire élevé à la grandeur et à la puissance du Panthéon catholique. La justice de la postérité envers une grande renommée arrive après le tombeau ; les défauts s'effacent sur le bronze qui s'élève au sommet de la colonne triomphale<sup>3</sup> ! et saint Bernard, qu'on accusait d'avoir dépeuplé son siècle, fut placé dans toute la force de sa renommée ; l'Église ne fit que confirmer ce témoignage du peuple. Le pieux moine qui a suivi pas à pas l'histoire de saint Bernard rapporte avec douleur ses derniers moments : *Il fut, dit-il, regretté des nobles et du commun, mais il fut surtout pleuré par les femmes*. C'était en effet l'éloquence qui allait à leurs émotions et à leur cœur, car mieux que les hommes elles sentent la gloire. Saint Bernard, tout esprit, idéalisait la vie, il la faisait sortir de ce caractère matériel qui la rapetisse en ne la faisant plus que chair et sang. Rien de merveilleux comme cette parole qui soulevait les générations pour la croisade, et entraînait des familles entières dans la solitude ; rien de comparable à cette force d'un orateur ? Les temps modernes se font de fausses idées sur les époques finies ; ce qu'on appelle fanatisme n'est qu'un héroïsme de cœur, et la postérité salue ces hommes qui, avec quelques harangues, remuent les peuples et les portent à d'immenses choses ! La croisade fut malheureuse sans doute, elle n'eut pas pour résultat de préserver les colonies chrétiennes ; qu'importe ? les siècles actuels n'ont-ils pas vu de grandes entreprises qui aboutissent à des catastrophes ? et faut-il pour cela nier les

---

<sup>1</sup> Pierre Bérenger avoue plus tard qu'il a volontairement adopté les opinions de l'abbé de Clairvaux. *Processu temporis meum sapere crevit, et in sententiam abbatis pedibus, ut dicitur, ivi. Nolui esse patronus capitulorum objectorum Abœlardo ; quia etsi sanum saperent, non sane sonabant.* — Apud Abœlard, *Oper.*, p. 322.

<sup>2</sup> Les épitaphes de saint Bernard sont très-nombreuses ; on peut les trouver dans les éditions des œuvres de saint Bernard de 1601, 1609, 1632, p. 2053-2054.

<sup>3</sup> Il fut canonisé en 1174. Voyez les Bollandistes, *Act. Sanct.*, 20 aug., tom. IV, p. 243.

génies qui les avaient conçues et les capitaines qui les avaient dirigées ? Je n'aime pas qu'on brise la valeur des hommes qui, on secouant le pan de leur robe, traînent après eux les masses dans les immenses voies de la postérité<sup>1</sup>.

La philosophie est une suite de systèmes qui passent avec les siècles et se transforment dans leur formule ; les idées succèdent aux idées comme les feuilles aux feuilles ; mais ce qui survit dans cette entraînant mobilité des temps, c'est le récit de l'histoire, la narration des faits simples et enchaînés les uns aux autres. Aussi j'abandonne volontiers les écoles de Sainte-Geneviève avec leurs bruyantes disputes ; je me hâte de descendre la montagne scientifique qui retentit du *Quadrivium* d'Aristote, tant j'ai besoin de soulager mon esprit dans le récit de la naïve chronique. Les croisades sont le grand événement qui anime les chroniqueurs, et cela devait être ; des populations entières ont vu l'Orient ; on a quitté le clocher, l'ermitage, la cité sombre et obscure pour les voies de la Palestine ! on a salué la vague bleue et ondulée, les terres lointaines, les oiseaux aux étranges plumages, la gazelle qui a fui, le maigre chameau des déserts, et la merlette qui traverse la mer à tire-d'aile, les villes au marbre blanc, les débris de l'architecture grecque et romaine. Que d'émotions nouvelles pour les chroniqueurs, qui naguère restaient reclus dans leurs monastères ! Ici c'est Robert le Moine, abbé de Saint-Remy de Reims, qu'il a quitté pour suivre les pèlerins francs à la croisade ; témoin oculaire, après le concile de Clermont, Robert le Moine a suivi les croisés en Palestine ; il a vu Constantinople, Nicée, Antioche et Jérusalem, ces villes orientales. Le chroniqueur ne dira *ni mensonges, ni choses frivoles, mais la vérité pure* ; et cette vérité a pour lui un attrait indicible, car il s'agit de la Palestine et de ce grand poème de la conquête<sup>2</sup>. L'archevêque Baudri<sup>3</sup> n'a point fait le pèlerinage ; il n'a pas vu de ses yeux, mais il a écouté tous les récits de ceux qui sont revenus du saint tombeau ; il a consulté les vieux barons, les nobles chevaliers, les plus sincères : comment voulez-vous qu'il n'ait pas beaucoup appris et beaucoup retenu ? Maintenant c'est Raymond d'Agiles, le Provençal, le chanoine de l'église de Puy ; lui, le chroniqueur à l'imagination ardente, a conservé le cachet de la race méridionale : il est diseur d'aventures merveilleuses, crédule au dernier point, vantard des hauts faits de son comte de Saint-Gilles. On dirait, à l'ouïr, que les Provençaux ont tout fait dans le glorieux pèlerinage, et que les Francs austères, les hommes du Nord, se sont entièrement effacés devant les chevaliers de Provence et les barons de la Langue d'oc<sup>4</sup> ! Albert d'Aix (d'Aix-la-Chapelle), l'historien du long pèlerinage, apporte une sorte d'examen et de critique sur tous les récits des pèlerins ; il étudie et compare, il est étendu, développé ; c'est l'historien le plus complet, le chanoine qui dans les loisirs de sa cathédrale a tout vu, tout écouté ; s'il n'a pas la vive couleur de Raymond le

---

<sup>1</sup> Je fais remarquer que toutes les épîtres de saint Bernard qui touchent à l'histoire de France ont été parfaitement classées par dom Brial, *Recueil des hist. des Gaules*, tom. XV, p. 541-625. Mais Mabillon et Martenne sont les véritables éditeurs de saint Bernard. Ils ont recueilli du saint 480 lettres. Voyez *Hist. litt. de France*, tom. XIII, art. *saint Bernard*, p. 144-178.

<sup>2</sup> *Roberti Monochi Historia Hierosolymitanæ*. Il a été publié dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars, p. 31, in-fol.

<sup>3</sup> *Historia Hierosolymitana Baldrici archiepiscopi*, Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 34.

<sup>4</sup> *Raimondi de Agiles, canonici Podiensis, Historia Francorum qui ceperunt Hierusalem*, Bongars, p. 139.

Provençal, il est exact comme les esprits du nord de l'Europe ; il peut se tromper, mais il n'invente pas<sup>1</sup>.

Ces vives impressions du pèlerinage en terre sainte donnèrent une grande impulsion à la chronique, même à celle qui, ne quittant pas le clocher, reste purement nationale. Qui ne se sent vivement entraîné vers l'histoire des vieux temps, lorsqu'on lit par exemple la chronique d'Orderic Vital, moine de Saint-Évroult, la plus belle œuvre historique du XIIe siècle pour la race normande ! Elle porte le titre d'*Histoire ecclésiastique*<sup>2</sup> ; mais les annales d'Orderic embrassent tous les grands faits depuis Guillaume le Conquérant. Orderic le Normand est le conteur d'anecdotes ; il règne dans toutes ses pages un esprit romanesque qui se ressent déjà de l'influence des trouvères et de la poésie ; et dans cet étalage immense de faits il se trouve surtout une admirable peinture des mœurs normandes et anglaises. Je me suis plus d'une fois retrouvé dans les villes de Normandie, à Caen, à Rouen, à Évreux, avec Orderic Vital à la main ; c'était mon guide et mon compagnon des vieilles mœurs, et quand j'apercevais les traces des âges passés et ces femmes du pays de Caux à la coiffure du XIe siècle, il me semblait voir reparaître le vieux moine Orderic reprochant à son siècle les mœurs nouvelles et la dissolution de la société : Orderic raconte-t-il la mort d'un roi, mille réflexions morales surgissent sous sa plume ; Guillaume le Conquérant descend au tombeau, et Orderic Vital s'écrie : *Hommes sensuels et voluptueux, qui fûtes présents à cette scène, vous apprîtes par là quelle estime on doit faire de cette félicité passagère et charnelle dont vous êtes épris : qui ne dut en effet se convaincre, en voyant ce cadavre hideux et corrompu, de la nécessité d'acquiescer, au prix d'une salutaire mortification, des plaisirs infiniment meilleurs et plus durables que ceux d'une chair qui, n'étant que poudre, doit bientôt retourner en poudre ?*<sup>3</sup> Orderic Vital, l'historien sévère comme tous les clercs du Nord, s'élève avec énergie contre la dissolution des mœurs ; la société lui échappe, il le sent, et il s'en plaint comme si on lui arrachait les habitudes de sa vie. Il faut voir avec quelle douleur mélancolique Orderic Vital se lamente sur les coutumes nouvelles. A toutes les époques il y a des vieillards qui pleurent le temps qui fuit, ils regrettent les mœurs d'un autre âge comme les souvenirs brillants de leur jeunesse ; pour eux les roses n'ont plus leurs fraîches couleurs, le ciel n'a plus le même reflet, les brouillards s'épaississent, le vent qui fit bruire la feuillée dans leur jeune vie souffle comme le vent d'automne qui jaunit et emporte la feuille morte. Hélas ! les années viennent et les sociétés se renouvellent ! ce n'est pas la nature qui change, mais le corps qui devient plus débile pour la sentir, les yeux qui s'affaiblissent, le cœur qui tremble, les pas qui chancellent. Ce chagrin, ce souci de la vie qui s'en va, Orderic Vital l'apporte dans ses plaintes sur le changement et les coutumes nouvelles. Son indignation pour ce qui est neuf se manifeste contre les modes, contre les coutumes, le vieux chroniqueur s'indigne des plus petites innovations. *Foulques, comte d'Anjou, dit-il, pour couvrir la difformité de ses pieds, imagina une espèce de souliers dont la mode en peu de temps se répandit dans toute l'Europe : on les*

---

<sup>1</sup> *Historia Hierosolymitanæ expeditionis, édita ab Alberto, canonico ac custode Aquensis ecclesie super passagio Godefridi de Bullione et aliorum principum*, Bongars, p. 184.

<sup>2</sup> *Orderici Vitalis Angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ ecclesiasticæ libri XIII in III partes divisi*, Duchesne, *Collect. des Hist. normands*.

<sup>3</sup> Je considère Orderic Vital comme le chroniqueur le plus important du XIIe siècle. Il offre autant d'intérêt que Walter Scott dans la peinture d'une époque.

nomment *pigaces*<sup>1</sup> ; leur forme était extrêmement longue et se terminait en une grande pointe recourbée en manière de queue de scorpion. Un certain Robert, courtisan futile du roi Guillaume le Roux, fut le premier qui introduisit à la cour de ce prince cette sorte de chaussure ; il y ajouta un nouveau raffinement, en portant plus larges que dé coutume ses souliers, qu'il garnissait d'étoupes en dedans, et dont il contournait la pointe en forme de corne de bélier. Cette bizarre invention, qui lui lit donner le sobriquet de *cornard*, fut adoptée par toute la noblesse, chez qui elle passa pour une marque de distinction. Le goût était alors entièrement dépravé, suite de la licence des mœurs, qui ne connaissait plus de bornes. On abandonna les traces des héros pour se livrer à la dissolution la plus effrénée ; on méprisa les remontrances des prêtres, et on ne voulut plus suivre que des usages barbares, soit dans la façon de vivre, soit dans celle de s'habiller, car on portait, à la manière des femmes, de longues chevelures que l'on entretenait avec grand soin ; on se servait de chemises et de tuniques fort étroites, mais en récompense très-longues et traînant jusqu'à terre<sup>2</sup>. On ne faisait plus aucune différence des jours consacrés à la piété, et Ton se permettait toutes sortes de divertissements en tout temps ; le jour se passait à dormir et la nuit à boire et à manger avec excès, à jouer aux jeux de hasard, à folâtrer et à quelque chose de pis. C'est ainsi qu'ont été abolies, depuis la mort du pape Grégoire VII, du roi Guillaume le Conquérant, et des autres princes religieux, les bonnes coutumes de nos pères ; car les habits de ceux-là étaient modestes et proportionnés à leur taille. Par là ils avaient la liberté de monter à cheval et de faire tous les exercices du corps que la raison et l'occasion pouvaient exiger ; mais de nos jours tout est changé : une jeunesse débauchée adopte la mollesse des femmes, et les courtisans cherchent à plaire au sexe en imitant les vices qui lui sont propres. Ils mettent à l'extrémité de leurs pieds des figures de serpents, qu'ils admirent en marchant comme quelque chose de beau ; ils balayent la poussière avec les longues queues de leurs tuniques et de leurs manteaux : leurs mains, instruments destinés à servir le corps avec agilité, sont couvertes de longues et larges manches qui les empêchent d'agir ; ils ont la tête rase par-devant comme les voleurs, et par derrière une longue chevelure comme les femmes publiques<sup>3</sup>. Autrefois c'était la coutume des pénitents, des captifs et des pèlerins de laisser croître leurs cheveux et leur barbe, et par là ils faisaient connaître leur étal ; mais à présent, parmi tous les hommes, c'est à qui aura les plus longs cheveux et la plus longue barbe ; vous les prendriez pour des boucs et à la figure, et à l'odeur, et à la lasciveté des mœurs. Ces cheveux qui leur sont si chers, ils ne se contentent pas de les laisser croître, ils les frisent et les tordent en différentes manières ; une coiffe leur couvre la tête sans bonnet ; à peine voit-on quelques chevaliers paraître en public la tête découverte et tondue, suivant le précepte de l'apôtre. Leur habillement et leur démarche font assez connaître ce qu'ils sont au dedans, et comme ils observent les devoirs de la religion<sup>4</sup>. Ainsi, pauvre vieillard, Orderic Vital s'indigne contre les tendances au changement qui entraînent les générations nouvelles ; il ne pardonne ni les cheveux longs ni les riches vêtements. Hélas ! il faut bien se soumettre à cette lamentable loi qui affaiblit nos yeux et brise notre chair ; aucune de nos œuvres ne vit, la forme change, la coutume périt ; que faire ? faut-il pousser

---

<sup>1</sup> Plus tard ces souliers nommés à *la poulaine* furent à la mode jusqu'à Charles VII. Voyez Ducange, *Glossaire*, v° *Pigacia*, *Poulaina*.

<sup>2</sup> C'est la même plainte que celle de Guibert de Nogent. *De Vita sua*, lib. I.

<sup>3</sup> Il y a dans une autre partie du texte, *Caput vitta velant sine pileo*, p. 682.

<sup>4</sup> Orderic Vital, p. 682.

incessamment le cri déchirant de nos douleurs ? faut-il prendre de nos deux mains les jeunes hommes pour crever les yeux qui brillent, imprimer sur leur front des rides et leur arracher leur chevelure flottante parce que notre tête blanchit et se dépouille ?

Suger, historien, est plus grave ; sa chronique n'est point empreinte d'aussi vives couleurs, il ne décrit pas continuellement les mœurs contemporaines ; il raconte avec l'exactitude des moines de Saint-Denis ; sec, mais exact, rarement il se livre à des épisodes ou à des *incidences* ; c'est un biographe qui écrit la vie d'un roi ou les annales d'un règne ; il s'attache aux faits et les dit en les accompagnant çà et là d'une pieuse réflexion<sup>1</sup>. Odon de Deuil, qui succède à Suger dans l'abbaye de Saint-Denis, est bien plus vif, bien plus coloré ; on sent qu'il a suivi Louis VII à la croisade ; l'imagination déborde, car il revient de son pèlerinage avec les impressions d'Orient ; son récit est plein de Constantinople et des merveilles qu'il a vues. Suger est resté sous les voûtes sombres de Saint-Denis ; tout s'en ressent dans ce qu'il a écrit ; il y a l'empreinte du ciel brumeux et de la Seine qui coule monotone au pied des tours. Odon de Deuil, au contraire, a vu tant de pays, étudié tant de coutumes, appris tant d'usages ! Il décrit, il peint le Bosphore avec ses belles eaux, Constantinople et ses palais de marbre, Antioche et ses bosquets odorants. Suger est le froid administrateur qui conte les événements un à un comme ils arrivent, avec leur empreinte austère. Odon de Deuil a l'imagination plus romanesque, il sent, il éprouve autant qu'il raconte ; il a des colères, de l'indignation, tandis que Suger réfléchit et fait de la politique alors même qu'il dit les événements de son monastère ou les annales de son administration<sup>2</sup>.

Les véritables poètes de l'histoire sont encore les légendaires ; là se déploient l'imagination abondante et les sentiments de la plus haute morale ! Le pieux moine qui écrit les chroniques d'un solitaire ou d'un saint prédicateur se propose toujours un but d'enseignement pour la génération ; s'il dit la vie d'une vierge chaste et pure, c'est pour élever la grandeur de la femme et honorer la continence dans une société livrée à la brutalité féodale ; s'il exalte un moine aux vêtements déchirés, à la physionomie amaigrie, c'est pour le présenter en opposition avec ces hommes d'armes abrutis sous la venaison et passant leur vie au cliquetis des coupes<sup>3</sup>. La légende élève le serf par l'égalité chrétienne ; elle fait du faible le fort, du souffreteux un être privilégié qui trouvera sa récompense au ciel : la légende n'est pas faite pour les heureux ; elle peut être dédaignée par l'homme puissant qui s'enivre de vin et d'amour ; mais le pauvre, le cœur abîmé, que ne trouve-t-il pas dans la légende ? quelle consolation pour sa vie, quelle fierté ne doit-il pas éprouver en voyant exalter les misères et les sacrifices ! La légende est dans l'existence et l'imagination de l'homme ce qu'il y a de plus consolant ; nous en portons tous une gravée au fond de notre cœur ; elle se déroule dans nos jours de tristesse, et à mesure que la vie avance, nous en

---

<sup>1</sup> La chronique écrite par Suger porte le titre : *Vita Ludovici VI, regis, Philippi filii, qui dictus Grossus, auctore Sugerio, abbate beati Areopagitæ Dionysii*, Duchesne, tom. IV.

<sup>2</sup> C'est Odon de Deuil qui m'a paru le plus vivement se rapprocher par la couleur d'Orderic Vital, le peintre des ducs de Normandie ; j'ai déjà dit que nous devons cette chronique au savant père Chifflet, de l'ordre des jésuites.

<sup>3</sup> Les Bénédictins ont publié, à la suite de l'*Hist. litt.*, XIIe et XIIIe vol. in-4°, un abrégé des légendes du XIIe siècle. Mais c'est dans les Bollandistes qu'il faut les lire. Les légendes des IXe et Xe siècles sont très-sombres, celles du XIIe ont quelque chose qui se ressent du mouvement imprimé par les croisades.

arrachons chaque soir une feuille, pour arriver ensuite au fatal désabusement, la véritable mort de l'homme : alors, hélas ! il n'y a plus de légende !

Le retour des pèlerins, après la grande croisade, avait jeté sur la société un esprit tout nouveau : que de sensations indicibles les croisés n'avaient-ils pas éprouvées durant leur long voyage ! Le souvenir de l'Orient était comme une légende d'or qu'ils rapportaient dans la patrie. Quelle différence entre les approches de l'an rail avec son sombre cortège de désolations, et ce XIIe siècle qui s'ouvre pour une race toute voyageuse ; elle a visité l'Italie, la Grèce, Constantinople et Jérusalem : les châteaux, les cités, les cathédrales même changent de physionomie ; la génération est pleine de gaieté ! on rit, on folâtre en face des souvenirs du passé : de merveilleuses histoires viennent agiter les longues soirées ; l'aspect des populations s'anime ; les baladins, les troubadours et les trouvères apparaissent et viennent réciter, au son des instruments et de la vielle des jongleurs, les mille aventures extraordinaires qu'ils ont ouïes dans leur pèlerinage. On ne voit plus que ménestauds, troupes joyeuses qui vont de château en château pour égayer, par maints faits et gestes, les dames, seigneurs et varlets ; c'est un mouvement simultanément de poésie et de chants dans les deux langues d'oc et d'oïl<sup>1</sup>.

Quel est ce noble comte qui nous apparaît dans les annales du Poitou et de l'Anjou ! s'il est petit de taille, son œil est vif, spirituel ; la plus gracieuse figure cache un extrême abandon de mœurs ; enjoué, bouffon, comme toute la race méridionale, son origine est illustre, les Chartres le désignent sous le nom de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, et c'est ainsi qu'il appose son scel<sup>2</sup>. Le voici en son couvent, impie et moqueur, qu'il a établi à Niort ; il a construit des cellules d'amour, et en chacune d'icelles a établi une abbesse du plaisir<sup>3</sup> ! Grand trompeur des dames que ce Guillaume qui fit des vers pour célébrer toutes les jouissances de la vie ! Pèlerin partant pour la croisade, il chante encore les plaisirs de son château et de ses fiefs. Lisez le *Doux Adieu* de Guillaume aux dames du Limousin et du Poitou, aux plaisirs et aux amours. *Je laisse tout ce que j'ai aimé, et ma noble chevalerie, et mes étoffes colorées, et mes belles châtelaines*<sup>4</sup>. Il part, combat à outrance ; de retour de la croisade, le digne seigneur est plein de gaieté, il conte mille prouesses, il remercie Dieu et saint Julien dans sa langue romane et provençale de ses bonnes fortunes. *Sanh Julia*, le patron de ses châtelainies, pourquoi ne protégerait-il pas ses amours<sup>5</sup> ? A côté du seigneur Guillaume, et comme son vassal, se place Ebbles, vicomte de Ventadour encore de la digne et bonne chevalerie, opulent seigneur, riche féodal, gai, loyal, et se ruinant en folles dépenses ; Guillaume, duc d'Aquitaine, comte de Poitou, est son supérieur ; mais, plus splendide que lui, il rivalise dans ses fêtes. Je vous dois une belle aventure : il arriva qu'un jour le vicomte de

---

<sup>1</sup> On n'a pas assez rendu de justice aux travaux de M. Roquefort sur la poésie des XIIe et XIIIe siècles. Tout le monde s'en est servi, et tout le monde l'a critiqué. Voyez, au reste, la préface des Bénédictins, *Hist. littér. de France*, continuée par une commission de l'Institut.

<sup>2</sup> Plusieurs chartres le désignent sous le nom de *Coms de Peityeu*. Mss. cité par Besli.

<sup>3</sup> Bénédictins, contin. par l'Institut, *Hist. littér. de France*, tom. XIII, p. 42.

<sup>4</sup> *Aissy lays tôt quant amar suelh.*

*Cavaleria et erguelh,*

*Et de drap de color me tuelh.*

*E bel causer e sembeli*

<sup>5</sup> *Dieus en lau e sanh Julian*. M. Raynouard a donné le texte de toutes les poésies des troubadours.



Ventadour s'en vint au castel de son seigneur, suivi d'une dizaine de chevaliers, de varlets et d'écuyers de son hôtel. Quand ils arrivèrent, ledit seigneur allait s'asseoir au festin, et comme le dîner était un peu court pour le nouvel arrivant, on lui dit d'attendre ; or il se passa une ou deux heures avant de les repaître de viande. Quelle pauvre fête on donna au vicomte de Ventadour ! un festin sans paon féodal aux ailes dorées et sans hures de sangliers ! **quel avare seigneur que ce Guillaume d'Aquitaine, murmura le vicomte de Ventadour ; il reçoit bien tristement son vassal !** Or le seigneur Guillaume entendit ces propos et voulut surprendre Ebbled de Ventadour. Que fit-il ? Un beau jour il arrive chez son vassal avec cent chevaliers de sa suite : Eh bien ! te voilà pris sans doute, magnifique seigneur de Ventadour ; il t'arrive cent gros ventres à nourrir et à repaître ! Laissez dire, laissez jaser<sup>1</sup>. A peine ledit due d'Aquitaine est-il entré que cent varlets viennent avec des aiguères pour les laver et les parfumer ; puis quelques minutes après le banquet féodal commence, et l'on y voyait se déployer vingt faisans dorés, dix hures de sangliers, de larges pâtés de venaison, et les écuyers servaient avec de belles escuelles d'or. Quand le festin fut étalé et mangé, le magnifique seigneur de Ventadour fit couler la cire et le miel de Narbonne à pleins tonneaux ; le miel de Narbonne était aussi précieux que Tor, et chacun put en prendre tant qu'il en voulut. La splendide réception qu'il avait faite à son seigneur fut chantée par de nobles troubadours en des vers de la langue provençale.

A côté de ces dignes figures de chanteurs de la langue d'oc, les chroniques placent encore Augier, le poète des jeux de mots. Voici donc comment parle le gai baladin : **Qui voudrait être le serviteur qui dessert en servant les riches dans leur cour de courtoisie ?** Cependant Augier avoue **que le siècle ne peut pas empirer depuis que l'empereur Frédéric Ier a l'empire**<sup>2</sup>. Augier est le poète ennemi des vieilles femmes qui mettent du blanc sur leurs joues et du noir sur leurs yeux depuis le front jusqu'au-dessous de l'aisselle. Son ami Arnaud est le chantere des coursiers sellés et des chevaliers armés de belles lances et de bonnes épées ; il fait des sirventes contre la lâcheté des barons. Quelquefois c'est un troubadour galant pénétré d'amour et de crainte pour sa dame. Qu'elle est gracieuse la noble provençale Azalaïs de Porçaraigues, née d'une bonne race de Montpellier ; elle aimait tendrement Guy le vicomte<sup>3</sup> ! elle fit pour lui des chansons plaintives où elle dit ses amours et s'élève contre l'infidélité des amants : une de ses plus tendres amies a pour servant Rambaud, prince d'Orange, le plus léger des chevaliers, comme le plus noble des trouvères : **Folles femmes qui vous attachez aux grands, s'écrie-t-elle, pour moi j'ai un ami loyal qui ne trahira ni mon amour ni mon corps ; va, mon digne jongleur, va porter cette chanson à Guy, qui a pour lui la bravoure et la joie, va lui dire toute ma peine**<sup>4</sup>. Ce fut en effet un des seigneurs les plus dissipés et un des nobles chanteurs que Rambaud d'Orange, dont se plaint si tristement Azalaïs ; franc et loyal, épicurien léger, libertin, affranchi de tout joug. Il s'éprit comme un fou de

---

<sup>1</sup> Cette belle histoire est rapportée par le chroniqueur Geoffroy de Vigeois, p. 342, l'un des plus curieux annalistes du moyen âge, et par les Bénédictins, *Hist. litt.*, tom. XIII, p. 120. Lisez aussi Baluze, *Hist. de la maison d'Auvergne*, tom. I, p. 284. Edit. Paris, 1708, in-fol.

<sup>2</sup> Voyez l'article sur Augier ou Ogier, dans l'*Hist. litt. de France*, t. XIII, p. 419. Bénédictins, continuation de l'Institut.

<sup>3</sup> Dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, tom. III, p. 42.

<sup>4</sup> Une des *cançons* d'Azalaïs de Porçaraigues a été conservée dans le Mss. n° 7225 de la Bibliothèque royale.

la comtesse de Die, celte femme poète et dissipée qui épousa Guillaume de Poitiers, tige des comtes de Valentinois : que la vie soit douce à la comtesse de Die !

La poésie provençale est donc toute pleine de jovialité et d'amour ; c'est le sensualisme pur tel que peut l'inspirer le Midi et les feux de son soleil. Cette poésie riieuse, insouciant, ne se retrouve pas dans les graves poèmes du Nord ; les trouvères anglo-normands sont plutôt des chroniqueurs en vers qui gardent mémoire des traditions antiques, qu'ils ne sont des poètes. Leurs travaux immenses embrassent des masses de vers rimes qui tombent avec cadence et monotonie : quand ils ne racontent pas les faits et gestes des vieux temps, ils font retentir les histoires bretonnes, normandes ou Scandinaves<sup>1</sup> ; ils mêlent à leurs traditions quelques féeries demi-sauvages transmises des forêts de la vieille Gaule ou de la Bretagne : point de tendre galanterie encore ; le temps n'est pas venu des cours plénières, des puits d'amour de la Flandre et de Picardie dans les froides régions. Si le poète se permet quelques descriptions de la campagne, c'est la violette pâle et bleuâtre sous les premiers frissonnements de la fouillée, c'est la prairie normande avec ses froids pommiers et ses herbages humides. Rien de chaud comme la rose, l'œillet, le jasmin des poésies provençales. Voulez-vous connaître ces sérieux poètes anglo-normands qui s'abreuyaient de cidre et d'hydromel dans les noires châtelles de la Bretagne et de la Normandie ? C'est d'abord Philippe de Than, seigneur de fiefs à trois lieues de la ville de Caen la studieuse. Il n'y a point ici d'amour sous l'ombrage fleuri ; son livre est un traité de philosophie, d'astronomie tout à la fois<sup>2</sup> ; il traite en vers l'histoire naturelle des oiseaux, depuis le hibou à l'œil rond, au plumage gris, jusqu'à la fauvette ; et puis les pierres précieuses qui brillent au doigt du baron et sur la couronne des comtes ; la peinture des oiseaux de proie, le faucon au noble vol, le hérisson qui emporte avec tant de grâce les grappes du raisin pendant à la vigne, quand le temps est venu de vendanger — car le vrai Normand songe avec délice aux vignes du Poitou, où le raisin mûrit sous le soleil —. *Approche, beau temps des vendanges, le petit oiseau monte aux branches, il voit la grappe la plus mûre, la coupe, la broie et l'emporte pour servir de pâture à ses pauvres petits au nid*<sup>3</sup>. Ah ! que le trouvère normand voudrait quitter les pâturages de Caen pour le pays des vendanges et du vin, avec son soleil chaud et réparateur.

Geoffroi Gaimar déploie les vieilles annales des rois saxons, il fouille et remue en antiquaire les origines depuis la toison d'or, qui se reproduit si souvent dans la chronique bretonne, jusqu'à Guillaume le Roux, de la race normande : c'est le poète des traditions ; barde scalde, et ménétrier lui-même, il fait l'histoire de Taillefer, qui précédait l'armée de Guillaume, en jetant sa lance et son bastonnet

---

<sup>1</sup> De graves disputes se sont élevées sur la priorité des poésies de la langue d'oc et de la langue d'oïl. Deux savants, au reste spéciaux, ont traité ces questions. M. Raynouard, dans sa *Collection des Troubadours*, et M. l'abbé de la Rue, dans ses *Bardes et Trouvères*, 1835.

<sup>2</sup> Notice dans la *Bibliothèque Cottonienne*, fol. 48. Abbé de la Rue, *Archeologia*, tom. XII.

<sup>3</sup> *El tems de vendenger  
Lores munie al palmer,  
Là ù la grappe veit,  
La plus méure séit :  
S'in abat le raisin.*

devant le baronnage de Caen, de Baveux et de Rouen<sup>1</sup>. Benoît de Sainte-Maure, dans sa vaste histoire de Normandie, patient et poétique trouvère, a écrit vingt-trois mille vers de huit pieds ; sa grande chronique versifiée commence à l'irruption des Normands sous le barbare Hastings, et se termine à la vie des trois enfants de Guillaume le Bâtard ; Benoît de Sainte-Maure remonte haut dans l'histoire, et quelles limites pourraient l'arrêter, puisqu'il va jusqu'à l'expédition des Argonautes, au voyage d'Ulysse, d'après Homère, **le clerc merveilleux**. C'est le mélange des mœurs du moyen âge et de l'antiquité grecque ; c'est la confusion des souvenirs du passé et des mœurs contemporaines<sup>2</sup>. Robert Wace le savant chanoine de Bayeux, l'historien poète, s'appelait-il Wistace ou Huace ? qu'importe pour le grand travailleur. Wace était né dans l'île de Jersey, au diocèse de Coutances, la ville où se voit encore le beau clocher de l'époque normande. Il fut élevé à Caen la studieuse, **où il fut tout petit porté** ; puis vint en France et retournant à Caen encore **de romans faire s'entremist, moult en escript et moult en fit**. Robert Wace, grand clerc lisant, écrivit d'abord le *Roman du Brut*, chronique rimée des traditions galloises et bretonnes. D'où viennent les vieux Bretons ? quelle est leur origine ? Or, le clerc répond **que c'est de Brutus, petit-fils d'Ascagne et arrière-petit-fils d'Énée ; et de Brutus on a fait Bretons ; il y eut un fier roi nommé Caduallastre, qui clôt la descendance du lignage de Brutus ; c'est en quinze mille trois cents vers que la chronique de Wace est contée : quand les ménestrels accordaient leurs harpes et leurs vielles, leurs trompes et buccines, Robert Wace s'écriait, qui veut ouïr et veut savoir de roy en roy, et d'hoir en hoir, qui cil furent et dont vinrent qui Angleterre primes tinrent**<sup>3</sup>. Dans ce long poème commence à se déployer l'antique fable du roi Artus et des chevaliers de la Table ronde, le Charlemagne breton. Wace écrit cette œuvre par le commandement du duc de Normandie, roi d'Angleterre, car les Bretons furent leurs ancêtres. Robert Wace recommande aux naïfs ménestrels de dire au peuple que les vers qu'il chantait n'étaient ni tout mensonge ni toute vérité, **car le canteor cante, et le fableur fable** ; c'est son métier.

Des traditions fabuleuses et bretonnes, Robert Wace s'en vient à ses chers ducs de Normandie, ses suzerains naturels, et c'est ce qui fait le sujet du *Roman du Rou* ou de *Rollon*, le chef primitif des Scandinaves aux champs de Rouen et de Caen ; il forme comme la seconde branche dans le lignage de l'histoire d'Angleterre : le chantre veut réciter **les félonies des félons et les hauts faits des barons**. Ce poème, maître Wace le commença en 1160. Depuis que Dieu en la Vierge descendit par sa grâce, alors un clerc de Caen, qui eut nom maître Wace, s'entremist de l'histoire de Rou et de sa race<sup>4</sup>. Wace gagna à cette riche

---

<sup>1</sup> *Archeolog.*, tom. XII. Pour la vie de Geoffroy Gaimar, voyez aussi : *Canterbury Tales of Chaucer*, vol. IV, p. 51. Il y a un manuscrit de ses poésies dans le *Musée britannique*, 13, A. XXI.

<sup>2</sup> *Archeolog.*, tom. XII. Le bel ouvrage de Warton donne de grands détails sur Benoît de Sainte-Maure : *The History of English Poetry*, tom. II, p. 325.

<sup>3</sup> Cette généalogie est passée de là dans toutes les vieilles histoires de France ; voici, au reste, comment s'explique Robert Waco :

Qui vieult oïr et vieult savoirs  
De roy en roy, et d'hoir en hoir,  
Qui sil furent et dont vinrene  
Qui Angleterre primes tinrent.

<sup>4</sup> Mil et cent et soixante ans eut de temps et d'espace  
Puis que Dieu en la Vierge descendi par sa grace,  
Quant un clerc de Caën, qui ot nom *maistre Wace*,

chronique le bon canonicat de Bayeux. Ce n'était point trop, car il avait fait un bel éloge en treize mille vers des ducs de Normandie et de la digne nation du Nord, active et féconde. Dans cette œuvre, point d'imagination ; on y retrouve la chronique rimée ; ce sont les histoires de Guillaume de Jumièges et Dudon de Saint-Quentin ; il en suit pas à pas les annales ; méthode commune qu'on retrouve dans les trouvères de la race franque<sup>1</sup>.

Il en est peu encore de ces trouvères issus de la race franque, et tous méritent à peine d'être distingués. Le premier porte le titre de Thibaut de Vernon ; on reporte ses poésies au milieu du xii<sup>e</sup> siècle. Thibaut a translaté la Vie des saints dans la langue vulgaire ; il s'est fait le biographe en vers de sainte Thasie, de sainte Catherine et de sainte Marie l'Égyptienne. Ces vies de femmes chrétiennes, d'abord écrites en latin, furent translattées en vers français par la rime du poète. Thibaut de Vernon, resté pieux dans toutes ses œuvres, s'est peint comme l'expression de la chasteté dans son épisode du clerc de Rouen. Si les troubadours de la langue d'oc oublient tout pour l'amour de leurs dames, le pauvre clerc de Rouen se voue à la Vierge ; puis il s'exalte pour un amour profane, et la Vierge lui apparaît pour lui reprocher cette souillure d'un chaste sentiment ; alors Thibaut déchire ses vêtements, il renonce à un amour vulgaire pour se jeter aux pieds de la Vierge, le symbole de l'exaltation morale. Dans l'autre épisode, un chevalier, épris d'une dame inflexible, vient de nouveau se consacrer à la vierge Marie, la sainte mère de Dieu ; mythe peut-être encore de la grandeur de la femme<sup>2</sup>. Un trouvère du nom de Lambert versifie en partage vulgaire la vie de sainte Bathilde, l'épouse de Clovis II, fils de Dagobert ; sainte et gracieuse vie, où se manifeste l'empire chrétien de la femme sur le Barbare. Un autre Pierre de Vernon, poète sans grâce et sans amour, écrit en vers les enseignements d'Aristote, philosophie rimée sèchement ; Aristote est son seul inspirateur et la source de sa poésie ; il traduit avec une attention indicible les conseils qu'Aristote écrit à Alexandre de Macédoine, les préceptes qu'il lui donne pour garantir son corps et son âme : **Les rois doivent honorer les savants, rendre à tous la justice, se montrer généreux après la victoire**<sup>3</sup>. Le règne d'un bon prince est comme la pluie qui ranime la verdure, nourrit les arbres et les fruits ; mais qu'on prenne bien garde à la crue d'eau qui enlève les terres. Ces enseignements au roi, le poète les étend très-loin ; dans un système d'instruction adressé au monarque sous le nom d'Alexandre, selon l'us du temps, le poète, tout en parlant d'Aristote, termine ses vers en invoquant Jésus-Christ dans une fervente prière chrétienne. Ainsi était l'esprit de l'époque : un mélange continu des souvenirs de l'antiquité et des dogmes catholiques ; il en était de la poésie dans l'histoire comme de ces miniatures du moyen âge qui reproduisent

---

S'entremist de l'estoire de Rou et de sa race.

<sup>1</sup> Le *Roman du Rou*, au reste fort difficile à lire, se trouve parfaitement analysé dans la notice des Mss., tom. V, p. 21-78, sur un manuscrit de Sainte-Palaye.

<sup>2</sup> Le miracle du clerc de Rouen a été donné par la Ravalière. La conversion d'un chevalier est plus vivement versifiée :

Pour ce vous vuel dire et conter  
Un bien que j'oïs raconter  
D'un chevalier qui étoit pris  
D'amors et si fort entrepris  
Qu'il n'en pouvoit être livrés.

<sup>3</sup> La Bibliothèque royale possède un exemplaire de l'*Enseignement* d'Aristote ; fonds de l'Église de Paris, in-4<sup>o</sup>, N, n<sup>o</sup> V, fol. 173, M. Roquefort l'a cité, *Glossaire de la langue romane*, table des auteurs, tom. II, p. 768.

les personnages de David, de Salomon, de la reine de Saba, vêtus du costume chevaleresque ; le poète décrit l'antiquité tout en restant empreint du siècle dans lequel il vit ; il blasonne l'Écriture sainte et la Grèce antique, Aristote fut alors presque transformé en Père de l'Église, et Hector, le fils de Priam, en chevalier du XIIe siècle.

Toutes ces poésies bretonnes, normandes ou de la race franque se rattachent à certains noms de légendes qui apparaissent uniformément dans le moyen âge. Le souvenir qui rayonne et brille sur tous les autres dans la tradition, c'est Charlemagne, le grand empereur. Ce nom domine partout, il absorbe la chronique, la poésie. Tantôt Charles le Grand fait la guerre aux Saxons, et dans sa vaste enjambée il parcourt l'espace qui s'étend de la Seine jusqu'à l'Elbe ; tantôt il passe les Pyrénées pour combattre les Sarrasins jusqu'à l'Èbre. Quelquefois aussi les trouvères le font partir en pèlerin conquérant pour la Palestine, où il va délivrer le saint sépulcre comme Louis VII, et après lui Philippe Auguste. Les romanciers peignent Charlemagne comme un prince tour à tour emporté et débonnaire, impétueux et trompé ; lui, le grand Charles, devient la personnification des Carlovingiens<sup>1</sup> ; on confond tous ses faibles enfants en lui ; on le retrouve plus d'une fois sous les traits de Charles le Chauve et de Charles le Simple ; il a pour mère Berthe aux grands pieds, la chaste épouse de Pépin ; il prend et quitte ses femmes comme un roi de race saxonne ; il brise ses barons comme le fer de son cheval,, et ses barons pourtant se jouent de lui, parce qu'il fallait bien que l'idée féodale, l'indépendance des vassaux, se manifestât d'une certaine manière<sup>2</sup> et se produisît dans les chansons de Geste.

Autour de Charlemagne sont les douze pairs qui forment autant d'épisodes et de poèmes épiques. Si le fort lignage de Pépin et de son fils inspire les vers des trouvères, les pairs de Charlemagne ont aussi chacun leur histoire. Le duc Naymes de Bavière, si prudent et si fort dans le conseil, à la barbe blanchie, la tête rase, mais surmontée d'une couronne, à ses côtés siège le traître Ganelon de Mayence, le félon, le discourtois, qui entraîne son seigneur en de fatales aventures, couronnées parla catastrophe de Roncevaux. Combien de fois les chansons de Geste ne parlent-elles pas de Roland le fier homme, ce neveu de Charlemagne qui brise les rochers et fracasse les boucliers ; et d'Ogier le Danois, ce preux du Nord siégeant parmi les pairs de Charlemagne<sup>3</sup> et de ce bon Renaud de Montauban, de ses dignes frères tous montés sur Bayard qui galope, le beau coursier fringant dans la plaine ; Ogier le Danois est le chef du lignage saxon qui entoure Charles le Grand quand il tenait sa cour plénière à Cologne, à Francfort ou à Mayence. Chacun de ces pairs a son lignage poétique ; tous ces trouvères viennent tremper tour à tour leurs chroniques d'imagination dans cette généalogie qui prend tous les preux depuis la chaste mère qui les mit au monde jusqu'au dernier fils ou dernier parent du lignage ; on appelait cela des branches, car la généalogie de ces grandes races était comme un arbre au vaste tronc, où pendaient les beaux fruits, les feuilles vigoureuses et les branches pleines de

---

<sup>1</sup> Le plus beau et le plus naïf portrait du vieil empereur se trouve dans la *Chronique* de Turpin. Voyez au reste mon travail sur *Charlemagne*.

<sup>2</sup> Les romans du cycle de Charlemagne sont fort nombreux ; on peut le voir dans la préface de M. Paris, adressée à M. Monmerqué. On a beaucoup trop classé les romans de chevalerie ; il y avait alors confusion comme dans tout ce qui touche le moyen âge.

<sup>3</sup> Rien de plus complet n'a été dit sur Roland et les pairs que dans les notes de M. P. Paris. Il faut lui comparer les recherches de Sainte-Palaye et les éclaircissements sur le *Roman de Roncevaux*.

sève. Quand la primitive chronique était écrite, ou le premier chant de Geste composé, on l'ornait, on l'embellissait de mille manières. Charlemagne eut ses neveux, la maison de Mayence ses traîtres et ses perfides enfants. La race méridionale, si ingénieuse, ne s'épuisa pas en produisant Renaud de Montauban : elle eut aussi son Huon de Bordeaux et la touchante histoire de la maison de Boves<sup>1</sup>.

Le monde réel ne suffit plus : géants immenses comme Roboastre, nains contrefaites à l'œil bizarre, fées bienfaites ou sombres magiciens, châteaux de diamants sur la colline ou plaines resplendissantes d'émeraudes, d'escarboucles, de saphirs et de topazes, vous rayonnez dans les chants de Geste, si austères d'abord dans les formes primitives ! Un siècle plus tard, les trouvères, avec cette brillante couronne d'étoiles sur le front, se montrent partout, en Angleterre comme en France ; l'Artus des Bretons n'est-il pas le Charlemagne de la race germanique ? n'est-il pas le même souverain puissant et débonnaire ? ne voyez-vous pas assis à sa Table ronde les pairs de son royaume portant leur épée haute ? La Bretagne a ses Lancelot du Lac, son Tristan de Léonois, ses féeries du tombeau de Merlin avec ses célèbres prophéties. Et ceci n'est point l'imitation d'une poésie sur l'autre ; les questions de priorité du Nord sur le Midi sont oiseuses<sup>2</sup> ; ces compositions simultanées sont venues d'une même civilisation ; partout il y avait des conquêtes, partout une châtellesie forte et audacieuse, des races d'hommes qui s'entrechoquaient, de vaillants barons, des lignages qui de père en fils se transmettaient le grand devoir d'une valeur invincible ; partout, surgit comme si la terre était frappée du pied, le même fond poétique.

Ces lignages se rencontrent généralement comme dans les nations primitives ; les familles sont resserrées, et chacune à sa généalogie ; il y a un blason, non-seulement pour les chevaliers, mais encore pour les armures, pour les chevaux de bataille, pour les casques et pour les épées. Le digne coursier que vous voyez bondir sur la poussière a ses ancêtres, sa descendance, son histoire, et vous savez combien il est doux de les suivre dans le fort haras de cavales hennissantes. On connaît d'où sort Bayard et qui l'a engendré, lui dont les naseaux jettent le feu<sup>3</sup> ! un beau coursier est le compagnon fidèle du chevalier qui en caresse le poil luisant, et le suit avec joie quand ses yeux intelligents brillent, et quand il secoue sa crinière. Le casque, l'armure et l'épée ont aussi leur famille ; la bonne Joyeuse de Charlemagne, la Durandal de Roland, l'armet de Mambrin, l'impénétrable boucher qui rend invulnérable, sont trop chers au cœur des paladins pour qu'ils n'en recherchent pas l'origine et n'en sachent pas

---

<sup>1</sup> Le catalogue de la Bibliothèque du roi contient plus de trois cents romans de chevalerie ; si le faux esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle ne déparait pas la *Bibliothèque des Romans*, on y trouverait de précieux renseignements sur l'esprit des chansons de Geste. Comparez toujours avec la préface de M. Paris sur *Berte aus grans piés* et *Garin le Loherain*. M. de Paulmy et Sainte-Palaye avaient préparé ce vaste terrain de la chevalerie.

<sup>2</sup> Cette division surtout éclata entre M. Raynouard et M. l'abbé de la Rue ; l'un l'éditeur des *Troubadours*, l'autre des *Trouvères*. On trouve dans Warton, *History of English Poetry*, tom. I, et l'*Archeolog.*, tom. XII, les plus utiles renseignements sur les traditions bretonnes.

<sup>3</sup> La *Chronique* de Turpin même parle de Bayard. Comparez avec Sainte-Palaye dans sa *Dissertation sur la chevalerie*.

la primitive chronique<sup>1</sup> ! Que de charmes n'y a-t-il pas dans cet univers tout nouveau où l'imagination se promène en souveraine comme dans des palais de saphir ! C'est après les croisades que la poésie prend le plus vaste développement ; le siècle de Philippe Auguste voit s'accomplir les grands poèmes de chevalerie qui furent récités aux cours plénières pendant de si longs siècles<sup>2</sup>.

L'impulsion des croisades s'étend à tout ; les multitudes se sont agitées dans de lointains climats ; des sensations nouvelles ont épanoui les imaginations ; les pèlerins n'ont-ils pas vu le style lombard des basiliques, les découpures sarrasinoises et la pierre travaillée par les Normands à Naples et dans la Sicile ? Les constructions franques s'en ressentent, et les cathédrales apparaissent avec leurs ogives dans la langue d'oc et la langue d'oïl. Jusqu'à l'an mil, époque sombre et sédentaire, les basiliques sont marquées d'un type triste, austère et régulier ; des murailles froides et nues, des tours carrées fermées d'une grille de fer comme un château d'hommes d'armes ; au-dessous une chapelle souterraine pour abriter la châsse, quand elle était menacée par les invasions des Hongres et Normands ; quelques fenêtres longues qui ressemblaient à des meurtrières pour tirer l'arbalète sur le féodal impie et profanateur, des autels vides et nus, un baptistère de pierres froides, une chaire dans le *pronaos* pour prêcher au peuple ; à côté, le champ sacré, la terre commune avec les tombes sépulcrales à la manière romaine, en forme de *balneum* en pierres carrées ; des ossements ça et là dispersés, une croix de bois au centre. Au pied du Christ, une tête de mort aux yeux creux, aux dents blanchâtres, quelques lumières dispersées sous les voûtes éclairant un Christos grec avec Pierre et Paul à côté ; telle était la basilique chrétienne à l'époque de l'an mil, avant que les croisades eussent profondément remué les générations.

Tout à coup des sentiments plus heureux s'emparent du peuple ; la maison de Dieu offre un aspect d'exaltation où rayonne la joie : aux tours carrées succède l'ogive qui vient se balancer en berceaux comme une forêt pétrifiée ; la cathédrale devient un magnifique symbole ; c'est tout à la fois les légendes du saint, les exploits de chevalerie et les grands exemples de moralité, la pierre se façonne en mille oiseaux étranges, en animaux bizarres qui vous regardent depuis des siècles, avec ces yeux fixes qui ont rencontré les yeux de tant de générations maintenant au sépulcre. Ne cherchez pas des systèmes de philosophie<sup>3</sup> ou des mythes hérétiques sur ces façades si merveilleusement travaillées ; c'est l'histoire simple du Nouveau et de l'Ancien Testament, ou bien la chronique et le récit naïfs de la translation des reliques. Voici la création du monde, quand Dieu fit éclore, de sa seule parole, les races éteintes et les oiseaux qui volent aux cieux, le serpent qui rampe sur la terre, les fleurs épanouies et les fruits savoureux, l'homme enfin maître par l'intelligence, esclave par le péché hideux, sous la forme de ces mille animaux immondes. Là c'est la cène du Christ,

---

<sup>1</sup> Je ne partage pas l'opinion de M. P. Paris qui croit que l'Arioste a beaucoup inventé ; je pense plutôt qu'il y a beaucoup de tradition et de roman de chevalerie dont les manuscrits sont perdus et que l'Arioste avait compulsés comme Dante les Fabliaux.

<sup>2</sup> Voyez mon *Histoire de Philippe Auguste*, tom. I.

<sup>3</sup> A toutes les époques, il est des mots qui deviennent comme un vocabulaire, et l'on s'est pris de belle passion pour raisonner sur l'art moyen âge. Il y a eu de puériles et singulières explications sur les ogives et les basiliques ; l'historien imitateur de Vico s'est surtout livré à des théories trop hautes pour expliquer des choses bien simples pourtant, et qu'il aurait pu trouver dans les légendes et la vie des saints des Bollandistes Mais on préfère vivre dans les nuées que de consulter les Chartres et les monuments des vieux siècles.

le lavement des pieds, et les apôtres qui adorent le divin maître ; plus loin la translation des reliques et des châsses bénites d'or et d'argent, reproduite sur la pierre froide. L'évêque avec sa crosse en main, la mitre en tête et la chape brodée par la faux du temps, qui creuse et dentelle tout, car le vent a soufflé là des siècles<sup>1</sup> ! Ici le peuple qui les entoure, et cette multitude de têtes roides, comme si Dieu les avait pétrifiées. Que de pensées se refoulèrent dans mon esprit quand je te contemplai pour la première fois, magnifique cathédrale de Strasbourg ! Souvent au coin d'une travée de monument chrétien se développait toute la moralité de la vie humaine : comment l'homme naquit tout empreint du péché originel, tristement représenté par l'oiseau de proie à l'œil rond et au plumage noir, fatale légende qui exprime comme nous portons tous au fond de l'âme le poids douloureux de la vie, les déceptions qui tuent, la fatalité qui nous pousse. Sur cette pierre du bas-relief se reproduit encore un cadavre que le ver rongeur assiège ; vous la voyez par milliers cette vermine de pierre qui s'attache aux flancs, aux cuisses grasses et sensuelles ; c'est la mort de la chair, c'est l'anéantissement de la matière ; c'est une grande leçon donnée au sensualisme qui s'enfle le ventre aux festins, ou qui cherche les plaisirs de la chair dans les femmes à la chevelure d'or, folles femmes qui se flétrissent dans vos embrassements, et deviendront poussière comme vous dans le tombeau<sup>2</sup>. Mais quelles sont ces trompettes retentissantes et ces anges de la résurrection ? le corps meurt, mais l'âme survit ; elle s'élève vers Dieu en sa gloire qui la juge dans sa miséricorde profonde ! le paradis est pour le pauvre, l'enfer pour le riche et le puissant. Que de consolations le serf ne trouvait-il pas dans ce spectacle de la mort qui rongait la chair et le corps du fier baron ! quelle égalité devant la faux fatale ! la république des sépulcres, la fraternité du linceul, consolaient de la servitude, et un jour tous ne devaient-ils pas s'élever comme un chœur de fantômes, sans gants féodaux, sans bannières blasonnées, sans armure de fer pour écouter la parole de l'éternité ! A la face de ces scènes de mort incrustées sur la pierre, le serf ému écoutait dans les saintes basiliques les hymnes qui s'élevaient jusqu'à Dieu : si le son de l'orgue retentissant faisait frissonner ces imaginations grossières, si les psaumes exprimaient les déceptions de la vie<sup>3</sup>, les douleurs de l'existence, les malheurs du riche, l'avenir consolant du pauvre ; si le terrible *Dies iræ* bruissait sur l'âme du féodal bardé de fer, comme l'éclat du tonnerre, ces émotions devaient favoriser les idées de liberté et consoler le souffreteux dans la servitude ; car avec les caractères indomptables de la féodalité, ne fallait-il pas tous les prestiges et réveiller toutes les sensations ? Les ogives élancées, l'orgue frémissant, les sculptures sombres et bizarres, ces

---

<sup>1</sup> L'histoire de l'art par les grandes cathédrales reste à faire ; la Normandie a des savants antiquaires qui ont expliqué les beaux débris de Rouen, de Caen et de Bayeux. Voyez les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*. C'est là que la science modeste et sérieuse s'est concentrée. En province, il y a des savants érudits qui vivent comme les vieux bénédictins sous la poussière des Chartres.

<sup>2</sup> Dans les beaux bas-reliefs nouvellement découverts à Notre-Dame, toute cette grande histoire de la vie humaine se trouve reproduite sur la pierre. Je désirerais une explication des savants ; mais les Bénédictins n'existent plus, et les sciences s'agitent autour de quelques places lucratives sans rien produire.

<sup>3</sup> L'histoire du chant ecclésiastique a été faite par l'abbé Lebeuf, le savant qui a le mieux connu les diocèses de Paris et d'Auxerre ; ce serait un travail à compléter. A quoi emploie-t-on mes jeunes et studieux amis de l'École des chartes ? à étiqueter des inventaires, ou bien deux ou trois érudits faciles les font travailler pour eux et profitent de leurs ardentes et fortes études ! Voyez, au reste, la préface des Bénédictins, tom. XI, *Hist. litt. de France*.



tombeaux que l'on foulait aux pieds, ces croix de bois, ces hymnes, tout cela était en harmonie, et faisait vibrer mille voix inconnues qui saisissaient l'âme et l'entraînaient dans un monde fantastique désormais indifférent aux vanités et aux douleurs d'une terre de passage. La plupart des cathédrales, dans la Gaule chrétienne, datent du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> : voyez Reims d'abord avec ses merveilles, ses ogives incrustées, ses pontifes et ses évêques qui bénissent de leurs doigts roides depuis des siècles la ville municipale ; Amiens, fière de ses portiques ; Strasbourg avec sa flèche qui semble braver la foudre dans les airs ; la cathédrale de Rouen, de construction normande ; celles de Caen et d'Évreux, d'Orléans et de Blois sur la Loire ; enfin la basilique des saints martyrs à Saint-Denis en France, l'œuvre merveilleuse de Suger, appartiennent à cette époque de catholicisme producteur. Bâtir une cathédrale était le souci de toute une génération ; il y avait alors un peuple d'ouvriers ; des corporations tout entières venaient mettre la main à ces grands travaux qui occupaient les populations des villes et des campagnes<sup>2</sup>. Les uns taillaient la pierre comme pour le temple de Salomon, les autres façonnaient les grandes poutres, l'orfèvre incrustait les rubis et les émeraudes dans les chasses saintes, tandis que le pieux moine dessinait sur les vitraux la vie du Christ et les grandes histoires de la patrie<sup>3</sup>. C'était une œuvre joyeuse et sainte que la construction d'une cathédrale, l'époque en était marquée, dans les fastes de la ville, du bourg et de la campagne féconde. L'église était l'orgueil de la cité ; sous le sanctuaire l'esclave devenait libre ! les communaux accouraient en foule pour apprendre qu'ils étaient égaux avec les barons ; on leur montrait le ciel ouvert pour les pauvres et les souffreteux, et l'enfer pour les puissants de la terre.

Aussi le peuple mettait son corps et son sang, ses aumônes et son bien pour façonner cette belle perle qui se posait au centre de la cité resplendissante. Il faut voir avec quel soin l'économiste Suger s'occupe de sa cathédrale, et veut orner cette précieuse maison des martyrs à Saint-Denis en France. Ce fut l'an 1140 que le pieux abbé commença l'édifice de son église ; l'ancienne avait deux défauts, elle était trop étroite pour l'affluence du peuple qui s'y rendait aux grandes fêtes, en sorte, dit Suger, que pour arriver aux reliques des saints martyrs, les femmes marchaient sur la tête des hommes<sup>4</sup>. L'église en plusieurs endroits menaçait ruine ; outre cela, le portail, bas et ouvert par une seule porte, était masqué par une espèce de portique que Charlemagne avait fait élever sur le tombeau du roi Pépin, inhumé de son choix hors de l'église, pour expier les excès de Charles Martel son père. Suger détruisit ce monument avec la permission du roi, et fit transporter ailleurs le tombeau de Pépin ; il construisit un nouveau portail ouvert par trois portes et flanqué de deux grosses tours, également propres à servir d'ornements durant la paix, et de défense en temps de guerre. Les battants des portes furent faits en bronze doré, avec des bas-reliefs où étaient représentés divers mystères, et Suger lui-même aux pieds de Jésus-Christ, avec ce distique qu'il lui adressait : *Accueille ce vœu de Suger, juge suprême ; fais-moi trouver avec clémence parmi mes propres brebis*. De là Suger travailla au chevet de l'église, qu'il réédifia de fond en comble avec la croisée, et

---

<sup>1</sup> *Bénédictins, Hist. litt. de France*, tom. XI (préface).

<sup>2</sup> *Bénédictins, Hist. litt. de France*, tom. XI (préface).

<sup>3</sup> *Dissertation* de l'abbé Lebeuf. M. Émeric David a longuement disserté, dans la continuation de l'*Hist. litt. des Bénédictins*, sur l'origine et le développement de l'architecture dans les cathédrales. Il n'y a pas grande portée dans ce travail.

<sup>4</sup> Dom Félibien, dans son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, a donné la description des premiers travaux de la cathédrale. Il cite ce passage tout entier de Suger.

finit par la nef, qui fut achevée l'an 1144. Le roi posa la première pierre de l'édifice, et plusieurs prélats se firent honneur d'en travailler d'autres après lui, Suger enrichit l'église de pieux ornements ; un retable d'or pesant quarante-deux marcs, orné de pierreries, fut placé sur l'autel de Saint-Denis ; trois tables de même matière qui environnaient le grand autel ; un crucifix d'or pesant quatre-vingts marcs, qui fut l'ouvrage de sept orfèvres que Suger avait fait venir de Lorraine, et une infinité d'autres richesses, dont une partie venait de la libéralité des rois, des princes, des prélats que le pieux abbé a eu soin de nommer ; sur la plupart de ces ouvrages, il avait fait graver des vers de sa façon ; il en avait aussi fait tracer sur les vitraux pour l'explication des histoires ou des allégories qui y étaient représentées<sup>1</sup>.

Sur ces beaux vitraux de mille couleurs, Suger avait fait peindre les patriotiques annales de la première croisade, les exploits des Francs pour délivrer les frères d'Orient. Nicée d'abord est reproduite par une tour sur un petit vitrail bleu ; la tour est haute, au sommet paraît une seule tête d'homme qui embouche une corne de cerf pour annoncer l'approche des croisés<sup>2</sup>. Les braves pèlerins entourent Nicée avec leurs machines de guerre ; la baliste frappe à coups redoublés, les pèlerins sont tout couverts de leurs boucliers ; ils prennent Nicée. A son tour Antioche est assiégée ; on voit la cité sur un vitrail à fond d'or, et de ce beau bleu que nul n'a pu trouver encore<sup>3</sup>. Après Antioche vient Jérusalem sur fond de *gueule* ; les croisés attaquent la ville sainte avec impétuosité ; rien de comparable aux brillantes couleurs de leurs armures ; les traits en sont grossiers, mais les émaux sont si purs, si éclatants ! A la bataille d'Ascalon le choc des armées se déploie sur le vitrail ; les mécréants conservent dans leurs regards une teinte sauvage ; ils portent pendues à leurs selles les têtes des chrétiens, que l'on reconnaît à l'expression douce du martyr. Les pèlerins ont la croix sur leurs casques, tous sont couverts de cottes de mailles et d'armures impénétrables<sup>4</sup> ; les chevaux se heurtent, les lances se croisent, on voit briller les banderoles flottantes au bout des lances ; les armures de cette chevalerie sont semblables à celles des Normands dans la tapisserie de la reine Mathilde. Plusieurs fois dans ce vitrail, Suger se peint lui-même ; on le voit avec sa figure vénérable, petit de taille, aux yeux fixes, aux traits roides, tel qu'il nous est décrit dans sa vie écrite par frère Guillaume<sup>5</sup>.

Ce luxe de couleurs, cette magnificence d'orfèvrerie, qui paraissent là éclatants, commencent à se reproduire aussi dans les châtelainies. Ne cherchez plus ces manoirs simples et antiques, ces tours demi-romaines en pierres noires et épaisses ! le château commence à se construire dans la forme d'ogive ; il a son oratoire, ses vitraux, sa salle de repos resplendissante, où se déploie le paon avec ses ailes. Les meubles se façonnent en bois de chêne, s'incrument d'ivoire,

---

<sup>1</sup> On voit combien l'art de l'orfèvrerie était avancé dans le moyen âge. C'était une des grandes corporations avec bannière ; l'or était déjà très-abondant dans les églises. Voyez Lebeuf, *Dissert. sur l'Histoire ecclésiastique de Paris*, 1741. Son bel ouvrage, comme celui de Félibien, a servi à tous les travaux médiocres qu'on a publiés en corrompant le peuple et les idées.

<sup>2</sup> Les vitraux de Saint-Denis se retrouvent entièrement reproduits dans le père Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, tom. I.

<sup>3</sup> Planche 1re.

<sup>4</sup> Planche 3.

<sup>5</sup> L'art moderne a pu mieux dessiner que le père Montfaucon, mais rien ne peut être comparé à l'exactitude des Bénédictins. Les religieux travaillaient avec une si naïve conscience !

de cèdre et d'ébène ; la chaise féodale est couverte de soie empruntée à Constantinople durant le pèlerinage ; le bahut où s'asseyent les varlets est enrichi de bas-reliefs qui représentent le sanglier poursuivi par les chiens, ou le cerf aux abois. Le livre d'heures de la châtelaine est recouvert d'une riche étoffe brodée de saphirs, de topazes ou d'émeraudes<sup>1</sup>. Tout est en progrès de luxe ; les tristes époques sont oubliées ; l'an mil n'étend plus ses noires ailes sur la génération ; les trouvères et les troubadours vont de manoir en manoir pour égayer les longues soirées. Qui ne peut conter quelques merveilleuses histoires ? car on a tant vu, tant voyagé ! et quand les générations en sont là, la tristesse s'envole. Lorsque les grandes distractions arrivent, nul ne songe plus à la vie solitaire ? Il y a dans ce XIIe siècle un besoin d'agitation qui résume toute l'existence dans les croisades. Naguère l'horizon était borné par la forêt sombre, par l'étang, par le vivier empoissonné, le monastère ou la colline déserte ombragée de sapins. Au XIIe siècle le ciel s'étend bleu et brillant jusqu'en Palestine ; les idées s'agrandissent, l'époque se revêt d'une robe de pourpre et d'or, elle paré son front d'un diadème éclatant. Tout est joyeux comme aux périodes de jeunesse et de renaissance !

---

<sup>1</sup> La Bibliothèque royale contient des livres d'heures du Xe au XIVE siècle, avec ces magnifiques reliures brodées de pierreries (salle Ire des Mss.) Depuis longues années, je visite bien souvent la Bibliothèque royale, et pas une seule fois je ne la quitte sans admirer et saluer ces beaux livres d'heures couverts de rubis, de topazes et d'ivoire !

## CHAPITRE XXVII. — DERNIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS VII.

Origine de la rivalité entre la France et L'Angleterre. — Avènement des Plantagenêts. — Henri II. — La race poitevine. — Discussion pour l'hommage. — Alliances et batailles. — Invasion du comté de Toulouse. — La lignée du roi. — Traité de paix avec Henri II. — Vieillesse du roi Louis VII. — Actes d'administration après la mort de Suger. — Fiefs. — Communes. — Églises. — Pèlerinage en Angleterre. — Maladie du roi. — Sa mort.

1150 — 1180.

Le caractère des expéditions actives de Louis le Gros, le père de Louis VII, avait été tout féodal ; ses guerres s'étendaient aux nombreuses et fortes châtelainies des environs du Paris : on l'avait vu lutter contre les sires de Montmorency et de Luzarche, contre les seigneurs de Corbeil et de Senlis. Il n'y eut sous son règne qu'un seul mouvement national, dont Suger a écrit l'histoire, il se manifesta contre la race germanique, qui menaçait les frontières par l'invasion. On vit alors les Aquitains confondus avec les Francs et les Champenois dans les batailles communes. La première période du règne de Louis VII est absorbée par la croisade ; toute l'attention de la chevalerie est portée vers la Palestine ; peu de gonfanons pendent encore sur les castels en France, en Normandie et en Champagne. Suger réprime avec fermeté les dernières entreprises des féodaux possesseurs de petits fiefs dans le territoire de Paris. La guerre va prendre désormais un caractère plus vaste, plus national. La rivalité entre deux couronnes et deux familles se manifeste ; l'Angleterre et la France vont entrer en lice, et les haines de peuples se déploieront pendant des siècles<sup>1</sup>. Guillaume le Bâtard avait soumis l'Angleterre par la conquête à la race normande ; les vieux fils des Scandinaves, les châtelains de Rouen, de Bayeux et d'Évreux avaient passé les mers pour porter en Angleterre leurs lois et leurs coutumes belliqueuses ; delà était née une première cause de rivalité, car les ducs de Normandie ne furent jamais bons vassaux de la couronne de France. Déjà plus d'une fois les lances s'étaient croisées sur les champs de guerre, et les cris de bataille s'étaient fait entendre ! Mais ce qui grandit encore cette rivalité, ce fut l'avènement à la couronne de Henri II, l'aîné de la maison d'Anjou, issu de ces Plantagenêts dont l'histoire est si merveilleuse dans les vieilles chroniques. La race des comtes de Poitou s'était souvent soulevée contre les suzerains de France<sup>2</sup> ; ces comtes appartenaient tous à cette famille méridionale qui s'étendait depuis la Loire jusqu'en Provence, et parlait ainsi une commune langue. Le ressentiment des Plantagenêts contre Louis VII tenait aussi à d'autres causes, et j'ai besoin de revenir encore sur les temps.

---

<sup>1</sup> Je fais partir de cette époque le véritable caractère de la nation et de la monarchie française. Philippe Auguste y mit la dernière main. Voir mon travail sur *Philippe Auguste*.

<sup>2</sup> Besly, *Hist. des comtes de Poitou*, tom. IV. *l'Histoire chevaleresque des Plantagenêts* est un beau tableau féodal jusqu'à Richard Cœur de Lion. Voyez les comtes de Poitou dans *l'Art de vérifier les dates* des Bénédictins, tom. III, in-4°.

Quand l'assemblée de Beaugency eut prononcé le divorce de Louis VII et d'Aliénor, le beau fief d'Aquitaine, les terres plantureuses de l'Anjou et du Poitou formaient un trop beau lot pour ne point exciter la convoitise de tout le baronnage. Aliénor se donna corps et âme à Henri Plantagenêt de la race angevine, qui déjà possédait sous l'hommage le duché de Normandie ! Quels fiefs ! quelles terres immenses ! quelles nombreuses châtelainies depuis Caen jusqu'à Bordeaux, en passant par le Poitou, l'Anjou, le Limousin, dont la chevalerie était si vaillante ! Salut donc à toi, duc de Normandie, Henri Plantagenêt, comte d'Anjou, duc d'Aquitaine, car tu étais noble et fier chevalier ; tu aimais les trouvères, les troubadours, les grandes et vieilles chroniques, tout ce qui parlait enfin à l'imagination aventureuse<sup>1</sup> ! A la mort d'Etienne, roi des Anglais, le noble Plantagenêt fut appelé à la couronne, dans une cour plénière à Winchester ; tous les possédant fiefs lui firent hommage, et le goût des Poitevins pour les fêtes joyeuses se révéla dans les magnifiques somptuosités des tournois à Londres, à Durham, à Winchester ; Henri II parut assis sous la couronne d'Angleterre avec Aliénor ; plus d'une lance fut brisée pour la suzeraine, et Henri fut reconnu par les barons comme leur roi. Ainsi, du chef de sa mère, Henri possédait le Maine et la Normandie ; puis, comme époux d'Aliénor, sa bannière pendait sur les châtelainies du Poitou, de la Saintonge, du Périgord, du Limousin, de l'Angoumois et de la Guienne. Quel souverain puissant ! Henri était dans la force de sa vie ; il avait vingt et un ans ; un noble feu de conquêtes circulait dans tous ses membres ; il était rusé autant que fort, habile autant que téméraire, et avec cela que pouvait tenter contre lui le roi de France ? qu'avait-il à craindre de ses lances, moins nombreuses que les siennes<sup>2</sup> ?

Louis VII, vieilli, macéré par le jeûne, avait vu avec amertume le mariage d'Aliénor et de Henri Plantagenêt ; haineux contre la race poitevine et ses comtes, il n'avait jamais passé la Loire que pour batailler, comme ses ancêtres, avec les sires d'Aquitaine ; il n'avait ni la figure ni la ruse des Plantagenêts, s'il pouvait combattre contre eux il fer émolu, avait-il assez de dextérité pour empêcher un méridional d'arriver à ses fins ? Quand le sang normand se mêlait à la race du Midi, comme cela était arrivé à la lignée de Bohémond en Sicile, est-ce que jamais la race franque et germanique aurait pu lutter de souplesse dans une négociation ? Qu'on s'imagine la fureur de Louis VII lorsqu'il apprit le mariage d'Aliénor et de Henri Plantagenêt ; il fut comme le sanglier pris dans les toiles du chasseur habile ; Louis avait eu deux filles de la dame d'Aquitaine ; elles devenaient les héritières d'Aliénor si elle fût restée en veuvage ; mais féconde comme les races du Midi, Aliénor aurait sans doute une lignée mâle avec Henri d'Angleterre ; et alors comment invoquer les droits des deux filles du roi de France ? Quand la colère était dans l'âme des barons ils se précipitaient les uns sur les autres, et bientôt les batailles commencèrent en Normandie. Dans le droit féodal, à l'avènement de chaque grand possesseur de fiefs, il était tenu à l'hommage ; il devait se présenter la tête nue, le bras déganté, et s'agenouiller en face de son suzerain ; mettre ses mains dans les siennes, jurer féauté comme le supérieur, qui à son tour devait protection au vassal<sup>3</sup>. Voyez comme aurait été

---

<sup>1</sup> Comparez Gervasinus et Brompton, *Chroniq.* 1154-1155, dans la *Collection des Hist. anglaises*, p. 1043-1377.

<sup>2</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. II, in-4°.

<sup>3</sup> Ducange, *Gloss.*, v° *Homag. Feudum*.

grande l'humiliation d'un Plantagenêt, seigneur de si riches terres, agenouillé devant son rival, l'ancien époux d'Aliénor<sup>1</sup> !

Il y eut donc refus. Henri aima mieux appeler la bataille, un choc de chevalerie en Normandie : ces hommes de fer se heurtèrent comme des rochers, et les coups de masses d'armes retentirent comme sur des enclumes. On fit ensuite un traité de paix ou de trêve, pour mieux dire, car lorsque la chevalerie était fatiguée, lorsque le vassal avait fait son service selon les termes de la coutume, il s'en revenait tout simplement en son manoir, sans suivre plus longtemps le gonfanon de son seigneur. Il arrivait ainsi que souvent les suzerains étaient obligés de traiter par le refus d'armes de leurs vassaux, qui s'en retournaient chez eux, leur service étant fini ; il n'y avait plus de guerres parce qu'il n'y avait plus de lances. On lit plusieurs trêves entre Louis VII et le Plantagenêt, puis paix et fiançailles entre Marguerite, fille du roi Louis VII, âgée de deux ans, et Henri, qui en avait trois à peine, issu du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine et de Gascogne. Marguerite recevait en dot les châteaux de Néaufle et de Gisors<sup>2</sup>. Ces murailles crénelées étaient remises aux mains des templiers comme en bonne garde ; les vieux chevaliers du temple recevaient en tutelle les biens en minorité des deux enfants royaux. Ainsi étaient suspendues pour un moment les vieilles querelles entre Louis VII et Henri II, sauf à renaître ensuite à la première circonstance.

Suger mourait alors, à un âge avancé de la vie, dans sa soixante-dixième année<sup>3</sup>. Il s'était retiré des affaires mondaines pour se consacrer entièrement au monastère de Saint-Denis, qu'il avait orné de si nobles joyaux. Le dernier acte de son administration politique fut la résolution de conduire lui-même une croisade<sup>4</sup>. Les malheurs du dernier pèlerinage n'avaient pas corrigé les esprits ; une expédition en Palestine était la pensée et le but de la génération ; partout se manifestait cette idée de conquêtes, partout le cri de Jérusalem se faisait entendre, et Suger, qui s'était tant opposé à la croisade de saint Bernard, fut entraîné à préparer lui-même un nouveau pèlerinage armé dans la Palestine. La mort le surprit dans cette préoccupation pieuse et politique. Ce fut à Saint-Denis en France que la maladie le conduisit au tombeau ; le deuil fut grand ; Louis VII suivit à pied le convoi de son ministre, il pleura quand il le vit descendre dans le caveau silencieux de l'abbaye. Suger avait administré longtemps la monarchie ; il mit de l'ordre dans une époque désordonnée, et cela fit sa grande réputation ; il gouverna la France avec la même sollicitude qu'il avait apportée à l'administration de son monastère. Les chroniqueurs le louent surtout comme homme d'Église ; l'un des moines de Saint-Victor, du nom de Simon Chèvre-d'Or, s'écrie, en parlant de Suger : Elle n'est plus cette fleur de l'Église, cette pierre précieuse, cette brillante couronne ; le drapeau, le bouclier, la bannière de la chrétienté, l'abbé Suger, l'exemple des vertus, grave avec de la piété, pieux avec de la gravité<sup>5</sup>, magnanime, sage et honnête ; le roi gouverna par lui avec

---

<sup>1</sup> Suivant le chronique Albéric, la guerre commença dès 1157. Mss. Fontanieu, vol. XIII et XIV.

<sup>2</sup> La paix est de l'année 1160 ; elle est citée par Roger de Hoveden, apud Duchesne, tom. IV, p. 429. Cette époque, fort brouillée par la chronologie, a été très-imparfaitement éclaircie même par les Bénédictins.

<sup>3</sup> La mort de Suger est du 12 janvier 1151. Félibien, *Hist. de Saint-Denis, Preuves*, p. ccvi. *Gall. Christian.*, tom. VII, p. 376.

<sup>4</sup> C'est son biographe, le moine Guillaume, qui rapporte ce fait, t. I, n° 8.

<sup>5</sup> Voici le texte de l'épithaphe :

modération son royaume, et régent, il fut presque roi ; tandis que Louis restait plusieurs années pèlerin en Orient, Suger décora cette église et orna sa chaire, le chœur de ses brillantes parures. Qu'il repose donc en paix dans l'éternité.

Ainsi disaient les chroniques en parlant de Suger, et elles avaient raison, car l'abbé de Saint-Denis avait fait dominer l'Église avec sa pensée d'ordre moral, au milieu de l'anarchie féodale. Partout il avait préparé le triomphe du catholicisme, qui était alors le mobile de la civilisation et de la police des sociétés. L'administration régulière était dans la royauté, l'ordre moral dans l'Église ; il en résulta pour Suger la gloire d'avoir placé la féodalité sous ce double frein de l'unité ecclésiastique et de l'administration royale ; il avança les idées de gouvernement. Tel est son beau titre dans l'histoire. On avait besoin d'unité et de nationalité en France, car la puissance anglaise s'accroissait dans d'immenses proportions, et avec elle la rivalité instinctive entre les deux couronnes ; la paix conclue en Normandie entre Louis VII et le Plantagenêt n'avait pas tout fini ; la question de l'hommage était vidée ; Henri prêta sa foi par procureur en cour plénière<sup>1</sup>. C'était bien sans doute, mais pouvait-on priver longtemps la chevalerie de conquêtes et de batailles. Tout à coup, en pleine paix, on apprit que les Poitevins, avec Henri leur sire à la tête, s'étaient précipités sur le comté de Toulouse : qu'allaient-ils faire dans la Provence ? quelles luttes allaient-ils chercher contre les féodaux de Saint-Gilles, de Montpellier et de Nismes ? Au vieux temps, Ponce, troisième du nom, comte de Toulouse, mourut laissant plusieurs fils en sa lignée ; l'aîné fut Guillaume IV, comte de Toulouse, et le puîné Raymond IV, comte de Saint-Gilles ; or, sachez que Guillaume IV, féodal plein de largesse et de luxe, vendit pour de bons écus d'or son comté de Toulouse à son frère Raymond, lequel nous avons vu joyeux et pimpant, avec les Provençaux dans sa croisade en Palestine<sup>2</sup>. Guillaume, après avoir vendu son comté, eut une fille du nom de Philippia, laquelle fut l'aïeule d'Aliénor Voilà donc qu'Henri II vint réclamer le comté du chef de sa femme, comme s'il n'avait pas été vendu en bons deniers ; ledit comté était au pouvoir alors de Bertrand, bâtard du comte Raymond, noble troubadour en la croisade de la Palestine : qu'advint-il ? c'est que, traître et mécréant, le comte de Poitiers s'était emparé de la terre du pauvre pèlerin, contrairement aux bulles. Alors les communaux et le peuple se soulevèrent au profit du dépouillé ; ils chassèrent honteusement le vautour qui était venu dévorer le nid de la merlette, tristement en mer pour la Palestine ! Dignes communaux, ils avaient tant de vénération pour les pèlerins ! Ils se soumirent au comte Alphonse, le fils légitime de Raymond de Saint-Gilles ; le bâtard était mort en sa route. Alphonse fut surnommé Jourdain, doux nom, pur souvenir de son baptême dans les eaux saintes durant le pèlerinage de son père<sup>3</sup>

---

*Decidit Ecclesiae flos, gemma, corona, columna,  
Vexillum, clypeus, galea, lumen, apex,  
Abbas Sugerius, specimen virtutis et æqui,  
Cum pietate gravis, cum gravitate pius.*

<sup>1</sup> Voyez les extraits publiés par Fontanieu, Mss., tom. XIII et XIV.

<sup>2</sup> Catel a écrit merveilleusement cette chronique, *Hist. des comtes de Toulouse*, p. 119 à 133.

<sup>3</sup> Voyez toujours Catel, *Hist. des comtes de Toulouse*, p. 186. L'abbé de Camps a fort bien éclairci cette chronologie dans ses *Cartulaires* (article *Traités de paix, Règne de Louis VII*).

Le son rauque des trompes et buccines annonce que le roi d'Angleterre Henri II vient réclamer le fief de Toulouse du chef de sa femme, contre les communaux. Il approche avec ses épaisses nuées de lances normandes et angevines ! une chevalerie nombreuse l'accompagne. Les communaux s'adressent à leur seigneur suzerain Louis VII, roi de France ; ils le supplient de porter aide et secours à leur comte et à leur cité ; l'ambition de Henri II est insatiable : arrivé sur les terres de Toulouse, dans la compagnie du duc de Gascogne et de quelques autres féodaux mécontents, le roi d'Angleterre impose l'hommage à tous, il veut être le suzerain des terres méridionales ; son ambition est de hisser sa bannière sur les hautes tours de Toulouse<sup>1</sup>. Le roi Louis VII peut-il le permettre ? sa sœur Constance a épousé le comte de Toulouse ; elle n'est pas heureuse sans doute avec son mari, seigneur et maître ; elle se plaint à son frère, car elle n'a ni hôtel ni denrées ; elle a quitté la cour du comte ; elle est très-inquiète, parce qu'elle craint qu'il n'écrive contre elle au roi<sup>2</sup>. Comme toutes les femmes du Nord, Constance se déplaît au milieu des cours du Midi ; la vie y est trop active, trop familière ; elle aime ce froid respect des vassaux de la Germanie, de Flandre et de Normandie ; Constance, avec ses fades manières, était à son tour fort déplaisante aux seigneurs de Narbonne, de Toulouse et de Montpellier. Louis VII ne répond pas aux plaintes de Constance, car son but est de combattre à outrance les batailles de lances anglaises et angevines de Henri II ; les Francs passent la Loire et marchent sur Toulouse pour délivrer le comte ; ils mènent à leur suite quelques châtelains du Poitou mécontents de Henri II. Les suzerains s'habituent à se servir des vassaux révoltés pour soutenir leur ambition ; mauvaise coutume, qui affaiblit les liens de fidélité. Cette guerre méridionale se continue plusieurs années ; elle est suspendue par des trêves, puis elle recommence. Le comte de Toulouse est tout entier dans l'hommage de Louis VII, son suzerain ; la féodalité du Midi s'accoutume à prêter foi au roi des Francs, dont la force est si loin pourtant, et c'est un progrès pour la couronne. La féodalité est en correspondance active avec le roi ; Ermengarde, comtesse de Narbonne, écrit à Louis VII<sup>3</sup> les paroles les plus soumises : A mon très-révérend seigneur Louis, par la grâce de Dieu roi des Francs, très-illustre ; Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, votre fidèle et humble vassale, salut et le courage de Charlemagne. Ayant plu à votre hauteesse, très-illustre seigneur, de m'écrire par votre envoyé et par votre lettre, j'en ai beaucoup de joie, et j'en rends toutes les actions de grâce possibles à Votre Majesté. Quant à Tordre que vous m'avez donné de fuir le commerce de vos ennemis et de persister dans l'affection que j'ai eue pour vous dès le commencement, je prie votre noblesse d'être entièrement persuadée que je n'ai point fait d'alliance avec les ennemis de votre couronne, et que je n'aurai jamais de familiarité avec eux. Je souhaite et veux vous aimer sincèrement, et je m'attacherai à vous rendre en temps et lieu tous les devoirs et tous les services que je pourrai. Je souhaite de maintenir les intérêts du comte de Toulouse, et j'exécuterai vos ordres sur ce sujet lorsqu'il en sera besoin. Mais si Votre Majesté venait elle-même protéger et défendre le comte de Toulouse, je vous suivrais dans les armées avec bien plus de constance et de bonne volonté. J'ai beaucoup de douleur, et ce n'est pas moi seule ; mais

---

<sup>1</sup> Le roi se trouve fréquemment en rapport avec les capitouls de Toulouse ; je trouve une chartre par laquelle ils le félicitent de la naissance de Philippe son fils. Duchesne, *Epistol.* 415, tom. IV, p. 714.

<sup>2</sup> Deux lettres originales de Constance ont été recueillies par Duchesne, tom. IV, p. 725.

<sup>3</sup> Cette lettre a encore été recueillie par Duchesne, *De Reb. Franc, Epist.*, tom. IV, p. 713, act. 38.



tous ceux de notre pays sont dans un chagrin extrême de voir que ces provinces, auxquelles la bravoure des rois des Français avait acquis une liberté si glorieuse, passent par votre défaut, pour ne pas dire par votre faute, sous la domination d'un prince à qui elles n'appartiennent par aucun droit. Que je ne chagrine point Votre Altesse, mon très-cher seigneur, si je lui parle avec tant de hardiesse ; je ne le fais qu'à causé qu'étant plus spécialement vassale de votre couronne, j'ai plus de peine à voir diminuer son éclat et sa grandeur qu'un autre n'en aurait. Ce n'est point seulement à la ville de Toulouse que vos ennemis en veulent, leur dessein est de se rendre maîtres de tout ce qui est entre le Rhône et la Garonne ; ils s'en vantent et le publient eux-mêmes ; et s'ils s'empressent tant de prendre Toulouse, ce n'est qu'afin qu'ils puissent aisément se rendre maîtres des autres villes, après avoir soumis la capitale. Que votre courage se réveille et s'arme de force, notre très-cher seigneur ; entrez dans notre pays à la tête d'une puissante armée, afin de réprimer l'audace de vos ennemis, de consoler vos amis et de relever leur espérance<sup>1</sup>.

Ici se montre la respectueuse soumission de la dame de Narbonne, scellant sa lettre et l'adressant à celui qu'elle salue du nom de Charlemagne, grande renommée qui dominait tout le moyen âge<sup>2</sup>. Batailles et trêves, telle était la vie féodale ; après donc beaucoup de sang répandu, on arrêta une entrevue entre Louis VII et Henri II sur la rivière de l'Epte, si souvent témoin des traités entre les suzerains de France et les ducs de Normandie. Au mois de mai, quand les fleurs sont épanouies, l'an 1161, les otages furent respectivement donnés ; mais il survint des incidents de toute espèce : au moment où l'on allait apposer le scel sur les Chartres, le roi de France apprend que Henri II vient de faire célébrer les noces de Henri son fils, âgé de cinq ans, et d'Alix, fille de Louis VII, qui n'en avait que trois, et tout cela pour obtenir les terres de la dot ; les templiers, qui en étaient détenteurs, traîtres au roi de France, les délivrèrent à Henri II. Et ici nouvelle guerre<sup>3</sup> : les lances se croisent avec fracas, le sang se répand à grands flots en Normandie et dans le comté de Toulouse, de part et d'autre on s'assure des alliances et des forces ; Henri se ligue avec le comte de Flandre et toute la race du Nord, tandis que Louis VII va chercher dans les sires du Poitou, de l'Anjou, mécontents, des auxiliaires contre leur seigneur et maître, Henri II d'Angleterre. Faut-il suivre et répéter ces tableaux monotones comme les peintures qui reproduisent toujours des champs de bataille avec des morts amoncelés ; pendant dix ans ce n'est qu'une lice de chevalerie continuellement ouverte aux grands coups de lances ; on se rapprochait par des conférences, on les brisait tout aussitôt.

Henri II était furieux contre ses vassaux du Poitou, qui le trahissaient pour Louis VII. Il faut lire dans les épîtres de Jean de Sarisbury les difficultés que présentaient ces négociations, rompues à peine entamées : il y eut des pourparlers entre les clercs, que fatiguait la guerre à outrance ; les évêques s'interposèrent de leur austère parole, et il fut arrêté : que le roi d'Angleterre devait rentrer en l'hommage du roi de France, et lui promettre par la foi de son corps, dûment jurée par lui-même publiquement, et en présence d'un chacun, de

---

<sup>1</sup> Il faut remarquer les rapports intimes qui déjà se préparent entre la couronne de France et les races méridionales ; la comtesse de Narbonne déclare que le roi d'Angleterre n'a aucun droit : *Ad quem minime spectant*. Duchesne, *De Reb. Franc.*

<sup>2</sup> Voyez, sur l'éclat impérial de Charlemagne, mon travail spécial sur ce règne.

<sup>3</sup> Comparez sur tout ces événements, *Chroniq. Normann.*, 1161 ; Robert du Mont, apud *Sigib.* ad ann. 1161 ; Guill. de Neubrige, liv. XII.

le servir fidèlement pour le duché de Normandie, de même que ses prédécesseurs ducs de Normandie ont accoutumé de servir les prédécesseurs du roi des Français. Le roi d'Angleterre serait tenu de céder à Henri, son fils aîné, les comtés d'Anjou et du Maine avec les hommages et féautés des grands qui ont des fiefs mouvants de ces comtés, et que ce même fils en ferait hommage et féauté au roi (Louis VII) pour et contre tous, sans être tenu envers le roi d'Angleterre son père, ni envers ses frères, fils de ce roi, qu'aux devoirs que la nature exige<sup>1</sup>. Le roi de France donnerait, sous les mêmes conditions, le duché d'Aquitaine à Richard, fils du roi d'Angleterre, et lui accorderait de plus sa fille en mariage, mais sans dot, cette princesse restant néanmoins apte à recevoir un présent de noces, s'il plaît au roi son père de lui en faire<sup>2</sup>.

Ce traité habile divisait la puissance du grand féodal, il appelait les fils de Henri II à une participation dans les fiefs d'un père trop puissant. Henri et Richard recevaient de vastes terres sous la suzeraineté directe du roi de France. En signant ces trêves, il y avait souvent volonté de recommencer la guerre et les traités prenaient toujours un caractère de mauvaise foi ; les suzerains ne s'adressaient plus seulement à la force des armes, l'usage s'introduisait de s'assurer secrètement des alliances pour armer les fils contre les pères, les vassaux contre les suzerains ; il y avait une politique qui divisait les forces et affaiblissait l'ennemi au préjudice de la loyauté. Tout changeait dans le droit public de l'Europe ; le seul caractère qui domine dans cet ensemble d'événements, c'est la rivalité profonde entre les deux couronnes de France et d'Angleterre ; les guerres germaniques ne sont plus qu'un accident, tout s'absorbe dans cette vaste lice, qui a pour théâtre les fiefs territoriaux depuis la Flandre jusqu'à Toulouse. Pendant des siècles la guerre se circonscrit en Normandie et en Guienne entre les rois de France et d'Angleterre ; les hostilités féodales s'effacent devant le grand conflit qui fait tout converger vers la rivalité des deux couronnes.

Au milieu de cette activité de chevalerie et de féodalité, quand le gonfanon du roi était levé depuis Toulouse jusqu'à Amiens, Louis VII avançait dans l'existence ; il dépassait cinquante ans déjà, et il avait usé son activité dans des expéditions incessantes. Après son divorce avec Aliénor, il épousa Constance, fille du roi de Castille, morte subitement, et il prit alors pour troisième femme Alix, fille de Thibault, comte de Champagne, dont il n'eut point d'hoirs mâles jusqu'en 1165 ; c'était tristesse aux châtellenies lorsque naquit son fils Philippe, dont j'ai narré avec bonheur la vaste histoire<sup>3</sup>. Louis VII, fatigué de tant de guerres, venait passer l'hiver en ses manoirs ; alors il s'occupait à régler ses fiefs, à fixer les principes et les droits d'administration et d'Église : après la mort de Suger, il gouverne lui-même la monarchie selon son privilège féodal de juger et de prononcer en matière de fiefs et de justice. Une grande discussion s'élève devant le roi entre l'évêque de Langres et le duc de Bourgogne ; Louis VII prononce souverainement, et la chartre est scellée par les mains de Hugues le chancelier<sup>4</sup>. Voici maintenant le roi dans l'assemblée de Soissons ; le plaid des barons s'ouvre

---

<sup>1</sup> Les curieuses lettres de Jean de Sarisbury ont été publiées par Duchesne, tom. IV, p. 472, act. 32.

<sup>2</sup> Il faut comparer à ces lettres de Jean de Sarisbury, le chroniqueur Hubert du Mont, apud *Sigib.* ad ann. 1169.

<sup>3</sup> Pour tout ce qui touche à l'enfance de Philippe Auguste, je suis obligé de renvoyer à mon travail spécial sur *Philippe Auguste*.

<sup>4</sup> Bénédictins, préface des *Hist. de France*, tom. XIV, p. 17 à la note.

le quatrième jour des ides de juin en présence des archevêques de Reims, de Sens, du comte de Flandre, de Bourgogne, et du comte de Nevers. L'assemblée proclame la trêve de Dieu pour dix ans ; nul ne pourra piller les terres du royaume, ravager les champs, troubler la sécurité des pâturages et des grands chemins, sous peine de subir le jugement de la cour<sup>1</sup>. Puis vient dans le livre des Chartres la confirmation des coutumes de Lorris, privilège communal dans sa plus grande extension. Quiconque possédera une maison dans la paroisse de Lorris, ne paiera que six deniers de cens, sans rien devoir comme impôt pour sa nourriture, pour son travail, pour ses récoltes ; que nul ne puisse être commandé pour un service qui se prolonge au delà d'un jour ; la liberté la plus entière sera donnée pour le commerce et les foires aux marchands ; nul ne doit la corvée, et tous peuvent vendre librement. Quiconque habitera la commune de Lorris un an et un jour sera libre, alors même qu'il aurait une origine de servage : les habitants ne répondent pas des dégâts causés par leurs animaux domestiques, l'âne, le bœuf, la brebis, dans les forêts royales ; et ces beaux privilèges sont conférés aux habitants de Chanteloup comme à ceux de Lorris<sup>2</sup>. D'autres lettres du roi sont relatives à la régale de Laon, droit épiscopal maintenu dans les Gaules<sup>3</sup>. En même temps l'évêque de Mende reconnaît la souveraineté du roi complète et absolue<sup>4</sup>. Une chartre assure le revenu de Paris aux religieuses de l'abbaye d'Hières pendant les vacances du siège<sup>5</sup> ; un autre abolit les mauvaises coutumes de la ville d'Orléans, et défend d'ordonner le duel pour une créance au-dessous de cinq sous<sup>6</sup>. Des lettres accordent aux bourgeois de Paris le droit exclusif de vendre les marchandises sur les foires et marchés<sup>7</sup> ; enfin une chartre affranchit tous les esclaves de corps (femmes et hommes) qui demeurent à Orléans. **Qu'ils soient tous libres, dit le roi, aujourd'hui et à perpétuité**<sup>8</sup>.

Il y avait dans ces siècles un grand respect pour les droits de tous, pour les privilèges des corporations spécialement, et en voici un exemple : Louis VII entraîné par la chasse ardente aux sangliers dans une forêt sombre, demanda gîte et hospitalité à un serf de l'église de Paris aux environs de Créteil ; le suzerain arriva là avec sa meute, ses valets, et occasionna du dégât dans la maison du serf de l'église ; quand l'évêque fut instruit du préjudice souffert par son homme de corps, il porta plainte au roi et demanda dommages ; et comme il y eut un premier refus, il jeta l'excommunication et l'interdit sur le diocèse de Paris jusqu'à ce que réparation fût faite. Ainsi le suzerain, l'homme de la force brutale, cédait devant le droit, et l'homme d'armes était obligé de reculer en face du pauvre serf qu'il avait outragé<sup>9</sup>. L'Église avait ses lois de protection et ses garanties dans tout le moyen âge.

Le bruit de guerre ne se fait-il plus entendre ? les trêves ont-elles suspendu définitivement les batailles de Normandie et d'Aquitaine ? La vieillesse ne glace pas le bras de Louis VII, et le roi est plus que jamais décidé à poursuivre ses

---

<sup>1</sup> Bénédictins, préface des *Hist. de France*, p. 387.

<sup>2</sup> Cette chartre est une simple confirmation. *Ordonnances du Louvre*, t. XI, p. 300.

<sup>3</sup> *Ordonnances du Louvre*, tom. I, p. 15.

<sup>4</sup> *Ordonnances du Louvre*, tom. XVI, p. 255.

<sup>5</sup> *Preuves des Libert. de l'Église gall.*, tom. I, p. 93.

<sup>6</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Duellum*.

<sup>7</sup> *Ordonnances du Louvre*, tom. II, p. 433.

<sup>8</sup> *Ordonnances du Louvre*, tom. XI, p. 214.

<sup>9</sup> Ce fait est rapporté par les Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, t. II, in-4<sup>o</sup>, art. Louis VII.

querelles avec l'Anglais ; il reçoit en sa cour de Paris les clercs et les féodaux mécontents de Henri II, il accueille toutes les rébellions. Le roi Louis VII s'agenouille devant Thomas Becket, l'immense archevêque de Cantorbéry, violemment persécuté par le roi d'Angleterre, comme expression de l'unité catholique luttant contre la force brutale. Tout gonfanon rebelle à Henri II est sûr de trouver protection en France ; tout clerc qui résiste à l'impérieux suzerain d'Angleterre reçoit l'encens dans les basiliques. La chevalerie de Louis VII envahit la Normandie et l'Aquitaine, on combat à outrance. Croisade ! croisade ! fut le cri qui désarma les paladins prêts à courir les uns sur les autres ! Le pape Alexandre III avait partout écrit des lettres encycliques sur les malheurs de la terre sainte, proclamant cette grande maxime catholique du moyen âge, **que tout ce qui était chrétien devait être libre**. La croisade n'était-elle pas un grand moyen de délivrance pour les chrétiens ?

Douce pensée pour Louis VII que de retourner en Palestine. Il n'avait pas été heureux dans une première expédition, mais qu'importaient encore ces souvenirs un peu tristes lorsqu'ils se mêlaient aux joies voyageuses d'un pieux pèlerin ! La race chevaleresque était active ; une fille de Louis VII venait d'être fiancée au fils de l'empereur de Constantinople, une expédition devait sourire au roi. Partout où l'influence des papes se faisait sentir, partout dominaient bientôt les pensées de paix et de gouvernement. Le cardinal de Champagne était arrivé comme légat du pape ; magnifique figure encore au moyen âge que ce cardinal aux blanches mains, comme le disent les chroniques, qui exerça une si grande puissance sur les événements<sup>1</sup>, le cardinal de Champagne fut le promoteur de la paix entre Louis VII et Henri II ; il se posa dans les négociations avec l'idée d'une royale fraternité, d'une ligue de peuple pour la croisade et se fit ainsi l'intermédiaire puissant qui amena l'hommage définitif de Henri II au roi Louis VII son suzerain, et la paix entre les vassaux. Cette formule d'hommage existe encore.

Il est curieux de recueillir ces chartres contemporaines. **Moi, Henri d'Angleterre, j'assurerai au roi des Français, comme à mon seigneur, ses membres et son royaume, s'il m'assure comme à son homme et à son vassal, mes membres et les terres qu'il m'a données par accord fait entre nous, et pour lesquelles je suis son vassal, et à cause de la soumission, de l'honneur et de l'amour que je dois au roi des Français mon seigneur, je ferai une paix finale et un accord avec le comte Thibault, et je mettrai au jugement de l'archevêque de Reims, de l'évêque de Nyon, du comte de Flandre, touchant les différends qui sont entre nous ; et si cela ne plaît pas, je me mettrai, pour la seule considération du roi à l'arbitrage de huit personnes bien instruites de nos prétentions réciproques, dont il en choisira quatre et moi quatre ; et ensuite si je lui dois quelques services, je le lui ferai ; je déclarerai le reste de vive voix et plus amplement<sup>2</sup>**. Par cet hommage, fier encore dans ses expressions respectueuses, les querelles étaient apaisées ; les fiefs que le roi Henri II possédait en France étaient partagés entre ses fils ; le puissant vassal n'avait plus à sa disposition toutes les forces ; on pouvait exciter les jalousies entre le père et les enfants. Ce fut frère Bernard, du même nom que l'abbé de Clairvaux, solitaire du bois de Vincennes, homme alors d'une haute puissance intellectuelle, qui fit sceller ces Chartres d'hommage. On vit arriver à la cour de Paris Henri II en personne, il habita le palais du roi sur la Seine, et

---

<sup>1</sup> Sur les merveilleuses influences du cardinal de Champagne, lisez Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, tom. I, p. 157 ; tom. II, p. 490. Marlot, *Hist. Remens.*, lib. III, p. 405 à 453 ; Duchesne, *Preuves de l'Histoire des cardinaux français*, p. 119.

<sup>2</sup> *Collect Epistol.*, Epist. 28, Duchesne, tom. IV. p. 584.

Louis VII, pour lui faire honneur, se reléqua pendant quelques mois de fêtes au vieux palais de Notre-Dame. La courtoisie la plus généreuse présidait aux festins, aux cours plénières. Une seule pensée préoccupait la chevalerie : la terre sainte, la délivrance du tombeau du Christ. Dans toutes les querelles survenues, dans toutes les batailles qui se commencent, il y a toujours un besoin de paix pour tourner les armes contre les Sarrasins, les véritables ennemis des chrétiens. Comme il arrive, quand une génération se préoccupe d'une grande guerre, toutes les autres hostilités sont considérées comme des batailles civiles. L'expédition chrétienne devait se diriger vers la terre sainte, et le peuple ne fut satisfait que lorsque, par un traité, Louis VII et Henri II, cessant leurs querelles particulières, résolurent une nouvelle croisade avec toutes les forces de l'Occident. Ce fut un beau jour que celui-là dans les châtelainies de France<sup>1</sup> !

Ces idées de pèlerinage étaient si répandues que, déjà vieux, Louis VII demanda la permission à son vassal de visiter en Angleterre le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, où brillaient tant de miracles. Il allait, pauvre pèlerin, s'acheminer vers la cathédrale pour demander la santé de son fils Philippe, le seul héritier de sa couronne, fort malade dans le château du bois de Vincennes. Louis VII accomplit son vœu ; il accabla de riches présents, pierres précieuses et lampes d'or, la châsse du saint<sup>2</sup> ; et après avoir visité les royales demeures de Henri II, les forêts séculaires où retentissait le cor de la Saint-Hubert, les solitudes mystérieuses, les abbayes antiques de Saint-Alban, Louis VII se disposait à quitter l'Angleterre lorsque la maladie le saisit ; il éprouva une sorte de paralysie sous les voûtes froides de l'abbaye ; il en avait déjà subi les fatales atteintes. Il revint en toute hâte à Paris ; sa maladie fut longue, douloureuse ; il mourut le 18 septembre 1180<sup>3</sup>. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Barbeau qu'il avait fondée, et sous ces voûtes sombres du monastère, Alix, sa femme, lui fit élever un tombeau de bronze, de marbre, d'argent, d'or et de pierres précieuses. On lisait là des épitaphes qui parlaient des misères de la vie et du néant de l'homme. Le roi était loué surtout pour sa générosité envers les églises ; il les avait accablées de dons, multiplié leurs revenus et les offrandes ; il fut dit dans l'épitaphe [que le roi était digne de Dieu par sa chasteté, sa piété, son abstinence et ses vertus chrétiennes](#). Louis VII n'avait eu que des filles d'Aliénor et de Constance de Castille ; Philippe Auguste naquit d'Alix de Champagne.

Maintenant si, adorateur du vieux temps, vous voulez lire l'histoire de cet enfant merveilleux, conservé par les prières de son père au tombeau de saint Thomas, j'en ai recueilli les précieux débris. L'époque de Philippe Auguste complète le règne de Louis VII, elle est comme le couronnement de l'administration de Suger<sup>4</sup>. Louis VII prépara le règne de son fils ; nous retrouverons Philippe Auguste brisant une lance avec Richard Cœur de Lion, comme Louis VII avait heurté le poitrail de son cheval de bataille contre le beau coursier de Henri II. La

---

<sup>1</sup> Roger de Hoveden est fort curieux pour toute cette époque. Ad ann. 1170. Duchesne, tom. IV, p. 433, acte 43.

<sup>2</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. II, in-4°.

<sup>3</sup> Sur la maladie et la mort de Louis VII, comparez Rigord, *Gest. Philippe Auguste* ; Duchesne, tom. IV, p. 7 ; Vincent, *Belloc. Specul.* Ad ann. 1180 ; Duchesne, tom. IV, p. 442.

<sup>4</sup> L'histoire de Philippe Auguste se lie essentiellement au règne de Louis VII ; on ne peut même comprendre mes idées que par cette double lecture, et voilà pourquoi j'y renvoie si souvent le lecteur. Il ne faut pas oublier que mes travaux isolés se rattachent à un grand ensemble historique.

rivalité de la France et de l'Angleterre va désormais devenir l'histoire : chaque époque est ainsi sous l'empire de certaines idées ou de grands faits : au XIIe siècle c'est la féodalité qui lutte contre l'Église ; un peu plus tard vient la croisade ; après la croisade la rivalité de la France et de l'Angleterre ; puis la réforme contre le catholicisme ; puis l'esprit révolutionnaire contre l'esprit monarchique. Les générations se tiennent par un lien mystérieux dont Dieu seul a le secret ; les systèmes se dévorent ou croulent les uns sur les autres, mais au fond de la société il existe une sorte d'unité morale qui traverse les siècles pour dominer les temps !

**FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME**